

**SOLIDITÉ**  
**VISION**  
**DÉTERMINATION**



**Great-West Lifeco** est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance.

Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments. Great-West Lifeco et les sociétés de son groupe administrent un actif consolidé d'environ 1,4 billion de dollars et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

## TABLE DES MATIÈRES

Coup d'œil sur Great-West Lifeco	2
Points saillants financiers	4
Rapport des administrateurs aux actionnaires	6
Faits saillants de l'exploitation	8
Faits saillants au sujet des collectivités et en matière de durabilité	14
Rapport de gestion	16
Responsabilité à l'égard de l'information financière	89
États financiers consolidés	90
Rapport de l'auditeur indépendant	165
Sources de bénéfices	167
Sommaire de cinq ans	169
Administrateurs et membres de la haute direction	170
Renseignements à l'intention des actionnaires	171
Organigramme	Troisième de couverture

L'information financière contenue dans le présent rapport est présentée en millions de dollars canadiens pour la période close le 31 décembre 2018, sauf indication contraire.

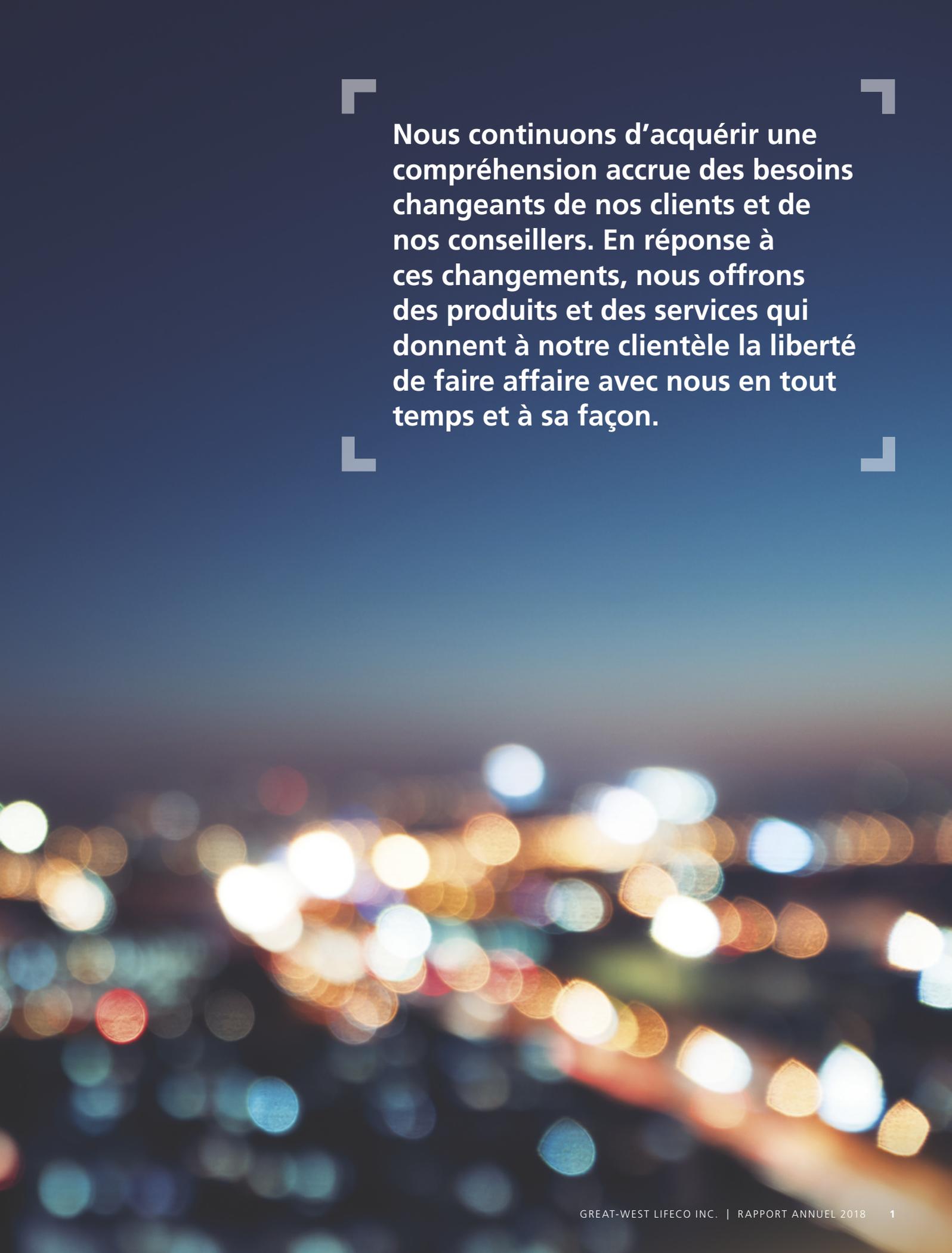
Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières non conformes aux normes IFRS à la page 16.



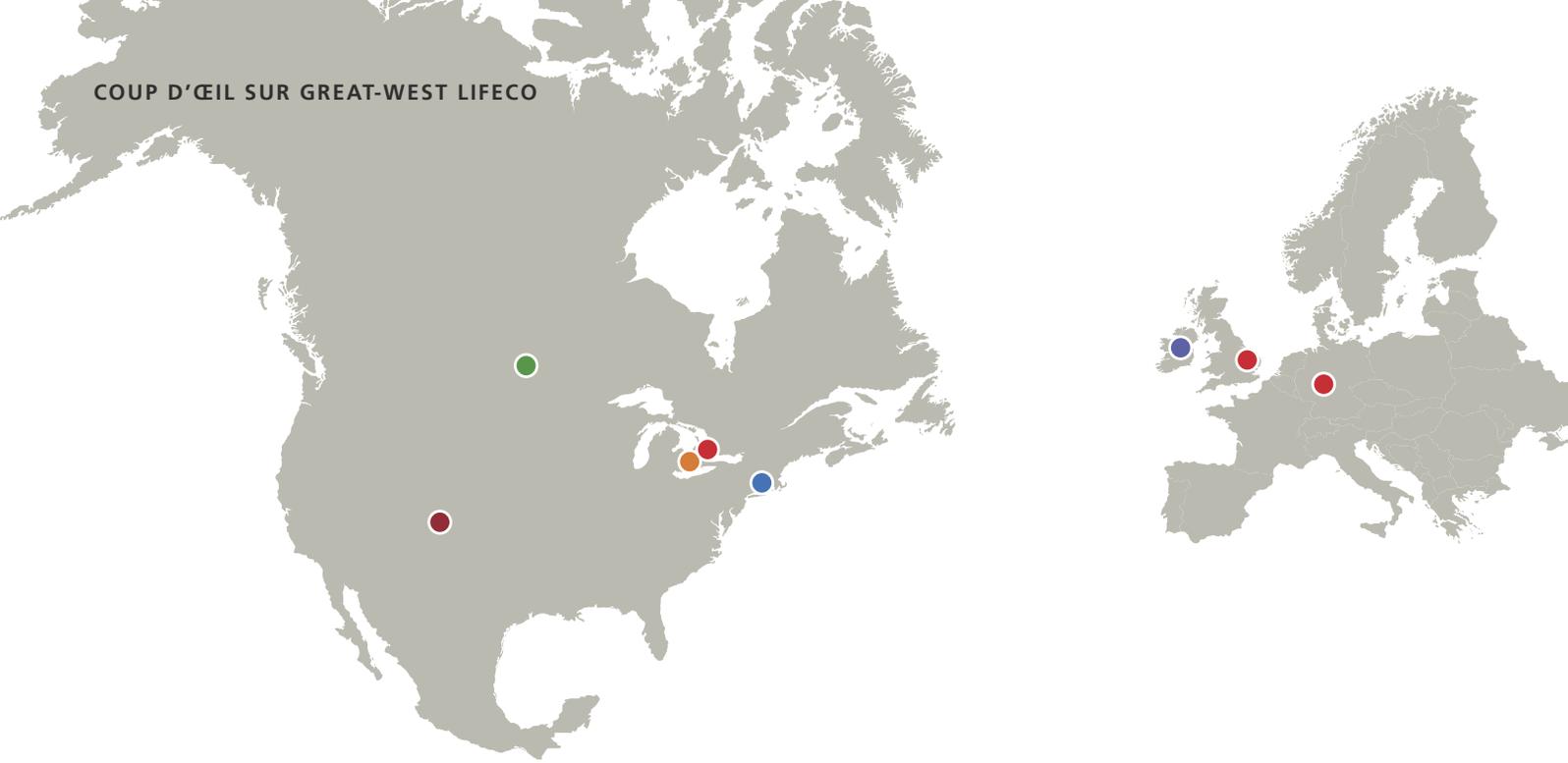
### En ligne

Consultez notre site Web pour obtenir la version numérique de notre rapport annuel ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, par exemple nos notations actuelles.

[greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com)



**Nous continuons d'acquérir une compréhension accrue des besoins changeants de nos clients et de nos conseillers. En réponse à ces changements, nous offrons des produits et des services qui donnent à notre clientèle la liberté de faire affaire avec nous en tout temps et à sa façon.**

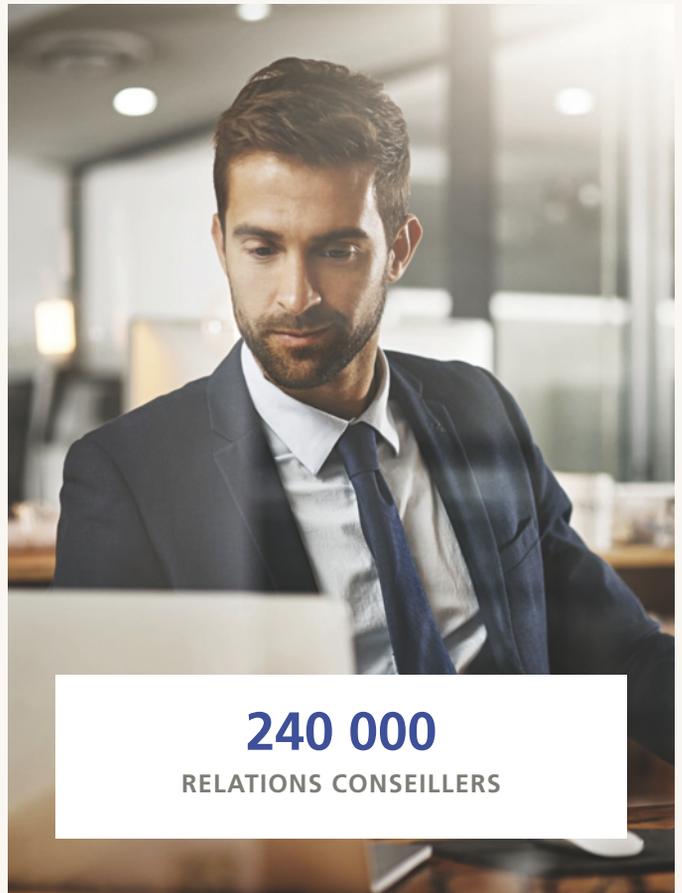


## UNE FORCE SUR LES MARCHÉS OÙ NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS

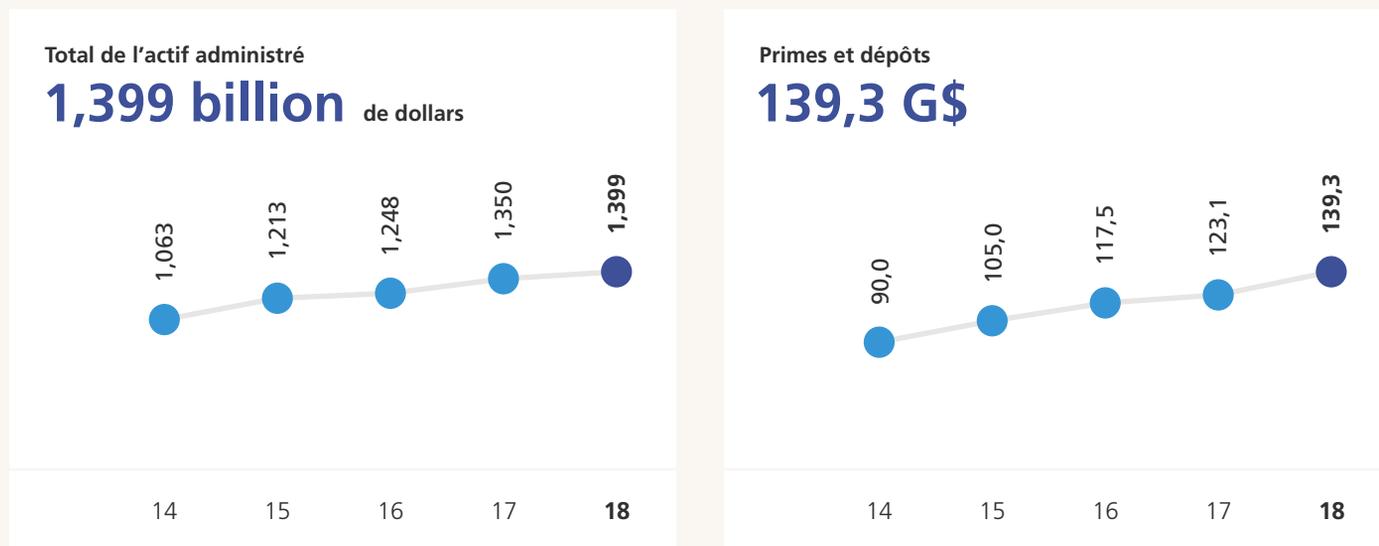
Great-West Lifeco exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, d'Irish Life, de Great-West Financial et de Putnam Investments.

La carte montre l'emplacement des sièges sociaux des sociétés en exploitation de Great-West Lifeco au Canada, aux États-Unis et en Europe.

	 LA <b>Great-West</b> COMPAGNIE  D'ASSURANCE-VIE	Fondée en 1891
	 <b>London Life</b>	Fondée en 1874
	 <b>Canada-Vie</b>	Fondée en 1847
	 <b>GREAT-WEST</b> FINANCIAL™	Fondée en 1907
	 <b>Putnam</b> INVESTMENTS	Fondée en 1937
	 <b>Irish Life</b>	Fondée en 1939



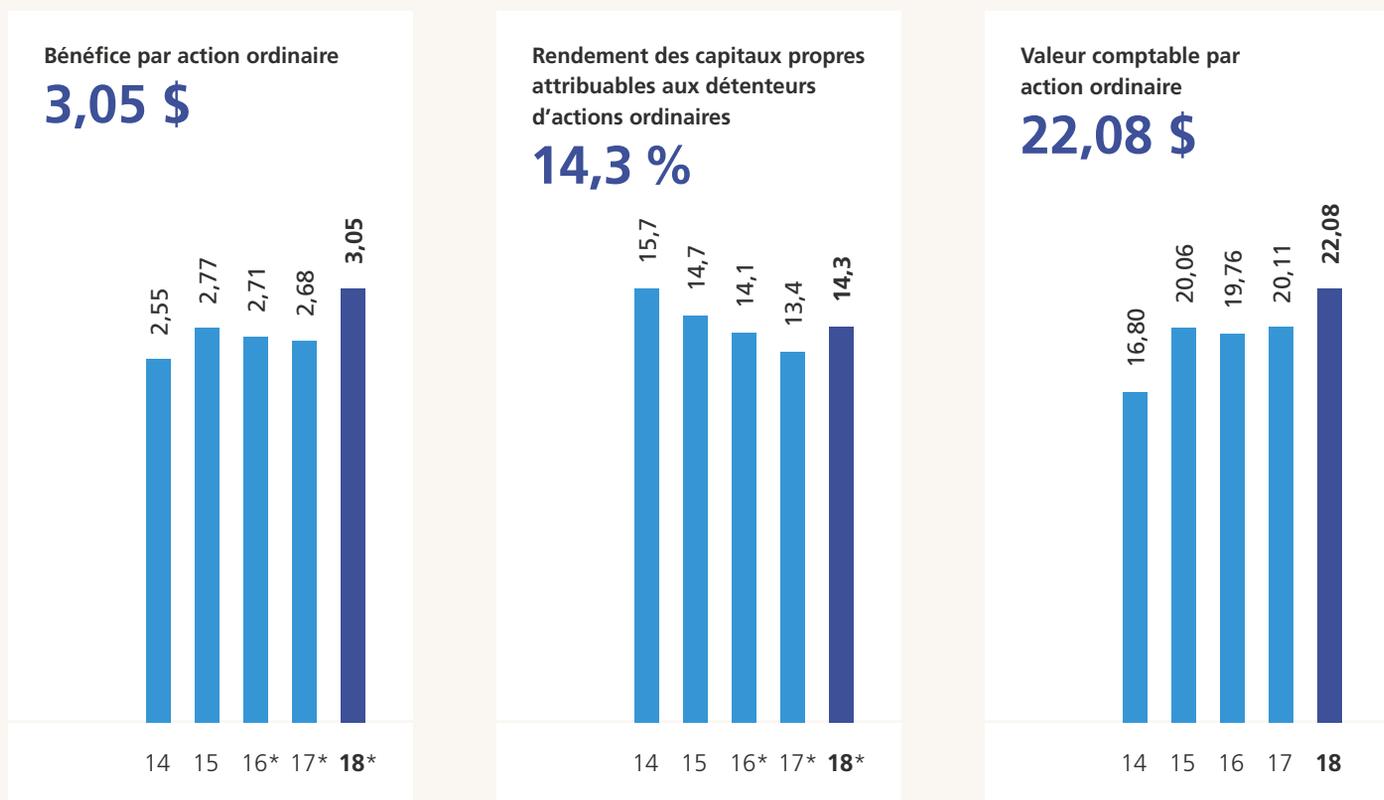
## UNE PERFORMANCE SOLIDE DANS L'ENSEMBLE DE NOS SECTEURS D'ACTIVITÉ



## LA SOLIDITÉ DE NOS ACTIVITÉS

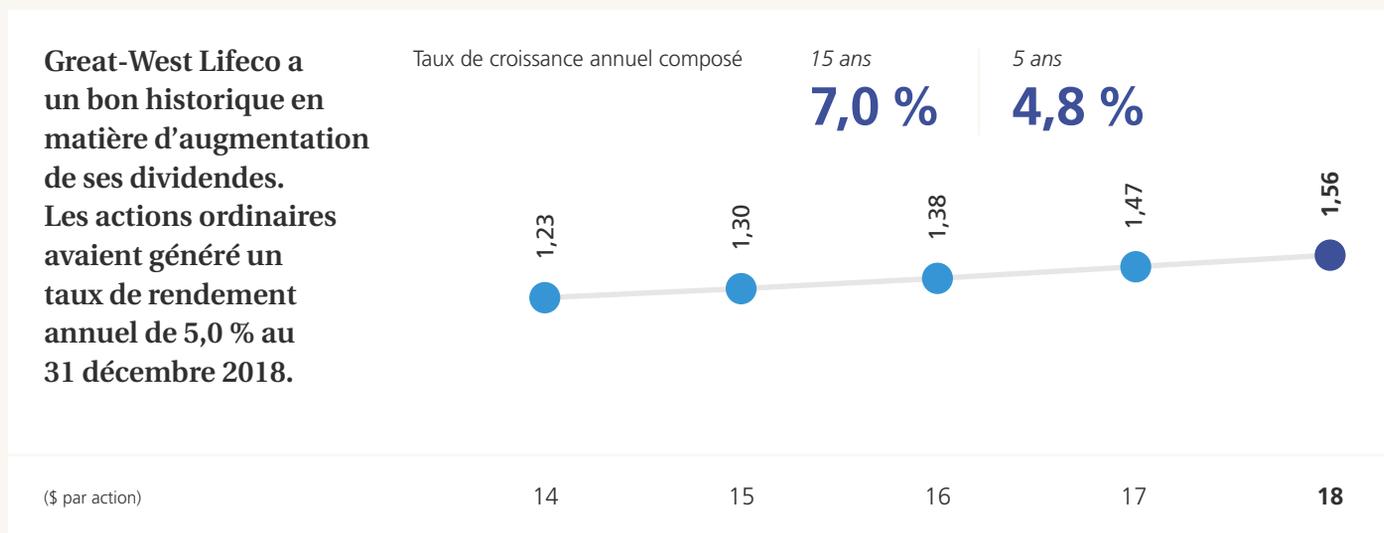
- Un historique de réussites continues qui ont donné lieu à une croissance soutenue du bénéfice
- Un portefeuille hautement diversifié qui touche à plusieurs emplacements géographiques, canaux de distribution et types de produits et services
- Un leadership sur le marché appuyé par des sociétés et des marques fortes
- Des stratégies qui favorisent la croissance grâce à l'innovation et à l'investissement prudent des capitaux
- Une culture de gestion des risques et une discipline d'exploitation qui sont fortes
- Une équipe de direction et un conseil d'administration composés de membres talentueux et expérimentés
- Une situation du capital et une flexibilité financière solides

# LA VALEUR QUE NOUS OFFRONS AUX ACTIONNAIRES



\*Ces données se fondent sur le bénéfice ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

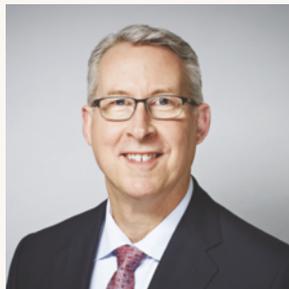
## DIVIDENDES VERSÉS



# SOLIDITÉ, VISION ET DÉTERMINATION



**Jeffrey Orr**  
Président du conseil



**Paul Mahon**  
Président et chef de la direction

Great-West Lifeco a affiché de solides résultats dans l'ensemble de ses secteurs d'activité en 2018. Nous avons maintenu une situation du capital solide et conservé les meilleures notations du secteur. Forts de cette vigueur et de cette stabilité, nous serons en mesure d'étendre et de faire croître nos activités. Nous avons pour objectif clair de répondre aux besoins diversifiés et changeants de nos clients et de nos conseillers. Cet objectif, conjugué à l'exécution rigoureuse de notre stratégie, est essentiel à la création d'une valeur à long terme pour les actionnaires.

Au cours des dix dernières années, notre secteur a subi des changements rapides et il a dû composer avec des conditions économiques difficiles. Malgré cela, notre compagnie a pris de l'essor et nous sommes maintenant bien placés pour consolider notre position de chef de file.

Les capitaux que nous investissons dans le cadre de notre stratégie visent à renforcer et à étendre nos activités existantes et à profiter des occasions de croissance nouvelles et émergentes. Pour demeurer concurrentiels, nous devons réagir à l'évolution des attentes des clients qui découle de la transition générationnelle, des avancées technologiques et des changements réglementaires. Au cœur de tous ces changements, notre priorité est de nous assurer qu'il est toujours plus facile pour nos clients et nos conseillers de faire affaire avec nous et d'atteindre leurs objectifs.

## Investir dans la croissance

Dans l'ensemble de nos compagnies, nous investissons nos capitaux par l'entremise de placements stratégiques dans nos entreprises existantes et par diverses fusions et acquisitions afin de réorienter notre profil de croissance.

Nos activités de fusions et acquisitions sont centrées sur l'investissement de capitaux dans des entreprises qui correspondent mieux à nos objectifs stratégiques et de croissance pour les actionnaires. L'acquisition de Retirement Advantage au Royaume-Uni illustre bien l'efficacité de cette stratégie, car cette acquisition nous a permis d'accroître notre portée dans un secteur d'activité existant tout en élargissant notre modèle d'affaires afin d'y inclure des produits de prêts hypothécaires rechargeables à croissance élevée. Ce nouveau produit procure à nos clients la liberté de continuer de vivre dans leur maison tout en touchant une partie de la valeur nette réelle sous-jacente de celle-ci afin de rehausser leur revenu de retraite. Voilà un bon exemple qui démontre que nos clients sont mieux servis par une gamme diversifiée de produits. Par ailleurs, la cession, annoncée récemment, de nos activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis au moyen d'une entente de réassurance en est un autre exemple. Cette transaction, qui devrait être conclue

au deuxième trimestre de 2019, renforcera notre situation du capital et nous permettra de concentrer nos efforts sur les marchés de la retraite et de la gestion d'actifs aux États-Unis.

## Répondre aux besoins à l'aide de l'innovation

Nous répondons aux besoins des clients en leur offrant des produits et des services novateurs qui sont appropriés pour toutes les étapes de la vie. Au Canada, nous avons lancé notre nouveau Programme d'épargne visant les dettes d'études qui s'adresse aux employés d'Indigo partout au pays. Dans le cadre de ce programme, Indigo tiendra compte du montant du remboursement des prêts étudiants de ses employés nouvellement diplômés et versera une cotisation correspondante à leur régime d'épargne-retraite, favorisant ainsi leur future réussite financière.

Aux États-Unis, les activités d'épargne-retraite collective d'Empower ont élargi leur offre de comptes d'épargne santé afin d'y inclure des services numériques qui s'adressent aux employés des entreprises desservies, de sorte qu'ils peuvent obtenir un aperçu de leurs coûts de soins de santé projetés à la retraite. Cette expérience simplifiée aide les employeurs et leurs employés à déceler les lacunes dans leur épargne et à mettre en place des stratégies pour les combler.

## Une gouvernance solide

Great-West Lifeco croit qu'une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour maintenir un solide rendement à long terme et obtenir des résultats positifs pour les clients et les actionnaires.

Nous remercions nos administrateurs pour leur précieuse contribution à la gouvernance et aux affaires de nos sociétés.

Lors de notre assemblée annuelle de 2018, nous avons annoncé le départ à la retraite de deux administrateurs de notre conseil. Rima Qureshi a été administratrice pendant deux ans, période pendant laquelle elle a été membre du comité de direction, du comité des placements et du comité de gestion des risques. Henri-Paul Rousseau a été administrateur pendant neuf ans, et il a aussi été membre du comité de direction, du comité des placements et du comité de gestion des risques.

Également lors de notre assemblée annuelle de 2018, trois nouveaux administrateurs ont été élus : Michael Amend, Elizabeth Lempres et Paula Madoff. M. Amend est président, commerce en ligne, chez Lowe's Companies, Inc. De son côté, M<sup>me</sup> Lempres est associée principale émérite de McKinsey, où elle a servi pendant 28 ans. Plus récemment, elle a dirigé le groupe mondial des capitaux privés et investisseurs institutionnels de McKinsey jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2017. Finalement, M<sup>me</sup> Madoff est directrice-conseil chez Goldman Sachs, où elle a travaillé pendant 24 ans. Plus récemment, elle a été associée et chef des ventes et du placement de produits de taux d'intérêt et de produits hypothécaires jusqu'à son départ à la retraite en 2017.

Dans l'ensemble de nos entreprises, nous investissons dans des technologies novatrices qui enrichissent les ressources numériques de nos clients et de nos conseillers.

Au Canada, nos investissements stratégiques dans de nouveaux laboratoires numériques axés sur l'amélioration des produits et des processus ont donné des résultats impressionnants. Ces laboratoires nous permettent de trouver rapidement des solutions pratiques pour améliorer l'expérience des clients et des conseillers. Lors de notre premier laboratoire numérique, nous avons travaillé de concert avec nos conseillers pour créer le produit numérique novateur SimplementProtégé, qui leur permet d'aider les clients admissibles à souscrire une assurance-vie en quelques minutes, plutôt qu'en quelques semaines.

Aux États-Unis, le lancement d'une plateforme numérique de gestion du patrimoine axée sur les clients offre à la clientèle d'Empower Retirement un accès intégré à des conseils en placement, à des services de planification financière et à des produits d'assurance par l'intermédiaire d'une expérience à utilisateur unique. Cette interface simple et intuitive qui offre une expérience intégrée de services numériques peut servir à répondre aux besoins des investisseurs américains aisés qui ne font peut-être pas affaire avec un conseiller professionnel pour prendre des décisions déterminantes en matière de finances personnelles.

En Irlande, nous avons réagi au changement d'attitude des clients à l'égard de leur santé avec le lancement du régime Benefit, le premier en son genre sur le marché irlandais de l'assurance-maladie. En effet, ce régime récompense les clients qui prennent des mesures pour demeurer en bonne santé en leur offrant des rabais sur des moniteurs d'activité physique, des rencontres avec un diététiste et des abonnements à des clubs sportifs.

## Investir dans nos gens et dans un avenir plus viable

Nos gens sont au cœur de notre réussite. C'est pourquoi nous investissons dans des outils et des formations qui leur permettront de bien appliquer notre stratégie. Nous nous engageons également à faire la promotion d'un milieu de travail diversifié et inclusif qui met à contribution les talents et les perspectives propres à chaque employé.

Par ailleurs, nous nous laissons inspirer par nos gens, qui redonnent aux collectivités où ils vivent et travaillent. Ensemble, nous sommes en mesure de renforcer nos collectivités grâce à des investissements dans des initiatives caritatives et au soutien apporté au bénévolat et aux gestes écologiques.

## Le portrait de la réussite

Malgré l'incertitude causée par les conditions économiques difficiles et par un monde en constante transformation, nos solides assises favoriseront une croissance et une réussite continues. Dans les pages qui suivent, vous aurez l'occasion de lire des témoignages sur la manière dont nous mettons en place notre stratégie pour répondre aux besoins changeants de nos clients, de nos conseillers et de nos employés. Vous constaterez que notre vigueur, notre détermination et nos priorités constituent les piliers sur lesquels repose notre création de valeur pour nos actionnaires.

## Remerciements

Nous tenons à remercier nos clients et nos actionnaires de la confiance qu'ils nous témoignent. Nous voulons aussi remercier nos employés et nos conseillers pour leur dévouement et leur engagement afin de répondre aux besoins de nos clients.



**Jeffrey Orr**  
Président du conseil



**Paul Mahon**  
Président et chef  
de la direction

# ADAPTER

## Des solutions de retraite adaptées à toutes les étapes de la vie



### Empower Retirement lance une solution intégrée de planification et de services-conseils personnalisés

Empower Retirement a lancé My Total Retirement, une solution de gestion de retraite de bout en bout conçue pour aider les participants des régimes à se fixer des objectifs d'épargne à toutes les étapes de leur vie. L'outil permet aux clients de voir leur épargne et de calculer le revenu mensuel futur potentiel qu'elle représente. Empower extrait des données, en temps réel, des sources de revenus et des comptes d'épargne et de placement des participants des régimes et intègre ces informations aux données démographiques afin d'offrir une expérience de planification unique.

### Canada Life U.K. Home Finance offre une gamme de prêts hypothécaires rechargeables

Canada Life U.K. Home Finance (qui faisait auparavant partie de Retirement Advantage) est une nouvelle division de Canada Life U.K. qui offre des options novatrices en matière de financement hypothécaire afin de permettre aux clients de toucher la valeur nette de leur propriété en franchise d'impôt. Ces produits peuvent être adaptés aux besoins précis de chaque client et garantis par une résidence principale, une résidence secondaire ou une propriété dont le client est le bailleur. En 2018, plus de 2 270 clients ont pu dégager de leurs propriétés une valeur nette totalisant près de 260 M€ et ont reçu une avance initiale moyenne de plus de 100 000 €. Les clients utilisent habituellement les fonds pour apporter des améliorations résidentielles, rembourser une hypothèque existante ou améliorer leur style de vie à la retraite.



« Nous nous sommes dotés d'une solide stratégie pour nous orienter et accélérer la croissance. Nous nous adaptons aux besoins changeants de nos clients et de nos conseillers, et nos produits et services leur procurent une expérience exceptionnelle. »

**Jeff Macoun**

Président et  
chef de l'exploitation,  
Canada



« Le positionnement de Great-West Lifeco U.S. lui permettra de répondre aux besoins d'un marché de plus en plus dynamique au moyen de produits novateurs et d'améliorations numériques qui offrent des solutions pertinentes à nos clients. »

**Robert L. Reynolds**

Président du conseil  
Great-West Lifeco  
U.S. LLC



« Nous maintenons de solides positions sur nos marchés européens grâce à des investissements importants qui nous permettent de stimuler la croissance interne et d'accroître nos activités. »

**Arshil Jamal**

Président et  
chef de l'exploitation,  
Europe



**Des solutions numériques offrant des conseils en matière de retraite**

Cette année, Irish Life a lancé une nouvelle solution numérique qui s'adresse aux clients à l'aube de la retraite. L'outil remanié se révèle d'une aide précieuse pour évaluer les besoins des clients, présenter des options d'épargne-retraite et formuler des recommandations; ainsi, les conseillers sont en mesure de mieux encadrer leurs clients lors de la prise d'une des décisions financières les plus importantes de leur vie. L'expérience client s'en trouve nettement améliorée : en effet, 90 % des clients adoptent les recommandations proposées en matière de retraite.



**Irish Life**

**Empower Retirement continue d'innover pour les petites entreprises en croissance**

En 2018, Empower Retirement a créé Empower Select<sup>MC</sup>, un répertoire contenant plus de 1 000 options de placement à l'intention de certains des gestionnaires de placement les plus réputés au pays. Ce nouveau répertoire d'options de placement qui couvrent plusieurs catégories d'actifs permet de regrouper les options sélectionnées et de créer un régime clé en main. L'outil a été conçu pour les petites entreprises en croissance soucieuses de gagner du temps et de gérer leurs coûts. La plateforme numérique novatrice donne également aux clients la possibilité de consulter, de gérer et d'optimiser facilement leurs régimes.



# RÉPONDRE AUX BESOINS

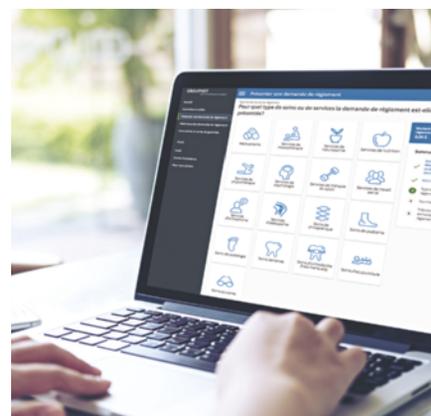
## Améliorer l'expérience client

### Améliorations numériques pour une meilleure expérience client

Au Canada, un système numérique amélioré d'adhésion aux produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie a été lancé à l'intention d'un petit groupe de premiers participants en novembre. Le nouveau système permet aux participants aux régimes d'effectuer leur adhésion en quelques minutes au moyen de leur appareil mobile ou de leur ordinateur, voire de faire entrer en vigueur leurs avantages le jour même. Ces améliorations numériques contribuent à offrir la meilleure expérience client sur le marché en ce qui a trait à l'adhésion. Les améliorations et le déploiement du système se poursuivront tout au long de 2019.

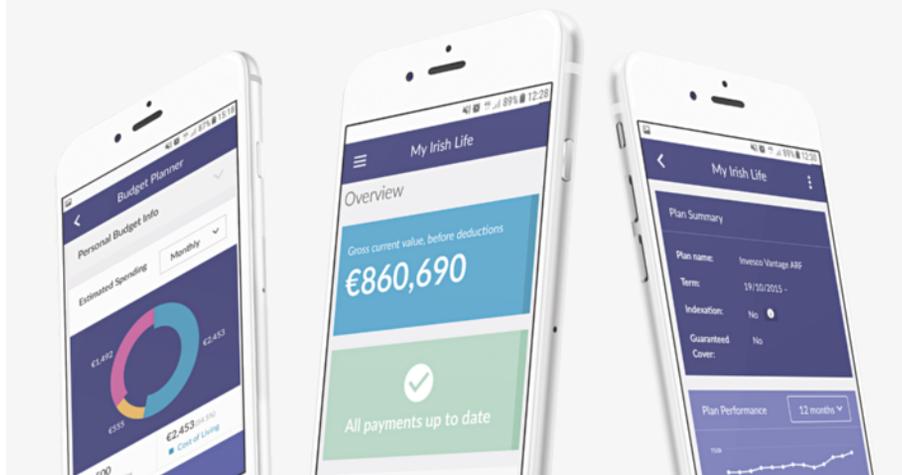
### Enrichir l'expérience client

En 2018, Irish Life a ajouté de nouvelles fonctionnalités à ses services en ligne et à son application My Irish Life. Par exemple, 72 % des demandes des clients peuvent être réglées au moyen des services en ligne plutôt que par téléphone. Ces améliorations sont complétées par de meilleures communications avec les clients, dont le style est plus sympathique, et le ton, plus chaleureux. L'incidence positive de ces améliorations et d'autres initiatives axées sur le client a été reconnue lorsqu'Irish Life a remporté le prix « Best in Financial Services » dans le cadre de l'édition 2018 des Irish Customer Experience Awards.



### Amélioration du site Web GroupNet pour les participants de régime

Au Canada, le nouveau site Web simplifié GroupNet pour les participants de régime offre aux participants un accès plus rapide et plus simple qu'auparavant à leurs avantages sociaux de la Great-West. Le nouveau site facilite l'accès à l'information sur les avantages sociaux, la couverture et les soldes des participants aux régimes. Le site est mobile et convivial, a une nouvelle présentation et permet une navigation plus rapide.



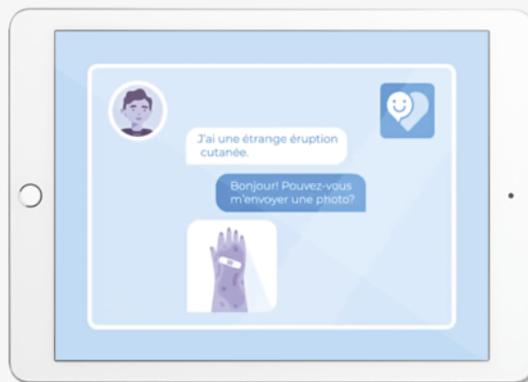
## Récompenser les comportements sains pour valoriser les activités d'assurance-maladie d'Irish Life

En 2018, Irish Life a lancé le régime BeneFit, une première sur le marché irlandais de l'assurance-maladie. Ce régime récompense les clients qui prennent des mesures pour demeurer en bonne santé en leur offrant des rabais sur les moniteurs d'activité physique, les rencontres avec un diététiste et les abonnements à des clubs sportifs. Comme les jeunes Irlandais accordent de plus en plus d'importance à l'adoption d'un mode de vie sain, les souscriptions à ce régime vont bon train. En effet, 15 % des nouvelles souscriptions se rapportent au régime BeneFit.



## Le médecin est prêt à vous recevoir... virtuellement

Au Canada, un service innovateur appelé Dialogue permet aux utilisateurs d'avoir virtuellement accès à des fournisseurs de soins de santé. Dialogue a d'abord fait l'objet d'un projet pilote mené chez certains employeurs de l'Ontario et du Québec en 2017. En raison de la demande accrue et de la rétroaction positive, le service a été déployé auprès de 10 000 employés de la Great-West et offert à des employeurs dans tout le Canada. La plateforme virtuelle permet aux utilisateurs de communiquer par messagerie instantanée et appels vidéo avec une équipe de professionnels médicaux qui peuvent établir des diagnostics, fournir des références à un spécialiste ou rédiger une prescription.



## Immobilier à l'échelle mondiale

Une nouvelle stratégie immobilière à l'échelle mondiale a été élaborée afin de maximiser la portée et la disponibilité des investissements dans toutes les régions. Par exemple, par l'entremise de sa filiale américaine, Conseillers immobiliers GWL a acquis Guggenheim Real Estate LLC et les activités d'EverWest Real Estate Partners. Paul Finkbeiner, vice-président exécutif et chef mondial de l'immobilier pour la Great-West, nommé en novembre, collaborera étroitement avec les leaders régionaux pour établir une orientation stratégique et atteindre les objectifs de placement au moyen d'une plateforme mondiale diversifiée de placements immobiliers.

# INNOVATION

## Nos produits novateurs éclairent nos clients



### Les laboratoires numériques produisent de bons résultats pour les clients individuels

Au Canada, un nouvel outil développé dans le cadre de laboratoires numériques novateurs permet de souscrire des produits d'assurance-vie temporaire de façon simple et rapide. En effet, l'outil *SimplementProtégé* comporte moins de questions et il fait appel à la tarification express et aux approbations instantanées; ainsi, les conseillers peuvent consacrer plus de temps à leurs clients. Ce produit a été conçu avec l'aide des conseillers et il a fait l'objet d'un lancement progressif dans certains centres de la Financière Liberté 55. Les conseillers qui ont eu l'occasion d'utiliser l'outil ont donné une rétroaction largement positive quant à sa rapidité d'exécution et à sa convivialité, et affirment pouvoir maintenant remplir une demande d'assurance en 20 minutes en moyenne.

### Enrichir les ressources numériques de nos clients

Empower Retirement a annoncé son intention de lancer une plateforme numérique de gestion du patrimoine axée sur les clients qui offrira un accès intégré à des conseils en placement, à des services de planification financière et à des produits d'assurance par l'intermédiaire d'une expérience à utilisateur unique. Cette nouvelle plateforme s'adresse aux investisseurs américains aisés qui sont mal desservis et qui ne font peut-être pas affaire avec un conseiller professionnel pour prendre des décisions déterminantes en matière de finances personnelles. Empower développera cette plateforme en collaboration avec les entreprises *Wealthsimple US, Ltd* et *Apex Clearing Corporation*, établies à Toronto et à Dallas, respectivement.

### Fournir aux conseillers les outils dont ils ont besoin pour obtenir du succès

Au Canada, un nouvel outil de placement fondé sur les objectifs facilite le travail des conseillers quand vient le temps de recommander des solutions taillées sur mesure pour répondre aux besoins de leurs clients. Ce nouvel outil donne un accès exclusif aux nouveaux fonds *Parcours London Life* et il permet aux conseillers de guider leurs clients dans le processus d'évaluation des risques et d'établir des portefeuilles axés sur les objectifs munis d'une composition de placements appropriée. À l'aide de ces outils, les conseillers auront accès à un tableau de bord qui leur permettra de consulter les portefeuilles de leurs clients et de déterminer si ces derniers sont sur la bonne voie pour atteindre leurs objectifs.

### Irish Life Group acquiert une participation stratégique dans Invesco

Irish Life Group Limited a conclu l'acquisition d'une participation stratégique dans *Invesco Ltd*, la plus importante société indépendante de services-conseils financiers irlandaise en Irlande. *Invesco* assure la gestion de 275 régimes de retraite professionnels pour le compte de grandes entreprises en Irlande ainsi que la gestion de régimes de retraite pour plus de 500 petites et moyennes entreprises. *Invesco* sert près de 55 000 participants de régimes de retraite d'entreprises et elle dispose d'un actif administré d'environ 5 G€.



## Favoriser la future réussite financière des nouveaux diplômés

Nous avons annoncé qu'Indigo sera le premier employeur national à faire l'essai de notre Programme d'épargne visant les dettes d'études, le premier en son genre au Canada. Dans le cadre de ce programme, Indigo tiendra compte du montant du remboursement des prêts étudiants de ses employés nouvellement diplômés et versera une cotisation correspondante à leur régime d'épargne-retraite. Indigo compte environ 7 000 employés au Canada et occupe un rang élevé dans le palmarès des 20 meilleures marques employeur au Canada, un palmarès établi par les employés et les demandeurs d'emploi.

« Il est tout naturel que nous aidions nos employés à épargner pour l'avenir et à rembourser leur prêt étudiant en même temps. »

### Gil Dennis

Vice-président directeur,  
Vente au détail et Ressources humaines,  
Indigo



## L'intelligence artificielle et l'apprentissage machine laissent présager un avenir prometteur pour Putnam

L'apprentissage machine et l'intelligence artificielle constituent des occasions importantes pour Putnam, qui peut ainsi tirer des informations de ses données et poursuivre sa transformation numérique. En 2018, par l'entremise d'une collaboration avec certaines universités et le secteur des technologies financières, Putnam a tiré parti des techniques d'apprentissage profond pour limiter les erreurs opérationnelles, approfondir l'analyse des placements et améliorer l'efficacité en milieu de travail. Les efforts de Putnam à cet égard ont donné lieu à des initiatives d'automatisation à l'échelle de l'entreprise, engendré une amélioration de la productivité interne et permis de mieux répondre aux besoins de la clientèle.

## Putnam se classe au premier rang dans son secteur pour ce qui est de la clarté de son site Web

Aux États-Unis, VisibleThread, un expert renommé dans le domaine de l'analyse de contenu, a classé Putnam au premier rang de son palmarès portant sur la clarté des sites Web de 69 gestionnaires d'actifs d'envergure mondiale. Cette évaluation se basait sur plusieurs critères, dont la lisibilité du texte, l'utilisation de la voix passive ainsi que la longueur et la complexité des phrases.



## DES COLLECTIVITÉS VIGOUREUSES ET DES PRATIQUES DURABLES

**Nos sociétés et nos employés ont en partage l'objectif de soutenir les collectivités et de contribuer à leur essor. Grâce à l'action bénévole de nos employés, à nos campagnes en milieu de travail et à nos dons d'entreprise, nous influençons positivement le monde qui nous entoure. En outre, l'engagement de nos sociétés envers l'environnement nous motive à atténuer les répercussions de nos activités au moyen de l'amélioration continue de nos processus.**

### Un soutien crucial pour les jeunes Canadiens

Avec notre soutien, Jeunesse, J'écoute, un leader dans le domaine de la santé mentale, a lancé en 2018 un service gratuit de messagerie texte offert jour et nuit aux jeunes canadiens en situation de crise. Un projet pilote de six mois réalisé au Manitoba a démontré que la demande était forte pour ce type de service, en plus de souligner la nécessité de créer une plateforme de langue française. Nous sommes fiers d'avoir été la première entreprise donatrice du Manitoba à participer officiellement au projet pilote et nous continuerons de soutenir Jeunesse, J'écoute alors que l'organisme étend cet important service partout au Canada, tant en anglais qu'en français.



### Une expérience de travail enrichissante

Au Canada, nous avons contribué au lancement du Ivey Connects Community Internship Program en 2005. Dans le cadre de ce programme, des bourses sont remises aux étudiants de la Ivey Business School de l'Université Western afin qu'ils puissent travailler dans des organismes communautaires de London et de Toronto au printemps et à l'été. Jusqu'à maintenant, cette initiative positive a donné lieu à 57 stages auprès d'organismes sans but lucratif de London et de Toronto. En 2019, nous apporterons notre soutien à un programme similaire de la Faculty of Liberal Arts and Professional Studies de l'Université York.



### Apporter notre contribution dans nos collectivités

Chaque année, Irish Life Staff Charities sélectionne deux organismes de bienfaisance auxquels seront remis les dons recueillis tout au long de l'année. En 2018, les organismes de bienfaisance retenus ont été Irish Motor Neurone Disease Association et Remember Us. Le montant de 360 000 € qui a été amassé a été divisé également entre ces deux organismes. En plus des organismes de bienfaisance sélectionnés par les employés, Irish Life continue de soutenir le Healthy Club Project de la Gaelic Athletic Association (GAA), qui touche maintenant 150 clubs de la GAA partout en Irlande. Le Healthy Club Project invite ces clubs à passer à l'action pour appuyer les collectivités afin d'accroître leur bien-être physique, social et mental.

## Réduction de 5 %

des émissions absolues de gaz à effet de serre de 2015 à 2017

Veillez consulter [greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com) pour obtenir davantage de renseignements.

## Réduction de 7 %

de la consommation absolue d'énergie de 2015 à 2017

Veillez consulter [greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com) pour obtenir davantage de renseignements.

## 17 M\$

versés aux collectivités en 2018

## Note de A-

obtenue dans le questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques en 2018



### La durabilité de l'environnement

Le rôle de leader que joue Conseillers immobiliers GWL (la filiale en gestion immobilière de la compagnie) en matière de durabilité de l'environnement a une fois de plus été reconnu dans le palmarès Global Real Estate Sustainability Benchmark. De plus, le Fonds de placement immobilier canadien no 1, un des principaux fonds de Conseillers immobiliers GWL, s'est taillé une place dans le palmarès des cinq premiers participants au Canada, à sa première participation.

### Putnam, leader dans le domaine des placements durables

En 2018, Putnam a lancé deux fonds dont les stratégies sont axées sur l'environnement, la responsabilité sociale et la gouvernance (ESG). Ces nouveaux fonds, soit le Putnam Sustainable Leaders Fund et le Putnam Sustainable Future Fund, donnent au marché l'occasion de considérer les placements sous deux angles distincts dans le but de cibler les occasions offertes par les solutions et pratiques des entreprises en matière de durabilité. Grâce à ces fonds, qui résultent du repositionnement de deux produits existants, Putnam est maintenant l'un des plus importants gestionnaires de fonds ESG du secteur et la valeur de ses actifs totalise maintenant près de 5 G\$.



### Leader en gestion des risques liés au carbone et aux changements climatiques

Great-West Lifeco a obtenu une note de A- au questionnaire 2018 du CDP sur le changement climatique, qui établit les leaders mondiaux en matière de gestion des risques liés au carbone et aux changements climatiques et des occasions de réduction des émissions de carbone. Une fois de plus, Great-West Lifeco a obtenu la meilleure note parmi les compagnies d'assurance canadiennes et figure parmi les sept premières sociétés canadiennes de ce palmarès.

### Renforcer nos pratiques durables

Au Royaume-Uni, Canada Life Investments a continué d'intégrer des facteurs relatifs à l'environnement, aux principes sociaux et à la gouvernance (ESG) dans ses décisions de placement et de gérer les effets de ces facteurs d'une manière efficace, responsable et durable. En 2018, Canada Life U.K. a publié une ligne directrice d'ESG en matière d'immobilier et elle a créé un système de gestion environnementale qui respecte la norme ISO 14001, reconnue mondialement. Cette ligne directrice comporte quatre grands volets : la résilience et le rendement des actifs, la santé et le bien-être, les compétences et les occasions, ainsi que l'engagement communautaire.

### Encourager nos employés à donner à leurs collectivités

Dans le cadre d'une première collaboration avec Adam's Camp, un programme thérapeutique intensif d'une semaine s'adressant aux enfants souffrant de retards de développement ou de

déficiences développementales, les employés d'Empower ont eu la chance de faire du bénévolat directement dans leur milieu de travail. Empower a parrainé le camp à ses bureaux de Greenwood Village en lui versant un don de 10 000 \$ et en donnant la chance à 60 employés d'aider les thérapeutes du camp à titre bénévole. Il s'agit d'un des 840 organismes sans but lucratif qui est soutenu par plus de 1 700 employés dans le cadre du programme Associates Community Together (ACT) de la compagnie, un programme qui encourage les employés à donner à leurs collectivités.



# Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2017, avec le trimestre clos le 30 septembre 2018 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2017. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des trois principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne.

## ACTIVITÉS DE LIFECO

Lifeco exerce des activités au Canada, aux États-Unis et en Europe par l'intermédiaire de La Great-West, compagnie d'assurance vie (la Great-West), de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam) et d'Irish Life Group Limited (Irish Life).

Au Canada, la Great-West et ses filiales en exploitation, la London Life et la Canada-Vie (détenues par l'intermédiaire des sociétés de portefeuille Groupe d'assurances London Inc. [le GAL] et Corporation Financière Canada-Vie [la CFCV], respectivement), offrent un vaste éventail de solutions financières et de régimes d'avantages aux particuliers, aux familles, aux entreprises et aux organismes par l'entremise de deux unités d'exploitation principales, c'est-à-dire Client individuel et Client collectif. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits et des services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, d'assurance créances et de ventes directes, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada. Les produits sont distribués par l'entremise d'un réseau multidistribution composé de courtiers, de conseillers, d'agents généraux et d'institutions financières qui comprend notamment la Financière Liberté 55<sup>MC</sup> et Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine.

Aux États-Unis, Great-West Financial® est un chef de file en matière de régimes d'épargne-retraite offerts par l'employeur du secteur public, d'organismes sans but lucratif et d'entreprises. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation, de même que des services de gestion de fonds, de placements et de consultation. Ses produits et services sont commercialisés à l'échelle du pays par l'entremise de son équipe de vente, de courtiers, de conseillers, d'experts-conseils, de tiers administrateurs et d'institutions financières. Putnam offre des services de gestion de placements, des services administratifs et des services de distribution par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement, y compris les fonds Putnam, sa gamme de fonds communs de placement exclusifs à l'intention des épargnants et des investisseurs institutionnels.

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes, qui offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la CanadaVie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, de même que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande; ainsi que l'unité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada-Vie, la London Life et leurs filiales.

À l'heure actuelle, Lifeco ne détient aucun autre placement significatif et n'est engagée dans aucune affaire ou activité non liée à ses avoirs dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam, Irish Life et leurs filiales. Cependant, Lifeco n'est pas obligée de limiter ses placements dans ces sociétés et elle pourrait à l'avenir faire d'autres placements.

## MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2018.

## MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'exploitation, les activités, la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance) et les stratégies ou les perspectives commerciales courantes de la compagnie, ainsi que sur les mesures futures qu'elle pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à l'égard des avantages qu'elle prévoit retirer des acquisitions et des dessaisissements, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital et des réductions de coûts et des économies prévues. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Les facteurs et les hypothèses significatifs qui ont servi à formuler les déclarations prospectives contenues dans le présent document comprennent l'hypothèse selon laquelle la conjoncture dans laquelle la compagnie exerce ses activités demeurera essentiellement inchangée, ce qui comprend, de façon non limitative, le comportement des clients, la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Les autres facteurs importants et hypothèses importantes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de ceux présentés dans les déclarations prospectives comprennent les réactions des clients aux nouveaux produits, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements liés aux méthodes comptables, l'incidence de l'application de modifications de méthodes comptables futures, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services et la capacité de la compagnie à effectuer des opérations stratégiques et à intégrer les acquisitions et les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des clients, des relations avec les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie. Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le présent rapport de gestion aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

## MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion comprend certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS qui sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice d'exploitation », « bénéfice net ajusté », « rendement des capitaux propres ajusté », « bénéfice net des activités principales », « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises », « primes et dépôts », « souscriptions », « actif géré » et « actif administré ». Les mesures financières non conformes aux normes IFRS constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux normes IFRS. Toutefois, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter aux rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux normes IFRS, le cas échéant.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

### Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
<b>Primes et dépôts :</b>					
<b>Montants présentés dans les états financiers</b>					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie)	9 045 \$	10 337 \$	8 494 \$	35 461 \$	33 902 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) :					
Produits individuels	4 705	3 833	5 357	16 668	17 037
Produits collectifs	1 641	1 790	2 009	7 807	7 848
<b>Primes et dépôts présentés dans les états financiers</b>	<b>15 391</b>	<b>15 960</b>	<b>15 860</b>	<b>59 936</b>	<b>58 787</b>
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement) <sup>(1)</sup>	802	744	720	3 068	2 827
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels <sup>(1)</sup>	21 390	17 878	16 065	76 258	61 490
<b>Total des primes et dépôts <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>37 583</b>	<b>34 582</b>	<b>32 645</b>	<b>139 262</b>	<b>123 104</b>
<b>Honoraires et autres produits <sup>(2)</sup></b>	<b>1 420</b>	<b>1 483</b>	<b>1 439</b>	<b>5 819</b>	<b>5 608</b>
<b>Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net</b>	<b>8 496</b>	<b>7 653</b>	<b>7 618</b>	<b>31 566</b>	<b>30 387</b>
<b>Bénéfice</b>					
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	710 \$	689 \$	392 \$	2 961 \$	2 149 \$
Ajustements <sup>(6)</sup>	–	56	342	56	498
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(6)</sup>	710	745	734	3 017	2 647
<b>Par action ordinaire</b>					
Bénéfice de base	0,719	0,697	0,397	2,996	2,173
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(6)</sup>	0,719	0,754	0,742	3,052	2,676
Dividendes versés	0,389	0,389	0,367	1,556	1,468
Valeur comptable	22,08	21,25	20,11		
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(3)</sup></b>					
Bénéfice net	14,0 %	12,8 %	10,9 %		
Bénéfice net ajusté <sup>(6)</sup>	14,3 %	14,7 %	13,4 %		
<b>Total de l'actif selon les états financiers</b>	<b>427 689 \$</b>	<b>429 082 \$</b>	<b>419 838 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels <sup>(4)</sup>	281 664	293 766	278 954		
<b>Total de l'actif géré <sup>(4)</sup></b>	<b>709 353</b>	<b>722 848</b>	<b>698 792</b>		
Autres actifs administrés <sup>(5)</sup>	689 520	718 410	651 121		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>1 398 873 \$</b>	<b>1 441 258 \$</b>	<b>1 349 913 \$</b>		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>27 398 \$</b>	<b>26 624 \$</b>	<b>25 536 \$</b>		

(1) En plus des primes et dépôts présentés dans les états financiers, la compagnie inclut les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS) et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs dans le calcul du total des primes et dépôts (une mesure financière non conforme aux normes IFRS). Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(3) Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires est présenté en détail à la rubrique Méthode de répartition du capital.

(4) Le total de l'actif géré (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) est un indicateur de la taille et du volume des activités générales de la compagnie. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients. L'actif géré est composé des fonds gérés à l'externe et à l'interne dont la compagnie surveille les politiques de placement.

(5) Les autres actifs administrés (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

# Rapport de gestion

(6) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures financières du bénéfice non conformes aux normes IFRS. En 2018, les ajustements correspondaient aux coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni (se reporter à la note 5 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018). Les ajustements ci-dessous ont été apportés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## Ajustements en 2017

	Secteur			Total	Incidence sur le bénéfice par action	Note correspondante dans les états financiers annuels
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne			
T1 Coûts de restructuration	– \$	11 \$	17 \$	28 \$	0,029 \$	s.o.
T2 Coûts de restructuration	126	–	1	127	0,128	note 5
T3 Coûts de restructuration	–	–	1	1	0,002	s.o.
T4 Coûts de restructuration	–	–	4	4	0,004	s.o.
T4 Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	–	122	–	122	0,124	note 4
T4 Incidence de la réforme fiscale américaine	19	251	(54)	216	0,218	note 27
<b>Total des ajustements au T4 de 2017</b>	<b>19</b>	<b>373</b>	<b>(50)</b>	<b>342</b>	<b>0,345</b>	
<b>Total des ajustements en 2017</b>	<b>145 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>(31) \$</b>	<b>498 \$</b>	<b>0,503 \$</b>	

## POINTS SAILLANTS DE 2018 POUR LIFECO

### Performance financière

- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) de 140 % qu'affichait la Great-West, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, au 31 décembre 2018. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF).
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est chiffré à 2 961 M\$, comparativement à 2 149 M\$ pour l'exercice précédent. En 2018, le bénéfice net a subi l'incidence des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. En 2017, le bénéfice net a subi l'incidence des coûts de restructuration de 160 M\$, d'une charge nette de 216 M\$ découlant de l'incidence de la réforme fiscale américaine et d'une charge nette de 122 M\$ à la cession d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay), y compris la réduction de valeur sans effet sur la trésorerie d'une immobilisation incorporelle connexe au sein de l'exploitation américaine.
- Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté s'est établi à 3 017 M\$, une hausse de 370 M\$, ou 14 %, par rapport au bénéfice net ajusté de 2017, qui était de 2 647 M\$, ce qui reflète une solide performance pour tous les secteurs de la compagnie. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net ajusté de Lifeco tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ des activités de refinancement conclues par l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2018. Les résultats du troisième trimestre de 2017 comprennent une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017.
- En 2018, le dividende trimestriel par action ordinaire de Lifeco a augmenté de 6 %, pour se chiffrer à 0,389 \$ par action.
- En 2018, Lifeco a été active sur les marchés financiers en effectuant des rachats et des émissions, lesquels ont donné lieu à des émissions nettes de débentures de 415 M\$, en réaction notamment à la réforme fiscale américaine mise en œuvre à la fin de 2017. En raison de ces émissions nettes de débentures, les charges financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 221 M\$, comparativement à 300 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au 31 décembre 2018, le ratio de levier financier de la compagnie était de 27,1 %, comme à l'exercice précédent, ce qui procure une flexibilité financière qui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

### Faits saillants stratégiques

- Au sein de l'exploitation canadienne, dans le cadre de son programme de transformation de l'exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. Tout au long de 2018, l'exploitation canadienne a continué de mettre l'accent sur la satisfaction des besoins des clients en leur offrant des produits et des services novateurs qui sont pertinents à toutes les étapes de la vie, ce qui a entraîné une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires. La compagnie a annoncé qu'Indigo Books & Music Inc. (Indigo) sera le premier employeur national à faire l'essai du Programme d'épargne visant les dettes d'études de la compagnie, le premier en son genre au Canada. Par ailleurs, les investissements stratégiques dans de nouveaux laboratoires numériques axés sur l'amélioration des produits et des processus ont donné des résultats impressionnants. En 2018, la compagnie a obtenu un franc succès en lançant SimplementProtégé, une nouvelle application Web pour les titulaires de polices d'assurance-vie temporaire simplifiée, ce qui a facilité l'émission de polices temporaires admissibles.
- Au sein de l'exploitation américaine, la compagnie continue de mettre l'accent sur les marchés des régimes de retraite à cotisations définies et de la gestion d'actifs. Ainsi, le 24 janvier 2019, la compagnie a annoncé qu'elle vendait presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life Insurance Company (Protective Life), par voie d'une convention de réassurance. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes, mais incluant la commission de réassurance, et qu'elle devrait donner lieu à une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). L'apport de ces activités au bénéfice net de la compagnie se chiffre à 138 M\$ (108 M\$ US) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La transaction devrait être conclue dans le premier semestre de 2019 et la compagnie prévoit comptabiliser une perte liée à cette transaction.

Empower Retirement a conservé sa deuxième position au sein du marché américain des services de tenue de dossiers en matière de régimes à cotisations définies, en fonction du nombre de participants. Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté de 6 %, passant de 8,3 millions au 31 décembre 2017 à 8,8 millions au 31 décembre 2018, et les ventes ont augmenté de 29 % par rapport à 2017. Au cours de l'exercice, Empower Retirement a lancé une nouvelle plateforme Web nommée « My Total Retirement » afin de fournir à ses utilisateurs une solution entièrement intégrée offrant des conseils en matière de retraite. Putnam a remporté le prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement. L'entreprise a également continué de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents, 87 % des actifs de ses fonds ayant affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper pour la période de trois ans se terminant le 31 décembre 2018.

## Rapport de gestion

- En Europe, la compagnie a été active sur le marché des fusions et acquisitions. Le 2 janvier 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue The Canada Life Group (U.K.) Limited, a conclu l'acquisition de Retirement Advantage, un prestataire de services financiers au Royaume-Uni. Cette acquisition a permis à la compagnie d'accroître sa portée dans un secteur d'activité existant, d'élargir son modèle d'affaires afin d'y inclure des prêts hypothécaires rechargeables et d'améliorer les systèmes. La compagnie a également annoncé la vente d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui devrait être conclue au cours du second semestre de 2019. En raison de ces activités, au troisième trimestre de 2018, la compagnie a entrepris certaines initiatives de restructuration de ses activités au Royaume-Uni relativement à l'intégration de Retirement Advantage et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly. L'acquisition de Retirement Advantage et la vente de polices à Scottish Friendly permettent à la compagnie de se concentrer sur les occasions de croissance au Royaume-Uni, notamment le développement d'une gamme complète de produits sur le marché des produits de retraite de ce pays.

En 2018, la compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life. Irish Life a lancé le régime BeneFit, qui récompense les clients qui prennent des mesures pour demeurer en bonne santé, et le service « Digital Agent », une technologie qui s'appuie sur Skype Entreprise et qui s'adresse aux employés des principales entreprises clientes. Au troisième trimestre de 2018, la compagnie a acquis une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland) (Invesco), une société indépendante de services-conseils financiers. Il va de soi qu'à titre de gestionnaire de régimes de retraite d'entreprises, Invesco a trouvé sa place au sein des activités de régime de retraite collectif d'Irish Life.

### Perspectives pour 2019

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

- Lifeco continue de concentrer ses efforts sur la satisfaction des besoins diversifiés et changeants de ses clients et de ses conseillers tout en composant avec l'évolution rapide des changements et des conditions économiques complexes. La compagnie effectuera des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme à ses clients et à ses actionnaires. La compagnie continuera de revoir ses activités et ses produits et d'évaluer les occasions en matière de déploiement de capitaux qui se manifestent sur le marché afin de renforcer et d'élargir les activités existantes et de saisir les occasions de croissance qui se présenteront. En 2019, la compagnie demeurera concentrée sur les modifications réglementaires futures, y compris la mise en œuvre des modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et qui aura une incidence sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. Afin de se conformer aux exigences de la nouvelle norme, la compagnie investira dans la mise à jour des processus et des systèmes complexes connexes tout au long de la période de mise en œuvre.
- Au sein de l'exploitation canadienne, dans le cadre de son programme de transformation de l'exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. La compagnie continuera d'investir dans des technologies novatrices, de mettre l'accent sur des stratégies visant à augmenter sa croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure.

- Au sein de l'exploitation américaine, à la suite de la cession de la quasi-totalité de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles prévue au premier semestre de 2019, Great-West Financial concentrera ses efforts sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement. Empower Retirement devrait croître, gagner en efficacité et améliorer l'expérience client dans son ensemble grâce à l'attention continue accordée aux investissements dans l'innovation. De son côté, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'augmentation de la part de marché grâce au solide rendement des placements et à l'excellence de son service.
- Pour ce qui est de l'exploitation européenne, la compagnie prendra toutes les mesures nécessaires pour gérer les répercussions du Brexit, dont une incertitude persistante à l'égard des marchés, et a mis en place des plans d'urgence. Cependant, les effets sur les activités de la compagnie devraient être mineurs, puisque les activités de la compagnie sont principalement exercées à l'intérieur des pays où elle a ses bureaux. La compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques et élargir l'éventail des produits offerts au Royaume-Uni. En Irlande, l'accent continuera d'être mis sur la diversification des activités de détail, générales et de gestion de placements et sur le renforcement de la position de chef de file de la compagnie dans ce secteur tout en maintenant le contrôle des coûts. En Allemagne, les investissements dans la mise en œuvre de technologies se poursuivront afin de favoriser l'amélioration de l'offre aux clients et l'efficacité des processus et de jeter les bases d'une meilleure capacité de croissance future. L'unité Réassurance s'appuiera sur une fondation diversifiée constituée d'une multitude de créneaux afin de poursuivre sa croissance et de continuer de répondre aux besoins des clients.

### BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net consolidé de Lifeco comprend le bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life, la Canada-Vie et Irish Life, ainsi que celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 s'est chiffré à 710 M\$, contre 392 M\$ il y a un an et 689 M\$ au trimestre précédent. Ce montant représente 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) il y a un an et à 0,697 \$ par action ordinaire (0,697 \$ après dilution) au trimestre précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, de la charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration qui ont totalisé 342 M\$, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 s'est chiffré à 734 M\$, ou 0,742 \$ par action ordinaire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net de Lifeco s'est chiffré à 2 961 M\$ contre 2 149 M\$ il y a un an. Ce montant représente 2,996 \$ par action ordinaire (2,994 \$ après dilution) pour 2018, comparativement à 2,173 \$ par action ordinaire (2,170 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tient compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités de la compagnie au Royaume-Uni. Le bénéfice net de 2017 tenait compte d'ajustements de 498 M\$ liés à l'incidence de la réforme fiscale américaine, d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration. Compte non tenu de l'incidence de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est chiffré à 3 017 M\$, ou 3,052 \$ par action ordinaire (3,051 \$ après dilution), comparativement à 2 647 M\$, ou 2,676 \$ par action ordinaire (2,672 \$ après dilution) il y a un an. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tenait compte du refinancement de l'exploitation américaine au deuxième trimestre de 2018, qui a eu une incidence nette positive de 60 M\$, ce qui a donné lieu à une augmentation du bénéfice par action ordinaire de 0,061 \$. Le bénéfice net de Lifeco pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 comprenait une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution de 0,177 \$ du bénéfice par action ordinaire.

## Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018 <sup>(2)</sup>	31 déc. 2017 <sup>(3)</sup>
<b>Exploitation canadienne</b>					
Client individuel	171 \$	165 \$	162 \$	685 \$	589 \$
Client collectif	144	150	193	630	641
Exploitation générale canadienne <sup>(1)</sup>	(5)	–	(17)	(40)	(156)
	<b>310</b>	<b>315</b>	<b>338</b>	<b>1 275</b>	<b>1 074</b>
<b>Exploitation américaine</b>					
Services financiers	84	121	80	397	357
Gestion d’actifs	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Exploitation générale américaine <sup>(1)(2)</sup>	–	–	(373)	52	(386)
	<b>55</b>	<b>113</b>	<b>(298)</b>	<b>388</b>	<b>(50)</b>
<b>Exploitation européenne</b>					
Assurance et rentes	271	240	250	1 036	947
Réassurance <sup>(3)</sup>	89	87	67	377	190
Exploitation générale européenne <sup>(1)</sup>	(11)	(64)	41	(102)	15
	<b>349</b>	<b>263</b>	<b>358</b>	<b>1 311</b>	<b>1 152</b>
<b>Exploitation générale de Lifeco</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	<b>(6)</b>	<b>(13)</b>	<b>(27)</b>
<b>Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires</b>	<b>710 \$</b>	<b>689 \$</b>	<b>392 \$</b>	<b>2 961 \$</b>	<b>2 149 \$</b>
<b>Ajustements <sup>(1)</sup></b>					
Coûts de restructuration	–	56	4	56	160
Charge nette à la vente d’un placement en titres de participation	–	–	122	–	122
Incidence de la réforme fiscale américaine	–	–	216	–	216
<b>Bénéfice net ajusté – détenteurs d’actions ordinaires</b>	<b>710 \$</b>	<b>745 \$</b>	<b>734 \$</b>	<b>3 017 \$</b>	<b>2 647 \$</b>

(1) Les unités Exploitation générale canadienne, Exploitation générale européenne et Exploitation générale américaine tiennent compte d’ajustements du bénéfice net.

(2) Le bénéfice net de l’exploitation générale américaine pour le deuxième trimestre de 2018 tenait compte du refinancement de l’exploitation américaine, facteur ayant eu une incidence nette positive de 60 M\$.

(3) Le bénéfice net du secteur Réassurance pour le troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l’Atlantique en 2017.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du bénéfice net de la compagnie. Des commentaires additionnels sur le bénéfice net sont présentés à la rubrique Résultats d’exploitation sectoriels.

## INCIDENCE DES MARCHÉS

### Taux d’intérêt

En 2018, les taux d’intérêt ont augmenté dans la plupart des pays où la compagnie exerce ses activités. La fluctuation nette des taux d’intérêt n’a pas eu d’incidence sur l’étendue des scénarios de taux d’intérêt pris en compte dans le cadre du processus d’évaluation et n’a pas eu d’incidence significative sur le bénéfice net. La fluctuation nette des taux d’intérêt au cours du trimestre et depuis le début de l’exercice n’a pas eu d’incidence significative sur le ratio du TSAV de la Great-West.

Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d’intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu’elle effectue l’appariement des flux de trésorerie de l’actif et du passif. Par conséquent, l’incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs relatifs aux contrats d’assurance comptabilisées par le biais du résultat net est pour l’essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs relatifs aux contrats d’assurance.

La sensibilité de la compagnie aux fluctuations des taux d’intérêt est expliquée en détail à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques.

### Marchés boursiers

Dans les régions où la compagnie exerce ses activités, les niveaux moyens des marchés boursiers pour le quatrième trimestre de 2018 ont surtout diminué par rapport à la période correspondante de 2017 et affichaient une baisse à la fin du trimestre par rapport au 30 septembre 2018. Pour l’exercice clos le 31 décembre 2018, la moyenne des niveaux des marchés boursiers a surtout augmenté par rapport à la période correspondante de 2017.

Par rapport aux prévisions de la compagnie, la fluctuation de la moyenne des niveaux des marchés et la volatilité des marchés ont eu une incidence défavorable de 50 M\$ sur le bénéfice net au cours du quatrième trimestre de 2018 et de 47 M\$ depuis le début de l’exercice 2018 (incidence favorable de 4 M\$ et de 13 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017), qui se rapporte aux honoraires liés aux actifs de la compagnie et au coût des garanties en cas de décès et à l’échéance ou des prestations de revenu de certains produits de gestion du patrimoine offerts par la compagnie. En outre, les placements en capitaux de lancement détenus par l’unité Gestion d’actifs et l’exploitation générale canadienne, principalement, ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice net de 14 M\$ et de 4 M\$ au quatrième trimestre de 2018 et depuis le début de l’exercice 2018, respectivement (incidence favorable de 7 M\$ et de 26 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2017). Par ailleurs, le repli des marchés boursiers a eu une incidence défavorable de 8 M\$ sur le bénéfice net du quatrième trimestre de 2018 (7 M\$ depuis le début de l’exercice), en raison de la révision des hypothèses actuarielles au sein de l’exploitation canadienne et de l’accroissement de la réserve au titre des rentes au sein de l’exploitation américaine, facteurs partiellement contrebalancés par un élément fiscal favorable au sein de l’exploitation européenne.

## Rapport de gestion

Par rapport au quatrième trimestre de 2017, la moyenne des niveaux des marchés boursiers du quatrième trimestre de 2018 a diminué de 6 % au Canada (indice S&P/TSX), de 7 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 12 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50) tandis qu'elle a augmenté de 3 % aux États-Unis (indice S&P 500). À la clôture du quatrième trimestre, les principaux indices boursiers affichaient des baisses de 11 % au Canada, de 14 % aux États-Unis, de 10 % au Royaume-Uni et de 12 % dans la grande région européenne, par rapport au 30 septembre 2018.

### Devises

Dans le présent document, des termes sont utilisés pour souligner l'incidence du taux de change sur les résultats, par exemple « taux de change constant », « incidence de la fluctuation des devises » et « incidence des fluctuations liées à la conversion des devises ». Ces mesures ont été établies d'après les taux moyens ou les taux à la fin de la période, suivant le cas, en vigueur à la date de la période correspondante. Ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

### Marchés du crédit

#### Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (après impôt)

	Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance			Variation des charges pour pertes de crédit futures comprises dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance		
	(Charges) reprises de perte de valeur	Total		(Charges) reprises de perte de valeur	Total	
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018		
Exploitation canadienne	– \$	(1) \$	(1) \$	– \$	(4) \$	(4) \$
Exploitation américaine	(2)	(2)	(4)	1	(4)	(3)
Exploitation européenne	–	(12)	(12)	2	(32)	(30)
<b>Total</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>(17) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(40) \$</b>	<b>(37) \$</b>
	Pour le trimestre clos le 31 décembre 2017			Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017		
<b>Total</b>	<b>(1) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>6 \$</b>	<b>(3) \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>4 \$</b>

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie a enregistré des charges nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie, principalement attribuable aux baisses de notations de diverses obligations de sociétés faisant partie de ce portefeuille, a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 15 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires pour le trimestre (incidence favorable de 7 M\$ au quatrième trimestre de 2017).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a enregistré des reprises nettes sur les placements ayant subi une perte de valeur, y compris les cessions, qui ont eu une incidence favorable de 3 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires (charge nette de 3 M\$ en 2017). La modification des notations du portefeuille de titres à revenu fixe de la compagnie a donné lieu à une augmentation nette des charges pour pertes de crédit futures à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 40 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires depuis le début de l'exercice (incidence favorable de 7 M\$ en 2017), et comprend un montant de 16 M\$ relatif aux baisses des notations accordées aux prêts hypothécaires liés à certains commerces de détail au Royaume-Uni au troisième trimestre de 2018.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, le taux de change moyen du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2017. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 7 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2018 (45 M\$ depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2018 au 31 décembre 2018, le taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros a augmenté. Les fluctuations des taux en vigueur sur le marché à la fin de la période ont donné lieu à des profits de change latents de 632 M\$ sur la conversion des établissements à l'étranger pour le trimestre considéré, compte tenu des activités de couverture connexes (profits nets latents de 723 M\$ depuis le début de l'exercice). Ces montants ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

### RÉVISION DES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a révisé un certain nombre d'hypothèses actuarielles, ce qui a eu une incidence positive de 83 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 35 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 203 M\$ pour le trimestre précédent. Pour l'exploitation européenne, le raffinement de la modélisation et la révision des hypothèses économiques et des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes ont eu une incidence positive de 46 M\$ sur le bénéfice net, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie. Pour l'exploitation canadienne, la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et des hypothèses économiques a eu une incidence positive de 33 M\$ sur le bénéfice net. Pour l'exploitation américaine, la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices a eu une incidence positive de 4 M\$ sur le bénéfice net, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses économiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la révision des hypothèses actuarielles a eu une incidence positive de 616 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à 243 M\$ pour l'exercice 2017. En 2018, la révision continue des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes a eu une incidence positive sur le bénéfice net. En 2017, le bénéfice net a subi l'incidence négative de la révision des hypothèses au titre de l'impôt en raison de la réforme fiscale américaine et de la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices.

# Rapport de gestion

## PRIMES ET DÉPÔTS ET SOUSCRIPTIONS

Le total des primes et dépôts (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (une mesure conforme aux normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de SAS, les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Les souscriptions (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les

12 premiers mois du régime. Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes. Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs. Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime. Cette mesure est un indicateur de la croissance des nouvelles affaires.

### Primes et dépôts

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitation canadienne</b>					
Client individuel	2 862 \$	2 419 \$	2 809 \$	10 461 \$	10 880 \$
Client collectif <sup>(1)</sup>	3 776	3 850	4 026	15 837	15 620
	<b>6 638</b>	<b>6 269</b>	<b>6 835</b>	<b>26 298</b>	<b>26 500</b>
<b>Exploitation américaine</b>					
Services financiers	3 105	3 230	3 134	12 627	12 950
Gestion d'actifs	17 483	14 128	11 016	59 848	45 499
	<b>20 588</b>	<b>17 358</b>	<b>14 150</b>	<b>72 475</b>	<b>58 449</b>
<b>Exploitation européenne</b>					
Assurance et rentes	6 485	7 848	8 665	26 985	25 426
Réassurance	3 872	3 107	2 995	13 504	12 729
	<b>10 357</b>	<b>10 955</b>	<b>11 660</b>	<b>40 489</b>	<b>38 155</b>
<b>Total des primes et dépôts <sup>(1)</sup></b>	<b>37 583 \$</b>	<b>34 582 \$</b>	<b>32 645 \$</b>	<b>139 262 \$</b>	<b>123 104 \$</b>

### Souscriptions

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	3 447 \$	2 877 \$	3 772 \$	13 186 \$	13 608 \$
Exploitation américaine	32 080	24 284	19 162	105 948	81 621
Exploitation européenne – Assurance et rentes	5 972	7 235	7 325	24 481	21 938
<b>Total des souscriptions</b>	<b>41 499 \$</b>	<b>34 396 \$</b>	<b>30 259 \$</b>	<b>143 615 \$</b>	<b>117 167 \$</b>

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire du total des primes et dépôts et des souscriptions de la compagnie. Des commentaires additionnels sur les primes et dépôts et les souscriptions sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

# Rapport de gestion

## PRODUITS NETS TIRÉS DES PLACEMENTS

### Produits nets tirés des placements

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 653 \$	1 598 \$	1 537 \$	6 377 \$	6 143 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit sur les prêts et créances	–	(4)	(6)	(4)	(7)
Profits nets réalisés	13	15	66	113	127
Produits tirés des placements – réguliers	1 666	1 609	1 597	6 486	6 263
Frais de placement	(34)	(31)	(33)	(128)	(122)
Produits nets tirés des placements – réguliers	1 632	1 578	1 564	6 358	6 141
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(398)	(1 371)	1 415	(3 606)	1 466
<b>Produits nets tirés des placements</b>	<b>1 234 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>2 979 \$</b>	<b>2 752 \$</b>	<b>7 607 \$</b>

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements, qui comprennent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont diminué de 1 745 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur au quatrième trimestre de 2018 se sont soldées par une diminution de 398 M\$, comparativement à une augmentation de 1 415 M\$ au quatrième trimestre de 2017. Au quatrième trimestre de 2018, la diminution nette des justes valeurs est essentiellement attribuable au repli des marchés boursiers au Canada, facteur contrebalancé en partie par une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. L'augmentation nette des justes valeurs au quatrième trimestre de 2017 découle principalement de la baisse des rendements des obligations à long terme au Canada et de la baisse du rendement des obligations au Royaume-Uni.

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements réguliers, qui excluent les variations de la juste valeur par le biais du résultat net, ont augmenté de 68 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une croissance générale des placements de portefeuille ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises, alors que le dollar américain, la livre sterling et l'euro se sont raffermis par rapport au dollar canadien, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des profits nets réalisés surtout attribuable aux remboursements anticipés de prêts hypothécaires, qui ont été moins nombreux que pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les profits nets réalisés comprennent des profits sur les titres disponibles à la vente de 1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 13 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits nets tirés des placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont diminué de 4 855 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les variations de la juste valeur pour l'exercice 2018 se sont soldées par une diminution de 3 606 M\$, comparativement à une augmentation de 1 466 M\$ pour l'exercice 2017. Les variations de la juste valeur sont principalement attribuables à une hausse des rendements des obligations dans toutes les régions et au repli des marchés boursiers au Canada en 2018, comparativement à une variation des rendements des obligations qui a évolué dans des sens divers et à une remontée des marchés boursiers au Canada en 2017.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les produits nets tirés des placements réguliers ont augmenté de 217 M\$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par une croissance globale des placements du portefeuille ainsi que par l'incidence des fluctuations des devises, alors que la livre sterling et l'euro se sont raffermis par rapport au dollar canadien. Les profits nets réalisés comprennent des pertes sur les titres disponibles à la vente de 4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à des profits de 30 M\$ pour l'exercice précédent. Les profits nets réalisés comprennent également les profits réalisés découlant du refinancement de l'exploitation américaine effectué au cours du deuxième trimestre de 2018.

Au quatrième trimestre de 2018, les produits nets tirés des placements ont augmenté de 1 027 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la diminution nette des justes valeurs de 398 M\$ au quatrième trimestre de 2018, lesquelles se chiffraient à 1 371 M\$ au trimestre précédent. La variation nette de la juste valeur est principalement attribuable au repli des marchés boursiers au Canada, facteur contrebalancé en partie par une baisse des rendements des obligations dans toutes les régions au cours du quatrième trimestre de 2018, comparativement à une hausse des rendements des obligations au troisième trimestre de 2018.

## HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des honoraires de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats SAS, en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, ce qui a entraîné des reclassements de certains produits et de certaines charges. Les chiffres correspondants pour les honoraires et autres produits ont été reclassés afin de refléter la nouvelle présentation, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

### Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>
<b>Exploitation canadienne</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres <sup>(1)</sup>	378 \$	389 \$	387 \$	1 540 \$	1 493 \$
Contrats SAS <sup>(1)</sup>	50	48	49	196	191
	428	437	436	1 736	1 684
<b>Exploitation américaine</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres <sup>(1)</sup>	644	673	635	2 603	2 538
<b>Exploitation européenne</b>					
Fonds distincts, fonds communs de placement et autres	348	373	368	1 480	1 386
<b>Total des honoraires et autres produits <sup>(1)</sup></b>	<b>1 420 \$</b>	<b>1 483 \$</b>	<b>1 439 \$</b>	<b>5 819 \$</b>	<b>5 608 \$</b>

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

## PRESTATIONS AUX TITULAIRES DE POLICES, PARTICIPATIONS DES TITULAIRES DE POLICES ET BONIFICATIONS, MONTANT NET

### Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications, montant net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	2 272 \$	2 305 \$	2 319 \$	9 324 \$	9 373 \$
Exploitation américaine	1 172	1 266	1 156	4 592	4 228
Exploitation européenne	5 052	4 082	4 143	17 650	16 786
<b>Total</b>	<b>8 496 \$</b>	<b>7 653 \$</b>	<b>7 618 \$</b>	<b>31 566 \$</b>	<b>30 387 \$</b>

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications comprend les règlements des sinistres liés à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, les rachats de police, les échéances, les rentes, les paiements des garanties à l'égard des fonds distincts, les participations des titulaires de polices et les bonifications. Cependant, ces montants ne tiennent pas compte du montant des prestations liées aux contrats SAS, aux fonds distincts ou aux fonds communs de placement.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 8,5 G\$, soit une augmentation de 0,9 G\$ par rapport à la période correspondante de 2017, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes et des ententes restructurées en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications s'est chiffré à 31,6 G\$, soit une augmentation de 1,2 G\$ par rapport à l'exercice 2017, attribuable à la hausse du montant net des prestations aux titulaires de polices. L'augmentation des paiements de prestations découle principalement des nouvelles ententes et des ententes restructurées en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et à l'incidence des fluctuations des devises en Europe, ainsi que de la hausse des prestations visant les contrats rachetés au sein d'Empower Retirement et des Marchés de l'Individuelle pour l'exploitation américaine.

Le montant net des prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et bonifications a augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

## AUTRES PRESTATIONS ET CHARGES

### Autres prestations et charges

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>
Charges d'exploitation et frais administratifs <sup>(1)</sup>	1 311 \$	1 244 \$	1 237 \$	5 033 \$	4 705 \$
Commissions <sup>(1)</sup>	673	611	646	2 474	2 647
Taxes sur les primes	128	122	115	495	463
Charges financières	70	69	74	221	300
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	59	54	29	212	168
Charges de restructuration	–	67	5	67	259
<b>Total</b>	<b>2 241 \$</b>	<b>2 167 \$</b>	<b>2 106 \$</b>	<b>8 502 \$</b>	<b>8 542 \$</b>

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, les autres prestations et charges ont augmenté de 135 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017, pour se chiffrer à 2 241 M\$, essentiellement en raison d'une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs attribuable à une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires, laquelle découle des investissements dans la technologie et dans l'innovation visant à améliorer l'expérience client dans toutes les régions.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les autres prestations et charges ont diminué de 40 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 8 502 M\$, essentiellement en raison d'une baisse des charges de restructuration au sein de l'exploitation canadienne et de la baisse des commissions qui découle d'une diminution des souscriptions et de la composition des souscriptions au sein de l'exploitation canadienne. La diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des charges d'exploitation et frais administratifs attribuable à la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires dont il a été question pour expliquer les résultats du trimestre.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, les autres prestations et charges ont augmenté de 74 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs liée à l'exploitation canadienne, qui découle d'une hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires, et en raison de la hausse des commissions, attribuable à l'augmentation des souscriptions au sein de l'exploitation canadienne. Les résultats pour le troisième trimestre de 2018 comprennent des charges de restructuration de 67 M\$ avant impôt (56 M\$ après impôt) liées aux activités de la compagnie au Royaume-Uni.

## IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 27 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans les territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 6 %, en baisse comparativement à 30 % au quatrième trimestre de 2017. Le 22 décembre 2017, la Tax Reconciliation Act a été quasi adoptée après avoir été signée par le président des États-Unis. Cette loi, qui a prise d'effet, de façon générale, pour les années d'imposition ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, se traduit par d'importantes réformes fiscales aux États-Unis et par une révision de l'Internal Revenue Code en réduisant notamment le taux d'imposition fédéral des sociétés, pour le faire passer de 35 % à 21 %, et en modifiant la manière dont les États-Unis imposent les entités multinationales. En raison de ces changements, la compagnie a réévalué certains soldes d'impôt différé et certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et elle a révisé certaines provisions au titre des charges. Ces éléments ont donné lieu à une charge nette de 216 M\$ imputée au bénéficiaire net qui a fait augmenter le taux d'imposition effectif de la compagnie pour le quatrième trimestre de 2017 de 21 points. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 9 % pour le quatrième trimestre de 2017. Les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence favorable sur le taux d'imposition effectif de 6 % au quatrième trimestre de 2018.

La compagnie avait un taux d'imposition effectif de 11 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, comparativement à 15 % pour l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence de la réforme fiscale américaine évoquée pour expliquer les résultats trimestriels, le taux d'imposition effectif de la compagnie s'est établi à 11 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, un taux comparable à celui enregistré pour 2018.

Au quatrième trimestre de 2018, la compagnie avait un taux d'imposition effectif de 6 %, une diminution par rapport au taux de 13 % enregistré au troisième trimestre de 2018, ce qui s'explique principalement par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Se reporter à la note 27 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### ACTIF

#### Actif administré

	31 décembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	897	897
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 516	2 130	2 878	10 524
Autres actifs	3 110	4 495	18 336	25 941
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	76 633	31 816	101 078	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	–	–	3 319	3 319
<b>Total de l'actif</b>	<b>160 906</b>	<b>85 941</b>	<b>180 842</b>	<b>427 689</b>
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 214	235 075	40 375	281 664
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>167 120</b>	<b>321 016</b>	<b>221 217</b>	<b>709 353</b>
Autres actifs administrés	13 615	630 881	45 024	689 520
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>180 735 \$</b>	<b>951 897 \$</b>	<b>266 241 \$</b>	<b>1 398 873 \$</b>
	31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$
Actifs détenus en vue de la vente	–	169	–	169
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 447	1 975	2 489	9 911
Autres actifs	2 804	3 618	18 044	24 466
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
<b>Total de l'actif</b>	<b>161 760</b>	<b>84 063</b>	<b>174 015</b>	<b>419 838</b>
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 810	232 623	39 521	278 954
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>168 570</b>	<b>316 686</b>	<b>213 536</b>	<b>698 792</b>
Autres actifs administrés	11 580	597 596	41 945	651 121
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>180 150 \$</b>	<b>914 282 \$</b>	<b>255 481 \$</b>	<b>1 349 913 \$</b>

Au 31 décembre 2018, le total de l'actif administré avait augmenté de 49,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 1,4 billion de dollars, essentiellement en raison de l'incidence de la fluctuation des devises et de la croissance des nouvelles affaires, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la fluctuation des marchés. L'augmentation de 2,0 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation canadienne est principalement attribuable à l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners (EverWest), une société américaine de services-conseils en immobilier, facteur partiellement contrebalancé par la transition d'actifs immobiliers gérés par Conseillers immobiliers GWL vers British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC) au premier trimestre de 2018. L'augmentation de 3,1 G\$ des autres actifs administrés au sein de l'exploitation européenne est principalement attribuable à l'acquisition d'Invesco au troisième trimestre de 2018, qui incluait 4,3 G\$ d'autres actifs administrés.

Les actifs détenus en vue de la vente de 897 M\$ et les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3 319 M\$ au 31 décembre 2018 concernent la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, qui devrait se conclure au second semestre de 2019. Pour obtenir de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018.

# Rapport de gestion

## ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. Elle se conforme à des politiques de placement prudentes de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit

ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement pour tenir compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

### Répartition de l'actif investi

	31 décembre 2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	21 091 \$	5 291 \$	22 405 \$	48 787 \$
Obligations de sociétés et autres obligations	26 174	28 266	21 635	76 075
<b>Total partiel des obligations</b>	<b>47 265</b>	<b>33 557</b>	<b>44 040</b>	<b>124 862</b>
Prêts hypothécaires	14 039	6 440	4 535	25 014
Actions	8 724	187	379	9 290
Immeubles de placement	2 330	7	2 881	5 218
<b>Total partiel des placements de portefeuille</b>	<b>72 358</b>	<b>40 191</b>	<b>51 835</b>	<b>164 384</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	455	1 330	2 383	4 168
Avances consenties aux titulaires de polices	2 834	5 979	116	8 929
<b>Total de l'actif investi</b>	<b>75 647 \$</b>	<b>47 500 \$</b>	<b>54 334 \$</b>	<b>177 481 \$</b>

	31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	22 600 \$	5 848 \$	21 449 \$	49 897 \$
Obligations de sociétés et autres obligations	23 704	26 342	20 261	70 307
<b>Total partiel des obligations</b>	<b>46 304</b>	<b>32 190</b>	<b>41 710</b>	<b>120 204</b>
Prêts hypothécaires	13 142	5 447	3 596	22 185
Actions	8 324	112	428	8 864
Immeubles de placement	1 960	5	2 886	4 851
<b>Total partiel des placements de portefeuille</b>	<b>69 730</b>	<b>37 754</b>	<b>48 620</b>	<b>156 104</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	701	1 017	1 833	3 551
Avances consenties aux titulaires de polices	2 679	5 492	109	8 280
<b>Total de l'actif investi</b>	<b>73 110 \$</b>	<b>44 263 \$</b>	<b>50 562 \$</b>	<b>167 935 \$</b>

Au 31 décembre 2018, l'actif investi totalisait 177,5 G\$, soit une augmentation de 9,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2017. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable aux activités normales ainsi qu'à l'incidence de la fluctuation des devises. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

**Portefeuille d'obligations** – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2018, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 124,9 G\$, soit 71 % de l'actif investi, contre 120,2 G\$, ou 72 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 79 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

### Qualité des obligations du portefeuille

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
AAA	23 558 \$	19 %	24 889 \$	21 %
AA	33 793	27	32 405	27
A	41 008	33	40 328	33
BBB	25 553	20	21 449	18
BB ou inférieure	950	1	1 133	1
<b>Total</b>	<b>124 862 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>120 204 \$</b>	<b>100 %</b>

Au 31 décembre 2018, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,0 G\$, soit 0,8 % du portefeuille d'obligations, contre 1,1 G\$, ou 0,9 % du portefeuille d'obligations au 31 décembre 2017.

# Rapport de gestion

**Portefeuille de prêts hypothécaires** – La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non

assurés sont satisfaites. Avec l'acquisition de Retirement Advantage au sein de l'exploitation européenne, la compagnie a acquis un portefeuille de prêts hypothécaires rechargeables. Ces prêts hypothécaires sont des prêts consentis aux aînés qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée. La compagnie continuera de monter des prêts hypothécaires rechargeables par l'intermédiaire de Retirement Advantage.

## Portefeuille de prêts hypothécaires

Prêts hypothécaires par type de bien	31 décembre 2018				31 décembre 2017	
	Assurés	Non assurés	Total		Total	
Résidences unifamiliales	610 \$	1 494 \$	2 104 \$	8 %	2 139 \$	10 %
Résidences multifamiliales	3 920	3 697	7 617	31	6 766	30
Prêts hypothécaires rechargeables	–	813	813	3	–	–
Biens commerciaux	302	14 178	14 480	58	13 280	60
<b>Total</b>	<b>4 832 \$</b>	<b>20 182 \$</b>	<b>25 014 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>22 185 \$</b>	<b>100 %</b>

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 25,0 G\$, soit 14 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018, comparativement à 22,2 G\$, ou 13 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. Le total des prêts assurés s'élevait à 4,8 G\$, soit 19 % du portefeuille de prêts hypothécaires. L'augmentation du total du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux prêts hypothécaires rechargeables acquis

dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage, au nombre net de montages de prêts hypothécaires commerciaux et à l'incidence des fluctuations des devises, le dollar américain s'étant raffermi par rapport au dollar canadien. Le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires rechargeables était de 23 %.

## Prêts hypothécaires commerciaux

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Magasins et centres commerciaux	3 616 \$	656 \$	1 341 \$	5 613 \$	3 185 \$	628 \$	1 337 \$	5 150 \$
Immeubles de bureaux	1 795	1 043	614	3 452	1 862	888	658	3 408
Bâtiments industriels	1 418	1 859	800	4 077	1 411	1 322	855	3 588
Autres	394	448	496	1 338	382	419	333	1 134
<b>Total</b>	<b>7 223 \$</b>	<b>4 006 \$</b>	<b>3 251 \$</b>	<b>14 480 \$</b>	<b>6 840 \$</b>	<b>3 257 \$</b>	<b>3 183 \$</b>	<b>13 280 \$</b>

## Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Ontario	1 055 \$	51 %	1 054 \$	49 %
Québec	445	21	458	22
Alberta	126	6	135	6
Colombie-Britannique	112	5	120	6
Terre-Neuve	108	5	112	5
Saskatchewan	90	4	94	5
Nouvelle-Écosse	62	3	63	3
Nouveau-Brunswick	54	3	50	2
Manitoba	47	2	49	2
Autres	5	–	4	–
<b>Total</b>	<b>2 104 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>2 139 \$</b>	<b>100 %</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 577 M\$ et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 25 %. Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquiescer de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. Pour l'octroi de nouveaux prêts hypothécaires non assurés, les politiques d'investissement de la compagnie limitent la période d'amortissement à 25 ans et la valeur du prêt à 80 % du prix d'achat ou de la valeur d'expertise actuelle de la propriété. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du

portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 21 ans au 31 décembre 2018 (21 ans au 31 décembre 2017).

**Portefeuille de participations** – Le total du portefeuille de participations s'établissait à 14,5 G\$, soit 8 % de l'actif investi au 31 décembre 2018, comparativement à 13,7 G\$, ou 8 % de l'actif investi, au 31 décembre 2017. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,4 G\$ des actions cotées en bourse est principalement attribuable aux achats effectués au sein de l'exploitation canadienne, contrebalancés en partie par le repli des marchés boursiers au Canada. L'augmentation de 0,4 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par les achats effectués au sein de l'exploitation canadienne.

# Rapport de gestion

## Portefeuille de participations

	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	8 873 \$	61 %	8 465 \$	62 %
Actions non cotées en bourse	417	3	399	3
<b>Total partiel</b>	<b>9 290</b>	<b>64</b>	<b>8 864</b>	<b>65</b>
Immeubles de placement	5 218	36	4 851	35
<b>Total</b>	<b>14 508 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>13 715 \$</b>	<b>100 %</b>

## Immeubles de placement

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Immeubles de bureaux	1 015 \$	– \$	673 \$	1 688 \$	872 \$	– \$	635 \$	1 507 \$
Bâtiments industriels	363	–	783	1 146	340	–	676	1 016
Commerces de détail	210	–	1 045	1 255	222	–	1 167	1 389
Autres	742	7	380	1 129	526	5	408	939
<b>Total</b>	<b>2 330 \$</b>	<b>7 \$</b>	<b>2 881 \$</b>	<b>5 218 \$</b>	<b>1 960 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>2 886 \$</b>	<b>4 851 \$</b>

**Placements ayant subi une perte de valeur** – Les placements ayant subi une perte de valeur comprennent les obligations en souffrance, les prêts hypothécaires en souffrance ou en voie d'être saisis, les immeubles de

placement saisis et d'autres actifs pour lesquels la direction n'a plus l'assurance raisonnable que la totalité des flux de trésorerie contractuels seront reçus.

## Placements ayant subi une perte de valeur

	31 décembre 2018				31 décembre 2017			
	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable	Montant brut	Reprise de perte de valeur	Provision pour perte de valeur	Valeur comptable
À la juste valeur par le biais du résultat net	164 \$	15 \$	(1) \$	178 \$	213 \$	20 \$	– \$	233 \$
Disponibles à la vente	31	1	(2)	30	16	2	(1)	17
Prêts et créances	48	–	(20)	28	81	–	(40)	41
<b>Total</b>	<b>243 \$</b>	<b>16 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>236 \$</b>	<b>310 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>(41) \$</b>	<b>291 \$</b>

Le montant brut des placements ayant subi une perte de valeur totalisait 243 M\$, ou 0,1 % de l'actif investi, au 31 décembre 2018, comparativement à 310 M\$, ou 0,2 %, au 31 décembre 2017, soit une diminution nette de 67 M\$. La diminution du montant des placements ayant subi une perte de valeur s'explique principalement par des cessions et des remboursements.

La reprise de perte de valeur se chiffrait à 16 M\$ au 31 décembre 2018, ce qui reflète l'amélioration des valeurs de marché de certains des placements ayant subi une perte de valeur à compter de la date où débute cette perte de valeur. La provision pour perte de valeur s'établissait à 23 M\$ au 31 décembre 2018, contre 41 M\$ au 31 décembre 2017. La diminution tient principalement à la cession de prêts hypothécaires dépréciés au Royaume-Uni. Si la juste valeur de certains actifs ayant subi une perte de valeur a augmenté, ces actifs demeurent dépréciés en fonction d'autres facteurs décrits à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

## Charge pour pertes de crédit futures

À titre d'élément des passifs relatifs aux contrats d'assurance, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures est déterminé conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et comprend des charges pour écarts défavorables.

Au 31 décembre 2018, le total de la charge actuarielle pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance se chiffrait à 2 595 M\$, comparativement à 2 891 M\$ au 31 décembre 2017, soit une diminution de 296 M\$ principalement attribuable à l'incidence des modifications des bases actuarielles, contrebalancée en partie par l'incidence des fluctuations des devises, aux modifications apportées aux notations et à l'acquisition de Retirement Advantage.

Les charges pour perte de valeur de 23 M\$ (41 M\$ au 31 décembre 2017) et la charge actuarielle pour pertes de crédit futures liée aux passifs relatifs aux contrats d'assurance de 2 595 M\$ (2 891 M\$ au 31 décembre 2017) représentaient au total 1,7 % des obligations et des actifs hypothécaires, y compris les fonds détenus par des assureurs cédants, au 31 décembre 2018 (2,0 % au 31 décembre 2017).

## Exposition aux biens immobiliers au Royaume-Uni

### Prêts hypothécaires et immeubles de placement détenus au Royaume-Uni

	31 décembre 2018						31 décembre 2017
	Résidences multifamiliales	Magasins et centres commerciaux	Immeubles de bureaux	Bâtiments industriels	Prêts hypothécaires rechargeables	Autres	Total
Prêts hypothécaires	444 \$	1 647 \$	615 \$	890 \$	813 \$	516 \$	4 925 \$
Immeubles de placement	–	1 026	669	783	–	372	2 850
<b>Total</b>	<b>444 \$</b>	<b>2 673 \$</b>	<b>1 284 \$</b>	<b>1 673 \$</b>	<b>813 \$</b>	<b>888 \$</b>	<b>7 775 \$</b>
							<b>6 773 \$</b>

# Rapport de gestion

Au 31 décembre 2018, la valeur du portefeuille de placements liés à des biens immobiliers de la compagnie au Royaume-Uni s'élevait à 7,8 G\$ (6,8 G\$ au 31 décembre 2017), ce qui représentait 4,4 % de l'actif investi. Cette augmentation de 1,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017 est principalement attribuable à l'ajout de prêts hypothécaires rechargeables à la suite de l'acquisition de Retirement Advantage et à l'incidence des fluctuations des devises qui s'explique par le raffermissement de la livre sterling par rapport au dollar canadien. La partie de ce portefeuille concentrée dans le centre de Londres avait une valeur de 2,3 G\$ (2,1 G\$ au 31 décembre 2017), soit 1,3 % de l'actif investi, tandis que les placements détenus dans les autres régions du Royaume-Uni s'élevaient à 5,5 G\$ (4,7 G\$ au 31 décembre 2017), soit 3,1 % de l'actif investi. Ce portefeuille est bien diversifié en fonction du type d'immeuble : 34 % dans les commerces de détail, 33 % dans les immeubles industriels et autres, 17 % dans les immeubles de bureaux, 10 % dans des prêts hypothécaires rechargeables et 6 % dans les résidences multifamiliales. Le secteur de détail du portefeuille comprend des sous-catégories de détail réparties comme suit : 46 % lié aux entrepôts, à la distribution et aux autres commerces de détail, 33 % lié aux centres commerciaux et aux grands magasins et 21 % lié à l'épicerie. Au 31 décembre 2018, le ratio prêt-valeur moyen pondéré des prêts hypothécaires était de 51 %, et le ratio de couverture du service de la dette moyen pondéré était de 2,5. Au 31 décembre 2018, la durée moyenne pondérée des prêts hypothécaires et des contrats de location des biens immobiliers était de plus de 11 ans.

Au troisième trimestre de 2018, quatre immeubles de placement de la compagnie au Royaume-Uni ont subi l'incidence des difficultés financières de certains commerces de détail du Royaume-Uni qui occupaient des biens immobiliers de la compagnie. Pour ces quatre immeubles, une diminution des flux de trésorerie attendus des immeubles a donné lieu à une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance, ce qui a eu une incidence défavorable de 38 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés en 2018. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par les conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoient un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des crédettes de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, les conventions-cadres de l'ISDA pourraient comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2018, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 113 M\$ (77 M\$ au 31 décembre 2017) et un montant de 691 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (437 M\$ au 31 décembre 2017). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté en raison de la hausse des actifs dérivés, qui est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains. En 2018, les biens donnés en garantie à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en raison de la hausse des passifs dérivés, essentiellement imputable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport au dollar canadien sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 3,0 G\$, pour se chiffrer à 19,6 G\$, principalement en raison d'une augmentation liée à certaines opérations sur valeurs adossées à des créances hypothécaires dont le règlement reste à venir (les « titres à déterminer »), ainsi que des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits au 31 décembre 2018, a augmenté pour s'établir à 417 M\$, comparativement à 384 M\$ au 31 décembre 2017. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement du dollar américain par rapport à la livre sterling sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et receveurs de dollars américains.

## GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Goodwill et immobilisations incorporelles

	31 décembre	
	2018	2017
Goodwill	6 548 \$	6 179 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	2 784	2 662
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 192	1 070
<b>Total</b>	<b>10 524 \$</b>	<b>9 911 \$</b>

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait à l'acquisition de la London Life, de la Canada-Vie, de Putnam et d'Irish Life. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 10 524 M\$ au 31 décembre 2018, en hausse de 613 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Le goodwill s'est chiffré à 6 548 M\$, en hausse de 369 M\$, principalement en raison des acquisitions de Retirement Advantage et d'Invesco et de l'incidence des fluctuations des devises. Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont augmenté de 122 M\$, principalement en raison de l'incidence des fluctuations des devises, tandis que les immobilisations incorporelles à durée déterminée ont augmenté de 122 M\$, principalement en raison de l'acquisition de Retirement Advantage, des entrées de logiciels et de l'incidence des fluctuations des devises.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2018. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie. La direction a effectué un examen qualitatif supplémentaire du groupe d'unités génératrices de trésorerie Réassurance et a déterminé que le goodwill de 1 M\$ devait être radié.

Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

# Rapport de gestion

## AUTRES ACTIFS DU FONDS GÉNÉRAL

### Autres actifs du fonds général

	31 décembre	
	2018	2017
Fonds détenus par des assureurs cédants	9 251 \$	9 893 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	6 126	5 045
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 202	4 647
Autres actifs	2 567	2 424
Actif d'impôt différé	981	930
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	731	706
Immobilisations corporelles	448	303
Instruments financiers dérivés	417	384
Impôt exigible	218	134
<b>Total</b>	<b>25 941 \$</b>	<b>24 466 \$</b>

Les autres actifs du fonds général en date du 31 décembre 2018 totalisaient 25,9 G\$, soit 1,5 G\$ de plus qu'au 31 décembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 1,1 G\$ des actifs au titre des cessions en réassurance découlant essentiellement de l'acquisition de Retirement Advantage et par une hausse de 0,6 G\$ des primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir, partiellement contrebalancées par une baisse de 0,6 G\$ des fonds détenus par des assureurs cédants.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir le détail des autres actifs.

## PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

### Fonds distincts

	31 décembre	
	2018	2017
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	89 853 \$	93 465 \$
Fonds communs de placement	50 956	54 658
Obligations	42 142	42 270
Immeubles de placement	12 319	11 520
Trésorerie et autres	10 647	11 232
Prêts hypothécaires	2 746	2 610
<b>Total partiel</b>	<b>208 663 \$</b>	<b>215 755 \$</b>
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	864	1 602
<b>Total</b>	<b>209 527 \$</b>	<b>217 357 \$</b>

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient diminué de 7,8 G\$ au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 209,5 G\$. Cette diminution s'explique principalement par l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 8,3 G\$, des fonds transférés aux actifs détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ en raison de la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly et des retraits nets de 1,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises de 5,5 G\$.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT EXCLUSIFS

### Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Fonds communs de placement</b>		
Combinaison d'actions	23 489 \$	30 828 \$
Actions de croissance	15 642	15 045
Actions – valeur	22 003	23 590
Titres à revenu fixe	46 227	35 593
Marché monétaire	185	156
Fonds de Great-West Financial <sup>(1)</sup>	18 463	16 585
<b>Total partiel</b>	<b>126 009 \$</b>	<b>121 797 \$</b>
<b>Comptes institutionnels</b>		
Actions	94 494 \$	103 001 \$
Titres à revenu fixe	52 586	46 799
Autres	8 575	7 357
<b>Total partiel</b>	<b>155 655 \$</b>	<b>157 157 \$</b>
<b>Total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels</b>	<b>281 664 \$</b>	<b>278 954 \$</b>

(1) Au 31 décembre 2018, les fonds communs de placement excluent des fonds gérés de Putnam de 14,4 G\$ (13,4 G\$ au 31 décembre 2017), qui sont inclus dans les catégories présentées ci-dessus.

Au 31 décembre 2018, le total des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprenait des fonds de Putnam et de Great-West Financial, pour un montant de 235,1 G\$, d'Irish Life, pour un montant de 38,6 G\$, et des fonds des Services d'investissement Quadrus ltée (Quadrus), pour un montant de 6,0 G\$. L'actif géré des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels a augmenté de 2,7 G\$, principalement en raison de l'incidence favorable des fluctuations des devises, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable des fluctuations du marché et des sorties nettes de trésorerie.

## PASSIF

### Total du passif

	31 décembre	
	2018	2017
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	168 431 \$	161 365 \$
Passifs détenus en vue de la vente	897	–
Autres passifs du fonds général	18 117	15 580
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	209 527	217 357
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	3 319	–
<b>Total</b>	<b>400 291 \$</b>	<b>394 302 \$</b>

Le total du passif a augmenté de 6,0 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, passant ainsi à 400,3 G\$ au 31 décembre 2018.

## Rapport de gestion

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ont augmenté de 7,1 G\$, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires, du raffermissement de la livre sterling, de l'euro et du dollar américain par rapport au dollar canadien et de l'acquisition de Retirement Advantage, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des ajustements à la juste valeur. Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont diminué de 7,8 G\$ en raison essentiellement de l'incidence combinée de la diminution de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 8,3 G\$, des fonds transférés aux actifs détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ et des retraits nets de 1,8 G\$, facteurs partiellement contrebalancés par l'incidence des fluctuations des devises de 5,5 G\$.

Au 31 décembre 2018, des passifs détenus en vue de la vente de 0,9 G\$ et des contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente de 3,3 G\$ sont

liés à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly, laquelle devrait être conclue au cours du second semestre de 2019. Pour de plus amples informations sur les actifs classés comme détenus en vue de la vente, se reporter à la note 4 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

### Actifs couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

	Compte de participation	Sans participation			Total
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
<b>31 décembre 2018</b>					
Obligations	23 892 \$	19 204 \$	25 324 \$	35 174 \$	103 594 \$
Prêts hypothécaires	9 918	3 845	4 993	4 511	23 267
Actions	5 465	1 916	–	191	7 572
Immeubles de placement	1 926	196	–	2 795	4 917
Autres actifs <sup>(1)</sup>	9 726	5 013	725	13 617	29 081
<b>Total de l'actif</b>	<b>50 927 \$</b>	<b>30 174 \$</b>	<b>31 042 \$</b>	<b>56 288 \$</b>	<b>168 431 \$</b>
<b>Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>50 927 \$</b>	<b>30 174 \$</b>	<b>31 042 \$</b>	<b>56 288 \$</b>	<b>168 431 \$</b>
<b>31 décembre 2017</b>					
Obligations	23 410 \$	19 486 \$	23 400 \$	33 037 \$	99 333 \$
Prêts hypothécaires	8 959	3 777	4 268	3 569	20 573
Actions	5 142	2 027	–	262	7 431
Immeubles de placement	1 689	134	–	2 810	4 633
Autres actifs <sup>(1)</sup>	9 671	4 607	1 146	13 971	29 395
<b>Total de l'actif</b>	<b>48 871 \$</b>	<b>30 031 \$</b>	<b>28 814 \$</b>	<b>53 649 \$</b>	<b>161 365 \$</b>
<b>Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement</b>	<b>48 871 \$</b>	<b>30 031 \$</b>	<b>28 814 \$</b>	<b>53 649 \$</b>	<b>161 365 \$</b>

(1) Les autres actifs comprennent les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, l'impôt exigible, les charges payées d'avance, les débiteurs et les coûts d'acquisition différés.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites raisonnables, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

### AUTRES PASSIFS DU FONDS GÉNÉRAL

#### Autres passifs du fonds général

	31 décembre	
	2018	2017
Débitures et autres instruments d'emprunt	6 459 \$	5 777 \$
Autres passifs	3 855	3 752
Créditeurs	3 262	2 684
Instruments financiers dérivés	1 562	1 336
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 367	373
Passif d'impôt différé	1 210	1 194
Impôt exigible	402	464
<b>Total</b>	<b>18 117 \$</b>	<b>15 580 \$</b>

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 18,1 G\$ au 31 décembre 2018, une hausse de 2,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2017, en raison essentiellement d'une augmentation de 1,0 G\$ des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance découlant de l'acquisition de Retirement Advantage, d'une hausse de 0,7 G\$ des débiteurs et autres instruments d'emprunt, d'une hausse de 0,6 G\$ des créditeurs et d'une hausse de 0,2 G\$ des instruments financiers dérivés.

Les autres passifs, qui s'établissent à 3,9 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 16 pour le détail des débiteurs et autres instruments de créance.

## Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

La compagnie utilise des traités de réassurance internes pour regrouper les activités et ainsi atténuer le risque. Le regroupement permet à la compagnie de profiter de la diversification des risques liés aux fonds distincts au sein d'une seule entité juridique, d'un processus de couverture plus efficient et rentable et d'une meilleure gestion du risque de liquidité associé à la couverture. Puisqu'il permet à la compagnie de refléter les opérations de sens inverse sur une base consolidée, le regroupement de plusieurs profils de risques a également pour effet de réduire le montant de capital requis et les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance. En 2009, la Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont lancé de nouveaux fonds distincts offerts aux particuliers, offrant trois niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance, des avenants de rétablissement de garanties et des garanties de retrait minimum à vie.

Pour une certaine génération de produits, les garanties liées aux activités de fonds distincts offerts aux particuliers au Canada de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie ont été réassurées par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL), une filiale de la London Life, ce qui exclut les garanties relatives aux plus récents produits canadiens, qui ont été réassurés par la London Life. Outre les garanties de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie que le GRL a réassurées, ce dernier détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties au décès, de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance-vie et de réassurance américaines et canadiennes qu'il a réassurées.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux. La compagnie offre également un produit assorti d'une garantie de retrait minimum en Allemagne, par l'entremise de la Canada-Vie.

Aux États-Unis, la compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à expiration lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également aux États-Unis un produit assorti d'une garantie de retrait minimum, lequel comprend une option de prestations minimales garanties au décès qui ne vient pas à échéance avec l'âge.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie au Canada, aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer certains risques liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une garantie de retrait minimum. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une garantie de retrait minimum, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une garantie de retrait minimum. En particulier, le produit assorti d'une garantie de retrait minimum a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2018, le montant des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 169 M\$ (4 225 M\$ au 31 décembre 2017).

## Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

	31 décembre 2018				
	Valeur de marché	Insuffisance des placements par type de prestations			
		Revenu	Échéance	Décès	Total <sup>(1)</sup>
Exploitation canadienne	30 505 \$	– \$	35 \$	290 \$	290 \$
Exploitation américaine	12 359	163	–	116	248
Exploitation européenne					
Assurance et rentes	9 597	15	5	762	762
Réassurance <sup>(2)</sup>	1 012	334	1	13	347
Total de l'exploitation européenne	10 609	349	6	775	1 109
<b>Total</b>	<b>53 473 \$</b>	<b>512 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>1 181 \$</b>	<b>1 647 \$</b>

(1) Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2018 pour chaque police.

(2) L'exposition de l'unité Réassurance est liée aux marchés canadien et américain.

## Rapport de gestion

L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2018. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 2 M\$ pour le trimestre (5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2017) et à 14 M\$ depuis le début de l'exercice (18 M\$ pour la période correspondante de 2017), la majeure partie de ces sinistres étant issue de l'unité Réassurance de l'exploitation européenne.

### STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

### DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Au 31 décembre 2018, les débentures et les autres instruments d'emprunt ont augmenté de 682 M\$ par rapport au 31 décembre 2017, pour s'établir à 6 459 M\$, principalement en raison des émissions nettes de titres d'emprunt de 415 M\$ ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. En raison des émissions nettes de titres d'emprunt, les charges financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont élevées à 221 M\$, comparativement à 300 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 28 février 2018, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % d'un montant en capital de 500 M\$, échéant le 28 février 2028. Les intérêts sont payables semestriellement à terme échu, le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada (tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie régissant les débentures) ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 28 novembre 2027, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 28 novembre 2027, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 8 mars 2018, à la suite d'une sollicitation de consentement réussie en ce qui a trait à ses débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP, une filiale de la compagnie, ainsi que d'autres filiales indirectes de la compagnie et le fiduciaire des débentures ont conclu un acte de fiducie supplémentaire afin d'apporter certaines modifications aux modalités des débentures. Ces modifications portent notamment sur certaines dispositions en matière de choix fiscal et sur la résiliation d'une clause restrictive en matière de remplacement d'immobilisations. Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP a effectué un paiement en trésorerie de 0,25 \$ US pour chaque tranche d'un montant en capital total de 1 000 \$ US des débentures pour lesquelles le consentement a été obtenu.

Le 21 mars 2018, les débentures de 200 M\$ à 6,14 % de la compagnie sont arrivées à échéance et ont été remboursées à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP, une filiale de la compagnie, a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant en capital total de 384 M\$ (300 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant en capital total de 640 M\$ (500 M\$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par la compagnie.

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II, une filiale de la compagnie, a remboursé le montant total de 399 M\$ (300 M\$ US) du capital de ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures sous-jacentes, un profit de 51 M\$ (65 M\$ avant impôt) sur la couverture du taux d'intérêt a été comptabilisé par l'exploitation générale américaine.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II a remboursé en totalité le montant en capital de 500 M\$ des débentures subordonnées non garanties, arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 %, à leur montant en capital plus les intérêts courus à la première date de remboursement par anticipation au pair. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap ont entraîné une augmentation de 13 M\$ (21 M\$ avant impôt) du bénéfice net. En outre, ce remboursement a entraîné une perte sur un contrat de change à terme qui s'est traduite par une diminution de 4 M\$ (5 M\$ avant impôt) du bénéfice net. L'incidence nette de ces éléments, soit un montant de 9 M\$ (16 M\$ avant impôt), est comprise dans les résultats de l'exploitation générale américaine.

Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur les débentures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

### TITRES DE FIDUCIES DE CAPITAL

Au 31 décembre 2018, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2018 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 51 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 52 M\$ au 31 décembre 2017).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

### CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, le capital social en circulation se chiffrait à 9997 M\$, dont 7 283 M\$ d'actions ordinaires, 2 464 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, 213 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et 37 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à taux variable.

### Actions ordinaires

Au 31 décembre 2018, 987 739 408 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 283 M\$ étaient en circulation, comparativement à 988 722 659 actions ordinaires d'une valeur attribuée de 7 260 M\$ au 31 décembre 2017.

La compagnie a initié le 15 janvier 2018, pour une période de un an, une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui vise à racheter aux fins d'annulation jusqu'à 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital.

# Rapport de gestion

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a racheté et annulé 2 127 300 actions ordinaires (2017 – 1 800 000) en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au coût moyen par action de 32,25 \$ (2017 – 35,18 \$).

Après le 31 décembre 2018, dans le but d'atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités commençant le 1<sup>er</sup> février 2019 et se terminant le 31 janvier 2020 afin d'acheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 20 000 000 d'actions ordinaires au cours du marché.

## Actions privilégiées

Au 31 décembre 2018, la compagnie avait en circulation 11 séries d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe, une série d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et une série d'actions privilégiées de premier rang à taux variable dont la valeur attribuée globale s'établissait à 2 464 M\$, à 213 M\$ et à 37 M\$, respectivement.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont présentées dans les tableaux suivants :

	Great-West Lifeco Inc.						
	Série F	Série G	Série H	Série I	Série L	Série M	Série N <sup>(1)</sup>
Type	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	Taux rajusté tous les cinq ans
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	10 juillet 2003	14 septembre 2004	12 août 2005	12 avril 2006	2 octobre 2009	4 mars 2010	23 novembre 2010
Actions en circulation	7 740 032	12 000 000	12 000 000	12 000 000	6 800 000	6 000 000	8 524 422
Montant en cours (valeur nominale)	193 500 800 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	300 000 000 \$	170 000 000 \$	150 000 000 \$	213 110 550 \$
Rendement	5,90 %	5,20 %	4,85 %	4,50 %	5,65 %	5,80 %	2,176 %
Première date de rachat par l'émetteur	30 septembre 2008	31 décembre 2009	30 septembre 2010	30 juin 2011	31 décembre 2014	31 mars 2015	31 décembre 2020

	Great-West Lifeco Inc.					
	Série O <sup>(2)</sup>	Série P	Série Q	Série R	Série S	Série T
Type	À taux variable	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe	À taux fixe
Dividende cumulatif ou non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif	Non cumulatif
Date de l'émission	31 décembre 2015	22 février 2012	6 juillet 2012	11 octobre 2012	22 mai 2014	18 mai 2017
Actions en circulation	1 475 578	10 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Montant en cours (valeur nominale)	36 889 450 \$	250 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$	200 000 000 \$
Rendement	À taux variable	5,40 %	5,15 %	4,80 %	5,25 %	5,15 %
Première date de rachat par l'émetteur	31 décembre 2015	31 mars 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2017	30 juin 2019	30 juin 2022

(1) Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

(2) Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang ne permettent pas au porteur de les convertir en actions ordinaires de la compagnie ou autrement d'obliger leur rachat par la compagnie. Les actions privilégiées émises par la compagnie sont communément appelées « actions privilégiées perpétuelles » et constituent une forme de financement qui n'est pas assorti d'une échéance fixe.

## PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle de la compagnie incluent le surplus attribuable au compte de participation de filiales et les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour obtenir plus de détails sur ses participations ne donnant pas le contrôle.

## Participations ne donnant pas le contrôle

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Surplus attribuable au compte de participation de filiales :</b>		
Great-West	608 \$	622 \$
London Life	1 827	1 796
Canada-Vie	288	339
Great-West Financial	14	14
	<b>2 737 \$</b>	<b>2 771 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales</b>	<b>138 \$</b>	<b>164 \$</b>

Au 31 décembre 2018, la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'élevait à 2 875 M\$, en baisse de 60 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. La baisse reflète le bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices de 1 332 M\$, les participations des titulaires de polices de 1 352 M\$ ainsi que l'incidence de l'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle dans PanAgora et dans Invesco.

## LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

### LIQUIDITÉS

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités en appariant ses obligations à court terme aux fonds générés à l'interne et en conservant une quantité adéquate de placements liquides. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 décembre 2018, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme de 7,8 G\$ (7,3 G\$ au 31 décembre 2017) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 93,2 G\$ (93,8 G\$ au 31 décembre 2017). Au 31 décembre 2018, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,0 G\$ (0,5 G\$ au 31 décembre 2017) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit suffisantes obtenues auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées, au besoin, pour répondre à des besoins imprévus en matière de liquidités.

### FLUX DE TRÉSORERIE

#### Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
Exploitation	1 565 \$	2 287 \$	6 494 \$	6 757 \$
Financement	(260)	(256)	(1 267)	(1 659)
Investissement	(1 170)	(1 627)	(4 776)	(4 778)
	135	404	451	320
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	151	41	166	(28)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	286	445	617	292
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 882	3 106	3 551	3 259
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>4 168 \$</b>	<b>3 551 \$</b>	<b>4 168 \$</b>	<b>3 551 \$</b>

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les primes reçues, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 286 M\$ par rapport au 30 septembre 2018. Au cours du quatrième trimestre de 2018, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 565 M\$, une baisse de 722 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 260 M\$, principalement en raison du paiement de dividendes de 417 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées, partiellement contrebalancé par l'augmentation de 178 M\$ du solde de la marge de crédit d'une filiale. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie de 1 170 M\$ à l'acquisition d'actifs de placement additionnels.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur les actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur les actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 617 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 6 494 M\$, une baisse de 263 M\$ par rapport à l'exercice 2017. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 1 267 M\$, principalement en raison du paiement de dividendes de 1 671 M\$ aux détenteurs d'actions ordinaires et privilégiées et du rachat aux fins d'annulation d'actions ordinaires d'un montant net de 30 M\$, partiellement contrebalancés par l'émission nette de titres d'emprunt de 415 M\$. Au premier trimestre de 2018, la compagnie a augmenté le dividende trimestriel aux détenteurs d'actions ordinaires, le faisant ainsi passer de 0,367 \$ par action ordinaire à 0,389 \$ par action ordinaire. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a affecté des flux de trésorerie aux fins de l'acquisition d'actifs de placement additionnels d'un montant de 4 776 M\$ et des acquisitions nettes d'entreprises.

## ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELS

### Engagements et obligations contractuels

Au 31 décembre 2018	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
1) Débentures et autres instruments d'emprunt	5 879 \$	– \$	500 \$	– \$	– \$	779 \$	4 600 \$
2) Contrats de location simple							
– bureaux et terrains	895	108	96	85	76	66	464
– matériel	5	3	2	–	–	–	–
3) Obligations d'achat	237	90	91	37	17	2	–
4) Ententes liées aux créances							
(a) Engagements contractuels	955	894	61	–	–	–	–
(b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5) Cotisations au titre des régimes de retraite	295	295	–	–	–	–	–
<b>Total des obligations contractuelles</b>	<b>8 266 \$</b>	<b>1 390 \$</b>	<b>750 \$</b>	<b>122 \$</b>	<b>93 \$</b>	<b>847 \$</b>	<b>5 064 \$</b>

- Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Les contrats de location simple comprennent des locaux à bureaux, des terrains et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal des activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.
- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
  - Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 2,1 G\$ US, montant duquel une tranche de 1,7 G\$ US avait été émise au 31 décembre 2018. L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Plusieurs filiales de Lifeco ont émis des lettres de crédit, de la façon suivante :

#### À des parties externes

En vertu des lois américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

La Great-West détient une facilité de lettres de crédit de 600 M\$ US obtenue d'un syndicat de banques, laquelle peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, les filiales de la Great-West avaient ainsi délivré des lettres de crédit d'un montant de 106 M\$ US à des parties externes.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 375 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. En vertu de cette facilité, la Canada-Vie a délivré des lettres de crédit d'un montant de 45 M\$ US à des parties externes. Après le 31 décembre 2018, le montant autorisé de cette facilité est passé à 500 M\$ US.

Certaines filiales du Groupe de réassurance London et la London Life ont délivré des lettres de crédit d'un montant total de 6 M\$ US à des parties externes. En outre, Great-West Life & Annuity Insurance Company a fourni des lettres de crédit totalisant 9 M\$ US à des parties externes. Les lettres de crédit sont renouvelables sur une base annuelle pour une période de temps indéterminée. Au 31 décembre 2018 et 2017, aucun encours n'était lié à ces lettres de crédit.

#### À des parties internes

Great-West Life & Annuity Insurance Company détient également une facilité de lettres de crédit de 70 M\$ US. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit de 70 M\$ US avaient été délivrées à Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina en tant que bénéficiaire, pour lui permettre d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire.

La Canada-Vie a une facilité de lettres de crédit de 117 M€ émise à l'intention de Canada Life Limited (CLL), pour laquelle cette dernière est le bénéficiaire. Cette lettre de crédit permet à CLL d'obtenir un crédit pour le capital réglementaire au Royaume-Uni à l'égard d'un prêt consenti par la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 250 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 224 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 400 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 400 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

La Great-West détient également une facilité de lettres de crédit de 250 M\$ US qui peut être utilisée par la Great-West et ses filiales. Au 31 décembre 2018, des lettres de crédit d'un montant de 250 M\$ US avaient été délivrées à la filiale américaine de la Canada-Vie.

De plus, des filiales de la Great-West ont utilisé les facilités susmentionnées afin de délivrer des lettres de crédit d'un montant de 452 M\$ US à d'autres filiales.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2019 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

## GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le ratio du TSAV a remplacé le ratio du montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MMRPCE). Les résultats du TSAV diffèrent fondamentalement du MMRPCE et ne peuvent donc pas être comparés à ce dernier.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance-vie puisse surmonter de graves situations de crise et qu'il lui reste des actifs pour assurer la continuité des affaires existantes. Le total du coussin de solvabilité de base correspond à la somme des exigences de capital du BSIF, multipliée par un facteur scalaire fixe de 1,05. Le montant total des ressources en capital comprend des éléments de capitaux propres comme les actions ordinaires, les bénéfices non distribués et le surplus attribuable aux titulaires de polices avec participation. Des déductions sont effectuées au titre du goodwill, des immobilisations incorporelles et de certains actifs d'impôt différé. Les actifs couvrant certaines charges pour écarts défavorables à l'égard des passifs relatifs aux contrats d'assurance comptabilisés dans les états financiers sont également inclus dans le montant total des ressources en capital.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La fourchette cible interne du ratio du TSAV pour les principales filiales en exploitation canadiennes de Lifeco est de 110 % à 120 %, sur une base consolidée.

Le ratio du TSAV consolidé de la Great-West au 31 décembre 2018 s'établissait à 140 % (134 % au 30 septembre 2018). Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,0 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2018 (0,5 G\$ au 31 décembre 2017).

## Ratio du TSAV

	31 déc. 2018	30 sept. 2018
Capital de première catégorie	12 455 \$	12 315 \$
Capital de deuxième catégorie	3 686	3 255
Total du capital disponible	16 141	15 570
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 665	10 258
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>26 806 \$</b>	<b>25 828 \$</b>
<b>Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire du BSIF de 1,05)</b>	<b>19 165 \$</b>	<b>19 322 \$</b>
<b>Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %) <sup>(1)</sup></b>	<b>140 %</b>	<b>134 %</b>

(1) Ratio total (en %) = total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base (après le facteur scalaire de 1,05)

Au 31 décembre 2018, la valeur estimative du ratio des fonds propres à risque de Great-West Life & Annuity Insurance Company, la société en exploitation américaine réglementée de Lifeco, s'établissait à 452 % du seuil d'intervention de la société fixé par la National Association of Insurance Commissioners. Great-West Life & Annuity Insurance Company présente ce ratio aux organismes de réglementation américains en matière d'assurance une fois par année.

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

## Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

La compagnie évalue l'incidence des modifications apportées à la ligne directrice du BSIF sur le TSAV en 2019, y compris l'application d'IFRS 16, *Contrats de location*, et ne prévoit aucune incidence significative sur le ratio du TSAV.

L'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance*, qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et a accepté que la norme soit mise en œuvre pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. IFRS 17 comprend notamment de nouvelles exigences à propos de la comptabilisation et de l'évaluation des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus par la compagnie. Cette nouvelle norme devrait avoir une incidence importante sur les assureurs en ce qui concerne le calendrier de comptabilisation du bénéfice et sur la présentation et les informations à fournir relativement aux résultats. L'adoption de cette norme devrait donner lieu à un examen plus approfondi de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV ainsi qu'à d'éventuelles modifications.

La compagnie continuera de collaborer avec le BSIF, l'Institut canadien des actuaires et d'autres intervenants du secteur au fil de l'évolution de la ligne directrice sur le TSAV en fonction de tout élément nouveau futur, y compris toute adaptation relative à la norme comptable IFRS 17 et les développements concernant les exigences relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts.

# Rapport de gestion

## MÉTHODE DE RÉPARTITION DU CAPITAL

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne l'exploitation canadienne et l'exploitation européenne (essentiellement la Great-West), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour les activités de services financiers exercées aux États-Unis et de gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam), la méthode est orientée sur la valeur comptable des unités d'exploitation

présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital.

### Rendement des capitaux propres – bénéfice net <sup>(1)</sup>

	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne	19,4 %	20,7 %	17,5 %
Services financiers aux États-Unis	12,1 %	17,9 %	17,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam)	(2,5)%	(29,3)%	(24,2)%
Exploitation européenne	15,9 %	16,1 %	15,4 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,0)%	(2,3)%	(4,3)%
<b>Total du bénéfice net de Lifeco</b>	<b>14,0 %</b>	<b>12,8 %</b>	<b>10,9 %</b>

### Rendement des capitaux propres – bénéfice net ajusté <sup>(1)(2)</sup>

	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017
Exploitation canadienne <sup>(3)</sup>	19,4 %	21,0 %	19,9 %
Services financiers aux États-Unis <sup>(4)</sup>	12,1 %	12,3 %	11,4 %
Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) <sup>(5)</sup>	(2,5)%	(1,4)%	(0,9)%
Exploitation européenne <sup>(6)</sup>	16,6 %	16,2 %	15,0 %
Exploitation générale de Lifeco	(2,0)%	(2,3)%	(4,3)%
<b>Total du bénéfice net ajusté de Lifeco <sup>(3)(4)(5)(6)</sup></b>	<b>14,3 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>13,4 %</b>

(1) Le rendement des capitaux propres correspond au bénéfice net divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

(2) Le rendement des capitaux propres ajusté (une mesure non conforme aux normes IFRS) correspond au bénéfice net ajusté divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres.

(3) Le bénéfice net ajusté de l'exploitation canadienne ne tient pas compte d'un montant de 19 M\$ lié à l'incidence de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le deuxième trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 126 M\$.

(4) Le bénéfice net ajusté de l'unité Services financiers aux États-Unis ne tient pas compte de l'incidence favorable de 197 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017. Le montant pour le premier trimestre de 2017 exclut des coûts de restructuration de 11 M\$.

(5) Le bénéfice net ajusté de l'unité Gestion d'actifs aux États-Unis (Putnam) ne tient pas compte de l'incidence d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation de 122 M\$ et de l'incidence de 448 M\$ de la réforme fiscale américaine au quatrième trimestre de 2017.

(6) Le bénéfice net ajusté de l'exploitation européenne pour le troisième trimestre de 2018 ne tient pas compte des coûts de restructuration de 56 M\$ liés à l'unité d'exploitation Assurance et rentes (4 M\$ au quatrième trimestre de 2017, 1 M\$ au troisième trimestre de 2017 et 1 M\$ au deuxième trimestre de 2017). Le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2017 ne tient pas compte non plus de l'incidence favorable de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net de 14,0 % au 31 décembre 2018, contre 10,9 % au 31 décembre 2017. Le bénéfice net de Lifeco au deuxième trimestre de 2018 tient compte de l'incidence favorable nette de 60 M\$ des activités de refinancement de l'exploitation américaine réalisée au cours du trimestre, ce qui a entraîné une augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 31 décembre 2018 (augmentation de 0,3 % du rendement des capitaux propres au 30 septembre 2018). Le bénéfice net de Lifeco au troisième trimestre de 2017 comprend une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, qui a entraîné une diminution du rendement des capitaux propres de 0,9 % au 31 décembre 2017.

La compagnie a présenté un rendement des capitaux propres fondé sur le bénéfice net ajusté de 14,3 % au 31 décembre 2018, contre 13,4 % au 31 décembre 2017. Le bénéfice net ajusté ne tient pas compte de l'incidence de la réforme fiscale américaine, d'une charge nette à la vente d'un placement en titres de participation et des coûts de restructuration.

# Rapport de gestion

## NOTATIONS

Le ratio de levier financier de la compagnie a été maintenu à un niveau conforme aux cibles établies par les agences de notation pour les entités jouissant d'une notation élevée et procure à la compagnie la flexibilité financière qui lui permettra d'investir dans la croissance interne et les stratégies d'acquisition.

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles. En 2018, les notations attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées (se reporter au tableau ci-près). La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent ainsi qu'à la stabilité de son bénéfice net et de ses dividendes. Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat,

de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. La Great-West, la London Life et la Canada-Vie ont en commun leur direction, leur gouvernance et leurs stratégies, ainsi qu'une plateforme d'affaires intégrée. Toutes ces sociétés en exploitation profitent d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et sont détenues par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification en 2018.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Great-West	London Life	Canada-Vie	Irish Life	Great-West Life & Annuity Insurance Company
A.M. Best Company	Santé financière		A+	A+	A+		A+
DBRS Limited	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA				Non coté
	Santé financière		AA	AA	AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)					
	Créances de second rang				AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A					
	Créances de second rang				A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3	Aa3	Aa3		Aa3
Standard & Poor's Ratings Services	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA		AA
	Créances de premier rang	A+					
	Créances de second rang				AA-		

Lifeco a annoncé le 24 janvier 2019 que sa filiale, Great-West Life and Annuity Insurance Company (GWL&A), a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles. Par la suite, Moody's Investors Service a publié un communiqué pour annoncer qu'elle avait mis sous examen, en vue d'un éventuel déclassement, les notations en matière de santé financière de l'assureur de GWL&A et de sa filiale de New York. Ont également été mises sous examen en vue d'un éventuel déclassement la notation de l'émetteur de A3 accordée à GWL&A Financial, Inc, la société de portefeuille américaine de GWL&A, ainsi que la notation des créances de premier rang de Baa1 (hyb) accordée aux débetures émises par Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres correspondants, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Great-West et de ses filiales en exploitation, c'est-à-dire la London Life et la Canada-Vie, ainsi qu'à celui de Great-West Financial et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

### EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur de l'exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Ce secteur regroupe deux unités d'exploitation principales. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client individuel, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, de même que des produits de gestion du patrimoine, des produits d'épargne et des produits axés sur le revenu aux clients individuels. Par l'intermédiaire de l'unité d'exploitation Client collectif, la compagnie offre des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits de capitalisation et de rentes immédiates et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada.

#### PROFIL

##### CLIENT INDIVIDUEL

L'unité Client individuel comprend les gammes de produits d'assurance et de gestion du patrimoine vendues aux clients individuels.

L'assurance individuelle regroupe les produits et services individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves. La gamme de produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu. La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait à tous les produits et services de gestion du patrimoine et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Financière Liberté 55<sup>MC</sup> (Liberté 55), Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine (GSAGP), des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Les unités d'exploitation accèdent aux divers canaux de distribution par l'intermédiaire des marques distinctes proposées par la Great-West, la London Life, la Canada-Vie et Quadrus. Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et des solutions qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés sont regroupés en quatre secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent les emplacements géographiques ainsi que la structure de gestion et la structure interne des sociétés.

##### CLIENT COLLECTIF

L'unité Client collectif comprend les gammes de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-invalidité, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. En outre, la compagnie concentre ses efforts sur l'élaboration de produits spécialisés depuis plusieurs années afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. Il s'agit par exemple de produits répondant aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail ou s'attaquant au coût élevé des médicaments, de produits optionnels que les participants aux régimes achètent directement, ainsi que de programmes de mieux-être. Au cours du quatrième trimestre de 2018, la Great-West a lancé à l'échelle nationale Dialogue<sup>MC</sup>, un service qui permet une interaction, par le Web ou une application mobile, entre un participant à un régime et une équipe de professionnels de la santé qui peuvent diagnostiquer un certain nombre de pathologies et donner un avis médical de façon efficiente et efficace.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances, exercées par l'intermédiaire de sa filiale, la Canada-Vie, offrent des produits collectifs d'assurance créances et des produits pour les groupes d'affinité aux grandes institutions financières, aux sociétés émettrices de cartes de crédit, aux associations d'anciens étudiants et aux autres groupes. La Canada-Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada. Avec prise d'effet le 16 novembre 2018, la compagnie a cessé la vente de la gamme de produits de la Canada-Vie faisant l'objet d'un marketing direct d'affinité. La croissance des souscriptions dans ce secteur avait atteint un plateau, ce qui avait réduit la viabilité des produits distribués par ces canaux.

Les gammes de produits de retraite et d'épargne collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les comptes d'épargne libres d'impôt (CELLI), les produits de revenu de retraite collectifs et les services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement, et en 2019, elle s'efforcera d'étendre à l'échelle nationale le Programme d'épargne visant les dettes d'études, après la réussite d'un projet pilote en 2018.

Les produits sont distribués par des courtiers et des conseillers en sécurité financière par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays.

## APERÇU DU MARCHÉ

### PRODUITS ET SERVICES

#### CLIENT INDIVIDUEL

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente. Les produits sont commercialisés sous les marques Great-West, London Life, Canada-Vie et Quadrus.

#### PART DE MARCHÉ

- Premier gestionnaire de portefeuille de produits d'assurance-vie en importance au Canada au chapitre des primes <sup>(1)</sup>
- Fournisseur prédominant de produits individuels d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 26 % des primes en vigueur <sup>(2)</sup>
- 36 % des souscriptions de fonds distincts offerts aux particuliers <sup>(2)</sup>

#### PRODUITS ET SERVICES

##### Assurance-vie individuelle

- Assurance-vie temporaire
- Assurance-vie universelle
- Assurance-vie avec participation

##### Protection du vivant

- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves

##### Produits individuels de gestion du patrimoine

- Régimes d'épargne
  - REER
  - Régimes d'épargne non enregistrés
  - CELI
- Investis dans :
  - Fonds distincts
  - Fonds communs de placement
  - Options de placement garanties
- Régimes de revenu de retraite
  - Fonds distincts avec avenants liés aux produits assortis d'une garantie de retrait minimum
  - Fonds de revenu de retraite
  - Fonds de revenu viager
  - Rentes immédiates
  - Rentes différées
- Prêts hypothécaires résidentiels
- Produits bancaires

#### DISTRIBUTION <sup>(3)</sup>

##### Groupe de solutions d'assurance et de gestion du patrimoine

- 2 306 conseillers en sécurité financière

##### Financière Liberté 55<sup>MC</sup>

- 2 375 conseillers en sécurité financière

##### Personnes affiliées

- 7 334 courtiers indépendants associés aux 33 agents généraux
- 1 721 conseillers associés aux 14 agents nationaux
- 2 030 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada-Vie
- 118 courtiers directs et groupes de producteurs

##### Groupe Financier Horizons

- 6 000 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance, y compris de la Canada-Vie.

##### Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers du GSAGP et de Liberté 55) :

- 4 515 représentants en placement

#### CLIENT COLLECTIF

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance créances qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de Client collectif dans tout le pays.

#### PART DE MARCHÉ

- Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 30 000 promoteurs de régimes <sup>(1)</sup>
- 21 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés <sup>(1)</sup>
- Détient la plus importante part de marché, soit 39 %, des produits d'assurance créances <sup>(1)</sup>, plus de 7,3 millions de participants aux régimes <sup>(3)</sup>
- 20 % des régimes de capitalisation collectifs <sup>(1)</sup>
- 18 % des nouvelles souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique <sup>(2)</sup>

#### PRODUITS ET SERVICES

##### Assurance-vie et assurance-maladie collectives

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance contre les maladies graves
- Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident
- Assurance dentaire
- Assurance à l'intention des expatriés
- Assurance-maladie complémentaire

##### Assurance créances

- Assurance-vie
- Assurance-invalidité
- Assurance créances contre la perte d'emploi
- Assurance contre les maladies graves

##### Services de retraite et de placement collectifs

- Régimes de capitalisation collectifs, y compris :
    - Régimes de retraite à cotisations définies
    - CELI et REER collectifs
    - Régimes de participation différée aux bénéfices
    - Régimes d'épargne non enregistrés
  - Investis dans :
    - Fonds distincts
    - Options de placement garanties
    - Actions d'une seule société
  - Régimes de revenu de retraite
    - Rentes immédiates
    - Rentes différées
    - Fonds de revenu de retraite
    - Fonds de revenu viager
  - Régimes de services de gestion de placements uniquement
- Investis dans :
- Fonds distincts
  - Options de placement garanties
  - Valeurs mobilières

##### Produits et services spécialisés

- Produits incitatifs à l'épargne-études
- Dialogue<sup>MC</sup>
- Best Doctors<sup>MC</sup>
- Contact
- Assurance-maladie individuelle
- Solutions Collage RH

#### DISTRIBUTION

- Les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, ainsi que les services de retraite et de placement collectifs sont distribués par des courtiers, des conseillers et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 600 employés répartis dans 27 bureaux au pays, incluant 134 directeurs de comptes.
- Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

(1) Au 31 décembre 2017

(2) Au 30 septembre 2018

(3) Au 31 décembre 2018

(1) Au 31 décembre 2017

(2) Au 30 septembre 2018

(3) Le GSAGP et Liberté 55 regroupent tous les conseillers contractuels. Les personnes affiliées et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2018.

# Rapport de gestion

## CONCURRENCE

### CLIENT INDIVIDUEL

Le marché de l'assurance individuelle est très concurrentiel. La concurrence s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Le marché des services de gestion du patrimoine individuels est aussi fortement concurrentiel. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence dans le secteur des technologies financières s'est intensifiée depuis l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix (frais) et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de l'unité Gestion du patrimoine, Client individuel, qui comprend les canaux exclusifs et indépendants, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

### CLIENT COLLECTIF

Le marché de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie collectives au Canada est hautement concurrentiel. Il existe trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 21 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Le secteur du transfert du risque lié aux régimes de retraite continue de croître sur le marché canadien et de plus en plus de sociétés qui ont un régime de retraite à prestations définies (acceptant ou non les nouveaux participants) cherchent à transférer les risques de placement et de longévité aux compagnies d'assurance. Les sociétés existantes, notamment des grandes compagnies d'assurance indépendantes ou détenues par des banques, et qui maintiennent un solide bilan, ainsi que de nouveaux venus, ont su répondre à la demande et ont ainsi augmenté leur présence sur le marché.

### Principales données financières consolidées – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>
Primes et dépôts <sup>(1)</sup>	6 638 \$	6 269 \$	6 835 \$	26 298 \$	26 500 \$
Souscriptions	3 447	2 877	3 772	13 186	13 608
Honoraires et autres produits <sup>(1)</sup>	428	437	436	1 736	1 684
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	310	315	338	1 275	1 074
Bénéfice net ajusté <sup>(2)</sup>	310	315	357	1 275	1 219
<b>Total de l'actif</b>	<b>160 906 \$</b>	<b>164 665 \$</b>	<b>161 760 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	6 214	7 216	6 810		
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>167 120</b>	<b>171 881</b>	<b>168 570</b>		
Autres actifs administrés	13 615	13 773	11 580		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>180 735 \$</b>	<b>185 654 \$</b>	<b>180 150 \$</b>		

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(2) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

### Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Client individuel	171 \$	165 \$	162 \$	685 \$	589 \$
Client collectif	144	150	193	630	641
Exploitation générale	(5)	–	(17)	(40)	(156)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>310 \$</b>	<b>315 \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>1 074 \$</b>
Ajustements :					
Coûts de restructuration	–	–	–	–	126
Incidence de la réforme fiscale américaine	–	–	19	–	19
<b>Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>310 \$</b>	<b>315 \$</b>	<b>357 \$</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>1 219 \$</b>

(1) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

## FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Dans le cadre de son programme de transformation de l'exploitation, la compagnie a réalisé des réductions annualisées des charges de 209 M\$ avant impôt, un montant supérieur à la cible de 200 M\$. De ces réductions annualisées de 209 M\$ avant impôt, une tranche d'environ 165 M\$ se rapportait au compte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et une tranche de 44 M\$ se rapportait au compte de participation, alors que les cibles s'établissaient à 160 M\$ et à 40 M\$, respectivement. La compagnie continuera d'investir dans des technologies novatrices, de mettre l'accent sur des stratégies visant à augmenter la croissance et à améliorer sa position concurrentielle et de cibler des moyens de simplifier davantage ses produits, ses activités de mise en marché, son exploitation ainsi que sa structure.
- En 2018, la compagnie a augmenté les dépenses stratégiques et liées au développement des affaires en raison des investissements effectués dans la technologie et l'innovation dans le but d'améliorer l'expérience client :
  - Au cours du troisième trimestre de 2018, Liberté 55 a lancé SimplementProtégé, une nouvelle application Web conviviale pour l'assurance-vie temporaire simplifiée. Des polices temporaires admissibles sont maintenant émises de façon simple. Au cours du quatrième trimestre de 2018, l'application a été étendue au GSAGP et elle le sera à d'autres canaux de distribution au cours de trimestres ultérieurs.
  - Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a relancé son site Web GroupNet pour les participants de régime sur une nouvelle plateforme numérique, qui permet la personnalisation selon les besoins de chaque participant à un régime.
  - Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a lancé à l'échelle nationale la plateforme de soins médicaux virtuels entièrement bilingue, Dialogue<sup>MC</sup>. Dialogue<sup>MC</sup> est un service qui permet une interaction, par le Web ou une application mobile, entre un participant à un régime et une équipe de professionnels de la santé qui peuvent donner un avis médical de façon efficace et efficace.
  - Au cours du quatrième trimestre de 2018, le premier laboratoire numérique de l'unité Client collectif a déployé avec succès, auprès d'un nombre limité de personnes, une nouvelle fonction d'adhésion qui permet de réaliser intégralement des transactions. Ce premier laboratoire numérique a fourni une nouvelle capacité de développement que la compagnie entend continuer d'utiliser pour son orientation, sa rapidité de commercialisation et son implication du client dans le processus de développement.
- Conseillers immobiliers GWL Inc., une filiale entièrement détenue de la compagnie, s'est appuyée sur sa stratégie à long terme pour établir une plateforme de placement mondiale, en vue d'offrir à ses clients investisseurs deux acquisitions au cours de l'exercice.
  - Le 2 février 2018, la compagnie, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue, Conseillers immobiliers GWL, a acquis les activités d'EverWest Real Estate Partners, une société américaine de services-conseils en immobilier. Bien que les produits et le bénéfice net d'EverWest ne soient pas significatifs, des actifs immobiliers de 2,1 G\$ ont été ajoutés au portefeuille d'actifs administrés de l'exploitation canadienne.
  - Après le 31 décembre 2018, plus précisément le 31 janvier 2019, Conseillers immobiliers GWL a conclu son acquisition de Guggenheim Real Estate LLC (GRE), la plateforme de capital-investissement de Guggenheim Investments. La transaction ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
  - Ces acquisitions offrent à la compagnie des occasions d'accroître sa portée ainsi que des occasions de croissance interne.
- La compagnie continue de développer sa stratégie de croissance dans le marché des agences de gestion générale avec l'achat d'Abex Central par le Groupe Financier Horizons, l'agence de gestion générale entièrement détenue de la compagnie. Cette acquisition, qui s'est conclue au premier trimestre de 2018, représente une étape importante de la croissance stratégique du Groupe Financier Horizons en tant qu'agence de gestion générale et de société de services financiers d'envergure au Canada.
- En octobre 2018, la compagnie a annoncé qu'Indigo Books & Music Inc. (Indigo) sera le premier employeur national à faire l'essai du Programme d'épargne visant les dettes d'études de la compagnie, le premier en son genre au Canada. Par l'entremise de ce programme, quand un employé fait un remboursement sur son prêt étudiant fédéral ou provincial, Indigo verse un montant égal dans le compte d'épargne-retraite de l'employé dans le cadre du régime de retraite et d'épargne collectif d'Indigo (jusqu'à un maximum).
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la London Life et Services d'investissement Quadrus Ltée, une filiale de la compagnie, ont lancé un programme de gestion des actifs fondée sur les objectifs et une nouvelle famille de fonds communs de placement. Portefeuilles gérés Constellation (Constellation) est un programme qui aide les conseillers de Liberté 55 à faire concorder les placements de leurs clients avec leurs priorités financières au moyen d'un outil numérique axé sur le client. Constellation utilise les nouveaux fonds Parcours London Life, qui sont axés sur des mandats de catégories d'actifs purs et aideront les conseillers à répondre efficacement aux besoins de leurs clients. Les fonds Parcours sont aussi offerts par les conseillers du GSAGP.
- Le 19 décembre 2018, la compagnie a annoncé le lancement du programme d'accès au marché (PAM) à ses conseillers du GSAGP. Le PAM tire parti du Groupe Financier Horizons pour permettre aux conseillers de consolider leurs affaires avec toutes les compagnies d'assurance au moyen d'un contrat unique de rémunération et de reconnaissance.
- Conseillers immobiliers GWL a occupé la deuxième place pour le Canada et le quatrième rang à l'échelle mondiale dans la catégorie diversifiée du palmarès Global Real Estate Sustainability Benchmark de 2018. Conseillers immobiliers GWL s'est mérité la désignation «Green Star» pour la quatrième année consécutive, de même qu'une note de 5 étoiles pour la deuxième année consécutive.
- La compagnie a obtenu une note de A- (leadership) dans le questionnaire de 2018 sur les changements climatiques du CDP, qui permet d'identifier les chefs de file mondiaux en matière de gestion du carbone, de risques liés aux changements climatiques et d'occasions à faibles émissions de carbone. La compagnie a encore une fois obtenu la note la plus élevée parmi les sociétés d'assurances canadiennes et figurait parmi les sept sociétés canadiennes ayant obtenu la meilleure note.

# Rapport de gestion

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION CANADIENNE

### CLIENT INDIVIDUEL

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	2 862 \$	2 419 \$	2 809 \$	10 461 \$	10 880 \$
Souscriptions	2 479	2 030	2 537	9 287	9 723
Honoraires et autres produits	242	253	255	997	949
Bénéfice net	171	165	162	685	589

#### Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrés à 2,9 G\$, un montant comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le fait que la hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation a été contrebalancée par une diminution des dépôts liés aux fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 10,5 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteur partiellement contrebalancé par une augmentation des dépôts liés aux fonds communs de placement et des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des primes liées aux produits d'assurance-vie avec participation et des dépôts liés aux fonds communs de placement.

#### Souscriptions

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 2,5 G\$, un montant comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui reflète la hausse des souscriptions de fonds communs de placement et de produits individuels d'assurance-vie avec participation par des tiers, contrebalancée par une baisse des souscriptions de fonds distincts.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont diminué de 0,4 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,3 G\$, principalement en raison d'une diminution de 0,3 G\$ des souscriptions de produits de gestion du patrimoine et d'une diminution de 0,1 G\$ des souscriptions de produits d'assurance. La diminution des souscriptions de produits de gestion du patrimoine est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de produits de fonds distincts, partiellement contrebalancée par l'augmentation des souscriptions de fonds communs de placement par des tiers. La diminution des souscriptions de produits d'assurance est principalement attribuable à la hausse des souscriptions de produits d'assurance au premier trimestre de 2017 attribuable aux règles de transition relatives à la nouvelle loi sur l'exonération fiscale entrée en vigueur en janvier 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 0,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts et des souscriptions de fonds communs de placement par des tiers.

En ce qui a trait aux fonds de placement liés aux produits individuels de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 216 M\$, comparativement à 83 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 259 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 789 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 299 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

#### Actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Actif géré</b>		
Produits fondés sur le risque	5 002 \$	5 252 \$
Fonds distincts	30 925	33 356
Gamme de fonds Quadrus	6 037	6 211
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>41 964 \$</b>	<b>44 819 \$</b>
<b>Autres actifs administrés <sup>(1)</sup></b>	<b>8 397 \$</b>	<b>8 283 \$</b>
<b>Total de l'actif administré – Gestion du patrimoine, Client individuel</b>	<b>50 361 \$</b>	<b>53 102 \$</b>

(1) Comprend les fonds communs de placement de tiers distribués par Quadrus.

#### Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 13 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 242 M\$, principalement en raison de la baisse de l'actif administré moyen attribuable au déclin des marchés boursiers, en moyenne, au cours de la période, ainsi qu'à la baisse des marges.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 48 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 997 M\$. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des autres produits liés à l'acquisition du Groupe Financier Horizons, acquis au cours du troisième trimestre de 2017.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 11 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse de l'actif administré moyen attribuable au déclin des marchés boursiers, en moyenne.

#### Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 171 M\$. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée partiellement par la baisse des honoraires nets et l'incidence moins favorable des nouvelles affaires.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 96 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 685 M\$. Cette augmentation tient essentiellement à la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et du comportement des titulaires de polices. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements, la diminution des honoraires nets, l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et les résultats moins favorables au chapitre de la mortalité.

# Rapport de gestion

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a crû de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de l'apport des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des honoraires nets et les résultats moins favorables au chapitre du comportement des titulaires de polices.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 19 M\$, alors qu'un bénéfice net de 25 M\$ avait été enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'incidence moins favorable des nouvelles affaires, la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et les charges découlant de la conclusion d'une question juridique.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 21 M\$, comparativement à un bénéfice net de 42 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent des coûts de restructuration de 32 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne. Compte non tenu de ces coûts de restructuration, la perte nette ajustée a augmenté de 95 M\$, principalement en raison de l'incidence moins favorable des nouvelles affaires et des charges découlant de la conclusion d'une question juridique.

La perte nette attribuable au compte de participation pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établie à 19 M\$, soit un montant comparable à celui du trimestre précédent.

## PERSPECTIVES – CLIENT INDIVIDUEL

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

L'unité d'exploitation Client individuel a affiché de solides résultats en 2018. La réputation de la compagnie en matière de vigueur et de stabilité, conjuguée à ses pratiques commerciales axées sur la prudence, de même que la profondeur et l'étendue de ses canaux de distribution font en sorte que la compagnie est en bonne posture pour 2019 et les années à venir.

## CLIENT COLLECTIF

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>
Primes et dépôts <sup>(1)</sup>	3 776 \$	3 850 \$	4 026 \$	15 837 \$	15 620 \$
Souscriptions	968	847	1 235	3 899	3 885
Honoraires et autres produits <sup>(1)</sup>	172	173	169	685	655
Bénéfice net	144	150	193	630	641

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

### Primes et dépôts

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,8 G\$, essentiellement en raison de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des dépôts liés aux services administratifs seulement (SAS) pour l'assurance collective.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,2 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,8 G\$, en raison principalement d'une augmentation des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective.

En 2019, l'unité Client individuel poursuivra la mise en œuvre de ses stratégies visant à la positionner pour la croissance. La compagnie renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme à toutes les étapes de leur vie et malgré les fluctuations des marchés. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux. L'une des principales stratégies de distribution consistera à encourager autant que possible l'utilisation d'outils, de processus et de soutien communs tout en offrant, au besoin, une aide adaptée à certaines catégories de conseillers.

La compagnie continuera de développer sa vaste gamme de produits individuels d'assurance et de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers. Cette gestion se concrétisera par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par le développement et la mise en œuvre efficaces des placements stratégiques. La direction a repéré un certain nombre de secteurs clés dans lesquels de tels placements favoriseraient l'atteinte de l'objectif de croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients, de même que de moderniser les anciens processus et systèmes administratifs pour développer le potentiel de croissance.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des primes et dépôts liés aux produits de rentes collectifs à prime unique et de la diminution des dépôts liés aux fonds distincts, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des dépôts liés aux SAS pour l'assurance collective.

## Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 0,3 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1,0 G\$, en raison principalement d'une baisse des souscriptions de produits de fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions se sont chiffrées à 3,9 G\$, soit un montant comparable à celui enregistré à l'exercice précédent, étant donné que la hausse des souscriptions de produits d'assurance collective sur le marché des grandes affaires a été essentiellement contrebalancée par la baisse des souscriptions de produits de rentes collectifs à prime unique.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une hausse des souscriptions de fonds distincts.

En ce qui a trait aux fonds distincts liés aux produits collectifs de gestion du patrimoine, les sorties nettes de trésorerie pour le quatrième trimestre de 2018 se sont chiffrées à 73 M\$, comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 214 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et à des sorties nettes de trésorerie de 69 M\$ au trimestre précédent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les sorties nettes de trésorerie se sont chiffrées à 50 M\$ comparativement à des entrées nettes de trésorerie de 780 M\$ pour l'exercice précédent.

### Actif administré – Services de retraite et de placement collectifs

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Actif géré</b>		
Produits fondés sur le risque	8 207 \$	7 978 \$
Fonds distincts	45 708	47 043
Actifs institutionnels	177	599
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>54 092 \$</b>	<b>55 620 \$</b>
<b>Autres actifs administrés <sup>(1)</sup></b>	<b>400 \$</b>	<b>506 \$</b>
<b>Total de l'actif administré – Services de retraite et de placement collectifs</b>	<b>54 492 \$</b>	<b>56 126 \$</b>

(1) Comprend les fonds communs de placement distribués par Quadrus, les régimes d'achat d'actions gérés par la London Life ainsi que l'actif des portefeuilles gérés par GLC Groupe de gestion d'actifs Ltée.

## Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 172 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre correspondant de l'exercice précédent ainsi qu'au trimestre précédent.

Les honoraires et autres produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 30 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 685 M\$, principalement en raison de la hausse de l'actif administré moyen attribuable à l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, ainsi que de la hausse des honoraires liés aux contrats SAS attribuable à l'augmentation des souscriptions.

## Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 49 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 144 M\$. Cette diminution s'explique principalement par la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que par la hausse des charges liées aux investissements stratégiques.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a diminué de 11 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 630 M\$, principalement en raison de la baisse des apports des placements et des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, ainsi que de la hausse des charges liées aux investissements stratégiques. Cette baisse a été en partie contrebalancée par les résultats plus favorables au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 6 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et de la hausse des charges liées aux investissements stratégiques. Cette baisse a été en partie contrebalancée par les résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

## PERSPECTIVES – CLIENT COLLECTIF

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

En 2018, la compagnie a maintenu sa position concurrentielle enviable sur le marché canadien de l'assurance collective, détenant une part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime. La compagnie a enregistré sa plus importante souscription unique de produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie dans le secteur de l'éducation en Ontario, et elle a établi un nouveau record en ce qui a trait aux primes sur les souscriptions pour le troisième exercice d'affilée dans la gamme de produits collectifs pour petites entreprises Sélectpac. La compagnie estime qu'une telle position au sein du marché, combinée à sa capacité de distribution étendue, favorisera la croissance continue du montant net des primes reçues. Grâce notamment à des investissements efficaces dans les technologies numériques et à de nouvelles solutions novatrices en matière d'avantages, la compagnie prévoit continuer d'améliorer sa position concurrentielle sur le marché.

Récemment, la compagnie a annoncé un certain nombre d'initiatives visant à accroître la part de marché et la pertinence des services offerts aux régimes collectifs canadiens et à leurs participants, notamment :

- La compagnie prévoit élargir davantage son programme de gestion des dossiers médicaux de premier ordre grâce à un projet pilote devant être mené avec Best Doctors<sup>MC</sup> en 2019, en vue d'améliorer les diagnostics et le traitement des patients. Ce service devrait améliorer la santé des participants aux régimes, tout en augmentant la rentabilité du programme d'avantages pour les promoteurs de régimes.
- Après le succès du nouveau lancement du site GroupNet pour les participants de régime au quatrième trimestre de 2018, la compagnie poursuit la mise à niveau de ses plateformes numériques. En 2019, la plateforme Produits d'épargne collectifs pour les participants fera l'objet d'un nouveau lancement, et elle intégrera la plateforme GroupNet pour les participants de régime et regroupera les fonctionnalités des plateformes GPS Great-West, Parcours judicieux et Accès SRC. Ce nouveau lancement de la plateforme Produits d'épargne collectifs offrira à la compagnie de nouvelles occasions sur le plan des produits et services.
- Les capacités de gestion des données et d'analytique de données offrent de nouveaux moyens pour mieux servir les clients de la compagnie. En 2019, la compagnie déploiera un outil de personnalisation qui aidera les participants aux régimes à mieux comprendre et utiliser leur programme d'avantages, grâce à des avis qui leur seront envoyés.
- En 2019, la compagnie mettra en œuvre un projet pilote portant sur les technologies d'agent numérique et d'agent conversationnel par l'intermédiaire de son centre de service à la clientèle.

# Rapport de gestion

Les investissements de la compagnie dans la technologie et l'innovation devraient permettre d'améliorer les processus et d'offrir un service plus rapide, tout en donnant aux clients le pouvoir d'atteindre un niveau amélioré de bien-être financier, physique et mental.

La compagnie continue de constater d'importants changements dans le contexte de distribution, alors que les fonctions de services-conseils régionales et nationales se regroupent. Cette tendance croissante incitera le secteur à chercher des méthodes de travail efficaces adaptées à ce nouveau contexte de distribution.

## EXPLOITATION GÉNÉRALE CANADIENNE

Les résultats de l'exploitation générale canadienne tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation canadienne.

Pour le quatrième trimestre de 2018, l'exploitation générale canadienne a enregistré une perte nette de 5 M\$, comparativement à 17 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat pour le quatrième trimestre de 2017 comprend une charge nette de 19 M\$ liée à l'incidence de la réforme fiscale américaine. Compte non tenu de cet élément, la perte nette ajustée a augmenté de 7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, ce qui s'explique principalement par l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à

l'impôt et par les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est chiffrée à 40 M\$, comparativement à 156 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 tiennent compte de l'incidence des coûts de restructuration de 126 M\$ liés à la transformation de l'exploitation canadienne et de l'incidence de la réforme fiscale américaine mentionnée pour expliquer les résultats trimestriels. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette ajustée a augmenté de 29 M\$, principalement en raison de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la baisse des honoraires nets, qui incluaient les honoraires liés au transfert d'actifs entre Conseillers immobiliers GWL et bcIMC et les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché sur les biens immobiliers.

Au quatrième trimestre de 2018, la perte nette s'est établie à 5 M\$, comparativement à néant au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par les charges découlant de la conclusion d'une question juridique, contrebalancées en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

## EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux de Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial), de Putnam Investments, LLC (Putnam), des activités d'assurance des divisions américaines de la Great-West et de la Canada-Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco.

Par l'intermédiaire de son unité d'exploitation Services financiers, et plus particulièrement sous la marque Empower Retirement, la compagnie offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des services de gestion et de tenue de dossiers, des comptes de retraite individuels, des services de gestion de fonds et des services de placements et de consultation. La compagnie offre également des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres par l'intermédiaire de son unité des Marchés individuels. Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de 2019 et permettra à Great-West Financial de se concentrer sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement.

L'unité Gestion d'actifs de la compagnie offre des services de gestion de placements, des services administratifs, des services de distribution ainsi que des services connexes par l'intermédiaire d'un vaste éventail de produits de placement.

## CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS au début du présent rapport.

## PROFIL

### SERVICES FINANCIERS

Great-West Financial offre un éventail de produits de sécurité financière, notamment des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des produits d'assurance-vie, des produits de rentes, ainsi que des régimes d'avantages à l'intention des cadres. Sous la marque Empower Retirement, Great-West Financial offre des régimes de retraite à cotisations définies offerts par l'employeur, des comptes de retraite individuels, des services d'adhésion, des services de documentation, des options de placement et des services de formation. L'unité d'exploitation Great-West Investments offre des services de gestion de fonds, des services de placement et des services-conseils. Par l'intermédiaire de sa filiale FASCore, commercialisée sous la marque Empower Institutional, Great-West Financial offre des services administratifs et de tenue de dossiers exclusifs pour d'autres fournisseurs de régimes à cotisations définies. Grâce à ses relations avec des promoteurs de régimes gouvernementaux, la compagnie est le principal prestataire de services de régimes à cotisations définies destinés aux employés de l'État, et sa clientèle compte 21 États qui ont recours à ses services de tenue de dossiers, et un État qui utilise ses régimes de placement seulement.

### GESTION D'ACTIFS

Putnam offre des services de gestion de placements, certains services administratifs ainsi que des services de distribution. Putnam offre un vaste éventail de produits de placement, y compris des actions, des titres à revenu fixe, des produits axés sur le rendement absolu, ainsi que des stratégies de remplacement, par l'intermédiaire des fonds Putnam, des fonds Putnam World Trust et des portefeuilles institutionnels. Le revenu de placement provient de la valeur et de la composition de l'actif géré, des honoraires liés au rendement, des frais administratifs et des frais de placement. Par conséquent, les fluctuations des marchés des capitaux et les modifications de la composition de l'actif ou des comptes ont une incidence sur le revenu de placement et les résultats d'exploitation.

## APERÇU DU MARCHÉ

### PRODUITS ET SERVICES

La compagnie offre une gamme de produits distribuée par l'intermédiaire de divers canaux.

<p><b>SERVICES FINANCIERS</b></p> <p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deuxième fournisseur en importance de services de tenue de dossiers de régimes de retraite à cotisations définies au pays<sup>(1)</sup>, selon le nombre de participants, offrant ses services à plus de 8,8 millions de comptes de participants et 38 627 régimes<sup>(1)</sup></li> <li>• Part de 24 % du marché des régimes de rémunération différée du gouvernement d'État et locaux, selon le nombre de comptes de participants<sup>(2)</sup></li> <li>• 23 % du marché des produits d'assurance-vie individuelle vendus par l'entremise de canaux de banques à réseau<sup>(3)</sup></li> <li>• 8 % du marché des régimes d'assurance-vie à l'intention des cadres achetés par des institutions financières<sup>(3)</sup></li> <li>• Les fonds Great-West Lifetime sont les 13<sup>e</sup> fonds à date cible en importance aux États-Unis<sup>(1)</sup></li> </ul> <p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de souscription, de documentation, options de placement et services de formation pour les régimes à cotisations définies offerts par l'employeur</li> <li>• Services de gestion et de tenue de dossiers pour les institutions financières et les régimes à cotisations définies et à prestations définies connexes offerts par l'employeur</li> <li>• Services de gestion de fonds, de placement et de consultation</li> <li>• Comptes de retraite individuels, assurance-vie individuelle et à prime unique et produits de rentes individuels</li> <li>• Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres</li> </ul> <p><b>DISTRIBUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits des Services de retraite distribués aux promoteurs des régimes par l'entremise de courtiers, de conseillers, de tiers administrateurs et de banques</li> <li>• Services de gestion et de tenue de dossiers FASCore distribués par l'entremise des clients institutionnels</li> <li>• Produits individuels d'assurance-vie et de rentes distribués par l'entremise d'agents de vente de gros et au détail, de banques, de courtiers et de conseillers en placement</li> <li>• Les clients peuvent ouvrir des comptes de retraite individuels en communiquant avec le groupe des solutions de retraite</li> <li>• Produits d'assurance-vie sur les marchés des avantages à l'intention des cadres distribués par l'entremise de grossistes et de conseillers spécialisés</li> </ul>
---

(1) Au 31 décembre 2018

(2) Au 30 septembre 2018

(3) La part de marché se fonde sur les données annualisées relatives aux souscriptions pour la période du premier au troisième trimestre de 2018.

(4) Au 30 avril 2018

<p><b>GESTION D'ACTIFS</b></p> <p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestionnaire d'actifs d'envergure mondiale dont l'actif géré s'établissait à 160,2 G\$ US<sup>(1)</sup></li> <li>• Distribution mondiale effectuée notamment grâce à des équipes de vente qui concentrent leurs efforts sur les principaux marchés institutionnels aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, et grâce à une relation de distribution stratégique de longue date au Japon</li> </ul> <p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <p><b>Produits et services de gestion de placements</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Particuliers – gamme de fonds communs de placement et de fonds d'investissement à capital fixe, régimes d'épargne-études et produits de rentes variables</li> <li>• Investisseurs institutionnels – régimes de placement seulement à prestations et à cotisations définies offerts par des entreprises, des États, des administrations municipales ou d'autres autorités gouvernementales, fonds de dotation universitaires, organisations caritatives et instruments de placement collectifs (tant aux États-Unis qu'à l'étranger)</li> <li>• Services de placement pour les régimes de placement seulement à cotisations définies</li> <li>• Produits de placement non conventionnels privilégiant les titres à revenu fixe, l'analyse quantitative et les actions</li> </ul> <p><b>Services administratifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent des transferts, placement pour compte, distribution, services aux actionnaires, services fiduciaires et autres services de fiducie</li> </ul> <p><b>DISTRIBUTION</b></p> <p><b>Particuliers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaste réseau de relations en matière de distribution constitué de courtiers, de planificateurs financiers, de conseillers en placement inscrits et d'autres institutions financières non affiliées distribuant les fonds Putnam et les services liés aux régimes de placement seulement à cotisations définies à leurs clients et qui, au total, regroupe près de 143 000 conseillers<sup>(1)</sup></li> <li>• Relations de sous-conseillers et fonds Putnam proposés à titre de solutions d'investissement pour les compagnies d'assurance et les résidents autres qu'américains</li> <li>• Canaux de distribution de détail soutenus par l'équipe de vente et de gestion des relations de Putnam</li> <li>• Grâce à sa relation avec Empower Retirement, Putnam offre du soutien aux promoteurs de régimes de retraite et à leurs participants par l'intermédiaire de professionnels en matière de régimes de placement seulement à cotisations définies.</li> </ul> <p><b>Investisseurs institutionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien par les professionnels spécialisés dans la gestion de comptes, la gestion de produits et le service à la clientèle de Putnam</li> </ul>
---

(1) Au 31 décembre 2018

## CONCURRENCE

### SERVICES FINANCIERS

Le marché de l'assurance-vie, de l'épargne et des placements est concurrentiel. Les concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des conseillers en placement ainsi que certaines entreprises de services et certains organismes professionnels. Aucun concurrent ni regroupement de concurrents ne domine le marché. La concurrence concentre ses efforts sur la notoriété de sa marque, le service, la technologie, les coûts, les diverses options de placement, le rendement des placements, les caractéristiques des produits, les prix et la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale.

# Rapport de gestion

## GESTION D'ACTIFS

Les activités de gestion de placements sont soumises à une certaine concurrence. Putnam est en concurrence avec d'autres fournisseurs de produits et de services d'investissement, essentiellement sur le plan de l'éventail de produits d'investissement offerts, du rendement des placements, de la distribution, de l'étendue et de la qualité des services aux actionnaires et des autres services, ainsi que de la réputation générale sur le marché. Les activités de gestion de placements de Putnam subissent également l'incidence de la conjoncture générale

des marchés des valeurs mobilières, de la réglementation de la part des gouvernements, de la conjoncture économique générale ainsi que des mesures promotionnelles de mise en marché et de vente. Putnam est également en concurrence avec d'autres sociétés de fonds communs de placement et gestionnaires d'actifs institutionnels qui offrent des produits d'investissement semblables aux siens ainsi que d'autres produits qu'elle n'offre pas. En outre, Putnam est également en concurrence avec bon nombre de promoteurs de fonds communs de placement qui offrent leurs fonds directement aux clients, alors que Putnam n'offre ses fonds que par l'entremise d'intermédiaires.

## Principales données financières consolidées – Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)</sup>	31 déc. 2018 <sup>(2)</sup>	31 déc. 2017 <sup>(1)(3)</sup>
Primes et dépôts	20 588 \$	17 358 \$	14 150 \$	72 475 \$	58 449 \$
Souscriptions	32 080	24 284	19 162	105 948	81 621
Honoraires et autres produits <sup>(1)</sup>	644	673	635	2 603	2 538
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	55	113	(298)	388	(50)
Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(2)</sup>	41	87	(234)	292	(42)
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(3)</sup>	55	113	75	388	334
Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(2)(3)</sup>	41	87	60	292	260
<b>Total de l'actif</b>	<b>85 941 \$</b>	<b>83 888 \$</b>	<b>84 063 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	235 075	246 151	232 623		
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>321 016</b>	<b>330 039</b>	<b>316 686</b>		
Autres actifs administrés	630 881	659 602	597 596		
<b>Total de l'actif administré</b>	<b>951 897 \$</b>	<b>989 641 \$</b>	<b>914 282 \$</b>		

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(2) Les postes Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires et Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains) pour le deuxième trimestre de 2018 ne tenaient pas compte de profits de change nets de 9 M\$, car ceux-ci n'avaient pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants ont été inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

(3) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Services financiers	84 \$	121 \$	80 \$	397 \$	357 \$
Gestion d'actifs	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Exploitation générale <sup>(1)</sup>	–	–	(373)	52	(386)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>55 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>(298) \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>(50) \$</b>
Ajustements					
Coûts de restructuration	–	–	–	–	11
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	–	–	122	–	122
Incidence de la réforme fiscale américaine	–	–	251	–	251
<b>Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>55 \$</b>	<b>113 \$</b>	<b>75 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>334 \$</b>
Services financiers (en dollars américains)	63 \$	93 \$	64 \$	306 \$	277 \$
Gestion d'actifs (en dollars américains)	(22)	(6)	(4)	(47)	(15)
Exploitation générale (en dollars américains) <sup>(1)</sup>	–	–	(294)	33	(304)
<b>Bénéfice net (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>41 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>(234) \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>(42) \$</b>
Ajustements					
Coûts de restructuration (en dollars américains)	–	–	–	–	8
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation (en dollars américains)	–	–	96	–	96
Incidence de la réforme fiscale américaine (en dollars américains)	–	–	198	–	198
<b>Bénéfice net ajusté (en dollars américains) – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>41 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>60 \$</b>	<b>292 \$</b>	<b>260 \$</b>

(1) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

## FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Le 18 avril 2018, la Securities and Exchange Commission (SEC) a publié sa proposition sur les critères de l'intérêt supérieur applicables aux courtiers et aux conseillers. La compagnie a soumis ses commentaires à la SEC en août 2018. La compagnie suivra les faits nouveaux ou les changements proposés et elle se prépare à respecter ces normes.
- La Tax Reconciliation Act, promulguée en décembre 2017, visait notamment à réduire le taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis, qui est ainsi passé de 35 % à 21 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Par conséquent, le bénéfice net pour 2018 reflète le bénéfice net imposé au taux réduit de 21 %. Les autres dispositions du projet de loi fiscal n'ont pas eu d'incidence significative sur le bénéfice imposable en 2018.
- Au cours du deuxième trimestre de 2018, la compagnie a émis deux tranches de débetures pour un total de 800 M\$ US et elle a racheté deux tranches de débetures pour un total de 699 M\$ US. En raison de ces activités de financement, le bénéfice net libellé en dollars canadiens de la compagnie comprenait des profits de change nets de 9 M\$. La compagnie a également comptabilisé un profit de 51 M\$ (39 M\$ US) sur une couverture de taux d'intérêt liée à une des tranches de créances qui a été rachetée. Ces éléments ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine. La rubrique Débetures et autres instruments d'emprunt présente plus de détails sur les rachats et les émissions de créances.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION AMÉRICAINE

### SERVICES FINANCIERS

#### FAITS NOUVEAUX EN 2018

- Après le 31 décembre 2018, plus précisément le 24 janvier 2019, la compagnie a annoncé que sa filiale, GreatWest Financial, a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US), exclusion faite de charges non récurrentes, mais incluant la commission de réassurance, et qu'elle devrait donner lieu à une libération de capital d'approximativement 530 M\$ (400 M\$ US). Les activités visées par le transfert comprennent des polices d'assurance-vie détenues par une banque ou par une société, des polices d'assurance-vie à prime unique, des rentes individuelles ainsi qu'un bloc fermé de

polices d'assurance-vie et de rentes, dont l'apport au bénéfice net de la compagnie se chiffre à 138 M\$ (108 M\$ US) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La compagnie conservera un modeste bloc de polices d'assurance-vie avec participation, dont l'administration sera assurée par Protective Life après la clôture de la transaction. La transaction, qui devrait être conclue dans le premier semestre de 2019, est assujettie aux conditions de clôture réglementaires et habituelles. La compagnie prévoit comptabiliser une perte liée à cette transaction. Après la transaction, la compagnie se concentrera sur les marchés de la gestion d'actifs et des régimes de retraite à cotisations définies aux États-Unis.

- Les comptes de participants d'Empower Retirement ont augmenté, passant de 8,3 millions au 31 décembre 2017 à 8,8 millions au 31 décembre 2018.
- L'actif administré par Empower Retirement s'établissait à 516 G\$ US au 31 décembre 2018, une baisse comparativement à 530 G\$ US au 31 décembre 2017.
- Sur le marché américain des régimes de retraite, dans le sondage auprès des conseillers en régime de retraite mené par PLANADVISER en 2017, Empower Retirement se classe parmi les dix premières sociétés selon le nombre de participants aux régimes à cotisations définies, le nombre de régimes à cotisations définies et la taille de l'actif des régimes à cotisations définies.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a obtenu les prix et rangs suivants :
  - Dans un sondage auprès des conseillers en régime de retraite mené par PLANADVISER, Empower Retirement a été classée au premier rang dans six catégories par les professionnels des régimes de retraite : meilleur rapport qualité/prix, meilleur grossiste, meilleur barème tarifaire pour les conseillers, meilleur service à valeur ajoutée pour les conseillers, meilleur service global pour les micro-régimes et meilleur service global pour les régimes de petite taille.
  - Dans la liste inaugurale des meilleures sociétés américaines en matière de service à la clientèle établie par Newsweek pour 2019, Empower Retirement a été classée parmi les trois premières sociétés avec lesquelles épargner pour la retraite par les clients américains ayant eu recours à ces services.
- Au premier trimestre de 2018, Empower Retirement a lancé une nouvelle plateforme Web appelée « My Total Retirement » pour ses utilisateurs, laquelle offre une solution pleinement intégrée de services-conseils en matière de retraite.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(2)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(2)</sup>
Primes et dépôts	3 105 \$	3 230 \$	3 134 \$	12 627 \$	12 950 \$
Souscriptions <sup>(1)</sup>	14 597	10 156	8 146	46 100	36 122
Honoraires et autres produits <sup>(2)</sup>	359	371	340	1 431	1 345
Bénéfice net	84	121	80	397	357
Primes et dépôts (en dollars américains)	2 353 \$	2 465 \$	2 467 \$	9 753 \$	10 003 \$
Souscriptions (en dollars américains) <sup>(1)</sup>	11 058	7 753	6 414	35 578	27 988
Honoraires et autres produits (en dollars américains) <sup>(2)</sup>	272	283	268	1 105	1 039
Bénéfice net (en dollars américains)	63	93	64	306	277

(1) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions comprennent une somme de 0,3 G\$ US et de 1,1 G\$ US, respectivement, associée aux fonds gérés par Putnam vendus sur la plateforme d'Empower Retirement (0,4 G\$ US et 1,8 G\$ US pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, et 0,3 G\$ US pour le trimestre clos le 30 septembre 2018).

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

## Primes et dépôts

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,1 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,4 G\$ US. La diminution s'explique essentiellement par la baisse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement et la diminution des souscriptions dans les secteurs des avantages à l'intention des cadres et de l'assurance des banques de détail au sein des Marchés individuels, facteurs contrebalancés pour l'essentiel par l'augmentation des souscriptions dans le secteur des produits de rentes des Marchés individuels.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont diminué de 0,2 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9,8 G\$ US, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les primes et dépôts pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 0,1 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des dépôts de participants de régimes existants d'Empower Retirement et de la baisse des souscriptions de produits de rentes dans les Marchés individuels.

## Empower Retirement – Valeur des comptes (en dollars américains)

	Variation pour les exercices clos les 31 décembre		Total aux 31 décembre		
	2018	2017	2018	2017	% de variation
Fonds général – options fixes	372 \$	388 \$	12 979 \$	12 607 \$	3 %
Fonds distincts – options variables	(4 040)	(415)	14 966	19 006	(21)
Fonds communs de placement exclusifs <sup>(1)</sup>	333	3 815	24 098	23 765	1
Options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement	(10 399)	75 457	463 883	474 282	(2)
	(13 734) \$	79 245 \$	515 926 \$	529 660 \$	(3)%

(1) Au 31 décembre 2018, les fonds communs de placement exclusifs comprenaient un montant de 10,6 G\$ US de fonds gérés par Putnam (9,7 G\$ US au 31 décembre 2017).

La valeur des comptes d'Empower Retirement au 31 décembre 2018 a diminué de 13,7 G\$ US par rapport au 31 décembre 2017, surtout en raison du déclin des marchés boursiers, en moyenne, contrebalancé en partie par les entrées nettes de trésorerie. Les entrées nettes de trésorerie liées à la valeur des comptes pour le compte général, les fonds communs de placement exclusifs et les options de placement de détail non affiliées et services administratifs seulement ont été contrebalancées en partie par les sorties d'actifs nettes au titre des fonds distincts.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration ainsi que des services-conseils en matière de placements. Les honoraires gagnés sont habituellement fondés sur l'actif géré, sur l'actif administré ou sur le nombre de régimes et de participants pour lesquels les services sont fournis.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 4 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 272 M\$ US, principalement en raison de l'amélioration des marchés boursiers, en moyenne, et de la croissance du nombre de participants.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 66 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 105 M\$ US, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 11 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison du déclin des marchés boursiers, en moyenne, contrebalancé en partie par la croissance du nombre de participants.

## Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 4,7 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 11,1 G\$ US, en raison principalement d'une hausse du nombre de souscriptions de régime sur les marchés des grandes affaires enregistrées par Empower Retirement. Le nombre d'importantes souscriptions de régime peut varier grandement d'une période à l'autre et les marges de ces souscriptions sont généralement faibles.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 7,6 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 35,6 G\$ US, essentiellement en raison d'une augmentation des souscriptions de régime sur les marchés des grandes et moyennes affaires enregistrées par Empower Retirement.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 3,3 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

## Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018, qui s'est établi à 63 M\$ US, était comparable à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au recul des marchés boursiers, la baisse de l'apport des placements et la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été contrebalancées par l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 14 M\$ US, et par la croissance nette des activités.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 29 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 306 M\$ US. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence du changement apporté au taux d'imposition des sociétés aux États-Unis, qui a donné lieu à une hausse du bénéfice de 53 M\$ US, ainsi que par la croissance nette des activités. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution de l'apport des placements, l'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au déclin des marchés boursiers, la hausse des charges d'exploitation et les résultats défavorables au chapitre de la mortalité. Le bénéfice pour le cumul annuel de 2017 incluait un recouvrement de coûts non récurrent lié à une variation des obligations futures à l'égard d'un régime de retraite d'employés.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a diminué de 30 M\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, de l'accroissement du passif au titre des contrats de rentes à capital variable attribuable au déclin des marchés boursiers et de la baisse de l'apport des placements, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des charges d'exploitation.

## PERSPECTIVES – SERVICES FINANCIERS

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a conclu une entente visant la vente, par voie de réassurance, de presque toutes ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles à Protective Life. La compagnie estime que la transaction se traduira par une valeur de transaction après impôt d'approximativement 1,6 G\$ (1,2 G\$ US). La transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de 2019. Après la transaction, Great-West Financial se concentrera sur le marché des régimes de retraite à cotisations définies et sur sa marque Empower Retirement.

En tant que deuxième fournisseur de services de tenue de dossiers en importance aux États-Unis, Empower Retirement est positionnée pour bénéficier d'importantes occasions de croissance grâce à son expertise et à sa diversification en ce qui a trait à l'ensemble des types de régimes, des tailles d'entreprises et des secteurs du marché. Great-West Financial étudie continuellement les occasions de structurer les produits et de mettre au point des stratégies pour stimuler la croissance de l'actif géré.

En 2019, Empower Retirement continuera d'employer diverses stratégies pour favoriser la croissance des souscriptions. Elle fera notamment une promotion énergique de la marque, en plus d'investir dans la différenciation du produit et d'offrir le meilleur modèle de service de sa catégorie. En 2018, diverses améliorations ont été apportées à ce modèle de service; par exemple, les outils à l'intention des clients ont été standardisés et perfectionnés, la gestion des relations avec les conseillers et l'orientation client ont été optimisées, et de meilleures pratiques ont été adoptées à l'égard des communications adressées aux participants. D'autres investissements seront effectués en 2019 afin d'améliorer l'expérience des clients sur le Web, y compris en ajoutant des fonctions novatrices et des produits qui facilitent l'accès au service. Ces initiatives devraient se traduire par une rétention accrue des clients et donner finalement lieu à une hausse de l'épargne-retraite des participants.

En 2019, Great-West Financial continuera de chercher à atteindre l'efficacité opérationnelle. Empower Retirement continuera de mettre l'accent sur son application interactive unique sur le Web qui vise à aider les participants à mieux comprendre leurs besoins relativement à leur revenu de retraite. Great-West Global, un service lancé en 2015 et qui regroupe plus de 1 000 professionnels situés en Inde, poursuivra son expansion en mettant l'accent sur la diminution des coûts unitaires.

## GESTION D'ACTIFS

### FAITS NOUVEAUX EN 2018

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 160,2 G\$ US au 31 décembre 2018, en baisse de 11,3 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 a augmenté de 9,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 172,6 G\$ US.
- Les entrées d'actifs nettes de Putnam pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 0,4 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,3 G\$ US pour la période précédente. Les entrées d'actifs nettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprennent des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement de 2,4 G\$ US.
- Au 31 décembre 2018, Putnam avait 22 fonds communs de placement actifs ayant reçu une cote globale de quatre étoiles sur cinq de Morningstar, Inc., une société mondiale de gestion de placements et de recherche en placements.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 décembre 2018, environ 87 % des actifs des fonds de Putnam affichaient un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur une période de trois ans.
- Pour la vingt-neuvième année consécutive, DALBAR Inc. a reconnu la qualité du service de Putnam en matière de fonds communs de placement. Putnam a d'ailleurs remporté 27 fois le DALBAR Mutual Fund Service Award au cours de ces années. De plus, Putnam a été l'unique récipiendaire du prix Total Client Experience décerné par DALBAR pour la qualité globale du service à la clientèle en matière de fonds communs de placement pour les sept dernières années.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, Putnam a lancé une nouvelle campagne, « Always Active », conçue en vue de promouvoir les solides capacités de gestion active de la société et de sensibiliser les conseillers financiers et les investisseurs à l'importance d'adopter une approche active lorsqu'ils établissent un portefeuille de placements diversifiés, qu'ils tentent d'obtenir un rendement supérieur à celui des indices de référence et qu'ils recherchent des occasions sur les marchés en évolution. La campagne se déroulera tout au long de 2019, et permet de réaffirmer l'engagement de Putnam à offrir sur le marché un éventail de stratégies de gestion active qui se démarquent et qui génèrent un solide rendement net ajusté en fonction des risques.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)(4)</sup>	31 déc. 2018	31 déc. 2017 <sup>(1)(4)</sup>
Souscriptions	17 483 \$	14 128 \$	11 016 \$	59 848 \$	45 499 \$
Honoraires					
Frais de gestion de placements <sup>(1)</sup>	199	212	204	821	808
Honoraires liés au rendement	(8)	(9)	(10)	(38)	(23)
Frais administratifs	37	38	37	148	150
Commissions et frais de placement <sup>(1)</sup>	57	61	64	241	258
Honoraires <sup>(1)</sup>	285	302	295	1 172	1 193
Bénéfice net (perte nette) des activités principales <sup>(2)(4)</sup>	(18)	4	(7)	(11)	19
Déduire : charges financières et autres (après impôt) <sup>(2)</sup>	(11)	(12)	2	(50)	(40)
Bénéfice net (perte nette) présenté <sup>(4)</sup>	(29)	(8)	(5)	(61)	(21)
Souscriptions (en dollars américains)	13 245 \$	10 785 \$	8 674 \$	46 164 \$	35 125 \$
Honoraires (en dollars américains)					
Frais de gestion de placements (en dollars américains) <sup>(1)</sup>	151	162	161	634	624
Honoraires liés au rendement (en dollars américains)	(6)	(7)	(8)	(30)	(18)
Frais administratifs (en dollars américains)	28	29	29	115	115
Commissions et frais de placement (en dollars américains) <sup>(1)</sup>	43	47	50	186	200
Honoraires (en dollars américains) <sup>(1)</sup>	216	231	232	905	921
Bénéfice net (perte nette) des activités principales (en dollars américains) <sup>(2)(4)</sup>	(14)	3	(6)	(8)	15
Déduire : charges financières et autres (après impôt) (en dollars américains) <sup>(2)</sup>	(8)	(9)	2	(39)	(30)
Bénéfice net (perte nette) présenté (en dollars américains) <sup>(4)</sup>	(22)	(6)	(4)	(47)	(15)
Marge d'exploitation avant impôt <sup>(1)(3)(4)</sup>	(10,8) %	2,0 %	1,2 %	(1,5) %	4,2 %
Actif géré moyen (en dollars américains)	168 743 \$	175 223 \$	169 837 \$	172 579 \$	163 591 \$

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(2) Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) est une mesure du rendement de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice net (la perte nette) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes.

(3) La marge d'exploitation avant impôt (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) correspond au bénéfice net (à la perte nette) des activités principales avant impôt de l'unité Gestion d'actifs divisé par la somme des honoraires et des produits nets tirés des placements.

(4) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le bénéfice net des activités principales et le bénéfice net présenté ne tiennent pas compte de l'incidence de la charge nette liée aux actifs détenus en vue de la vente et de l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui sont comprises dans l'exploitation générale américaine.

### Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 4,6 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 13,2 G\$ US, principalement en raison de l'augmentation de 3,4 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et de la hausse de 1,2 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Les souscriptions pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont augmenté de 11,0 G\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 46,2 G\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 9,5 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 1,5 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ US par rapport au trimestre précédent, en raison de l'augmentation de 1,6 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement et d'une hausse de 0,9 G\$ US des souscriptions institutionnelles.

### Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement relatif des produits d'investissement de Putnam, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 16 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 216 M\$ US. La diminution s'explique surtout par la baisse des frais de gestion de placements, qui découle d'une diminution de l'actif géré moyen et d'une modification de la composition de l'actif, et par la baisse des commissions et frais de placement gagnés sur les souscriptions de certaines catégories d'actions de fonds communs de placement.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires ont diminué de 16 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 905 M\$ US. Les honoraires pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 incluent un montant de 12 M\$ US lié au produit de la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, les honoraires ont diminué de 4 M\$ US, ce qui s'explique surtout par la baisse des commissions et frais de placement gagnés sur les souscriptions de certaines catégories de fonds communs de placement, contrebalancée en partie par la hausse des frais de gestion de placements découlant d'une croissance de l'actif géré moyen.

Les honoraires pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 15 M\$ US par rapport au trimestre précédent, surtout en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

### Bénéfice net

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette des activités principales (une mesure financière non conforme aux normes IFRS) s'est chiffrée à 14 M\$ US, comparativement à 6 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 8 M\$ US, surtout en raison de la diminution des produits nets tirés des placements et de la baisse des honoraires, attribuable à la diminution de l'actif géré moyen. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la diminution des charges et de l'impôt sur le résultat qui s'explique par l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 22 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 4 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour le quatrième trimestre de 2018 ont augmenté de 10 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8 M\$ US, en raison de la reprise, au quatrième trimestre de 2017, d'une perte de valeur d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée de 10 M\$ US comptabilisée auparavant.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 8 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 15 M\$ US pour l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités principales enregistré pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 inclut un montant de 7 M\$ US lié à la vente d'un produit de placement ayant déjà subi une perte de valeur. Compte non tenu de cet élément, la perte nette des activités principales a augmenté de 16 M\$ US, surtout en raison de la baisse des produits nets tirés des placements, partiellement compensée par la baisse des charges et de l'impôt sur le résultat attribuable à l'incidence de la réduction du taux d'imposition des sociétés aux États-Unis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, a été de 47 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 15 M\$ US pour l'exercice précédent. Les charges financières et autres pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 se sont établies à 39 M\$ US, en hausse de 9 M\$ US par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette des activités principales s'est chiffrée à 14 M\$ US, comparativement à un bénéfice net des activités principales de 3 M\$ US pour le trimestre précédent. La perte nette des activités principales a augmenté de 17 M\$ US, surtout en raison de la diminution des produits nets tirés des placements et de la baisse des honoraires attribuable à la diminution de l'actif géré moyen. Pour le quatrième trimestre de 2018, la perte nette présentée, y compris les charges financières et autres, s'est chiffrée à 22 M\$ US, comparativement à une perte nette présentée de 6 M\$ US pour le trimestre précédent. Pour le quatrième trimestre de 2018, les charges financières et autres ont diminué de 1 M\$ US par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 8 M\$ US.

## ACTIF GÉRÉ

### Actif géré (en dollars américains)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
<b>Actif au début</b>	<b>177 199 \$</b>	<b>172 445 \$</b>	<b>167 798 \$</b>	<b>171 458 \$</b>	<b>152 122 \$</b>
Souscriptions – fonds communs de placement	8 817	7 242	5 408	29 454	19 892
Rachats – fonds communs de placement	(8 341)	(5 580)	(5 605)	(27 036)	(21 462)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement	476	1 662	(197)	2 418	(1 570)
Souscriptions – marchés institutionnels	4 428	3 543	3 266	16 710	15 233
Rachats – marchés institutionnels	(6 055)	(3 995)	(3 898)	(18 712)	(13 975)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels	(1 627)	(452)	(632)	(2 002)	1 258
Entrées (sorties) d'actifs nettes – total	(1 151)	1 210	(829)	416	(312)
Incidence du rendement du marché	(15 848)	3 544	4 489	(11 674)	19 648
<b>Actif à la fin</b>	<b>160 200 \$</b>	<b>177 199 \$</b>	<b>171 458 \$</b>	<b>160 200 \$</b>	<b>171 458 \$</b>
<u>Actif géré moyen</u>					
Fonds communs de placement	79 198	81 657	78 030	79 780	75 612
Actifs institutionnels	89 545	93 566	91 807	92 799	87 979
<b>Total de l'actif géré moyen</b>	<b>168 743 \$</b>	<b>175 223 \$</b>	<b>169 837 \$</b>	<b>172 579 \$</b>	<b>163 591 \$</b>

# Rapport de gestion

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a diminué de 1,1 G\$ US, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 168,7 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du rendement négatif des marchés et des sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels sur une période de 12 mois. Pour le quatrième trimestre de 2018, les sorties d'actifs nettes se sont chiffrées à 1,2 G\$ US, comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,8 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les entrées d'actifs nettes trimestrielles des fonds communs de placement se sont établies à 0,5 G\$ US et les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels se sont chiffrées à 1,7 G\$ US.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a augmenté de 9,0 G\$ US, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 172,6 G\$ US, essentiellement en raison des entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement sur une période de 12 mois et du moment où les fluctuations des marchés se produisent. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les entrées d'actifs nettes se sont chiffrées à 0,4 G\$ US comparativement à des sorties d'actifs nettes de 0,3 G\$ US pour l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, les entrées d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont établies à 2,4 G\$ US et elles ont été pour l'essentiel contrebalancées par les sorties d'actifs nettes des marchés institutionnels de 2,0 G\$ US.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'actif géré moyen a diminué de 6,5 G\$ US par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'incidence négative des marchés.

## PERSPECTIVES – GESTION D'ACTIFS

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

Putnam reste déterminée à générer un excellent rendement à long terme en matière de placements dans diverses catégories d'actifs pour ses clients et investisseurs du marché institutionnel et des marchés des fonds communs de placement et des produits de retraite.

En 2019, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance et l'accroissement de la part de marché grâce à de nouvelles souscriptions et à la rétention d'actifs dans tous les marchés sur lesquels elle offre ses services, soit le marché institutionnel mondial, du détail américain et des régimes de placement seulement à cotisations définies, ainsi que par l'intermédiaire de PanAgora (responsable de la gestion quantitative des placements institutionnels de Putnam), tout en préservant sa réputation bien établie dans le secteur en matière d'excellence du service.

L'innovation restera un important outil de différenciation en 2019. Putnam continuera de développer son offre de produits et de services ainsi que ses fonctions opérationnelles, tout en affermissant sa propre image de marque ainsi que celle de ses activités et de ses produits grâce à différents éléments clés. Putnam continue d'intégrer de plus en plus les technologies numériques dans l'ensemble de ses activités pour favoriser une meilleure efficacité et faire naître des occasions d'affaires.

En 2019, Putnam continuera de concentrer ses efforts sur la croissance des produits et des actifs, tout en assurant une gestion responsable des charges à l'échelle de l'entreprise, alors qu'elle cherche à s'établir en tant que société de services de gestion d'actifs rentable et évolutive.

## EXPLOITATION GÉNÉRALE AMÉRICAINE

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments non liés directement ou imputés aux unités de l'exploitation américaine, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a été de néant, comparativement à une perte nette de 294 M\$ US au trimestre correspondant de 2017. La perte nette pour le quatrième trimestre de 2017 comprend l'incidence de la réforme fiscale américaine, qui s'est traduite par une charge nette de 198 M\$ US, ce qui reflète une réduction de 353 M\$ US des actifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Gestion d'actifs, contrebalancée en partie par une réduction de 155 M\$ US des passifs d'impôt différé principalement liée à l'unité d'exploitation Services financiers. L'incidence de la vente d'un placement en titres de participation dans Nissay Asset Management Corporation (Nissay), qui figurait dans les actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2017, a engendré une charge nette additionnelle de 96 M\$ US au quatrième trimestre de 2017. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté pour le quatrième trimestre de 2018 était comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 337 M\$ US par rapport à l'exercice 2017, pour se chiffrer à 33 M\$ US. La perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 tenait compte de l'incidence de la réforme fiscale américaine et de la vente d'un placement en titres de participation dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que de coûts de restructuration de 8 M\$ US principalement liés à Empower Retirement. Compte non tenu de ces éléments, le bénéfice net ajusté a augmenté de 35 M\$ US, principalement en raison d'un profit enregistré à la suite de l'annulation d'une couverture de taux d'intérêt dans le cadre d'une opération de refinancement de la dette, facteur contrebalancé en partie par une provision constituée pour une question juridique en cours.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net était de néant et était comparable à celui du trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice 2018, le bénéfice net de l'exploitation générale américaine, libellé en dollars américains, ne tient pas compte de profits de change nets de 9 M\$ réalisés au deuxième trimestre de 2018 en raison de remboursements au titre de la dette, car ceux-ci n'ont pas d'équivalent en dollars américains. Ces montants sont inclus uniquement dans le bénéfice net libellé en dollars canadiens.

## EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend deux unités d'exploitation distinctes : l'unité Assurance et rentes et l'unité Réassurance. Aux résultats de ces unités s'ajoute une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. L'unité Assurance et rentes offre des produits d'assurance et de gestion du patrimoine, y compris des produits de rentes immédiates par l'intermédiaire de filiales de la Canada-Vie au Royaume-Uni, à l'île de Man et en Allemagne, ainsi que par l'entremise d'Irish Life, en Irlande. L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande par l'entremise de la Canada-Vie, de la London Life et de leurs filiales.

### CONVERSION DES DEVICES

L'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

L'incidence de la conversion des devises constitue une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui met en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS. Cette mesure fournit des renseignements utiles, car elle accroît la comparabilité des résultats entre les périodes. Se reporter à la rubrique Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS au début du présent rapport.

### PROFIL

#### ASSURANCE ET RENTES

Les principaux produits offerts au Royaume-Uni sont des produits de rentes garanties, de placement (y compris les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite), d'assurance individuelle et d'assurance collective. Ces produits sont distribués par des conseillers financiers et des conseillers en avantages du personnel. Les activités internationales établies à l'île de Man et en Irlande portent sur l'offre de produits d'investissement, d'épargne et d'assurance individuelle par l'entremise de conseillers financiers et des banques privées du Royaume-Uni. Canada Life Investments est la division responsable de la gestion des fonds au Royaume-Uni; elle gère des actifs de plus de 37 G£. Ces actifs comprennent des actions, des titres à revenu fixe, des biens, des prêts hypothécaires et de la trésorerie pour des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, ainsi qu'une vaste gamme de fonds de revenu viager, de fonds de retraite et de fonds communs de placement offerts aux particuliers assurés. Ces fonds sont principalement distribués par l'entremise de conseillers financiers, de gestionnaires de patrimoine et de gestionnaires de fonds discrétionnaires au Royaume-Uni.

Le 2 janvier 2018, The Canada Life Group (U.K.) Limited, une filiale de la compagnie, a conclu l'acquisition du prestataire de services financiers Retirement Advantage au Royaume-Uni. L'acquisition de Retirement Advantage permet d'accroître l'expertise dans le marché grandissant des produits de retraite au Royaume-Uni, ainsi que d'élargir l'offre de produits afin d'y ajouter les prêts hypothécaires rechargeables.

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale entièrement détenue indirecte de la compagnie, a annoncé une entente visant la vente à Scottish Friendly d'un bloc de polices individuelles existantes. Canada Life Investments continuera de gérer une part importante des actifs en unités de compte transférés. Le bloc transféré, qui se compose de polices d'assurance vie-épargne, de polices d'épargne-retraite et de polices offrant d'autres protections, toutes souscrites au Royaume-Uni, était majoritairement fermé aux affaires nouvelles depuis 2003.

Les principaux produits offerts par Irish Life en Irlande sont des produits d'épargne et de placement, d'assurance-vie individuelle et collective, d'assurance-maladie et de retraite. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants, des agents de ventes directes et des succursales bancaires à titre d'agents liés. Irish Life Health offre des régimes d'assurance-maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande, et gère des actifs d'environ 67 G€. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels et particuliers, de régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies offerts par des employeurs, d'importantes multinationales, d'organismes de charité et de sociétés nationales.

Le 1<sup>er</sup> août 2018, Irish Life a conclu l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco, une société indépendante de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les services-conseils en matière d'avantages du personnel et dans la gestion du patrimoine.

En Allemagne, l'exploitation se concentre sur les produits de retraite, les produits assortis d'une garantie de retrait minimum à vie et les produits d'assurance individuelle distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés.

L'unité Assurance et rentes continue d'accroître sa présence sur les segments de marché visés en misant sur la commercialisation de produits et de services novateurs, sur la qualité de son offre de service et sur l'amélioration de ses capacités de distribution et de ses relations avec les intermédiaires.

#### RÉASSURANCE

L'unité Réassurance exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade et en Irlande. Aux États-Unis, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life, de filiales de la London Life et d'une filiale indirecte de Great-West Financial. À la Barbade, les activités de réassurance sont exercées principalement par l'intermédiaire de divisions de la Canada-Vie, de la London Life et de filiales de la London Life. En Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada-Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance.

Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance-vie, de réassurance de rentes, de réassurance de prêts hypothécaires et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces opérations de réassurance intersociétés génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

## APERÇU DU MARCHÉ

### PRODUITS ET SERVICES

<p><b>ASSURANCE ET RENTES</b></p> <p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chef de file du marché de l'assurance-vie collective, avec une part de 24 % du marché <sup>(1)</sup></li> <li>• Chef de file du marché de l'assurance-revenu collective, détenant 17 % de ce marché <sup>(1)</sup></li> <li>• Parmi les quatre principaux fournisseurs de rentes immédiates, avec plus de 17 % du marché (conseillers seulement) <sup>(2)</sup></li> <li>• Une des principales compagnies internationales d'assurance-vie qui vendent sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de 31 % <sup>(3)</sup></li> <li>• Parmi les trois premiers fournisseurs en importance sur le marché des obligations à prime unique en unités de compte sur l'île de Grande-Bretagne, avec une part de marché de 19 % (conseillers seulement) <sup>(3)</sup></li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Première compagnie d'assurance-vie en importance avec 37 % du marché <sup>(4)</sup></li> <li>• Position de chef de file sur les marchés de l'assurance-vie et des services de retraite pour les particuliers, avec 34 % du marché <sup>(4)</sup></li> <li>• Leader en matière de régimes de retraite et d'assurance collectifs et de produits de rentes de sociétés, avec 41 % du marché <sup>(4)</sup></li> <li>• ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 67 G€ <sup>(5)</sup></li> <li>• Troisième compagnie d'assurance-maladie en importance, par l'entremise d'Irish Life Health <sup>(1)</sup></li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Détient une part de 5 % du marché des courtiers <sup>(3)</sup></li> </ul>
<p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives</li> <li>• Rentes à échéance fixe</li> <li>• Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement)</li> <li>• Produits individuels et collectifs d'assurance-vie</li> <li>• Produits individuels et collectifs de protection du revenu (invalidité)</li> <li>• Produits individuels et collectifs d'assurance contre les maladies graves</li> <li>• Prêts hypothécaires rechargeables</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits d'assurance et de retraite individuels et collectifs</li> <li>• Produits de rentes immédiates individuelles et collectives</li> <li>• Assurance-maladie</li> <li>• Services de gestion du patrimoine</li> <li>• Produits de placement et d'épargne individuels</li> <li>• Gestion de placements pour des clients institutionnels</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits de retraite</li> <li>• Protection du revenu (invalidité)</li> <li>• Assurance contre les maladies graves</li> <li>• Rentes variables (produits assortis d'une garantie de retrait minimum)</li> <li>• Assurance-vie individuelle</li> </ul>

<p><b>ASSURANCE ET RENTES (SUITE)</b></p> <p><b>DISTRIBUTION</b></p> <p><b>Royaume-Uni</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseillers financiers</li> <li>• Banques privées</li> <li>• Conseillers en avantages du personnel</li> </ul> <p><b>Irlande</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants</li> <li>• Conseillers en retraite et en placements</li> <li>• Agents de ventes directes</li> <li>• Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés (diverses banques en Irlande)</li> </ul> <p><b>Allemagne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers indépendants</li> <li>• Agents liés à plusieurs sociétés</li> </ul>
---

(1) Au 31 décembre 2017

(2) La part de marché se fonde sur les données annualisées pour la période du premier au troisième trimestre de 2018 obtenues auprès des conseillers financiers, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers. Inclut les souscriptions de Retirement Advantage, acquise le 2 janvier 2018.

(3) La part de marché se fonde sur les données pour la période du premier au troisième trimestre de 2018.

(4) Au 30 juin 2018

(5) Au 31 décembre 2018

<p><b>RÉASSURANCE</b></p> <p><b>PART DE MARCHÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parmi les deux premières compagnies de réassurance-vie en importance aux États-Unis en fonction des affaires de réassurance-vie structurées prises en charge <sup>(1)</sup></li> <li>• Placée pour participer aux faits nouveaux du marché européen de la réassurance-vie structurée</li> <li>• Occupe le sixième rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis</li> <li>• Chef de file en matière de réassurance relative aux rentes et à la longévité au Royaume-Uni et ailleurs en Europe</li> <li>• Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes</li> </ul>
<p><b>PRODUITS ET SERVICES</b></p> <p><b>Assurance-vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurance temporaire à reconduction annuelle</li> <li>• Coassurance</li> <li>• Coassurance modifiée</li> <li>• Solutions privilégiant un allègement de capital</li> </ul> <p><b>Rentes/longévité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentes immédiates</li> <li>• Protection contre le risque de longévité</li> <li>• Rentes à capital fixe</li> </ul> <p><b>Réassurance IARD</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrocession relative aux catastrophes</li> </ul>
<p><b>DISTRIBUTION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Courtiers de réassurance indépendants</li> <li>• Placements directs</li> </ul>

(1) Au 30 novembre 2017

# Rapport de gestion

## CONCURRENCE

### ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la compagnie possède de solides parts de marché en ce qui a trait aux produits d'assurance collective, dont elle est un chef de file du marché, aux produits de rentes immédiates et aux produits de gestion du patrimoine. En additionnant les souscriptions de produits de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne et à l'échelle internationale, la Canada-Vie compte parmi les grands fournisseurs sur le marché des placements en obligations à prime unique au Royaume-Uni. La position de la compagnie s'est raffermie sur le marché des rentes et de la gestion du patrimoine au Royaume-Uni grâce à l'acquisition de Retirement Advantage le 2 janvier 2018.

Le marché des rentes immédiates a continué de s'agrandir en 2018, mais à un rythme plus lent qu'en 2017. La compagnie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre, ce qui a également fait croître la part des rentes souscrites par l'entremise de conseillers financiers, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter de la plus grande souplesse en matière de retraite introduite au cours des dernières années. La compagnie s'attend encore à une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers, et elle est en bonne posture pour poursuivre sa propre croissance dans ce marché, grâce à l'expertise et aux prêts hypothécaires rechargeables obtenus à la suite de l'achat de Retirement Advantage. La part du secteur des prêts hypothécaires rechargeables sur le marché des produits de retraite offerts aux particuliers devient de plus en plus importante, et ce secteur devrait offrir une croissance. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un marché assez vaste et la demande des fiduciaires demeure élevée. La taille du marché devrait augmenter alors que la capitalisation des régimes de retraite s'améliore et que les fiduciaires cherchent à réduire les risques. Forte de son expertise et de son expérience à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée pour poursuivre la croissance des nouvelles affaires en matière de rentes collectives.

Pour ce qui est des activités internationales de gestion du patrimoine, le marché a crû de 8 % au cours de l'exercice. Les efforts continus pour accroître les souscriptions dans le marché de détail ainsi que les importantes souscriptions dans le secteur institutionnel du marché se sont traduits par des souscriptions totalisant plus de 1,2 G£ pour 2018. La planification successorale future constitue toujours un secteur clé pour les conseillers au Royaume-Uni, et Canada Life International figure toujours parmi les meilleures sociétés dans ce secteur du marché.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés. Les conditions actuelles devraient perdurer jusqu'à ce que soient précisés les détails sur le processus de sortie et la relation entre le Royaume-Uni et l'Union européenne (UE). Les effets sur les activités devraient être mineurs, puisque les activités de la compagnie sont principalement exercées à l'intérieur des pays où elle a ses bureaux.

### IRLANDE

La compagnie a maintenu sa position de chef de file en Irlande par l'entremise d'Irish Life, et elle demeure la plus importante compagnie d'assurance-vie, avec une part de marché de 37 % (en date de juin 2018). Irish Life suit une stratégie de distribution multicanaux dont l'objectif est de doter la compagnie du plus important réseau de distribution par courtiers, agents de ventes directes et Bancassurance (relations avec cinq banques).

Irish Life Investment Managers est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 67 G€ au 31 décembre 2018, ce qui comprend les fonds gérés au nom d'autres sociétés membres du groupe de Lifeco. Au cours de 2018, en plus de conserver sa position de chef de file en Irlande, ILIM a continué d'approfondir ses relations d'affaires aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Europe.

Setanta Asset Management, une filiale de la Canada-Vie, gère les actifs d'un certain nombre de clients institutionnels, tant des institutions tierces que des sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco, et son actif géré s'établissait à environ 10 G€ au 31 décembre 2018.

La compagnie exerce ses activités d'assurance-maladie en Irlande sous la marque Irish Life Health, où elle figure parmi les trois plus importantes sociétés du secteur, avec une part de marché de 20 % au 31 décembre 2017.

### ALLEMAGNE

La Canada-Vie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance sur le marché indépendant intermédiaire allemand. La compagnie figure parmi les six principaux fournisseurs de ce marché, grâce à des améliorations continues en matière de produits, de technologie et de services, et les souscriptions ont augmenté de 6 % en 2018. Le marché des produits d'assurance traditionnels a présenté des difficultés en Allemagne à la suite de la mise en œuvre de la réglementation Solvabilité II en 2016 et de la diminution des taux d'intérêt garantis prévus par la loi sur ces produits. Ce nouveau contexte continue de fournir des occasions de croissance pour la Canada-Vie.

### RÉASSURANCE

Sur le marché de la réassurance-vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil de plus en plus important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Toutefois, selon un sondage sectoriel indépendant publié en novembre 2017, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain.

La compagnie a également affiché de bons résultats dans le domaine de la réassurance-vie traditionnelle, le nombre de réassureurs-vie restants ayant diminué en raison de la consolidation et de la valeur qu'accordent les clients à la diversification des réassureurs. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les opérations privilégiant un allègement de capital qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance relative à la longévité demeure très solide au Royaume-Uni et dans certains pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans ce marché; toutefois, la demande de produits relatifs à la longévité continue de dépasser l'offre.

# Rapport de gestion

## Principales données financières consolidées – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	10 357 \$	10 955 \$	11 660 \$	40 489 \$	38 155 \$
Honoraires et autres produits	348	373	368	1 480	1 386
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	349	263	358	1 311	1 152
Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	349	319	308	1 367	1 121
<b>Total de l'actif</b>	<b>180 842 \$</b>	<b>180 529 \$</b>	<b>174 015 \$</b>		
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	40 375	40 399	39 521		
<b>Total de l'actif géré</b>	<b>221 217</b>	<b>220 928</b>	<b>213 536</b>		
Autres actifs administrés	45 024	45 035	41 945		
<b>Total de l'actif administré <sup>(2)</sup></b>	<b>266 241 \$</b>	<b>265 963 \$</b>	<b>255 481 \$</b>		

(1) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

(2) Au 31 décembre 2018, le total de l'actif administré ne tient pas compte de l'actif géré, d'un montant de 7,8 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (8,4 G\$ au 30 septembre 2018 et 8,2 G\$ au 31 décembre 2017).

## Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Assurance et rentes	271 \$	240 \$	250 \$	1 036 \$	947 \$
Réassurance	89	87	67	377	190
Exploitation générale européenne	(11)	(64)	41	(102)	15
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>349 \$</b>	<b>263 \$</b>	<b>358 \$</b>	<b>1 311 \$</b>	<b>1 152 \$</b>
Ajustements					
Coûts de restructuration	–	56	4	56	23
Incidence de la réforme fiscale américaine	–	–	(54)	–	(54)
<b>Bénéfice net ajusté – détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup></b>	<b>349 \$</b>	<b>319 \$</b>	<b>308 \$</b>	<b>1 367 \$</b>	<b>1 121 \$</b>

(1) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires est une mesure financière du bénéfice non conforme aux normes IFRS. Les ajustements sont présentés en détail à la note 6 du tableau Principales données financières consolidées du présent rapport de gestion.

## FAITS NOUVEAUX EN 2018

- En 2018, la compagnie a entrepris certaines initiatives de restructuration de ses activités au Royaume-Uni relativement à l'intégration de Retirement Advantage, acquise au premier trimestre de 2018, et à la vente en cours d'un bloc de polices existantes à Scottish Friendly annoncée le 21 juin 2018. L'intégration de Retirement Advantage et la vente d'un bloc de polices existantes sont assujetties à diverses approbations réglementaires et juridiques et devraient se conclure au cours du second semestre de 2019.  
En plus de ces coûts de restructuration comptabilisés au cours du troisième trimestre de 2018 dans le cadre du programme de transformation, la compagnie entend investir dans de nouvelles fonctionnalités des systèmes et capacités numériques en plus d'élargir l'éventail des produits offerts au Royaume-Uni. En plus de ces avantages stratégiques, la compagnie s'attend à réaliser des économies de coûts totales annualisées de 20 M£ avant impôt d'ici la fin du quatrième trimestre de 2020 en raison de divers facteurs, comme les coûts de sortie de systèmes et la réduction de l'effectif. Au 31 décembre 2018, les économies annualisées réalisées grâce au programme de restructuration au Royaume-Uni s'élevaient à 3 M£ avant impôt.
- Le 1<sup>er</sup> août 2018, Irish Life Group Limited, une filiale de la compagnie, a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'une participation donnant le contrôle dans Invesco, une société indépendante de services-conseils financiers. Invesco assure la gestion de 275 régimes de retraite professionnels pour le compte de grandes entreprises en Irlande ainsi que la gestion de régimes de retraite pour plus de 500 petites et moyennes entreprises. L'acquisition d'Invesco a fourni un apport de 4,3 G\$ aux autres actifs administrés de l'exploitation européenne (au 31 décembre 2018). Il est prévu que la transaction aura un effet relatif sur le bénéfice, mais elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats financiers de la compagnie.
- Au Royaume-Uni, au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a conclu quatre ententes majeures portant sur des rentes collectives; le total des primes liées à ces rentes s'élève à plus de 1,3 G£, ce qui a permis à la compagnie d'établir une présence forte au sein du marché des rentes collectives.
- Le marché est demeuré quelque peu volatil alors que le Royaume-Uni se prépare à se retirer de l'UE, bien que les modalités de l'entente n'aient toujours pas été convenues. Les entreprises de la compagnie au Royaume-Uni et en Europe réalisent des plans pour gérer et réduire au minimum les effets de plusieurs scénarios envisageables, notamment dans le cas où le Royaume-Uni n'aurait aucune entente de sortie avec l'UE. Même si certains effets de l'incertitude persistante à l'égard des marchés se font sentir, ils ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les résultats financiers de la compagnie.

# Rapport de gestion

- Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie se sont vu attribuer des notations élevées par diverses agences de notation indépendantes :
  - Au cours du troisième trimestre de 2018, A.M. Best Company a relevé la notation de solidité financière de certaines compagnies de réassurance, qui est ainsi passée de A à A+. Cette amélioration reflète l'importance stratégique accrue des entités de réassurance à l'égard des activités actuelles et à venir de la compagnie.
  - Au cours du deuxième trimestre de 2018, ASSEKURATA Assekuranz Rating-Agentur GmbH (Assekurata), une agence de notation allemande, a confirmé de nouveau la notation de AA- accordée à Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la compagnie, ce qui correspond à la notation la plus élevée jamais attribuée par Assekurata à une compagnie d'assurance-vie en Allemagne.
- Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a reçu les prix suivants :
  - Au Royaume-Uni, dans le cadre de l'édition 2018 des prix Financial Adviser Service Awards, la CanadaVie a obtenu la cote maximale de cinq étoiles dans les catégories Life and Pensions et Investment Providers and Packagers pour la troisième année consécutive.
  - Également au Royaume-Uni, la Canada-Vie a reçu le prix «Best Provider Lifetime Mortgages» dans le cadre des Equity Release Awards, le prix «Best Group Income Protection» dans le cadre de l'édition 2018 des COVER Excellence Awards, le prix «International Life Group» dans le cadre de l'édition 2018 des International Adviser Awards, ainsi que le prix «Best International Life Group» dans le cadre de l'édition 2018 des International Investment Awards.
  - Dans le cadre des Irish Pension Awards de 2018, Irish Life Investment Managers a remporté les prix «Property Manager of the Year» et «Passive Manager of the Year», tandis que Setanta Asset Management a remporté le prix «Equities Manager of the Year.»
  - Pour la deuxième année consécutive, la Canada-Vie en Allemagne a obtenu la meilleure note dite « Net Promotor Score of Life Companies » dans le sondage mené par KUBUS Broker auprès des chefs de file du marché indépendant intermédiaire.
  - Cornmarket, une filiale indirecte de la compagnie, a remporté le prix «Best Insurance Broker to the Public Sector» dans le cadre des Excellence in Business Awards de 2018 pour The Public Sector Magazine.
  - Dans le cadre de l'édition 2018 des Irish CX Impact Awards, Irish Life Financial Services a gagné le prix «CX Impact in Financial Services», qui vise à reconnaître l'excellence dans l'évaluation et la gestion de l'expérience client au sein du secteur des services financiers.

## UNITÉS D'EXPLOITATION – EXPLOITATION EUROPÉENNE

### ASSURANCE ET RENTES

#### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts <sup>(1)</sup>	6 485 \$	7 848 \$	8 665 \$	26 985 \$	25 426 \$
Souscriptions <sup>(1)</sup>	5 972	7 235	7 325	24 481	21 938
Honoraires et autres produits	345	370	361	1 467	1 366
Bénéfice net	271	240	250	1 036	947

(1) Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts, de même que les souscriptions, ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 0,4 G\$ et de 0,9 G\$, respectivement, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (0,1 G\$ et 0,6 G\$ pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017 et 0,2 G\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2018).

#### Primes et dépôts

Pour le quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 2,2 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,5 G\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et des souscriptions de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 incluaient une importante souscription de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande, qui ne s'est pas reproduite en 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 1,6 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27,0 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et de gestion du patrimoine au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de gestion de fonds en Irlande.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont diminué de 1,4 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de rentes collectives au Royaume-Uni, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande.

#### Souscriptions

Au quatrième trimestre de 2018, les souscriptions ont diminué de 1,4 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 6,0 G\$, principalement en raison d'une baisse des souscriptions en matière de gestion de fonds et d'une diminution des importantes souscriptions de produits collectifs de rentes en Irlande, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables liés à Retirement Advantage, qui a été acquise au premier trimestre de 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les souscriptions ont augmenté de 2,5 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 24,5 G\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de produits collectifs de rentes et de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni, de la hausse des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence de la fluctuation des devises. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la baisse des souscriptions de produits de gestion de fonds en Irlande.

Les souscriptions pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 1,3 G\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les primes et dépôts de la même période.

## Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 345 M\$, en raison principalement de la baisse des autres produits en Irlande, qui peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont augmenté de 101 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 467 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse des honoraires de gestion d'actifs en Irlande et en Allemagne, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2018 ont diminué de 25 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison d'une baisse des autres produits en Irlande.

## Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 21 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 271 M\$. Cette augmentation est surtout attribuable à l'incidence plus favorable des nouvelles affaires en matière de rentes immédiates, aux résultats plus favorables au chapitre de la mortalité et à l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements et la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 89 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 1 036 M\$. L'augmentation découle principalement d'une hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance liée à l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard des rentes, des résultats favorables au chapitre de la mortalité, de la hausse des volumes de nouvelles affaires en matière de rentes immédiates, ainsi que de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt et de la fluctuation des devises. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse de l'apport des placements et par le profit à la vente de la participation de la compagnie dans Allianz Ireland au premier trimestre de 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a augmenté de 31 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la hausse de l'apport des placements et de l'incidence des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Cette hausse a été contrebalancée en partie par la diminution de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et par la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires.

## PERSPECTIVES — ASSURANCE ET RENTES

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

**Royaume-Uni** – Les perspectives à l'égard du marché des produits de rentes immédiates pour 2019 indiquent un potentiel de légère croissance. Depuis avril 2015, les participants aux régimes peuvent accéder plus facilement à leur épargne à la retraite. Comme prévu, certains participants ont choisi de conserver leurs investissements tout en touchant un revenu de retraite, plutôt que d'acheter des rentes immédiates. Néanmoins, la compagnie s'attend à ce que l'intérêt pour les revenus garantis provenant des rentes reste un élément important de la planification de la retraite des clients dans l'avenir, et elle entrevoit l'occasion de faire croître ses activités de rentes immédiates au rythme de la croissance prévue dans l'ensemble du marché des produits de retraite. L'acquisition de Retirement Advantage au début de 2018 offre un terrain fertile pour la croissance sur les marchés florissants des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. La compagnie continuera de créer des produits pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une plus grande souplesse en matière de retraite. La taille du marché des régimes de retraite continue d'augmenter puisqu'un nombre croissant d'employeurs passent des régimes à prestations définies aux régimes à cotisations définies, et une croissance importante est attendue en ce qui a trait au marché des prêts hypothécaires rechargeables, des produits de consolidation des régimes de retraite et des produits de retrait des comptes de retraite. La compagnie cherchera également à augmenter sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer le risque de longévité en assurant leur passif au titre des régimes de retraite dont les paiements sont sur le point de commencer ou sont déjà commencés.

La Canada-Vie reste à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique. Elle continuera d'augmenter sa présence sur l'île de Grande-Bretagne et sur le marché international. La stratégie de distribution de la compagnie sur l'île de Grande-Bretagne restera axée sur les conseillers financiers. En ce qui concerne le secteur international de la gestion du patrimoine, la compagnie fait preuve d'un optimisme prudent pour 2019 dans sa prévision de la poursuite de la croissance sur le marché. La croissance des activités de la compagnie devrait être majoritairement liée aux conseillers patrimoniaux en gestion des fonds discrétionnaires, au marché de détail et aux produits de planification fiscale et successorale.

En ce qui concerne l'assurance collective, les perspectives demeurent favorables et le secteur a profité des souscriptions additionnelles à des régimes d'assurance collective attribuables à l'initiative du gouvernement du Royaume-Uni en matière de souscription automatique aux régimes de retraite en milieu de travail, qui a démarré en octobre 2012 et s'est achevée en 2018. Le nombre d'importantes souscriptions de régime de la Canada-Vie a crû, le nombre de participants aux régimes collectifs connexes ayant augmenté en raison des lois sur les prestations de retraite. La compagnie prévoit que l'accroissement de la clientèle existante ces dernières années ralentira à mesure que les employeurs mettront en œuvre les changements requis par la loi. Pour l'assurance-revenu collective, la nouvelle discipline restera le mot d'ordre en matière de tarification afin de tenir compte de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt.

Par suite du vote pour le Brexit, la volatilité s'est emparée des marchés. Les conditions actuelles devraient demeurer tant que l'incertitude entourant les détails du processus de sortie et la relation en cours entre le Royaume-Uni et l'UE continuera de planer. Cette incertitude devrait se poursuivre en 2019.

# Rapport de gestion

**Irlande** – L'économie irlandaise demeure vigoureuse, la croissance du produit intérieur brut (PIB) attendue pour 2018 étant de 8,2 %, laquelle devrait être suivie par une croissance de 4,2 % en 2019. Les prévisions économiques relatives à la croissance pour 2019 sont tributaires des hypothèses entourant la relation entre le Royaume-Uni et l'UE. L'incertitude entourant les effets possibles du Brexit en Irlande constitue le principal risque à moyen terme. Le marché de l'emploi poursuit son expansion, une croissance soutenue de l'emploi étant enregistrée dans divers secteurs et régions, et le taux de chômage moyen s'est établi à 6 % pour 2018 avant de chuter à 5 % en 2019, alors qu'il était de 15 % en 2012. L'indice de confiance des consommateurs est neutre, mais marqué par la prudence; il a ainsi légèrement diminué par rapport aux récents sommets atteints en janvier et en juillet 2018. La baisse du taux de chômage devrait influencer les mesures de rétention des affaires et des nouvelles affaires des secteurs d'activité de la compagnie en Irlande.

## RÉASSURANCE

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2018	30 sept. 2018	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2017
Primes et dépôts	3 872 \$	3 107 \$	2 995 \$	13 504 \$	12 729 \$
Honoraires et autres produits	3	3	7	13	20
Bénéfice net	89	87	67	377	190

#### Primes et dépôts

Les primes liées à la réassurance peuvent fluctuer de manière importante d'une période à l'autre en fonction des modalités des traités sous-jacents. Pour certaines opérations de réassurance-vie, les primes varieront selon les composantes de l'opération. Les traités en vertu desquels les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont pris en charge sur une base proportionnelle seront généralement assortis de primes beaucoup plus élevées que les traités en vertu desquels les sinistres ne sont pas assumés par le réassureur avant qu'un certain seuil ne soit dépassé. Le bénéfice n'est pas directement lié aux primes reçues.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 3,0 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 3,9 G\$. L'augmentation découle principalement des nouvelles ententes en matière de réassurance, de la hausse des volumes liés aux affaires existantes et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 13,5 G\$, en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Au quatrième trimestre de 2018, les primes et dépôts ont augmenté de 0,8 G\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

#### Honoraires et autres produits

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits ont diminué de 4 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 3 M\$, principalement en raison d'ententes restructurées en matière de réassurance.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les honoraires et autres produits ont diminué de 7 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 13 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le quatrième trimestre de 2018, les honoraires et autres produits, qui se sont chiffrés à 3 M\$, sont comparables à ceux enregistrés au trimestre précédent.

Après avoir mis en œuvre sa stratégie de distribution multicanaux, Irish Life espère conserver sa part de marché et améliorer sa rentabilité en ce qui a trait à ses activités de détail, générales, d'assurance-maladie et de gestion de placements, même si elle est continuellement confrontée aux défis présents sur ces marchés concurrentiels. L'établissement d'un centre d'innovation d'Irish Life, qui vise à incorporer aux activités des méthodologies favorisant l'agilité et la collaboration en vue d'une croissance élevée, devrait mettre à rude épreuve les méthodes existantes et favoriser la conception de nouveaux processus et gammes de produits plus efficaces.

**Allemagne** – Les perspectives en Allemagne demeurent positives et la compagnie prévoit que la croissance de l'actif géré et de sa part de ce marché se poursuivra en 2019. La compagnie se positionne de manière à continuer d'accroître sa présence grâce à des investissements continus dans le développement de produits, la technologie de distribution et l'amélioration du service.

#### Bénéfice net

Le bénéfice net pour le quatrième trimestre de 2018 a augmenté de 22 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 89 M\$. Cette hausse est principalement attribuable aux résultats nets favorables et à la hausse des volumes d'affaires, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. Au cours du trimestre, la libération d'une provision liée à l'incidence des ouragans dans l'Atlantique en 2017 a été essentiellement contrebalancée par une augmentation des provisions liées aux catastrophes de 2018.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le bénéfice net a augmenté de 187 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 377 M\$. Les résultats pour le cumul annuel de 2017 comprennent une charge de 175 M\$ liée aux répercussions de la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017. Compte non tenu de cet élément, le bénéfice net a augmenté de 12 M\$, en raison principalement des résultats nets favorables, de la hausse des volumes d'affaires et de la hausse de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des volumes de nouvelles affaires. En 2018, la libération d'une provision liée à l'incidence des ouragans dans l'Atlantique en 2017 a été essentiellement contrebalancée par une augmentation des provisions liées aux catastrophes de 2018. De plus, les modifications de certaines estimations liées à l'impôt ont eu une incidence plus favorable sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au quatrième trimestre de 2018, le bénéfice net a crû de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la hausse des volumes d'affaires et de l'apport des modifications des bases actuarielles liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, contrebalancée en partie par les résultats moins favorables.

## PERSPECTIVES – RÉASSURANCE

*Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières non conformes aux normes IFRS, au début du présent rapport.*

Les activités de réassurance-vie aux États-Unis visent à avoir accès à certains secteurs de la population, y compris les familles à faible et à moyen revenu. La relance de la croissance est tributaire du succès obtenu dans ce secteur; autrement, les souscriptions et les volumes prévus demeureront stables. L'actuelle administration présidentielle aux États-Unis a signalé sa volonté d'abroger et de remplacer l'Affordable Care Act, et a entamé des contestations juridiques de la loi qui pourraient se traduire par d'importants changements. À l'heure actuelle, la compagnie n'est pas en mesure de déterminer l'incidence que pourraient avoir ces initiatives sur le marché de la réassurance-maladie. De nouvelles directives réglementaires liées au calcul des provisions réglementaires aux États-Unis (constitution de réserves fondée sur des principes) ont été publiées avec prise d'effet en 2017. Ces nouvelles directives seront mises en œuvre d'ici 2020.

La réforme Solvabilité II en Europe devrait rester le principal facteur de stimulation des affaires en 2019 et par la suite. L'unité Réassurance de la compagnie est prête à aider ses clients européens ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital et à tirer parti des possibles occasions d'affaires qui découleront de ces modifications à la réglementation.

L'année 2018 a été considérablement marquée par les catastrophes mondiales, des événements d'envergure ayant causé des pertes, notamment les ouragans Florence et Michael, les typhons Trami et Jebi, les inondations au Japon et les feux de forêt en Californie. La compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2019 seront généralement stables et que les primes augmenteront légèrement. La capacité en matière de titres liés à une assurance devrait diminuer quelque peu en raison des garanties retenues à la suite des événements de 2017 et de 2018. En 2019, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement et en ajustant les primes en fonction des risques.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur de l'exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est élevée à 4 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des dividendes sur les actions privilégiées et de la hausse des produits nets tirés des placements, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation. En 2018, les dividendes sur les actions privilégiées émises au deuxième trimestre de 2017 ont été imputés à l'exploitation canadienne.

## EXPLOITATION GÉNÉRALE EUROPÉENNE

Les résultats de l'exploitation générale européenne tiennent compte des charges financières et de l'incidence de certains éléments non récurrents ainsi que des résultats liés aux activités internationales existantes.

Au quatrième trimestre de 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à un bénéfice net de 41 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2017, le bénéfice net tenait compte de l'incidence positive nette de 54 M\$ de la réforme fiscale américaine, qui a principalement donné lieu à une réduction des passifs d'impôt différé dans l'unité d'exploitation Réassurance, et de coûts de restructuration de 4 M\$ liés aux activités de détail d'Irish Life Health et d'Irish Life. Compte non tenu de ces éléments, la perte nette de 11 M\$ était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 102 M\$, comparativement à un bénéfice net de 15 M\$ pour l'exercice précédent. Les résultats pour le cumul annuel de 2018 comprennent des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités au Royaume-Uni, comparativement à 23 M\$ pour l'exercice précédent, montant lié aux activités de détail d'Irish Life Health et d'Irish Life. Compte non tenu de ces éléments et de l'incidence de la réforme fiscale américaine dont il a été question pour expliquer les résultats trimestriels, la perte nette ajustée a augmenté de 30 M\$, principalement en raison de la hausse des dépenses stratégiques et liées au développement des affaires ainsi que de l'incidence moins favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale européenne a enregistré une perte nette de 11 M\$, comparativement à une perte nette de 64 M\$ pour le trimestre précédent, car les résultats du troisième trimestre de 2018 incluaient des coûts de restructuration de 56 M\$ liés aux activités au Royaume-Uni.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 13 M\$, en baisse comparativement à une perte nette de 27 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour les résultats trimestriels.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2018, la perte nette s'est élevée à 4 M\$, en hausse de 2 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de l'augmentation des charges d'exploitation, contrebalancée en partie par la hausse des produits nets tirés des placements.

## GESTION DES RISQUES

### APERÇU

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de contrôle, dont la fonction de gestion des risques, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable du cadre d'appétence au risque, des politiques connexes de gestion des risques ainsi que de la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

### CADRE DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.

### CULTURE DE GESTION DES RISQUES

La culture de gestion des risques est définie comme le système de valeurs et de comportements qui reflète la volonté générale de la compagnie de respecter les engagements pris envers ses titulaires de polices et de protéger la santé financière et la réputation de la compagnie, tout en faisant croître la valeur pour les actionnaires. Cette culture reflète l'engagement de la compagnie à placer les intérêts de ses clients et la vigueur à long terme de la compagnie au centre de la prise de décisions. La culture de la compagnie fait une large place à l'ouverture dans les communications, à la transparence et au comportement éthique.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration et de la haute direction en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès des activités de la compagnie et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement commun pour l'ensemble de la compagnie quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements inappropriés et la mise en place de mesures correctives;

- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises; et
- l'assurance que les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont reconnues, valorisées et perfectionnées dans l'ensemble de la compagnie, et qu'elles sont soutenues par une fonction de gestion des risques qui est suffisamment outillée.

### GOVERNANCE DES RISQUES

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

#### Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de Lifeco et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de Lifeco, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver chaque année le cadre d'appétence au risque, la politique de gestion des risques d'entreprise et le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de Lifeco et surveiller leur mise en œuvre par la direction; et
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de l'audit interne, de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité.

## Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché, d'assurance, liés à la conduite, stratégiques et opérationnels et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- approuver la structure organisationnelle et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- évaluer la culture de gestion des risques de la compagnie;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie;
- examiner les rapports de la fonction de gestion des risques, notamment les simulations de crise et l'examen dynamique de suffisance du capital;
- examiner le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- revoir et évaluer le rendement du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie;
- surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;
- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Les membres du comité de gestion des risques du conseil d'administration sont indépendants de la direction.

**Comité d'audit** – Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit doit se réunir au moins une fois par année avec le comité de gestion des risques.

**Comité de révision** – Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes, ainsi qu'à recommander au conseil un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie.

**Comité de direction** – Le mandat principal du comité de direction consiste à approuver les objectifs stratégiques de la compagnie, à examiner et à approuver le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations annuels et à en surveiller la mise en œuvre, à examiner les risques susceptibles de découler des activités diverses de la compagnie, à approuver les politiques en matière de communication de l'information et à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie durant les périodes au cours desquelles le conseil ne se réunit pas.

**Comité de gouvernance et des mises en candidature** – Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

**Comité des ressources humaines** – Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération. Le comité des ressources humaines se réunit avec le comité de gestion des risques une fois par année.

**Comité des placements** – Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie.

## Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs d'activité, les chefs des fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Ses responsabilités comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Les quatre sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque de marché
- Comité de gestion du risque de crédit
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques.

## Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : les fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques, sont les principaux responsables de l'identification et de la gestion des risques propres à leurs produits, à leurs activités, à leurs processus et à leurs systèmes;
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité globale d'assurer la surveillance et la gouvernance indépendantes des risques en élaborant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des risques d'entreprise. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de contrôle, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances;
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable d'évaluer de façon indépendante le caractère approprié de la conception et l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR régionaux assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur d'activité respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie. Du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques de façon générale, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

## CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires;
- **Déclaration d'appétence au risque** : l'exposé qualitatif du niveau de risque global et des types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires;
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques;
- **Cadre de limitation des risques** : composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les manquements et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

## Stratégie de gestion des risques

La stratégie d'affaires de la compagnie est alignée sur sa stratégie de gestion des risques et sur son appétence au risque. La stratégie de gestion des risques favorise l'atteinte des principaux objectifs de la compagnie, soit le respect de ses engagements et l'augmentation de la valeur pour les actionnaires. La stratégie de gestion des risques repose sur :

- la diversification des produits et services, de la clientèle, des canaux de distribution et des secteurs géographiques;
- la prise de risques avec prudence et mesure;
- la résilience des activités commerciales et la croissance durable;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle;
- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

## Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter que des baisses marquées du bénéfice ne se produisent. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux unités d'exploitation les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **La réputation et la conduite** : la compagnie prend en considération, pour l'ensemble de ses activités commerciales et d'exploitation, les effets potentiels sur sa réputation, et assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients de la compagnie et la prise en compte des risques liés à la durabilité.

## Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

## Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des manquements au respect de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux besoins locaux le cas échéant.

## PROCESSUS EN MATIÈRE DE RISQUES

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

## Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les surveiller convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative ou changement lié aux activités, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à déceler continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle qui comprend des limites de risque, des indicateurs de risques clés, ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie.

## Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie a été mise en place en cas de violation du cadre d'appétence au risque, des politiques en matière de risques, des normes d'exploitation et des directives. Les plans de correction sont passés en revue par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin.

## INFRASTRUCTURE ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie adopte une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques, pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque région.

## GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

### RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

#### DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché, des cours ou des liquidités sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

#### GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET DE LIQUIDITÉ

La politique de gestion du risque de marché de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion du risque de marché. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque de marché. Il incombe finalement aux unités d'exploitation, y compris l'unité Gestion des placements, de gérer le risque de marché et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de marché ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de marché, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque de marché. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque de marché dans leur région. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de risque clés et élaboré des mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible, par exemple au moyen de l'immunisation directe ou indirecte des actifs et des passifs (p. ex., en utilisant des dérivés). Afin de réduire le risque de marché, la compagnie a recours à un programme de couverture dynamique associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. En complément, un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus.

Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés pour assurer le regroupement et la gestion efficaces des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex., la liquidité) des passifs connexes.

Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sont établis prudemment et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie présente des caractéristiques de transfert, selon lesquelles le risque et les rendements peuvent être partagés avec les titulaires de polices. Les produits de gestion d'actifs et les produits connexes sont rachetables; toutefois, la compagnie tente d'atténuer ce risque en établissant des relations à long terme avec la clientèle, dont les fondements sont l'accent stratégique mis sur la clientèle et l'importance accordée à la réalisation d'un solide rendement pour les fonds.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt associée aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex., des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.

#### Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Il découle aussi des risques associés à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de

# Rapport de gestion

la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme standardisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés. Une stratégie générale de macro-couverture vient également compléter les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficient. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme qui prolongent la durée du portefeuille.

La compagnie a mis sur pied un programme de macro-couverture de positions sur actions. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique.

## Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison des activités de Great-West Financial et de Putnam au sein de l'exploitation américaine et des activités de l'unité Réassurance au sein de l'exploitation européenne, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités des unités d'exploitation au sein de l'exploitation européenne exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 31 M\$, de 35 M\$ et de 26 M\$, respectivement, en 2018.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période

du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisées dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 346 M\$, 332 M\$ et 135 M\$, respectivement, au 31 décembre 2018.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

## Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour assurer le respect par la compagnie de ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

## Liquidité

	31 décembre	
	2018	2017
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme</b>	<b>7 795 \$</b>	<b>7 309 \$</b>
<b>Autres actifs liquides et titres négociables</b>		
Obligations d'État	33 443	36 566
Obligations de sociétés	46 378	44 573
Actions ordinaires ou privilégiées (négociées sur le marché)	8 873	8 465
Prêts hypothécaires résidentiels (assurés)	4 530	4 205
	<b>93 224 \$</b>	<b>93 809 \$</b>
<b>Total</b>	<b>101 019 \$</b>	<b>101 118 \$</b>

## Caractéristiques du passif relatif aux contrats encaissables

	31 décembre	
	2018	2017
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables <sup>(1)</sup>		
Valeur de marché	21 202 \$	19 886 \$
Valeur comptable	54 798	51 712
<b>Total</b>	<b>76 000 \$</b>	<b>71 598 \$</b>

(1) Les passifs relatifs aux contrats encaissables comprennent les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement classés comme détenus en vue de la vente.

# Rapport de gestion

La valeur comptable des actifs liquides et des titres négociables de la compagnie est d'environ 101,0 G\$, ou 1,3 fois le montant de ses passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement rachetables. La compagnie estime qu'elle détient un montant suffisant et approprié d'actifs liquides pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, ou pour surmonter une sévère crise de liquidité.

Les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur est inversement liée aux taux d'intérêt. Par conséquent, une hausse importante des taux d'intérêt en vigueur se traduirait par une baisse de la valeur de ces actifs liquides. De plus, un contexte de taux d'intérêt élevés pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait des pressions sur les liquidités de la compagnie.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

## **RISQUE DE CRÉDIT**

### **DESCRIPTION DU RISQUE**

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit qui découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices, est un risque d'entreprise important qui est pris en compte de façon adéquate dans l'établissement de l'appétence au risque de la compagnie. La compagnie gère des contrats financiers conclus avec des contreparties, ce qui pourrait entraîner un risque de crédit lié aux contreparties relativement à l'atténuation du risque d'assurance, par l'intermédiaire d'ententes de réassurance, ainsi qu'à l'atténuation du risque de marché, par l'intermédiaire de contrats dérivés. Le risque de crédit provenant de ces deux sources est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque de crédit.

### **GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive en ce qui a trait aux émetteurs, aux sociétés liées, aux secteurs d'activité ou aux secteurs géographiques, en accordant une importance à la diversification. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites appropriées et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport aux projections de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une gouvernance efficace de la gestion du risque de crédit nécessite l'implication de comités de la haute direction et de membres du personnel ayant de l'expérience dans la gestion du risque de crédit, ainsi qu'à l'orientation fournie par les politiques, normes et processus appropriés de gestion du risque de crédit. En ce qui a trait au risque de crédit, le comité des placements du conseil d'administration (le comité des placements) est responsable de l'approbation des décisions de placement dont la taille ou le niveau de complexité est important, ainsi que de la surveillance de la stratégie mondiale de la compagnie en matière de placements, y compris le respect des limites et des politiques de placement ainsi que la gestion des manquements. De plus, le comité des placements examine les politiques, procédures, lignes directrices et limites correspondantes de la compagnie en matière de placements, afin de s'assurer que les décisions de placement soient prises en conformité avec le cadre d'appétence au risque de la compagnie. Le comité de gestion des risques offre au conseil

d'administration des conseils en matière de surveillance du risque de crédit. Ce comité approuve les limites et les politiques en matière de risque de crédit, et fait le suivi de leur respect. Le comité de gestion des risques s'occupe également de la surveillance de la politique de gestion du risque de crédit et des processus connexes, et il est responsable d'assurer la conformité au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

Le comité des placements et le comité de gestion des risques sont soutenus par les comités de la haute direction. Le comité d'examen des investissements de la direction mondiale et les comités d'examen des investissements de la direction pour chaque secteur d'activité régional examinent et approuvent les nouveaux investissements qui dépassent le montant des transactions pouvant être autorisé par la direction, et gèrent le risque de crédit que présentent l'actif investi et les contreparties. Le comité de gestion du risque de crédit est le sous-comité du CEGR responsable de la surveillance mondiale des activités de gestion du risque de crédit, y compris les processus d'approbation des limites de risque de crédit et de gestion des manquements à ces limites, ainsi que la conformité à la politique de gestion du risque de crédit.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur d'activité, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs, qui sont approuvées par le comité des placements. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui décrit les processus de gestion du risque de crédit et définit le rôle de la fonction de gestion des risques dans la surveillance du risque de crédit, y compris l'établissement et le suivi des limites de risque globales, ainsi que l'approbation et la communication aux échelons supérieurs des exceptions.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont indépendamment responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des manquements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs d'activité régionaux afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques.

# Rapport de gestion

La fonction de gestion des risques supervise les activités de suivi, de gestion des manquements et de communication aux échelons supérieurs, et elle a élaboré des limites de risque, des indicateurs de risque clés et des budgets de gestion des risques, qui serviront d'avertissements anticipés en ce qui a trait aux niveaux inacceptables de concentration et qui serviront de base à la gestion des limites de risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

## Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés en établissant des limites fondées sur les notations de la contrepartie dans ses politiques de placement et au moyen d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

## RISQUE D'ASSURANCE

### DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex., en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque de déchéance, le risque de charges et le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers. Le risque de mortalité, le risque de morbidité et le risque de longévité sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque de déchéance et le risque de charges associés à l'offre des produits de base sont acceptés en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténués au besoin. Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

## GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, l'assureur doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs relatifs aux contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Les hypothèses qui sous-tendent l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance doivent être révisées régulièrement en fonction des derniers résultats techniques. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont constitués à l'égard des sinistres futurs et comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes actuarielles professionnelles.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. Il incombe finalement aux unités d'exploitation de gérer le risque d'assurance et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les manquements qui concernent le risque d'assurance. Chaque région a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance dans leur région.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique générale d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle conformes aux normes d'évaluation de l'Institut canadien des actuaires;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

## Rapport de gestion

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat interne, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de risque clés sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout manquement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

### Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance-invalidité, à l'assurance-maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle accepte des clients dont le taux de mortalité ou de morbidité se révèle plus élevé que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- Les passifs relatifs aux contrats d'assurance constitués à l'égard des sinistres futurs comprennent une marge servant à couvrir les écarts défavorables, dont le taux est fixé conformément aux normes de la profession. Cette marge est essentielle pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.

- En ce qui concerne les produits d'assurance-vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.

### Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les rentes et certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

### Risque de déchéance

Le risque de déchéance est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement ou de rachat des polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat. Il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que les charges puissent être recouvrées, dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats. Il existe également un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour les nouvelles polices.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

### Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

### Risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers

Le risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers est le risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements entraînant des dommages matériels, et il est principalement lié aux situations extrêmes et aux catastrophes.

Les activités de réassurance sont particulièrement exposées au risque lié aux situations extrêmes et aux catastrophes, qui entraînent des dommages matériels. À titre de récessionnaire à l'égard du risque qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, la compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. La compagnie limite le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats de protection de biens immobiliers. La compagnie surveille de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes et les recherches faites à partir de modèles de gestion des risques de tiers experts, et elle intègre ces informations dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la prime est adéquate compte tenu du risque pris en charge.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

### DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. Le risque opérationnel peut provenir soit des activités quotidiennes normales, soit d'un événement imprévu précis. Les risques opérationnels incluent le risque juridique et le risque lié à la réglementation, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à l'infrastructure, le risque lié à la technologie et à l'informatique, le risque lié à la continuité des affaires, le risque lié aux processus, le risque lié au changement, le risque de fraude et le risque lié aux fournisseurs. En plus des risques opérationnels, la compagnie gère également le risque lié à la réputation, qui peut se manifester dans le cadre de bon nombre d'activités et sous plusieurs formes; par conséquent, des facteurs liés à la réputation sont pris en compte dans chaque aspect des activités de la compagnie et de ses pratiques de gestion des risques.

### GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Bien que les risques opérationnels puissent être atténués et gérés, ils demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires, de multiples processus, systèmes et parties prenantes devant interagir dans toute l'entreprise sur une base continue. La compagnie gère activement le risque opérationnel dans toute l'entreprise afin de conserver une réputation et une position fortes, de maintenir sa santé financière et de

protéger les clients et la valeur de la compagnie. L'engagement continu des unités d'exploitation et des fonctions de soutien dans toute l'entreprise, par le biais d'une formation et de communications solides, est régulièrement sollicité pour identifier, évaluer et atténuer les risques opérationnels.

La gouvernance et la surveillance du groupe Gestion du risque opérationnel témoignent des efforts mis ensemble par les unités d'exploitation et les fonctions de surveillance. La fonction de gestion des risques est responsable de l'élaboration des politiques de gestion du risque opérationnel et des normes d'exploitation, ainsi que de la surveillance des activités de gestion du risque opérationnel exécutées sur la première ligne de défense. Le comité de gestion du risque opérationnel a pour mandat principal de fournir une surveillance du risque opérationnel dans toute l'entreprise. De plus, chaque secteur d'activité régional a mis sur pied des comités chargés de superviser la gestion du risque opérationnel dans leur secteur.

La compagnie a une politique de gestion du risque opérationnel qui repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives aux simulations de crise, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, à la gestion des risques liés aux technologies de l'information et au regroupement et à la présentation des données sur les risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures, de processus et de pratiques intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de risque clés, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs régionaux ou des entités juridiques.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

## Risque juridique et risque lié à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires, pratiques prescrites ou normes d'éthique ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative significative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

## Risque lié aux ressources humaines

Le risque lié aux ressources humaines s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à attirer, à conserver, à former et à développer les talents appropriés en raison d'une planification de la relève inappropriée, de pratiques de gouvernance inefficaces ou de poursuites judiciaires pour discrimination, et peut avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à atteindre ses objectifs d'affaires. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de favoritisation de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

## Risque lié à l'infrastructure

Le risque lié à l'infrastructure s'entend du risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible à toute composante d'un environnement d'affaires entièrement opérationnel. Ce risque s'applique aux installations, aux actifs corporels, aux ressources humaines, aux technologies (actifs technologiques, systèmes, applications, infonuagique), aux aspects relatifs à la sécurité (sécurité logicielle, physique et cybersécurité), à la gestion des licences et au soutien pour les logiciels et les applications.

La capacité d'obtenir régulièrement et de façon fiable des données sur les prix des titres, de traiter avec précision les opérations des clients et de fournir des rapports et d'autres services à la clientèle est essentielle à l'exploitation de la compagnie. Une défaillance de l'un des systèmes pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la compagnie et pourrait se traduire par une perte de confiance de la part des clients, une violation des exigences réglementaires, une atteinte à la réputation de la compagnie, un risque de sanction disciplinaire ou une responsabilité envers les clients.

La compagnie investit dans une infrastructure conçue pour être viable à long terme qu'elle gère de manière à exercer ses activités de façon pleinement opérationnelle et sécuritaire afin de protéger ses actifs et la valeur créée pour ses parties prenantes. Les programmes de gestion du risque lié à l'infrastructure prévoient des solutions robustes pour la continuité des affaires dans l'ensemble de l'entreprise afin de gérer les interruptions de service et incidents et de permettre la reprise des activités critiques en cas de catastrophe. En outre, des mesures de sécurité ont été conçues pour restreindre l'accès aux installations, à l'équipement et aux ressources et pour protéger le personnel et les propriétés contre les préjudices ou les dommages (comme l'espionnage, les vols ou les attaques terroristes) et tout événement qui pourrait entraîner des pertes ou des dommages importants.

## Risque lié à la technologie et à l'informatique

Le risque lié à la technologie et à l'informatique s'entend du risque de perte qui découle d'un événement intentionnel ou accidentel lié à l'utilisation de la technologie et comprend le risque qu'une cyberattaque mène à des interruptions imprévues, à un accès non autorisé ou à la divulgation imprévue d'information confidentielle ou dont la diffusion est restreinte. Le risque lié à la technologie inclut également le risque de détérioration de la fiabilité et de la disponibilité des applications, des infrastructures ou des services internes, destinés aux clients ou offerts par les fournisseurs.

La nature des progrès technologiques fait en sorte qu'une incertitude plane sur l'évolution que suivra le secteur de l'assurance. Les services d'infonuagique, que la compagnie adopte pour améliorer la souplesse de ses systèmes et pour renforcer la sécurité de l'information, doivent faire l'objet d'un examen approfondi alors que les chaînes d'approvisionnement numériques gagnent en complexité.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- une approche axée sur l'aversion au risque de la conception et de la gestion continue de l'environnement technologique;
- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendante de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux services informatiques, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent ainsi qu'en fonction des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

## Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer la continuité des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain.

Un cadre de gestion de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la reprise des activités et la reprise après sinistre.

Une faible résilience organisationnelle en réponse à des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain pourrait empêcher la compagnie de poursuivre ses processus d'affaires essentiels, et potentiellement mener à une perte de produits, à des sanctions réglementaires et à des dommages à la réputation.

## Risque lié aux processus

Le risque lié aux processus s'entend du risque de perte qui découle de processus d'affaires inadéquats ou défaillants, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers, les relations clients et la réputation de la compagnie. Le risque lié aux processus comprend les risques qui découlent d'importants changements, comme la modification des activités commerciales, la mise en œuvre de systèmes de grande envergure, le lancement de nouveaux produits et les changements au sein de la direction, ainsi que des unités d'exploitation principales. Le risque lié aux processus inclut également le risque lié au regroupement et à la présentation des données ainsi qu'à l'élaboration et à l'utilisation de modèles.

La gestion des risques vise à assurer l'alignement et la cohérence stratégiques de toutes les activités d'exploitation de la compagnie, y compris les initiatives de changements et les activités régulières, avec l'appétence au risque opérationnel de la compagnie, et elle tient compte de l'incidence éventuelle sur la réputation de la compagnie. La compagnie surveille les initiatives de changements afin d'atténuer les risques et de réaliser les avantages visés. Les unités d'exploitation principales ont mis en place des mesures de contrôle de la qualité. Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion et de la surveillance du risque lié aux modèles. En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

## Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'activités frauduleuses civiles ou criminelles, ce qui comprend notamment le détournement d'actifs, le vol d'identité et d'autres infractions au droit civil ou au droit criminel par des clients, des sous-traitants ou d'autres tiers et par des employés ou des associés de distribution. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, et des méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude sont employées. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie gère la fraude en mettant l'accent à la fois sur l'évaluation, la prévention, la détection, l'investigation et la réaction. La compagnie favorise une culture d'honnêteté, d'intégrité, de transparence et d'équité au sein de ses activités internes et, en outre, elle gère les responsabilités fiduciaires au moyen de sa politique de gestion du risque de fraude et de son code de conduite. La compagnie dispose de processus et de contrôles qui visent à prévenir la fraude et elle a recours à diverses méthodes pour détecter les fraudes. Un plan d'intervention en cas de fraude est en place, lequel repose sur une stratégie d'enquête coordonnée conçue pour protéger les parties prenantes et les intérêts de la compagnie.

## Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat, tant à l'intérieur de la compagnie qu'avec des parties externes, comme des courtiers indépendants, des gestionnaires de fonds, des réassureurs et d'autres parties. La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs qui ne répondent pas aux normes de la compagnie en ce qui a trait au rendement pourraient avoir une incidence négative sur les résultats financiers et la réputation de la compagnie. Pour réduire ce risque au minimum, la compagnie se fie à son cadre de gestion du risque lié aux fournisseurs qui permet d'assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

## RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

### DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défaillants et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

### GESTION DU RISQUE LIÉ À LA CONDUITE

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris son code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

## RISQUE STRATÉGIQUE

### DESCRIPTION DU RISQUE

Le risque stratégique s'entend du risque que la compagnie soit incapable d'atteindre ses principaux objectifs stratégiques en raison de défaillances de planification interne, de l'inefficacité de la prise de décisions, de changements majeurs à la réglementation, de manifestations du risque macroéconomique ou du risque pays, ou de changements dans le contexte externe qui peuvent se produire à moyen ou à long terme. De plus, le risque stratégique inclut les risques associés à la structure de société de portefeuille de la compagnie, aux acquisitions futures possibles et à l'accès continu au réseau de distribution de produits.

## GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

La compagnie gère le risque stratégique au moyen de son engagement, d'une représentation sectorielle et d'un processus de planification stratégique. La fonction de gestion des risques prend part au cycle de planification des activités afin de faire correspondre les stratégies d'affaires à l'appétence au risque de la compagnie. Le plan stratégique de la compagnie est examiné par le conseil d'administration et la haute direction, et la fonction de gestion des risques effectue des évaluations objectives des risques stratégiques d'entreprise et des plans d'atténuation des risques. Les risques et occasions importants sont identifiés et un examen de l'alignement sur la stratégie de gestion des risques et sur les préférences qualitatives à l'égard des risques est effectué. Les initiatives, notamment celles qui se rapportent aux nouveaux marchés, aux canaux de distribution, à la conception des produits et aux placements, sont également assujetties à un examen indépendant du risque.

### Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel. Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Great-West, de la London Life, de la Canada-Vie, de Great-West Financial et de leurs filiales, ainsi que de certaines filiales de Putnam, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

### Risque lié aux fusions et acquisitions

À l'occasion, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants, et de tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou cèdent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs d'exploitation ou d'actifs. Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités, notamment des risques liés à l'intégration, liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations liées aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie a cédés. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Pour atténuer ces risques, la compagnie effectue un contrôle diligent avant l'acquisition ou la cession d'entreprises, d'activités, de secteurs d'activités ou d'actifs, elle négocie les modalités de la transaction et elle établit des systèmes et des processus pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée.

## Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

### Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de maintenir les activités commerciales et de soutenir la croissance de la compagnie en raison de facteurs externes défavorables comme la dégradation de l'environnement, les enjeux liés au risque social et les changements climatiques.

Le risque environnemental, provenant notamment des questions environnementales, de l'entrée en vigueur d'une réglementation ou des coûts liés à des modifications de lois ou de règlements sur l'environnement, peut avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie. La compagnie s'efforce de respecter l'environnement et d'adopter une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe. Ces politiques sont approuvées par le conseil d'administration et sont passées en revue annuellement.

## MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

### PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction et utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie.

Augmentation (diminution) du bénéfice net	2018	2017
Mortalité – augmentation de 2 %	(270) \$	(296) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(457) \$	(446) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(271) \$	(256) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	115 \$	150 \$
Baisse de 1 %	(465) \$	(523) \$
Variation des valeurs des actions		
Hausse de 10 %	73 \$	48 \$
Baisse de 10 %	(266) \$	(85) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	476 \$	439 \$
Baisse de 1 %	(539) \$	(470) \$
Charges – augmentation de 5 %	(128) \$	(127) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(649) \$	(672) \$

## MÉTHODES COMPTABLES

### SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. L'estimation des passifs relatifs aux contrats d'assurance dépend des notations des placements. La pratique de la compagnie consiste à avoir recours à des notations de tiers indépendants, dans la mesure du possible.

Les principales estimations comptables comprennent les suivantes :

#### Évaluation à la juste valeur

Les instruments financiers et autres que détient la compagnie comprennent des placements de portefeuille, divers instruments financiers dérivés ainsi que des débetures et d'autres instruments d'emprunt.

La valeur comptable des instruments financiers reflète le manque de liquidités observé sur les marchés et les primes de liquidité, qui ont été pris en compte dans les méthodes d'établissement des prix du marché sur lesquelles la compagnie s'appuie.

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Le niveau 1 utilise des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès.

Le niveau 2 utilise des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement.

Les données du niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif.

Dans certains cas, il se peut que les données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur soient classées dans différents niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Dans ces cas, le classement de l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité dans un des niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur a été déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. L'appréciation par la compagnie de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré.

Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2018.

La juste valeur des obligations classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme détenues à des fins de transaction ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours du marché. Lorsque les cours ne proviennent pas d'un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation essentiellement à partir de données observables sur le marché. La valeur de marché des obligations et des prêts hypothécaires classés comme prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché.

La juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation interne qui utilise les flux de trésorerie futurs actualisés. Les données d'entrée pour ce modèle comprennent des données d'entrée observables sur le marché et des données d'entrées non observables sur le marché.

La juste valeur des titres de sociétés ouvertes est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus en fonction des dividendes prévus et, lorsque la valeur de marché ne peut être évaluée de façon fiable, il est estimé que la juste valeur est égale au coût. La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles de placement, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations.

#### Dépréciation de placements

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement ultime du montant total du capital et des intérêts au moment opportun. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur réalisable estimative. En ce qui a trait aux obligations disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisées à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements et, par conséquent, une réduction imputable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. De plus, lorsqu'une perte de valeur a été établie, les intérêts ne sont plus comptabilisés et les intérêts courus sont contrepassés.

## Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la charge de dépréciation ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie englobant les actifs à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité, calculée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés qui devraient être générés. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

## Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, en plus des primes futures et des produits futurs tirés de placements, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. L'évaluation est effectuée à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

**Mortalité** – Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire. Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 270 M\$ du bénéfice net.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par un recul d'environ 457 M\$ du bénéfice net.

**Morbidité** – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient un recul d'environ 271 M\$ du bénéfice net.

**Réassurance IARD** – Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London Inc. (le GRL) sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

**Rendement des placements** – Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passifs sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie prévus des actifs et des passifs courants sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits s'est traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se compenseront, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement ayant une incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par des provisions.

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une diminution d'environ 165 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une augmentation d'environ 115 M\$ du bénéfice net.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 1 % de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions correspondrait à une hausse d'environ 639 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, laquelle entraînerait une diminution d'environ 465 M\$ du bénéfice net.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des actions de sociétés non cotées en bourse, notamment celles liées aux produits de fonds distincts et aux produits liés à des flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions.

- Une remontée de 10 % des valeurs des actions donnerait lieu à une diminution supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 87 M\$, entraînant à son tour une augmentation du bénéfice net d'environ 73 M\$.

- Une baisse de 10 % des valeurs des actions entraînerait une augmentation supplémentaire des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'environ 338 M\$, ce qui causerait une diminution du bénéfice net d'environ 266 M\$.

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur des moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif.

- L'incidence d'une augmentation de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une diminution d'environ 591 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice net d'environ 476 M\$.
- L'incidence d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se traduirait par une augmentation d'environ 680 M\$ des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation, ce qui donnerait lieu à une baisse du bénéfice net d'environ 539 M\$.

**Frais** – Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais. Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de tenue de compte entraînerait une baisse d'environ 128 M\$ du bénéfice net.

**Résiliation de polices** – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte. Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une diminution d'environ 649 M\$ du bénéfice net.

**Utilisation d'options facultatives liées aux polices** – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

## **Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices**

– Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

## **Impôt sur le résultat**

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance-vie multinationales, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

La compagnie a recours à des stratégies de planification fiscale qui comprennent plusieurs territoires dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences sur l'impôt exigible et différé des transactions et des événements survenus au cours de la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant au moment de la contrepassation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen de l'Agence du revenu du Canada et des autorités fiscales d'autres territoires ont une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

## **Avantages du personnel futurs**

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Dans la majorité des régimes, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les régimes à prestations définies des filiales de la compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants, et les régimes de plusieurs secteurs géographiques sont aussi fermés aux prestations définies futures. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations en vertu des régimes à cotisations définies. Les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles à l'accumulation de prestations en vertu des régimes à cotisations définies. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées de ces filiales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des règlements. L'incidence des réductions et des indemnités spéciales de cessation d'emploi qui découle de la transformation au Canada a été constatée dans les coûts de restructuration. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

## Hypothèses actuarielles – Avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,1 %	3,3 %	3,5 %	3,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,4 %	3,4 %	3,8 %	4,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes <sup>(1)</sup>	1,3 %	1,1 %	–	–
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,4 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes <sup>(1)</sup>	1,4 %	1,3 %	–	–
<b>Taux tendanciels du coût des soins médicaux :</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	5,0 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2029

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

**Hypothèses actuarielles** – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les

nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

### Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2018	2017	2018	2017
<b>Régimes de retraite à prestations définies :</b>				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 109) \$	(1 187) \$	1 444 \$	1 553 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	277	313	(252)	(270)
Incidence de la variation du taux d'inflation	526	582	(477)	(514)
<b>Autres avantages postérieurs à l'emploi :</b>				
Incidence d'une variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	26	32	(23)	(27)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(38)	(43)	46	52

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

**Capitalisation** – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé

une cotisation de 280 M\$ (250 M\$ en 2017) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 19 M\$ (19 M\$ en 2017) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2019, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 274 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 21 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

## NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), certaines modifications de ces normes ont eu une incidence sur la compagnie en 2018 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La norme prévoit un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes pour les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, tandis que les honoraires et les autres contrats en font partie.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la compagnie comptabilise les

produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

En raison de changements apportés au traitement des coûts liés à l'exécution d'un contrat lors de la transition à IFRS 15, la compagnie a appliqué l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certaines commissions différées et des passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 64 M\$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IAS 40, *Immeubles de placement*, IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014–2016* concernant les modifications d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée de l'incidence du changement de méthode comptable, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

Le tableau suivant présente les normes IFRS qui ont été modifiées ou qui pourraient être modifiées après 2018 et qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures.

NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
<p><b>IFRS 16, Contrats de location</b></p>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, une norme qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location et à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats de location par les preneurs. Le preneur comptabilise maintenant un passif lié aux paiements futurs au titre de la location pour chaque contrat de location. Un actif au titre du droit d'utilisation est également comptabilisé et amorti sur sa durée d'utilité. Par conséquent, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement n'existe plus.</p> <p>Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs.</p> <p>Dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 16, la compagnie peut choisir l'approche rétrospective intégrale ou l'approche rétrospective modifiée. La compagnie prévoit utiliser l'approche rétrospective modifiée.</p> <p>La compagnie adoptera cette norme lors de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle finalise actuellement l'approche qu'elle compte adopter pour la transition. L'actif au titre du droit d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location seront présentés au bilan au titre des autres actifs et des autres passifs, respectivement. La compagnie prévoit que l'adoption de la norme donnera lieu à une augmentation estimative de 525 M\$ au titre de l'actif et de 600 M\$ au titre du passif des bilans consolidés. La compagnie ne prévoit aucune incidence significative sur les états consolidés du résultat net.</p>
<p><b>IFRS 17, Contrats d'assurance</b></p>	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, et qui sera appliquée de façon rétrospective. Si l'approche rétrospective intégrale ne peut être appliquée, l'approche rétrospective modifiée ou la méthode de la juste valeur pourraient être utilisées. En novembre 2018, l'IASB a proposé une modification à IFRS 17 qui prévoit le report d'un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1<sup>er</sup> janvier 2022. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur. L'IASB continue d'évaluer certains éléments de cette norme et devrait publier des modifications à portée limitée portant précisément sur ces éléments.</p> <p>L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son plan. Elle a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre d'IFRS 17, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, ainsi que le suivi des faits nouveaux provenant de l'IASB, du Groupe sur les ressources transitoires pour IFRS 17 et d'autres associations du secteur.</p> <p>IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants;</li> <li>b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance.</li> </ul> <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net. La compagnie continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 et prévoit que l'incidence sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance sera importante. La compagnie continue également d'évaluer l'incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés.</p>

NORME	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS À VENIR
<b>IFRS 9, Instruments financiers</b>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin qu'elle corresponde à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;</li> <li>• la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;</li> <li>• la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.</li> </ul> <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2022 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;</li> <li>• <i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.</li> </ul> <p>La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17.</p> <p>Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.</p>
<b>Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017</b>	<p>En décembre 2017, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, et IAS 23, <i>Coûts d'emprunt</i>.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
<b>IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</b>	<p>En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. Selon les modifications, une société doit comptabiliser les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise au moyen d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, lorsque la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
<b>IAS 19, Avantages du personnel</b>	<p>En février 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications précisent que les hypothèses actuarielles mises à jour doivent être utilisées aux fins de la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou de la liquidation d'un régime.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
<b>IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux</b>	<p>En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser.</p> <p>Cette interprétation entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La compagnie finalise actuellement son analyse et prévoit comptabiliser un ajustement au titre du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2019, lequel n'aura aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
<b>IFRS 3, Regroupements d'entreprises</b>	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>. Les modifications fournissent des directives additionnelles selon qu'une société acquiert une entreprise ou un groupe d'actifs.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
<b>IAS 1, Présentation des états financiers, et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</b>	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, et à IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. Les modifications visent à clarifier la définition du terme « significatif » et à harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

## AUTRES RENSEIGNEMENTS

### PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercices clos les 31 décembre		
	2018	2017 <sup>(1)</sup>	2016 <sup>(2)</sup>
<b>Total des produits <sup>(1)</sup></b>	<b>44 032 \$</b>	<b>47 117 \$</b>	<b>46 381 \$</b>
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>			
Bénéfice net	2 961	2 149	2 641
<b>Bénéfice net par action ordinaire</b>			
De base	2,996	2,173	2,668
Dilué	2,994	2,170	2,663
<b>Total de l'actif</b>			
Total de l'actif <sup>(2)</sup>	<b>427 689 \$</b>	<b>419 838 \$</b>	<b>399 733 \$</b>
Actif net des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	<b>281 664</b>	<b>278 954</b>	<b>259 215</b>
Total de l'actif géré	<b>709 353</b>	<b>698 792</b>	<b>658 948</b>
Autres actifs administrés	<b>689 520</b>	<b>651 121</b>	<b>589 291</b>
Total de l'actif administré	<b>1 398 873 \$</b>	<b>1 349 913 \$</b>	<b>1 248 239 \$</b>
<b>Total du passif <sup>(2)</sup></b>	<b>400 291 \$</b>	<b>394 302 \$</b>	<b>374 725 \$</b>
<b>Dividendes versés par action</b>			
Actions privilégiées de premier rang, série F	1,4750	1,4750	1,4750
Actions privilégiées de premier rang, série G	1,3000	1,3000	1,3000
Actions privilégiées de premier rang, série H	1,21252	1,21252	1,21252
Actions privilégiées de premier rang, série I	1,1250	1,1250	1,1250
Actions privilégiées de premier rang, série L	1,41250	1,41250	1,41250
Actions privilégiées de premier rang, série M	1,450	1,450	1,450
Actions privilégiées de premier rang, série N	0,544000	0,544000	0,544000
Actions privilégiées de premier rang, série O	0,628745	0,466386	0,449219
Actions privilégiées de premier rang, série P	1,350	1,350	1,350
Actions privilégiées de premier rang, série Q	1,2875	1,2875	1,2875
Actions privilégiées de premier rang, série R	1,200	1,200	1,200
Actions privilégiées de premier rang, série S	1,312500	1,312500	1,312500
Actions privilégiées de premier rang, série T <sup>(3)</sup>	1,2875	0,7981	–
Actions ordinaires	1,556	1,468	1,384

(1) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés, comme il est expliqué aux notes 2 et 34 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2017.

(3) Les actions privilégiées de premier rang, série T, ont été émises le 18 mai 2017. Le premier versement de dividendes a été effectué le 29 septembre 2017 et correspondait à un montant de 0,476200 \$ par action. Les versements de dividendes trimestriels réguliers s'établissent à 0,321875 \$ par action.

## RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2018				2017			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
<b>Total des produits</b> <sup>(1) (2)</sup>	<b>11 699 \$</b>	<b>12 027 \$</b>	<b>10 613 \$</b>	<b>9 693 \$</b>	<b>12 912 \$</b>	<b>10 222 \$</b>	<b>11 077 \$</b>	<b>12 906 \$</b>

### Détenteurs d'actions ordinaires

#### Bénéfice net

Total	710	689	831	731	392	581	585	591
De base – par action	0,719	0,697	0,839	0,740	0,397	0,587	0,591	0,598
Dilué – par action	0,719	0,697	0,839	0,739	0,396	0,587	0,590	0,597

#### Bénéfice net ajusté <sup>(3)</sup>

Total	710	745	831	731	734	582	712	619
De base – par action	0,719	0,754	0,839	0,740	0,742	0,589	0,719	0,627
Dilué – par action	0,719	0,753	0,839	0,739	0,741	0,588	0,718	0,625

(1) Les produits tiennent compte des variations de la juste valeur par le biais du résultat net des actifs de placement.

(2) Les chiffres correspondants ont été reclassés pour tenir compte des ajustements liés à la présentation qui se rapportent à l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est expliqué à la rubrique Normes internationales d'information financière et à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2018.

(3) Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le bénéfice net ajusté par action ordinaire sont des mesures du bénéfice non conformes aux normes IFRS. Les ajustements suivants ont été effectués pour chaque trimestre.

	2018				2017			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Coûts de restructuration	– \$	56 \$	– \$	– \$	4 \$	1 \$	127 \$	28 \$
Charge nette à la vente d'un placement en titres de participation	–	–	–	–	122	–	–	–
Incidence de la réforme fiscale américaine	–	–	–	–	216	–	–	–
<b>Total des ajustements</b>	<b>– \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>127 \$</b>	<b>28 \$</b>

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco s'est établi à 710 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 392 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,719 \$ par action ordinaire (0,719 \$ après dilution) pour le quatrième trimestre de 2018, comparativement à 0,397 \$ par action ordinaire (0,396 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2018 s'est établi à 11 699 M\$ et comprend des primes reçues de 9 045 M\$, des produits nets tirés des placements réguliers de 1 632 M\$, une variation à la baisse de 398 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net et des honoraires et autres produits de 1 420 M\$.

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information que la compagnie doit présenter dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2018 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites inhérentes et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Lifeco.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2018 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

## TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power (la Financière Power), la société mère de Lifeco, ce qui permet à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs de la Société financière IGM Inc. et ses filiales (IGM), membre du groupe de sociétés de la Financière Power, et lui en a rendu, ce qui a permis à chaque organisation de profiter d'économies d'échelle et de domaines d'expertise. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiduciers d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au 31 décembre 2018, la compagnie détenait des débetures émises par IGM d'un montant de 86 M\$ (74 M\$ en 2017). En 2018, la compagnie a acheté des débetures d'IGM d'une valeur de marché totale de 14 M\$ au 31 décembre 2018 (31 M\$ en 2017).

En 2018, dans le cours normal des activités, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 61 M\$ (137 M\$ en 2017).

La compagnie détient un placement dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec la Financière Power, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs tiers.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel et des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, aucun prêt ni aucune garantie conclu avec des parties liées n'était en cours, et aucun prêt significatif ni aucune garantie significative conclu avec des parties liées n'a été émis en 2018 ou en 2017. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2018 ou en 2017.

# Rapport de gestion

## CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

### Conversion des devises

Périodes closes les	2018				2017			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
<b>Dollar américain</b>								
Bilan	1,36 \$	1,29 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,25 \$	1,30 \$	1,33 \$
Produits et charges	1,32 \$	1,31 \$	1,29 \$	1,26 \$	1,27 \$	1,25 \$	1,34 \$	1,32 \$
<b>Livre sterling</b>								
Bilan	1,74 \$	1,69 \$	1,73 \$	1,81 \$	1,70 \$	1,67 \$	1,69 \$	1,67 \$
Produits et charges	1,70 \$	1,70 \$	1,76 \$	1,76 \$	1,69 \$	1,64 \$	1,72 \$	1,64 \$
<b>Euro</b>								
Bilan	1,56 \$	1,50 \$	1,53 \$	1,59 \$	1,51 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,42 \$
Produits et charges	1,51 \$	1,52 \$	1,54 \$	1,55 \$	1,50 \$	1,47 \$	1,48 \$	1,41 \$

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés sont la responsabilité de la direction et sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Les renseignements de nature financière figurant ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux présentés dans les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants basés sur les meilleures estimations de la direction. La direction exerce son jugement avec soin au moment d'établir ces estimations, et les états financiers consolidés en tiennent compte de manière appropriée. De l'avis de la direction, les méthodes comptables utilisées sont appropriées et les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la compagnie ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des contrôles internes appropriés à l'égard de l'information financière conçus pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers sont dressés conformément aux normes IFRS.

Les états financiers consolidés ont reçu l'approbation du conseil d'administration, qui assume la surveillance de l'information financière. Le conseil d'administration exerce cette responsabilité principalement par l'entremise du comité d'audit, composé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit a pour tâche, entre autres :

- d'examiner les états financiers consolidés intermédiaires et annuels et d'en faire rapport au conseil d'administration;
- d'examiner les procédés de contrôle interne;
- d'examiner l'indépendance des auditeurs externes ainsi que les modalités de leur mission, et de fournir au conseil d'administration des recommandations quant à la nomination des auditeurs externes et à la rémunération de ceux-ci;
- d'étudier, au besoin, d'autres questions touchant l'audit, la comptabilité et l'information financière.

Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction ainsi que les auditeurs internes et externes de la compagnie afin de passer en revue leurs plans d'audit respectifs et leurs constatations en matière d'audit. Le comité d'audit demeure à la disposition des auditeurs internes et externes.

Le conseil d'administration de La Great-West, compagnie d'assurance-vie et de Great-West Life & Annuity Insurance Company nomme un actuaire titulaire de l'Institut canadien des actuaires qui doit :

- s'assurer de la conformité des hypothèses et des méthodes utilisées dans l'évaluation des provisions mathématiques avec les normes actuarielles reconnues, les lois applicables et les règlements et les directives qui s'y rapportent;
- donner son avis sur le caractère adéquat des provisions mathématiques à la date du bilan en vue de satisfaire à toutes les obligations à l'égard des titulaires de polices. L'examen de la documentation justificative afin de vérifier si elle est exacte et complète et l'analyse de l'actif pour déterminer sa capacité à soutenir le montant des provisions mathématiques sont des éléments importants du travail requis pour lui permettre de donner son avis.

Les comptables professionnels agréés de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., à titre d'auditeurs externes de la compagnie, ont audité les états financiers consolidés. Le rapport de l'auditeur indépendant aux actionnaires est présenté à la suite des états financiers consolidés. L'opinion des auditeurs est fondée sur un examen qu'ils ont effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, en exécutant les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, de la situation financière de la compagnie ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie conformément aux normes IFRS.

Le président  
et chef de la direction,

Le vice-président exécutif  
et chef des services financiers,



**Paul Mahon**

**Garry MacNicholas**

Le 6 février 2019

# États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
		(note 2)
<b>Produits</b>		
Primes reçues		
Primes brutes souscrites	39 984 \$	38 261 \$
Primes cédées	(4 523)	(4 359)
Total des primes, montant net	35 461	33 902
Produits nets tirés des placements (note 7)		
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 358	6 141
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 606)	1 466
Total des produits nets tirés des placements	2 752	7 607
Honoraires et autres produits	5 819	5 608
	44 032	47 117
<b>Prestations et charges</b>		
Prestations aux titulaires de polices		
Montant brut	32 357	30 801
Montant cédé	(2 445)	(2 214)
Total des prestations aux titulaires de polices, montant net	29 912	28 587
Participations des titulaires de polices et bonifications	1 654	1 800
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	502	5 256
Total des sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	32 068	35 643
Commissions	2 474	2 647
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 28)	5 033	4 705
Taxes sur les primes	495	463
Charges financières (note 17)	221	300
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur (note 11)	212	168
Charges de restructuration (note 5)	67	259
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente (note 4)	–	202
<b>Bénéfice avant impôt</b>	3 462	2 730
Impôt sur le résultat (note 27)	387	422
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	3 075	2 308
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle (note 19)	(19)	30
<b>Bénéfice net</b>	3 094	2 278
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées (note 21)	133	129
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	2 961 \$	2 149 \$
<b>Bénéfice par action ordinaire (note 21)</b>		
De base	2,996 \$	2,173 \$
Dilué	2,994 \$	2,170 \$

# États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
<b>Bénéfice net</b>	<b>3 094 \$</b>	<b>2 278 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net</b>		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	766	(495)
Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	(50)	(90)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	12
Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	(114)	(35)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	22	9
(Profits) pertes réalisés sur les actifs disponibles à la vente	6	(30)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(1)	5
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	23	10
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(4)	(4)
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(69)	407
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	17	(160)
Participations ne donnant pas le contrôle	30	68
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	(14)
<b>Total des éléments qui pourraient être reclassés</b>	<b>628</b>	<b>(317)</b>
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net</b>		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 24)	34	(57)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	(8)
Participations ne donnant pas le contrôle	2	12
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	–	(3)
<b>Total des éléments qui ne seront pas reclassés</b>	<b>31</b>	<b>(56)</b>
<b>Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>659</b>	<b>(373)</b>
<b>Bénéfice global</b>	<b>3 753 \$</b>	<b>1 905 \$</b>

# Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)

31 décembre	2018	2017
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	4 168 \$	3 551 \$
Obligations (note 7)	124 862	120 204
Prêts hypothécaires (note 7)	25 014	22 185
Actions (note 7)	9 290	8 864
Immeubles de placement (note 7)	5 218	4 851
Avances consenties aux titulaires de polices	8 929	8 280
	<b>177 481</b>	<b>167 935</b>
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	897	169
Fonds détenus par des assureurs cédants (note 8)	9 251	9 893
Goodwill (note 11)	6 548	6 179
Immobilisations incorporelles (note 11)	3 976	3 732
Instruments financiers dérivés (note 29)	417	384
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire (note 12)	731	706
Immobilisations corporelles (note 12)	448	303
Autres actifs (note 13)	2 567	2 424
Primes en voie de recouvrement, débiteurs et intérêts à recevoir	5 202	4 647
Actifs au titre des cessions en réassurance (note 14)	6 126	5 045
Impôt exigible	218	134
Actifs d'impôt différé (note 27)	981	930
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 15)	209 527	217 357
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente (note 4)	3 319	–
<b>Total de l'actif</b>	<b>427 689 \$</b>	<b>419 838 \$</b>
<b>Passif</b>		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 14)	166 720 \$	159 524 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement (note 14)	1 711	1 841
Passifs détenus en vue de la vente (note 4)	897	–
Débitures et autres instruments d'emprunt (note 16)	6 459	5 777
Fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	1 367	373
Instruments financiers dérivés (note 29)	1 562	1 336
Créditeurs	3 262	2 684
Autres passifs (note 18)	3 855	3 752
Impôt exigible	402	464
Passifs d'impôt différé (note 27)	1 210	1 194
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 15)	209 527	217 357
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente (note 4)	3 319	–
<b>Total du passif</b>	<b>400 291</b>	<b>394 302</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle (note 19)		
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 737	2 771
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	138	164
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 20)		
Actions privilégiées	2 714	2 714
Actions ordinaires	7 283	7 260
Surplus cumulé	13 342	12 098
Cumul des autres éléments de bénéfice global (note 25)	1 045	386
Surplus d'apport	139	143
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>27 398</b>	<b>25 536</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>427 689 \$</b>	<b>419 838 \$</b>

Approuvé par le conseil d'administration :



Jeffrey Orr  
Président du conseil



Paul Mahon  
Président et chef de la direction

# États consolidés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens)

	31 décembre 2018					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>9 974 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>12 098 \$</b>	<b>386 \$</b>	<b>2 935 \$</b>	<b>25 536 \$</b>
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	(64)	–	–	(64)
Solde révisé au début de l'exercice	9 974	143	12 034	386	2 935	25 472
Bénéfice net	–	–	3 094	–	(19)	3 075
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	659	(27)	632
	<b>9 974</b>	<b>143</b>	<b>15 128</b>	<b>1 045</b>	<b>2 889</b>	<b>29 179</b>
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 21)	–	–	(133)	–	–	(133)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 538)	–	–	(1 538)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 20)	39	(42)	–	–	37	34
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	38	–	–	–	38
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(58)	(58)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 20)	(69)	–	–	–	–	(69)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 20)	53	–	(53)	–	–	–
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora (note 3)	–	–	(54)	–	(21)	(75)
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans Invesco (note 3)	–	–	–	–	20	20
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(8)	–	8	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>9 997 \$</b>	<b>139 \$</b>	<b>13 342 \$</b>	<b>1 045 \$</b>	<b>2 875 \$</b>	<b>27 398 \$</b>

	31 décembre 2017					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>9 644 \$</b>	<b>147 \$</b>	<b>11 465 \$</b>	<b>746 \$</b>	<b>3 006 \$</b>	<b>25 008 \$</b>
Bénéfice net	–	–	2 278	–	30	2 308
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	–	–	–	(373)	(63)	(436)
	<b>9 644</b>	<b>147</b>	<b>13 743</b>	<b>373</b>	<b>2 973</b>	<b>26 880</b>
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 21)	–	–	(129)	–	–	(129)
Détenteurs d'actions ordinaires	–	–	(1 453)	–	–	(1 453)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 20)	143	(62)	–	–	48	129
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	–	58	–	–	–	58
Règlement en titres de capitaux propres des régimes fondés sur des actions de Putnam	–	–	–	–	(57)	(57)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de Putnam	–	–	–	–	(26)	(26)
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 20)	(63)	–	–	–	–	(63)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 20)	50	–	(50)	–	–	–
Émission d'actions privilégiées (note 20)	200	–	–	–	–	200
Frais d'émission d'actions privilégiées (note 20)	–	–	(3)	–	–	(3)
Profit de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	–	3	–	(3)	–
Cession d'une participation dans une entreprise associée	–	–	(13)	13	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>9 974 \$</b>	<b>143 \$</b>	<b>12 098 \$</b>	<b>386 \$</b>	<b>2 935 \$</b>	<b>25 536 \$</b>

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2018	2017
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt	3 462 \$	2 730 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(428)	(314)
Ajustements :		
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	(379)	4 391
Variation des fonds détenus par des assureurs cédants	663	857
Variation des fonds détenus en vertu de contrats de réassurance	(37)	50
Variation des actifs au titre des cessions en réassurance	51	830
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 606	(1 466)
Autres	(444)	(321)
	<b>6 494</b>	<b>6 757</b>
<b>Activités de financement</b>		
Émission d'actions ordinaires (note 20)	39	126
Émission d'actions privilégiées (note 20)	–	200
Frais d'émission d'actions (note 20)	–	(3)
Actions ordinaires achetées et annulées (note 20)	(69)	(63)
Émission de débentures et de billets de premier rang (note 16)	1 512	925
Remboursement de débentures (note 16)	(1 096)	(1 284)
Augmentation de la marge de crédit d'une filiale	19	24
Diminution des débentures et autres instruments d'emprunt	(1)	(2)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	(1 538)	(1 453)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(133)	(129)
	<b>(1 267)</b>	<b>(1 659)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Ventes et échéances d'obligations	25 001	26 854
Encaissements sur prêts hypothécaires	2 808	2 837
Ventes d'actions	2 939	3 443
Ventes d'immeubles de placement	63	72
Variation des avances consenties aux titulaires de polices	(208)	(165)
Produit des actifs détenus en vue de la vente (note 4)	169	–
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis (note 3)	(279)	(291)
Trésorerie et équivalents de trésorerie classés comme détenus en vue de la vente (note 4)	(112)	–
Placement dans des obligations	(26 453)	(30 419)
Placement dans des prêts hypothécaires	(4 246)	(3 643)
Placement dans des actions	(4 102)	(3 127)
Placement dans des immeubles de placement	(356)	(339)
	<b>(4 776)</b>	<b>(4 778)</b>
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	166	(28)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>617</b>	<b>292</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>3 551</b>	<b>3 259</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>4 168 \$</b>	<b>3 551 \$</b>
<b>Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>		
Produits d'intérêts reçus	5 345 \$	5 108 \$
Intérêts versés	282	296
Dividendes reçus	266	238

# Notes annexes

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

## 1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada et sa société mère est la Corporation Financière Power (la Financière Power).

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion de placements et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life), La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie), Great-West Life & Annuity Insurance Company (Great-West Financial) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés (les états financiers) de la compagnie au 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 6 février 2019.

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les méthodes comptables ont été appliquées de façon uniforme pour préparer les états financiers consolidés des filiales de la compagnie.

### Changements de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la compagnie a adopté IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), qui remplace IAS 11, *Contrats de construction*, et IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La norme prévoit un modèle de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes pour les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients et les coûts connexes. Les produits tirés des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, tandis que les honoraires et les autres contrats en font partie.

Les honoraires comprennent les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Conformément à IFRS 15, la compagnie comptabilise les produits au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

En raison de changements apportés au traitement des coûts liés à l'exécution d'un contrat lors de la transition à IFRS 15, la compagnie a appliqué l'approche rétrospective modifiée et a comptabilisé un ajustement pour tenir compte de la décomptabilisation de certaines commissions différées et des passifs d'impôt connexes, ce qui s'est traduit par une diminution de 64 \$ du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Chiffres correspondants

De plus, la compagnie a reclassé les chiffres correspondants dans les états consolidés du résultat net pour tenir compte du changement dans la présentation de certains produits et de certaines charges selon le montant brut ou le montant net. Ces modifications ont essentiellement touché l'unité exploitation américaine, où il y a eu un changement en ce qui a trait à la question de savoir si l'entité agit pour son propre compte ou comme mandataire en raison des directives énoncées dans IFRS 15 pour déterminer si une entité contrôle le service transféré au client. Par conséquent, certains soldes des primes brutes souscrites, des honoraires et autres produits, des charges d'exploitation et frais administratifs ainsi que des commissions ont été reclassés. Ces reclassements sont négligeables et n'ont pas eu d'incidence sur le bénéfice net consolidé. Le tableau qui suit présente l'incidence par poste sur les états consolidés du résultat net :

	Primes brutes souscrites	Honoraires et autres produits	Commissions	Charges d'exploitation et frais administratifs
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017				
<b>Augmentation (diminution)</b>				
Montants présentés antérieurement	38 306 \$	5 454 \$	2 410 \$	4 833 \$
Reclassement	(45)	154	237	(128)
Montants révisés présentés	38 261 \$	5 608 \$	2 647 \$	4 705 \$

La compagnie a adopté les modifications à portée limitée des normes IFRS pour IAS 40, *Immeubles de placement*, IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, et IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*, ainsi que les *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2014-2016* concernant les modifications d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'adoption de ces modifications à portée limitée n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la compagnie.

### Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés en date du 31 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date et comprennent les informations comparatives au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la compagnie obtient le contrôle, et continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la compagnie n'exerce plus ce contrôle. La compagnie a le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les activités pertinentes, qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ces activités et qu'elle peut utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements variables. L'ensemble des soldes, des transactions, des produits, des charges, des profits et des pertes intersociétés, y compris les dividendes liés aux transactions intersociétés, sont éliminés au moment de la consolidation.

## Notes annexes

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

#### **Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants**

Aux fins de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont présentés dans les notes annexes et comprennent notamment :

- La direction exerce son jugement pour déterminer les actifs et les passifs qui doivent être inclus dans un groupe destiné à être cédé. La compagnie a recours à des estimations pour établir la juste valeur des groupes destinés à être cédés (note 4).
- La direction fait appel à des services d'évaluation indépendants pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement, ceux-ci ayant recours à des jugements et à des hypothèses. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou des conditions générales de marché (note 7).
- La direction utilise des modèles d'évaluation internes qui exigent le recours à des jugements et à des estimations pour déterminer la juste valeur des prêts hypothécaires rechargeables. Ces évaluations sont ajustées pour tenir compte des jugements portés par la direction et des hypothèses qu'elle formule quant aux variations significatives des flux de trésorerie prévus des actifs et des taux d'actualisation (note 7).
- Dans la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la direction de la compagnie exerce son jugement quant au choix des données relatives à la juste valeur, particulièrement pour les éléments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (note 10).
- La direction a déterminé que les groupes d'unités génératrices de trésorerie relatives au goodwill et aux immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont ceux qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne; elle doit ainsi exercer son jugement pour déterminer quel est ce niveau (note 11).
- La direction évalue les avantages futurs en vue de l'évaluation et de la comptabilisation initiales du goodwill et des immobilisations incorporelles, ainsi que de l'appréciation de la valeur recouvrable. La détermination de la valeur comptable et de la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le goodwill et les immobilisations incorporelles repose sur la détermination de la juste valeur ou de la valeur d'utilité à l'aide de méthodes d'évaluation (note 11).
- La direction porte des jugements lorsqu'elle détermine si les coûts d'acquisition différés et les provisions au titre des produits différés peuvent être comptabilisés dans les bilans consolidés. Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés si la direction détermine qu'ils répondent à la définition d'un actif et qu'ils sont marginaux et liés à l'émission du contrat d'investissement. Les provisions au titre des produits différés sont amorties de façon linéaire sur la durée de la police (notes 13 et 18).
- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme les taux d'intérêt, l'inflation, le comportement des titulaires de polices, les taux de mortalité et de morbidité des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 14).
- Les hypothèses actuarielles qui sont utilisées pour déterminer la charge et les obligations au titre des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi de la compagnie requièrent un jugement important ainsi que des estimations importantes. La direction examine les résultats antérieurs pour les participants à ses régimes et les conditions du marché, y compris les taux d'intérêt et d'inflation, lorsqu'elle évalue les hypothèses utilisées afin de déterminer la charge pour l'exercice considéré (note 24).
- La compagnie exerce ses activités dans divers territoires régis par des autorités fiscales différentes au sein desquels la direction doit formuler des estimations importantes et porter des jugements importants lorsqu'il s'agit d'interpréter les lois et règlements de nature fiscale pour déterminer les provisions d'impôt de la compagnie ainsi que la valeur comptable de ses actifs et passifs d'impôt (note 27).
- La direction exerce son jugement dans l'évaluation de la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs (note 27).
- Les provisions liées à des poursuites judiciaires ou autres sont comptabilisées en raison d'un événement antérieur qui, selon la direction, pourrait donner lieu à une sortie de ressources économiques qui devraient être versées à un tiers dans le but de régler l'obligation. La direction fait appel à son jugement pour évaluer les résultats et les risques éventuels lorsqu'elle établit sa meilleure estimation de la provision à la date de clôture (note 30).
- Les secteurs opérationnels de la compagnie, soit les secteurs pour lesquels le président et chef de la direction de la compagnie évalue le rendement et affecte des ressources au sein de la compagnie, concordent avec la répartition géographique des activités de la compagnie. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation pour former les secteurs opérationnels de la compagnie (note 32).
- La compagnie consolide toutes les filiales et les entités sur lesquelles la direction a déterminé que la compagnie exerce un contrôle. L'évaluation du contrôle se fonde sur la capacité de la compagnie à diriger les activités de la filiale ou de l'entité afin d'en tirer des rendements variables. La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine s'il y a contrôle ou non. Elle l'exerce également pour évaluer les rendements variables et déterminer dans quelle mesure la compagnie peut user de son pouvoir afin de générer des rendements variables.
- La direction a recours à des critères faisant appel au jugement, comme lorsqu'elle doit déterminer les risques et avantages associés à la transaction afin de déterminer si la compagnie conserve l'obligation primaire envers un client dans le cadre d'accords conclus avec des sous-conseillers. Si la compagnie conserve les risques et avantages, les produits et les charges sont comptabilisés selon leur montant brut.
- Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, les achats et les ventes de placements de portefeuille sont comptabilisés dans les activités d'investissement en raison de la nature à long terme de ces activités d'investissement, comme le détermine la direction.
- Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions ainsi que du change à l'échelle mondiale. La charge pour pertes de crédit futures, incluse dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie, est tributaire des notations des placements. La compagnie a pour habitude d'utiliser les notations de tiers indépendants lorsqu'elles sont disponibles. La direction porte des jugements lorsqu'elle doit établir une notation pour les instruments qui ne se sont pas vu accorder de notation par un tiers.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### a) **Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille comprennent les obligations, les prêts hypothécaires, les actions et les immeubles de placement. Les placements de portefeuille sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou encore comme des prêts et créances, des placements mis en équivalence ou des instruments non financiers, selon l'intention de la direction relativement à la finalité et à la nature du placement. La compagnie ne détient aucun placement classé comme détenu jusqu'à son échéance.

Les placements dans des obligations ou des actions normalement négociées activement sur un marché organisé ou pour lesquels la juste valeur peut être évaluée de façon fiable sont désignés ou classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou encore classés comme disponibles à la vente à la date de la transaction. Les prêts hypothécaires rechargeables sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs. Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements. Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements disponibles à la vente font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu. Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements, dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions dont la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût. Les placements dans les actions de sociétés sur lesquelles la compagnie exerce une influence notable, mais dont elle n'a pas le contrôle, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Parmi ces placements figure le placement de la compagnie dans la Société financière IGM Inc. (IGM), une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power.

Les placements dans des titres hypothécaires et des obligations qui ne sont normalement pas négociés activement sur un marché public sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit. Les produits d'intérêts gagnés et les profits et les pertes réalisés à la vente de placements classés comme des prêts et créances sont comptabilisés au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, puis comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. Les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers ou en valoriser le capital, dont une partie négligeable est occupée par le propriétaire ou pour lesquels il n'existe aucune intention d'occupation à long terme, sont classés dans les immeubles de placement. Les biens immobiliers qui ne répondent pas à ces critères sont classés comme biens immobiliers occupés par leur propriétaire. Les immeubles loués qui auraient autrement été classés comme des immeubles de placement, s'ils avaient appartenu à la compagnie, sont également inclus dans les immeubles de placement.

### ***Évaluation à la juste valeur***

La valeur comptable des instruments financiers reflète nécessairement la liquidité actuelle du marché et les primes de liquidité dont tiennent compte les méthodes d'établissement des prix de marché utilisées par la compagnie.

Les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur des obligations désignées ou classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif, sauf si les obligations sont considérées comme dépréciées.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

#### ***Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente***

La juste valeur des obligations classées et désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché normalement actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

## Notes annexes

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

#### *Obligations et prêts hypothécaires – Prêts et créances*

Aux seules fins de la présentation de l'information, la juste valeur des obligations et des prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

#### *Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net*

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

#### *Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente*

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net ou disponibles à la vente, à la date de clôture.

#### *Immeubles de placement*

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée en faisant appel à des services d'évaluation indépendants disposant des compétences pertinentes et reflète les ajustements effectués par la direction pour tenir compte des variations significatives des flux de trésorerie liés aux immeubles, des dépenses d'investissement ou de la conjoncture générale des marchés observées entre deux évaluations. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, notamment les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les conditions actuelles du marché. Les immeubles de placement en cours de construction sont évalués à la juste valeur si ces valeurs peuvent être déterminées de façon fiable. Ils sont autrement comptabilisés au coût.

#### **Dépréciation**

Les placements font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital.

Les placements sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un placement n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

En ce qui a trait aux obligations et aux prêts hypothécaires classés comme des prêts et créances et qui sont dépréciés, des provisions sont établies ou des radiations comptabilisées dans le but de ramener la valeur comptable à la valeur de réalisation nette. Dans la mesure du possible, la juste valeur du bien garantissant les prêts ou le prix du marché observable est utilisée aux fins de l'établissement de la valeur de réalisation nette. En ce qui a trait aux prêts disponibles à la vente ayant subi une perte de valeur qui sont comptabilisés à la juste valeur, la perte cumulée comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée dans les produits nets tirés des placements. Une perte de valeur sur un instrument de créance disponible à la vente est reprise s'il existe une indication objective d'un recouvrement durable. Les profits et les pertes sur les obligations classées ou désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont déjà comptabilisés dans les produits nets tirés des placements; par conséquent, toute réduction attribuable à la dépréciation de ces actifs sera comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

#### **Prêts de titres**

La compagnie prend part à des prêts de titres par l'entremise de ses dépositaires de titres, qui agissent comme agents de prêt. Les titres prêtés ne sont pas décomptabilisés et sont toujours présentés dans l'actif investi, car la compagnie conserve d'importants risques et avantages ainsi que des avantages économiques relatifs aux titres prêtés.

### **b) Coûts de transaction**

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Dans le cas d'actifs financiers classés comme disponibles à la vente ou comme des prêts et créances, les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur de l'instrument au moment de l'acquisition et comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas de passifs financiers autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont inscrits dans la valeur de l'instrument émis et sont comptabilisés en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **c) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie, les comptes courants, les dépôts à un jour et les dépôts à terme dont l'échéance est de trois mois ou moins et qui sont détenus en vue de répondre aux besoins de liquidités à court terme. Les paiements nets en circulation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

### d) Actifs du compte de négociation

Les actifs du compte de négociation sont constitués des placements dans des fonds commandités, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur en fonction de la valeur liquidative de ces fonds. Les placements dans ces actifs sont inclus dans les autres actifs des bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

### e) Débentures et autres instruments d'emprunt, et titres de fiducies de capital

Les débentures et autres instruments d'emprunt ainsi que les titres de fiducies de capital sont initialement comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, puis comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'amortissement est comptabilisée dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net. Ces passifs sont décomptabilisés lorsque l'obligation est annulée ou lorsque les titres sont remboursés.

### f) Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs, qui comprennent les charges payées d'avance, les coûts d'acquisition différés, les créances liées à des contrats de location-financement et divers autres actifs, sont évalués au coût ou au coût amorti. Les autres passifs, qui comprennent les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et divers autres passifs, sont évalués au coût ou au coût amorti.

Les provisions sont comptabilisées dans les autres passifs lorsque la compagnie a une obligation actuelle, qu'elle soit juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et que de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie de ressources économiques sera nécessaire pour éteindre les obligations et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant constaté à titre de provisions est la meilleure estimation de la direction à la date du bilan. La compagnie constate une provision pour restructuration lorsqu'un plan de restructuration détaillé a été établi et que le plan a été créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que la restructuration ait lieu.

Les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi qui sont également inclus dans les autres actifs et les autres passifs sont évalués de la manière décrite à la note 2x).

### g) Groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente

Les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. La juste valeur d'un groupe destiné à être cédé est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs et les passifs individuels faisant partie d'un groupe destiné à être cédé qui ne sont pas assujettis à ces exigences d'évaluation comprennent les actifs financiers, les immeubles de placement et les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces actifs et ces passifs sont évalués conformément aux méthodes comptables pertinentes qui sont décrites dans la présente note, avant l'évaluation du groupe destiné à être cédé au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur du groupe destiné à être cédé est comptabilisée à titre de réduction de la valeur comptable de la tranche du groupe destiné à être cédé selon les exigences d'évaluation d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Les actifs et les passifs faisant partie de groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les bilans consolidés de la compagnie. Les profits et les pertes sur les groupes destinés à être cédés détenus en vue de la vente sont présentés séparément dans les états consolidés du résultat net de la compagnie.

### h) Instruments financiers dérivés

La compagnie utilise des produits financiers dérivés pour gérer les risques et couvrir ou gérer ses positions d'actif, de passif et de capitaux propres, y compris les honoraires et les produits tirés des placements. Les lignes directrices de la compagnie interdisent l'utilisation d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

La compagnie fournit à la note 29 des informations à l'égard du risque de crédit maximal, du risque de crédit futur, du risque de crédit équivalent et de l'équivalent pondéré en fonction du risque, tel que le prescrit le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF).

Tous les dérivés, y compris ceux incorporés à des contrats financiers et non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. La méthode de comptabilisation des profits et des pertes réalisés et latents sur la juste valeur dépend de la désignation ou non des dérivés comme instruments de couverture. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements des états consolidés du résultat net. Les profits et les pertes réalisés et latents liés aux dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisés en fonction de la nature de l'élément couvert.

Les dérivés sont évalués en tenant compte des transactions sur le marché et d'autres données de marché, lorsque cela est possible, y compris les données utilisées comme intrants dans les modèles, les cours obtenus auprès de courtiers ou d'autres sources de prix dont le degré de transparence est jugé raisonnable. Lorsque des modèles sont utilisés, leur sélection est fonction des modalités contractuelles et des risques propres à chaque instrument, ainsi que de la disponibilité des données sur les prix du marché. En général, la compagnie utilise des modèles similaires pour évaluer des instruments similaires. Les modèles d'évaluation nécessitent l'utilisation de différentes données, notamment les modalités contractuelles, les taux et les prix de marché, les courbes de taux et du crédit, l'estimation de la volatilité, les taux de remboursement anticipé et les corrélations entre ces données.

Pour être admissible à la comptabilité de couverture, la relation entre l'élément couvert et l'instrument de couverture doit respecter plusieurs conditions strictes en matière de documentation, de probabilité de réalisation, d'efficacité de la couverture et de fiabilité de l'évaluation. Si ces conditions ne sont pas respectées, la relation n'est pas admissible à la comptabilité de couverture, et l'élément couvert et l'instrument de couverture sont alors comptabilisés de façon distincte comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

## Notes annexes

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Lorsqu'il y a présence d'une relation de couverture, la compagnie documente toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et la stratégie qu'elle emploie pour conclure diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés utilisés dans des opérations de couverture à des actifs et à des passifs précis figurant aux bilans consolidés, ou encore à des engagements fermes ou à des transactions prévues précis. La compagnie détermine aussi, au commencement de la couverture et de façon continue par la suite, si les dérivés qui servent aux opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. La compagnie évalue l'efficacité de la couverture chaque trimestre en effectuant des tests de corrélation. La comptabilité de couverture est abandonnée lorsque la couverture n'y est plus admissible.

#### ***Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables***

En ce qui a trait aux dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables, les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements.

#### ***Couvertures de la juste valeur***

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture et du risque couvert sont comptabilisées dans les produits nets tirés des placements, et toute tranche inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée dans les produits nets tirés des placements.

À l'heure actuelle, la compagnie ne détient aucun instrument désigné comme couverture de la juste valeur.

#### ***Couvertures de flux de trésorerie***

En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée de la même façon que l'élément couvert, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements au cours de la période où les éléments couverts ont une incidence sur le bénéfice net. Les profits et les pertes sur les couvertures de flux de trésorerie font immédiatement l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux produits nets tirés des placements s'il devient probable que l'opération prévue n'aura pas lieu.

À l'heure actuelle, la compagnie a recours à des swaps de taux d'intérêt ainsi qu'à des swaps de devises désignés comme couvertures de flux de trésorerie.

#### ***Couvertures d'investissement net***

En ce qui a trait aux couvertures d'investissement net, la tranche efficace des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée immédiatement dans les produits nets tirés des placements. Les profits (pertes) de change latents sur les instruments sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et seront reclassés en résultat net à la sortie des établissements à l'étranger.

À l'heure actuelle, la compagnie détient des instruments désignés comme couvertures d'investissement net.

#### **i) Dérivés incorporés**

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hôte qui a pour effet de faire varier les flux de trésorerie de l'hôte d'une manière semblable à un dérivé, sur la base d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, d'un cours de change, d'un indice sous-jacent ou d'une autre variable spécifiée. Les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés et sont comptabilisés à la juste valeur si leurs caractéristiques et leurs risques économiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques du contrat hôte, et si le contrat hôte n'est pas lui-même comptabilisé à la juste valeur par le biais des états consolidés du résultat net. Les dérivés incorporés qui satisfont à la définition de contrats d'assurance sont évalués et comptabilisés comme des contrats d'assurance.

#### **j) Conversion des devises**

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs monnaies fonctionnelles. Les états financiers consolidés de la compagnie sont présentés en dollars canadiens, car il s'agit de la présentation la plus pertinente pour les utilisateurs des états financiers. En ce qui a trait aux filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente, les écarts de change découlant de la conversion des éléments monétaires qui font partie de l'investissement net dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés en profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger dans les autres éléments du résultat global.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et les passifs sont convertis en dollars canadiens au cours du change en vigueur aux dates des bilans, et tous les produits et charges sont convertis selon une moyenne des cours quotidiens. Les profits et les pertes de change latents liés à la conversion de l'investissement net de la compagnie dans ses établissements à l'étranger sont présentés séparément à titre de composante des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes latents seront comptabilisés proportionnellement dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net lorsqu'une cession de l'investissement dans les établissements à l'étranger aura eu lieu.

Les profits ou les pertes de change sur les opérations réalisées par la compagnie en monnaies étrangères sont inclus dans les produits nets tirés des placements.

#### **k) Avances consenties aux titulaires de polices**

Les avances consenties aux titulaires de polices sont classées dans les prêts et créances et évaluées au coût amorti. Le montant des avances consenties aux titulaires de polices correspond au solde du capital non remboursé de ces avances, et les avances sont totalement garanties par les valeurs de rachat des polices visées. La valeur comptable des avances consenties aux titulaires de polices correspond approximativement à leur juste valeur.

### l) Contrats de réassurance

Dans le cours normal des activités, la compagnie utilise des produits de réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques et elle fournit également de tels produits. La réassurance prise en charge désigne la prise en charge par la compagnie de certains risques d'assurance d'une autre société. La réassurance cédée vise le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Par conséquent, des provisions sont constituées à l'égard des montants liés aux contrats de réassurance jugés irrécouvrables.

Les contrats de réassurance sont des contrats d'assurance et sont classés conformément à ce qui est décrit à la rubrique Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement de la présente note. Les primes, les commissions et les règlements de sinistres liés à la réassurance prise en charge, ainsi que les actifs au titre des cessions en réassurance relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, sont comptabilisés conformément aux modalités du contrat de réassurance sous-jacent. Les actifs au titre des cessions en réassurance font l'objet de tests de dépréciation réguliers afin de déceler les événements qui pourraient entraîner leur dépréciation. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la recouvrabilité des montants à recevoir conformément aux modalités du contrat. La valeur comptable d'un actif au titre des cessions en réassurance est ajustée par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur, et la perte de valeur est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Les profits et les pertes lors de l'achat de réassurance sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net immédiatement à la date de l'achat, en vertu de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Les montants bruts des actifs et des passifs liés à la réassurance sont présentés dans les bilans consolidés. Les estimations à l'égard du montant des passifs cédés aux réassureurs ont été effectuées en fonction du passif lié aux sinistres qui est associé aux risques réassurés.

### m) Fonds détenus par des assureurs cédants et fonds détenus en vertu de contrats de réassurance

Sur le plan de l'actif, les fonds détenus par des assureurs cédants sont des actifs qui seraient normalement payés à la compagnie, mais qui sont retenus par le cédant afin de réduire le risque de crédit potentiel. Dans certaines formes de contrats de réassurance, il est d'usage pour le cédant de retenir des montants selon la méthode des fonds retenus, lesquels couvrent les passifs relatifs aux contrats d'assurance ou d'investissement cédés. Lorsque la compagnie gère le portefeuille d'actifs sous-jacents, elle conserve le risque de crédit lié aux actifs sous forme de fonds retenus. Le solde des fonds retenus dont la compagnie assume le risque de crédit est évalué à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents, et la variation de cette juste valeur est comptabilisée dans les produits nets tirés des placements. Se reporter à la note 8 pour plus de détails sur les fonds détenus par des assureurs cédants qui sont gérés par la compagnie. Les autres fonds détenus par des assureurs cédants constituent des obligations générales du cédant et sont affectés en garantie des passifs relatifs aux contrats d'assurance repris des cédants. Les actifs sous forme de fonds retenus liés à ces contrats n'ont pas de date d'échéance fixe, leur libération reposant habituellement sur le règlement différé des passifs relatifs aux contrats d'assurance correspondants.

Sur le plan du passif, les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance se composent essentiellement de montants retenus par la compagnie relativement à des activités cédées et comptabilisés selon la méthode des fonds retenus. La compagnie retient des actifs liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance cédés afin de réduire le risque de crédit.

### n) Regroupement d'entreprises, goodwill et immobilisations incorporelles

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à l'aide de la méthode de l'acquisition. La compagnie détermine et classe, conformément à ses politiques comptables, tous les actifs acquis et les passifs repris en date de l'acquisition. Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur de l'actif net des filiales acquises de la compagnie. Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles représentent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et indéterminée des filiales acquises de la compagnie ainsi que les logiciels acquis ou développés à l'interne par la compagnie. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée comprennent la valeur de la technologie et des logiciels, de certains contrats conclus avec les clients et des canaux de distribution. Ces immobilisations incorporelles à durée déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, qui, généralement, s'établit entre 3 et 30 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée comprennent les marques, les marques de commerce, certains contrats conclus avec les clients et la tranche du bénéfice futur lié au compte de participation acquis revenant aux actionnaires. Les immobilisations incorporelles sont considérées comme ayant une durée indéterminée lorsque, sur la base d'une analyse de tous les facteurs pertinents, il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend à ce que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie pour la compagnie. Les facteurs pertinents à considérer pour déterminer qu'une immobilisation incorporelle a une durée indéterminée sont entre autres les cycles de vie des produits, l'obsolescence potentielle, la stabilité du secteur d'activité et la position concurrentielle. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

#### *Test de dépréciation*

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été attribués aux groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel les actifs ont été attribués à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet excédent est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

#### **o) Comptabilisation des produits**

Les primes pour tous les types de contrats d'assurance ainsi que pour les contrats comportant des risques de morbidité et de mortalité limités sont généralement constatées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sur les obligations et les prêts hypothécaires sont comptabilisés au moyen de la méthode du taux effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les actions cotées en bourse et, habituellement, à la date d'avis ou à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les instruments de capital-investissement.

Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les loyers reçus des locataires aux termes de contrats de location, ainsi que les recouvrements de sommes engagées au titre de l'impôt foncier et des coûts d'exploitation. Les produits locatifs liés à des contrats comportant des hausses contractuelles de loyer et des périodes de location gratuite sont comptabilisés de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les honoraires comprennent surtout les honoraires gagnés pour la gestion des actifs des fonds distincts et des actifs des fonds communs de placement exclusifs, la tenue de dossiers, les contrats collectifs de garanties de soins de santé (services administratifs seulement), ainsi que les commissions et honoraires gagnés pour la prestation de services de gestion. Les honoraires et autres produits sont constatés au moment du transfert des services aux clients, au montant de la contrepartie que la compagnie s'attend à recevoir en échange des services promis.

La compagnie a conclu des accords avec des sous-conseillers en vertu desquels la compagnie conserve l'obligation primaire envers le client. Par conséquent, les honoraires gagnés sont présentés sur une base brute et la charge connexe liée aux sous-conseillers est inscrite au titre des charges d'exploitation et frais administratifs.

#### **p) Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles**

Les biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. L'amortissement est passé en charges de manière à amortir complètement le coût des actifs selon un mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative, de la façon suivante :

Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	De 15 à 20 ans
Mobilier et agencements	De 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	De 3 à 10 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'un examen au moins une fois par année et sont ajustés au besoin.

#### **q) Coûts d'acquisition différés**

Sont inclus dans les autres actifs les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'investissement. Ceux-ci sont comptabilisés au titre des actifs s'ils sont marginaux et qu'ils ont été engagés dans le cadre de l'établissement du contrat, et sont principalement amortis de façon linéaire sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

#### **r) Fonds distincts**

L'actif et le passif des fonds distincts découlent de contrats en vertu desquels tous les risques financiers liés aux actifs connexes reposent sur les titulaires de polices, et ils sont présentés séparément dans les bilans consolidés. L'actif et le passif sont comptabilisés à un montant égal à la juste valeur du portefeuille d'actifs sous-jacents. Les produits tirés des placements et la variation de la juste valeur de l'actif des fonds distincts sont contrebalancés par une variation correspondante du passif des fonds distincts.

#### **s) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

##### **Classement des contrats**

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie accepte d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat à l'égard d'événements futurs spécifiés qui ont une incidence défavorable sur ces derniers, sans que la compagnie sache s'ils surviendront, quand ils surviendront et quelle sera la somme qu'elle serait alors tenue de payer. Se reporter à la note 14 pour une analyse du risque d'assurance.

Si le contrat ne comporte pas un risque d'assurance important, il sera classé à titre de contrat d'investissement ou de contrat de service. Les contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire sont comptabilisés conformément à IFRS 4 et ceux qui n'en comportent pas sont comptabilisés selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La compagnie n'a classé aucun contrat à titre de contrats d'investissement comportant des éléments de participation discrétionnaire.

Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance après la prise d'effet si le risque d'assurance devient important. Un contrat classé à titre de contrat d'assurance lors de sa prise d'effet demeure un contrat d'assurance jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et des obligations.

Les contrats d'investissement sont des contrats qui comportent un risque financier, c'est-à-dire le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt, prix d'une marchandise, taux de change ou notation. Se reporter à la note 9 pour une analyse de la gestion des risques liés aux instruments financiers.

### **Mesure**

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les montants qui, en plus des primes et des produits tirés des placements futurs, sont requis pour le paiement des prestations futures, des participations des titulaires de polices, des commissions et des frais afférents à l'administration de toutes les polices d'assurance et de rentes en vigueur de la compagnie. Les actuaires nommés par les filiales de la compagnie ont pour responsabilité de déterminer le montant des passifs afin de constituer les provisions requises pour couvrir les obligations de la compagnie à l'égard des titulaires de polices. Les actuaires nommés calculent le montant des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. La méthode utilisée est la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle tient compte des événements futurs prévus afin de déterminer le montant de l'actif actuellement requis en vue de couvrir toutes les obligations futures, et nécessite une part importante de jugement.

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les passifs relatifs aux contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, qui est déterminée au moyen des flux de trésorerie actualisés selon les courbes de rendement d'instruments financiers dont les flux de trésorerie présentent des caractéristiques similaires.

#### **t) Provisions au titre des produits différés**

Sont incluses dans les autres passifs les provisions au titre des produits différés liés aux contrats d'investissement. Celles-ci sont amorties de façon linéaire afin que les frais initiaux liés aux polices soient constatés sur la durée de la police, mais pas au-delà de 20 ans.

#### **u) Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat de la période représente la somme de l'impôt sur le résultat exigible et de l'impôt sur le résultat différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat à titre de charge ou de produit, sauf s'il se rapporte à des éléments comptabilisés hors résultat, dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt sur le résultat est aussi comptabilisé hors résultat.

##### ***Impôt exigible***

L'impôt sur le résultat est calculé selon le bénéfice imposable de l'exercice. Les passifs (actifs) d'impôt exigible de la période en cours et des périodes précédentes sont évalués au montant que la compagnie s'attend à payer aux administrations fiscales (ou à recouvrer auprès de celles-ci) selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans chaque territoire visé. Un actif et un passif d'impôt exigible peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que l'entité a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une provision pour impôt incertain est évaluée lorsque cet impôt atteint le seuil de probabilité aux fins de constatation, évaluation qui est fondée sur l'approche de la moyenne pondérée par les probabilités. La provision pour impôt incertain sera classée dans l'impôt exigible ou l'impôt différé en fonction de l'incidence qu'aurait un refus du traitement sous-jacent de l'impôt incertain sur la charge d'impôt à comptabiliser à la date du bilan.

##### ***Impôt différé***

L'impôt différé représente l'impôt à payer ou à recouvrer au titre des différences entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers consolidés et les bases fiscales correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et il est comptabilisé selon la méthode du report variable. En général, des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, auquel ces différences temporaires déductibles, les pertes fiscales inutilisées et les reports en avant pourront être imputés, sera disponible.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour l'année au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs réglés, selon les taux d'imposition et les lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Un actif et un passif d'impôt différé peuvent être compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé est lié à une même entité imposable et à une même administration fiscale.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé fait l'objet d'un examen à chaque date de clôture, et elle est réduite si la disponibilité d'un bénéfice imposable suffisant pour utiliser en tout ou en partie ces actifs d'impôt différé cesse d'être probable. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réexaminés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés si la disponibilité d'un bénéfice imposable futur suffisant pour recouvrer ces actifs d'impôt différé devient probable.

Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf si le groupe est en mesure de déterminer la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et s'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

### 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

#### v) Prestations aux titulaires de polices

Les prestations aux titulaires de polices comprennent les montants des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie, les versements échus, les paiements de rentes et les rachats. Les montants bruts des prestations et des réclamations liées aux contrats d'assurance-vie comprennent les coûts au titre de toutes les réclamations présentées au cours de l'exercice et le règlement des réclamations. Les sinistres décédés et les rachats sont comptabilisés en fonction des avis reçus. Les versements échus et les paiements de rentes sont comptabilisés à l'échéance.

#### w) Conventions de rachat

La compagnie comptabilise à titre de dérivés certaines opérations sur valeurs qui n'ont pas encore été annoncées et dont le règlement reste à venir, car la compagnie n'accepte pas régulièrement la livraison de ce type de titres lorsqu'ils sont émis.

#### x) Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies et le coût correspondant des services rendus au cours de la période sont déterminés à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées (note 24). L'actif des régimes de retraite est comptabilisé à la juste valeur.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. Pour déterminer les charges d'intérêts nettes (les produits d'intérêts nets) qui sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, les filiales de la compagnie appliquent un taux d'actualisation sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, lequel taux d'actualisation est déterminé en fonction du rendement des obligations de sociétés de haute qualité sur le marché, à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies des filiales de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, les écarts actuariels et les changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global.

Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Dans le cas des régimes à cotisations définies des filiales de la compagnie, le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net.

#### y) Capitaux propres

Les instruments financiers émis par la compagnie sont classés dans le capital social s'ils représentent une participation résiduelle dans l'actif de la compagnie. Les actions privilégiées sont classées dans les capitaux propres si elles ne sont pas remboursables, ou si elles sont rachetables uniquement au gré de la compagnie et que les dividendes sont discrétionnaires. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de capital social sont portés en réduction des capitaux propres, déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Le surplus d'apport représente la charge au titre de l'acquisition de droits relative aux instruments de capitaux propres qui n'ont pas été exercés en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions.

Le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) représente le total des profits et des pertes de change latents à la conversion des établissements à l'étranger, des profits et des pertes de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger, des profits et des pertes latents sur les actifs disponibles à la vente, des profits et des pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie, et des réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite de l'impôt, le cas échéant.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales représentent la proportion des capitaux propres attribuable aux actionnaires minoritaires.

Le surplus attribuable au compte de participation des filiales représente la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

#### z) Paiements fondés sur des actions

La compagnie offre une rémunération fondée sur des actions à certains employés et administrateurs de la compagnie et de ses filiales.

La compagnie utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour calculer la charge de rémunération liée aux actions et aux options sur actions attribuées aux employés en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie (note 23). Cette charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, et elle est portée en augmentation du surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits liés aux options attribuées. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice et le montant porté au surplus d'apport sont transférés au capital social.

La compagnie et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées auxquels participent les administrateurs de la compagnie. Les droits des unités émises aux termes de ces régimes sont acquis au moment de l'attribution. La compagnie comptabilise une hausse des charges d'exploitation et des frais administratifs pour les unités attribuées aux termes des régimes d'unités d'actions différées. La compagnie comptabilise un passif pour les unités attribuées en vertu des régimes d'unités d'actions différées, ce passif étant réévalué à chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

Certains employés de la compagnie ont le droit de participer au régime d'unités d'actions liées au rendement. Les droits des unités émises aux termes de ce régime sont acquis sur une période de trois ans. La compagnie utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la charge de rémunération liée aux unités attribuées aux termes du régime pour la période d'acquisition des droits, et elle inscrit une augmentation correspondante du passif selon la valeur de marché des actions ordinaires de la compagnie.

La compagnie a un plan d'achat d'actions pour les employés selon lequel, sous réserve du respect de certaines conditions, la compagnie versera des cotisations équivalentes à celles des employés, jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les cotisations de la compagnie sont passées en charges dans les charges d'exploitation et frais administratifs à mesure qu'elles sont engagées.

**aa) Bénéfice par action ordinaire**

Le bénéfice par action ordinaire est calculé selon le bénéfice net après les dividendes sur les actions privilégiées et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives et en présumant que tous les instruments convertibles sont convertis et que les options en circulation sont exercées.

**ab) Contrats de location**

Les contrats de location aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété ne sont pas transférés sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple, en vertu desquels la compagnie est locataire, sont imputés au bénéfice net sur la période d'utilisation.

Lorsque la compagnie est le bailleur aux termes d'un contrat de location simple pour un immeuble de placement, les actifs qui font l'objet du contrat de bail sont présentés dans les bilans consolidés. Les produits tirés de ces contrats de location sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de façon linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les investissements dans un contrat de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés à titre de contrats de location-financement. La compagnie est le bailleur en vertu d'un contrat de location-financement et l'investissement est constaté dans les débiteurs à un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location, lequel représente la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à recevoir du preneur et est présenté dans les bilans consolidés. Une partie des paiements reçus du preneur sont comptabilisés dans les produits tirés des contrats de location-financement et le reste est porté en diminution des créances liées à des contrats de location-financement. Les produits tirés des contrats de location-financement sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net à un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours de l'investissement net de la compagnie dans le contrat de location-financement.

**ac) Secteurs opérationnels**

Les secteurs opérationnels ont été établis en fonction de rapports internes que le chef de la direction de la compagnie examine régulièrement afin d'affecter des ressources à ces secteurs et d'en évaluer la performance. Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie sont classés par région et incluent l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine et l'exploitation européenne. L'exploitation canadienne comprend les unités d'exploitation Client individuel et Client collectif. Great-West Financial et Putnam sont présentées dans l'exploitation américaine. L'exploitation européenne se compose de l'unité Assurance et rentes et de l'unité Réassurance. L'exploitation générale de Lifeco englobe les activités et les transactions qui ne sont pas directement attribuables aux autres secteurs opérationnels de la compagnie.

**ad) Méthodes comptables futures**

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	<p>En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, <i>Contrats de location</i>, une norme qui entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et qui énonce de nouvelles directives quant à la manière de déterminer les contrats de location ainsi qu'à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats de location par les preneurs. Le preneur comptabilise maintenant un passif lié aux paiements futurs au titre de la location pour chaque contrat de location. Un actif au titre du droit d'utilisation est également comptabilisé et amorti sur sa durée d'utilité. Par conséquent, la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement n'existe plus.</p> <p>Contrairement aux changements importants concernant les preneurs, la nouvelle norme conservera plusieurs aspects clés du modèle comptable actuel pour les bailleurs.</p> <p>Dans le cadre de l'application initiale d'IFRS 16, la compagnie peut choisir l'approche rétrospective intégrale ou l'approche rétrospective modifiée. La compagnie prévoit utiliser l'approche rétrospective modifiée.</p> <p>La compagnie adoptera cette norme lors de son entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Elle finalise actuellement l'approche qu'elle compte adopter pour la transition. L'actif au titre du droit d'utilisation et les passifs liés aux contrats de location seront présentés au bilan au titre des autres actifs et des autres passifs, respectivement. La compagnie prévoit que l'adoption de la norme donnera lieu à une augmentation estimative de 525 \$ au titre de l'actif et de 600 \$ au titre du passif des bilans consolidés. La compagnie ne prévoit aucune incidence significative sur les états consolidés du résultat net.</p>
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>	<p>En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplacera IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i>, et qui sera appliquée de façon rétrospective. Si l'approche rétrospective intégrale ne peut être appliquée, l'approche rétrospective modifiée ou la méthode de la juste valeur pourraient être utilisées. En novembre 2018, l'IASB a proposé une modification à IFRS 17 qui prévoit le report de un an de la date d'entrée en vigueur de la norme, la faisant ainsi passer au 1<sup>er</sup> janvier 2022. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs qui doivent appliquer IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur. L'IASB continue d'évaluer certains éléments de cette norme et devrait publier des modifications à portée limitée portant précisément sur ces éléments.</p> <p>L'adoption d'IFRS 17 est une initiative importante pour la compagnie, qui s'appuie sur un cadre de gouvernance et un plan de projet formels et à laquelle sont dédiées des ressources considérables. La compagnie a réalisé des progrès dans la mise en œuvre de son plan. Elle a constitué une équipe qui travaille sur la mise en œuvre d'IFRS 17, ce qui comprend la préparation des systèmes d'information financière et des processus de présentation de l'information en vertu d'IFRS 17, ainsi que le suivi des faits nouveaux provenant de l'IASB, du Groupe sur les ressources transitoires pour IFRS 17 et d'autres associations du secteur.</p>

## 2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> (suite)	<p>IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient. IFRS 17 présente trois nouveaux modèles d'évaluation fondés sur la nature des contrats d'assurance. Selon IFRS 17, les entités doivent évaluer, au bilan, les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon le total :</p> <p>a) des flux de trésorerie d'exécution – les estimations courantes des montants qu'une société s'attend à recouvrer à l'égard des primes et à payer à l'égard des réclamations, des prestations et des charges, y compris un ajustement au titre du calendrier et du risque liés à ces montants;</p> <p>b) de la marge sur services contractuels – le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance.</p> <p>Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie. Selon IFRS 17, la compagnie doit également distinguer les groupes de contrats qui devraient générer un bénéfice des groupes de contrats qui devraient être déficitaires. La compagnie doit mettre à jour les flux de trésorerie d'exécution à chaque date de présentation de l'information, au moyen des estimations courantes du montant, du calendrier et de l'incertitude des flux de trésorerie et des taux d'actualisation.</p> <p>IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la compagnie comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états consolidés du résultat net. La compagnie continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 et prévoit que l'incidence sur le calendrier de comptabilisation du bénéfice pour les contrats d'assurance sera importante. La compagnie continue également d'évaluer l'incidence sur les cadres réglementaires et fiscaux qui reposent sur des valeurs comptables calculées en vertu des normes IFRS. L'adoption d'IFRS 17 aura aussi une incidence importante sur la manière dont les résultats liés aux contrats d'assurance et les informations connexes sont présentés dans les états financiers consolidés.</p>
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	<p>En juillet 2014, l'IASB a publié une version définitive d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i> (IFRS 9), qui remplacera IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 a été reportée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin qu'elle corresponde à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17. La norme apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction du modèle économique suivi pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier;</li> <li>la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues;</li> <li>la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.</li> </ul> <p>En septembre 2016, l'IASB a publié une modification à IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> (IFRS 4). La modification, intitulée « Application d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, et d'IFRS 4, <i>Contrats d'assurance</i> », propose deux options aux compagnies d'assurance admissibles pour répondre à la volatilité qui pourrait résulter de la mise en œuvre d'IFRS 9 avant l'entrée en vigueur de la nouvelle norme proposée sur les contrats d'assurance. Voici ces deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>Approche du report</i> – permet de reporter la mise en œuvre d'IFRS 9 jusqu'en 2022 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats d'assurance, selon la première éventualité;</li> <li><i>Approche par superposition</i> – permet de comptabiliser la volatilité qui pourrait découler de l'application d'IFRS 9 dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net.</li> </ul> <p>La compagnie est admissible aux termes de cette modification et elle applique l'approche du report afin de permettre l'adoption simultanée d'IFRS 9 et d'IFRS 17. Les informations fournies sur l'évaluation et le classement des placements de portefeuille de la compagnie constituent déjà en grande partie les informations qui sont requises en vertu d'IFRS 9. La compagnie continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme de concert avec l'adoption d'IFRS 17.</p>
<i>Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017</i>	<p>En décembre 2017, l'IASB a publié les <i>Améliorations annuelles – Cycle 2015-2017</i> dans le cadre de son processus en cours visant à gérer efficacement les modifications non urgentes à portée limitée des normes IFRS. Cette publication comporte des modifications relatives à quatre normes, soit IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>, IFRS 11, <i>Partenariats</i>, IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, et IAS 23, <i>Coûts d'emprunt</i>.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>	<p>En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à IAS 28, <i>Participations dans des entreprises associées et des coentreprises</i>. Selon les modifications, une société doit comptabiliser les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise au moyen d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>, lorsque la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>	<p>En février 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 19, <i>Avantages du personnel</i>. Les modifications précisent que les hypothèses actuarielles mises à jour doivent être utilisées aux fins de la comptabilisation d'une modification, d'une réduction ou de la liquidation d'un régime.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'adoption de ces modifications n'aura pas d'incidence sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>	<p>En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, <i>Incertitude relative aux traitements fiscaux</i>. L'interprétation fournit des précisions sur la façon d'appliquer les exigences de comptabilisation et d'évaluation prescrites par IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser.</p> <p>Cette interprétation entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019. La compagnie finalise actuellement son analyse et prévoit comptabiliser un ajustement au titre du solde d'ouverture du surplus cumulé au 1<sup>er</sup> janvier 2019, lequel n'aura aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la compagnie.</p>
IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IFRS 3, <i>Regroupements d'entreprises</i>. Les modifications fournissent des directives additionnelles selon qu'une société acquiert une entreprise ou un groupe d'actifs.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>
IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i> , et IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p>En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, et à IAS 8, <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. Les modifications visent à clarifier la définition du terme « significatif » et à harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.</p> <p>Les modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. La compagnie évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de ces modifications.</p>

### 3. Acquisitions d'entreprises

#### a) Retirement Advantage

Le 2 janvier 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, The Canada Life Group (UK) Ltd., a conclu l'acquisition de la totalité des actions en circulation de MGM Advantage Holdings Ltd., qui exerçait ses activités sous le nom Retirement Advantage. Retirement Advantage est un prestataire de services financiers établi au Royaume-Uni qui offre des produits de retraite et des prêts hypothécaires rechargeables et qui exerce ses activités sous la marque de la Canada-Vie depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018. Les activités de Retirement Advantage sont intégrées à la Canada-Vie dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 5).

Au cours du troisième trimestre de 2018, la compagnie a achevé son évaluation exhaustive de la juste valeur de l'actif net acquis de MGM Advantage Holdings Ltd. et de la répartition du prix d'acquisition. Par conséquent, le goodwill initial de 240 \$ comptabilisé dans les états financiers intermédiaires non audités au 31 mars 2018 et au 30 juin 2018 au moment de l'acquisition a été rajusté. Les montants provisoires présentés dans les états financiers intermédiaires non audités au titre de la comptabilisation et de l'évaluation des immobilisations incorporelles et de certains autres éléments ont également été rajustés.

Le tableau suivant présente les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux passifs repris le 2 janvier 2018, au 31 décembre 2018 :

<b>Actifs acquis</b>	
Obligations	1 748 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	931
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables	799
Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs	261
Immobilisations incorporelles	56
Goodwill	205
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
<b>Total des actifs acquis</b>	<b>4 950 \$</b>
<b>Passifs repris</b>	
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	2 572 \$
Fonds détenus en vertu d'actifs au titre des cessions en réassurance	997
Autres passifs	32
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	950
<b>Total des passifs repris</b>	<b>4 551 \$</b>

Le goodwill représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net et correspond aux synergies ou aux avantages économiques futurs découlant des autres actifs acquis qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément dans l'acquisition. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2018, l'évaluation détaillée de la juste valeur des actifs nets acquis, y compris des immobilisations incorporelles et l'achèvement de la répartition du prix d'achat, était terminée. Les produits et le bénéfice net de Retirement Advantage n'ont pas eu une incidence importante sur les résultats de la compagnie.

#### b) EverWest Real Estate Partners

Le 2 février 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue, GWL Realty Advisors U.S. Inc., a conclu l'acquisition d'EverWest Real Estate Partners, un fournisseur de services-conseils en immobilier aux États-Unis. L'acquisition n'était pas significative.

#### c) Invesco Ltd (Ireland)

Le 1<sup>er</sup> août 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de sa filiale indirecte entièrement détenue, Irish Life Group Limited, a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd (Ireland), un cabinet indépendant de services-conseils financiers en Irlande qui se spécialise dans les services-conseils en matière d'avantages du personnel et dans la gestion du patrimoine et qui s'occupe de la gestion et de l'administration d'actifs au nom de ses clients. Cette transaction a augmenté les participations ne donnant pas le contrôle de 20 \$, mais n'a eu aucune incidence importante sur les produits et le bénéfice net. Au 31 décembre 2018, la répartition du prix d'achat était incomplète, et le montant initial attribué au goodwill de 80 \$ à la date d'acquisition devait être ajusté, car l'évaluation détaillée des immobilisations incorporelles acquises, qui était toujours en cours, devrait s'achever au premier semestre de 2019.

#### d) Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans PanAgora

Au cours du premier trimestre de 2018, la compagnie, par l'intermédiaire de Putnam, a acquis la participation ne donnant pas le contrôle que détenait précédemment Nippon Life Insurance Company dans PanAgora. Cette transaction a réduit le surplus cumulé et les participations ne donnant pas le contrôle de 54 \$ et de 21 \$, respectivement, mais n'a eu aucune incidence sur le bénéfice net.

**4. Actifs détenus en vue de la vente****a) Vente de polices à Scottish Friendly**

Le 21 juin 2018, Canada Life Limited, une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente d'un bloc de polices individuelles existantes d'une valeur de 4 216 \$ à Scottish Friendly. Ce bloc comprenait des polices en unités de compte d'une valeur de 3 319 \$ ainsi que des polices autres qu'en unités de compte d'une valeur de 897 \$. Le transfert de ces polices est prévu pour le second semestre de 2019, dans le cadre de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni (note 5). Au 31 décembre 2018, la composition initiale des actifs et des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente se détaille comme suit :

**Actif**

Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 \$
Obligations	731
Actions	22
Immeubles de placement	29
Avances consenties aux titulaires de polices	3
Actifs détenus en vue de la vente	897
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	3 319
<b>Total des actifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente</b>	<b>4 216 \$</b>

**Passif**

Passifs relatifs aux contrats d'assurance	870 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	27
Passifs détenus en vue de la vente	897
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	3 319
<b>Total des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé classés comme détenus en vue de la vente</b>	<b>4 216 \$</b>

La composition des actifs et des passifs faisant partie du groupe destiné à être cédé sera établie de façon définitive après la réalisation d'une évaluation globale de la juste valeur des actifs et des passifs qui doivent être transférés. Le bénéfice net tiré de la cession de ces polices ne devrait pas être significatif pour les états financiers consolidés.

**b) Cession d'actifs détenus en vue de la vente**

Au cours du premier trimestre de 2018, la compagnie a conclu l'entente de vente finale et cédé ses actifs détenus en vue de la vente totalisant 169 \$ au 31 décembre 2017. La décomptabilisation de ces actifs détenus en vue de la vente n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

**5. Restructuration****Transformation de l'exploitation au Royaume-Uni**

En 2018, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne de 67 \$ avant impôt (56 \$ après impôt), dans le compte attribuable au détenteur d'actions ordinaires. Cette restructuration englobe les activités dont l'objectif consiste à réduire les charges conformément aux objectifs établis ainsi que le réalignement organisationnel. L'atteinte de ces objectifs passera par une réduction des coûts de sortie des systèmes ainsi que par une réduction de l'effectif et d'autres coûts, dans le cadre de l'intégration des activités de Retirement Advantage à celles de la Canada-Vie, ainsi que par la vente d'un bloc de polices individuelles existantes à Scottish Friendly.

Au 31 décembre 2018, la compagnie avait ainsi comptabilisé une provision pour restructuration de 61 \$ dans les autres passifs. Le tableau suivant présente la variation de la provision pour restructuration aux fins de la transformation de l'exploitation au Royaume-Uni.

<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>- \$</b>
Charge de restructuration	67
Montants utilisés	(8)
Fluctuations des taux de change	2
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>61 \$</b>

**Transformation de l'exploitation canadienne**

Au cours de 2017, la compagnie a comptabilisé une provision pour restructuration liée au plan de transformation de l'exploitation canadienne de 215 \$ avant impôt (172 \$ avant impôt dans le compte de l'actionnaire et 43 \$ avant impôt dans les comptes de participation); la charge a été comptabilisée au poste Charges de restructuration dans les états consolidés du résultat net. Cette restructuration englobe les activités visant la réduction prévue des charges et le réalignement organisationnel visant à répondre à l'évolution des besoins et des attentes des clients au Canada. La réduction des charges se fait par la diminution des coûts au sein de l'exploitation canadienne et des services généraux, principalement au moyen d'une réduction de l'effectif, de la résiliation de certains contrats de location et de la dépréciation des systèmes d'information. La charge de restructuration comptabilisée dans les comptes de participation comprend un montant de 29 \$ relatif à la London Life, un montant de 7 \$ relatif à la Great-West et un montant de 7 \$ relatif à la Canada-Vie.

La transformation de l'exploitation canadienne est essentiellement achevée. Au 31 décembre 2018, le solde de la provision pour restructuration comptabilisée dans les autres passifs par la compagnie était de 21 \$ (120 \$ au 31 décembre 2017).

## Notes annexes

### 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des sommes détenues par Lifeco, la société de portefeuille, et par les filiales consolidées de Lifeco.

	2018	2017
Trésorerie	2 527 \$	2 029 \$
Dépôts à court terme	1 641	1 522
<b>Total</b>	<b>4 168 \$</b>	<b>3 551 \$</b>

Au 31 décembre 2018, un montant en trésorerie de 339 \$ était soumis à restrictions par la compagnie (244 \$ au 31 décembre 2017). Il s'agissait de trésorerie détenue en fidéicommiss aux fins d'ententes de réassurance ou auprès des organismes de réglementation, de fonds détenus en vertu de certaines ententes d'indemnité, de fonds des clients détenus par des courtiers et de montants en trésorerie détenus en mains tierces.

### 7. Placements de portefeuille

#### a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Obligations</b>				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	90 015 \$	90 015 \$	88 062 \$	88 062 \$
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	1 886	1 886	1 836	1 836
Disponibles à la vente	13 239	13 239	12 347	12 347
Prêts et créances	19 722	20 619	17 959	19 470
	<b>124 862</b>	<b>125 759</b>	<b>120 204</b>	<b>121 715</b>
<b>Prêts hypothécaires</b>				
Résidentiels				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)(3)</sup>	813	813	–	–
Prêts et créances	9 721	9 808	8 905	9 083
	<b>10 534</b>	<b>10 621</b>	<b>8 905</b>	<b>9 083</b>
Commerciaux	14 480	14 790	13 280	13 922
	<b>25 014</b>	<b>25 411</b>	<b>22 185</b>	<b>23 005</b>
<b>Actions</b>				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	8 658	8 658	8 097	8 097
Disponibles à la vente	11	11	55	55
Disponibles à la vente, au coût <sup>(2)</sup>	267	267	348	348
Méthode de la mise en équivalence	354	293	364	406
	<b>9 290</b>	<b>9 229</b>	<b>8 864</b>	<b>8 906</b>
<b>Immeubles de placement</b>	<b>5 218</b>	<b>5 218</b>	<b>4 851</b>	<b>4 851</b>
<b>Total</b>	<b>164 384 \$</b>	<b>165 617 \$</b>	<b>156 104 \$</b>	<b>158 477 \$</b>

(1) Un actif financier est désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il élimine ou réduit considérablement une non-concordance comptable. Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compensées par les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance, car l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance est déterminée en fonction des actifs qui couvrent les passifs.

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'il fait partie d'un portefeuille dont les titres sont négociés activement dans le but de générer des produits tirés des placements.

(2) Comme la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les placements sont détenus au coût.

(3) Les prêts hypothécaires rechargeables acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage (note 3) sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Notes annexes

### 7. Placements de portefeuille (suite)

**b) Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires par durée à courir jusqu'à l'échéance.**

	2018			Total
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	11 642 \$	28 196 \$	84 822 \$	124 660 \$
Prêts hypothécaires <sup>(1)</sup>	969	7 928	16 093	24 990
<b>Total</b>	<b>12 611 \$</b>	<b>36 124 \$</b>	<b>100 915 \$</b>	<b>149 650 \$</b>

(1) Les prêts hypothécaires comprennent les prêts hypothécaires rechargeables, lesquels n'ont pas de date de rachat fixe. Par conséquent, l'échéance des titres qui composent le portefeuille a été estimée en fonction de l'expérience antérieure au chapitre des rachats.

	2017			Total
	Durée jusqu'à l'échéance			
	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
Obligations	10 187 \$	26 926 \$	82 845 \$	119 958 \$
Prêts hypothécaires	1 425	6 611	14 115	22 151
<b>Total</b>	<b>11 612 \$</b>	<b>33 537 \$</b>	<b>96 960 \$</b>	<b>142 109 \$</b>

Les tableaux ci-dessus excluent la valeur comptable des obligations et des prêts hypothécaires ayant subi une dépréciation, car le moment précis de la recouvrabilité est inconnu.

**c) La rubrique qui suit présente certaines actions pour lesquelles le bénéfice est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.**

La quasi-totalité des placements mis en équivalence de la compagnie se rapporte au placement que la compagnie détient par l'entremise de la Great-West dans une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power, soit IGM, dont elle ne détient pas le contrôle, mais sur laquelle elle exerce une influence notable. La quote-part de la compagnie dans le bénéfice d'IGM est comptabilisée au titre des produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net. La compagnie détenait 9 200 548 actions d'IGM au 31 décembre 2018 (9 202 049 actions au 31 décembre 2017), soit une participation de 3,82 % (3,82 % au 31 décembre 2017). La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. Cette influence notable découle de plusieurs facteurs, notamment le contrôle commun exercé par la Financière Power sur la compagnie et sur IGM, la représentation partagée du conseil d'administration de la compagnie et d'IGM, les échanges de membres de la direction ainsi que certaines alliances stratégiques conjointes et d'importantes opérations intersociétés et ententes de services qui influencent les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés.

	2018	2017
<b>Valeur comptable au début de l'exercice</b>	<b>362 \$</b>	<b>361 \$</b>
Quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	26	22
Décomptabilisation de certaines commissions différées (note 2)	(21)	–
Dividendes reçus	(21)	(21)
<b>Valeur comptable à la fin de l'exercice</b>	<b>346 \$</b>	<b>362 \$</b>
<b>Quote-part des capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>174 \$</b>	<b>186 \$</b>
<b>Juste valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>285 \$</b>	<b>404 \$</b>

La date de clôture de l'exercice de la compagnie et d'IGM est le 31 décembre. Les résultats de fin d'exercice de la compagnie sont approuvés et présentés avant la publication des résultats financiers d'IGM. Par conséquent, la compagnie présente l'information financière d'IGM en estimant le montant du bénéfice qui lui est attribuable, selon les résultats du trimestre précédent et selon les attentes du marché, pour effectuer la mise en équivalence. L'écart entre les résultats réels et les résultats estimés est présenté dans le trimestre suivant et n'est pas significatif pour les états financiers consolidés de la compagnie.

On peut consulter l'information financière d'IGM au 31 décembre 2018 dans l'information qu'elle publie.

Aux 31 décembre 2018 et 2017, IGM détenait 39 737 388 actions ordinaires de la compagnie.

## Notes annexes

### d) Les placements de portefeuille incluent les éléments suivants :

#### i) Valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation

	2018	2017
Montants dépréciés par classement		
À la juste valeur par le biais du résultat net	178 \$	233 \$
Disponibles à la vente	30	17
Prêts et créances	28	41
<b>Total</b>	<b>236 \$</b>	<b>291 \$</b>

La valeur comptable des placements ayant subi une dépréciation comprenait des obligations de 202 \$, des prêts hypothécaires de 24 \$ et des actions de 10 \$ au 31 décembre 2018 (obligations de 246 \$, prêts hypothécaires de 34 \$ et actions de 11 \$ au 31 décembre 2017). La valeur comptable des prêts et créances est présentée ci-dessus, déduction faite de provisions de 20 \$ et de 40 \$ au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, respectivement.

#### ii) La correction de valeur pour pertes de crédit et les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit relatives aux placements classés comme des prêts et créances s'établissent comme suit :

	2018			2017		
	Obligations	Prêts hypothécaires	Total	Obligations	Prêts hypothécaires	Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	– \$	40 \$	40 \$	7 \$	36 \$	43 \$
Charge pour pertes de crédit de l'exercice, montant net	–	4	4	–	9	9
Radiations, déduction faite des reprises	–	(24)	(24)	(7)	(5)	(12)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>– \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>20 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>40 \$</b>	<b>40 \$</b>

La correction de valeur pour pertes de crédit est complétée par la charge pour pertes de crédit futures comprise dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance.



## Notes annexes

### 8. Fonds détenus par des assureurs cédants

Au 31 décembre 2018, les dépôts de la compagnie au titre des fonds détenus par des assureurs cédants aux bilans consolidés se chiffraient à 9 251 \$ (9 893 \$ au 31 décembre 2017). Les produits et les charges résultant de ces ententes sont portés aux produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Les points suivants présentent les fonds déposés aux termes de certaines ententes pour lesquelles la compagnie est exposée au risque de crédit.

#### a) Valeurs comptables et justes valeurs de marché estimatives :

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	230 \$	230 \$	132 \$	132 \$
Obligations	6 925	6 925	7 806	7 806
Autres actifs	91	91	106	106
<b>Total</b>	<b>7 246 \$</b>	<b>7 246 \$</b>	<b>8 044 \$</b>	<b>8 044 \$</b>
Éléments couverts :				
Passifs au titre des cessions en réassurance	6 992 \$	6 992 \$	7 777 \$	7 777 \$
Surplus	254	254	267	267
<b>Total</b>	<b>7 246 \$</b>	<b>7 246 \$</b>	<b>8 044 \$</b>	<b>8 044 \$</b>

#### b) Le tableau suivant présente, par émetteur et par secteur, la valeur comptable des obligations comprises dans les fonds déposés :

	2018	2017
Obligations émises ou garanties par :		
Trésor	821 \$	918 \$
Organismes gouvernementaux	1 349	1 424
Autres créances titrisées	745	891
Services financiers	1 607	1 834
Communications	154	159
Produits de consommation courante	448	606
Énergie	206	244
Produits industriels	217	256
Technologie	74	74
Transport	168	196
Services publics	1 136	1 204
Total des obligations à long terme	6 925	7 806
<b>Total</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>7 806 \$</b>

#### c) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation	2018	2017
AAA	609 \$	714 \$
AA	2 858	3 204
A	2 698	3 240
BBB	667	439
BB ou inférieure	93	209
<b>Total</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>7 806 \$</b>

## 9. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée.

Les moyens mis en œuvre par la compagnie pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- Les politiques en matière de placement visent à réduire la concentration excessive dans certains émetteurs, secteurs et territoires ou certaines sociétés rattachées.
- Des limites en matière de placement précisent le seuil minimal et le seuil maximal à respecter relativement à chaque catégorie d'actif.
- Identification du risque de crédit à l'aide d'un système interne de classification du risque de crédit qui comprend une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur. Le classement attribué au risque de crédit ne peut être supérieur à la meilleure notation fournie par certaines sociétés de notation indépendantes.
- Les portefeuilles font l'objet d'une surveillance continue et d'examen réguliers par le comité de gestion des risques ou le comité de placements du conseil d'administration.
- Le risque de crédit lié aux instruments dérivés est évalué trimestriellement en fonction de la conjoncture à la date du bilan, et conformément à des pratiques jugées au moins aussi prudentes que celles recommandées par les organismes de réglementation. Pour gérer le risque de crédit lié aux instruments dérivés, la compagnie inclut l'exposition aux dérivés dans l'exposition au risque de crédit qui est évaluée en fonction des limites à l'égard de la notation des débiteurs, et elle cherche également à obtenir des ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire.
- La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance en établissant des limites fondées sur les notations pour le montant net des positions cédées par contrepartie, et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.
- Des lignes directrices en matière de placement précisent également les exigences à satisfaire en matière de garantie.

#### i) Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal de la compagnie lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 168 \$	3 551 \$
Obligations		
À la juste valeur par le biais du résultat net	91 901	89 898
Disponibles à la vente	13 239	12 347
Prêts et créances	19 722	17 959
Prêts hypothécaires	25 014	22 185
Avances consenties aux titulaires de polices	8 929	8 280
Fonds détenus par des assureurs cédants <sup>(1)</sup>	9 251	9 893
Actifs au titre des cessions en réassurance	6 126	5 045
Intérêts à recevoir et intérêts courus	1 388	1 334
Débiteurs	2 502	2 154
Primes en voie de recouvrement	1 312	1 159
Actifs du compte de négociation	843	723
Créances liées à des contrats de location-financement	410	350
Autres actifs <sup>(2)</sup>	672	554
Actifs dérivés	417	384
<b>Total</b>	<b>185 894 \$</b>	<b>175 816 \$</b>

(1) Ce poste comprend un montant de 7 246 \$ (8 044 \$ au 31 décembre 2017) de fonds détenus par des assureurs cédants pour lesquels la compagnie conserve le risque de crédit lié aux actifs qui couvrent les passifs cédés (note 8).

(2) Ce poste comprend des éléments tels que l'impôt exigible à recevoir et d'autres actifs de la compagnie (note 13).

La conclusion d'accords de garantie constitue également une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant et le type de garantie exigés sont fonction de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été mises en œuvre relativement aux types de garanties acceptables et aux paramètres d'évaluation connexes. La direction examine la valeur de la garantie, exige au besoin une garantie additionnelle et procède à une évaluation de la dépréciation, s'il y a lieu. Les garanties reçues de contreparties par la compagnie au 31 décembre 2018 relativement aux actifs dérivés s'élevaient à 109 \$ (77 \$ au 31 décembre 2017).

## Notes annexes

### ii) Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des obligations par émetteur, par secteur et par secteur opérationnel.

	2018			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	654 \$	103 \$	12 492 \$	13 249 \$
Organismes gouvernementaux	17 947	3 605	8 499	30 051
Créances titrisées par des agences	80	1 531	14	1 625
Autres créances titrisées	2 191	5 701	1 830	9 722
Services financiers	3 986	4 666	6 068	14 720
Communications	788	1 357	1 211	3 356
Produits de consommation courante	3 660	4 073	3 412	11 145
Énergie	1 805	2 241	868	4 914
Produits industriels	1 606	3 932	1 757	7 295
Technologie	611	1 105	470	2 186
Transport	2 622	968	1 131	4 721
Services publics	8 525	4 201	4 686	17 412
Total des obligations à long terme	44 475	33 483	42 438	120 396
Obligations à court terme	2 790	74	1 602	4 466
<b>Total</b>	<b>47 265 \$</b>	<b>33 557 \$</b>	<b>44 040 \$</b>	<b>124 862 \$</b>

	2017			Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	899 \$	263 \$	12 452 \$	13 614 \$
Organismes gouvernementaux	19 322	3 570	7 557	30 449
Créances titrisées par des agences	65	1 937	21	2 023
Autres créances titrisées	2 073	5 232	1 761	9 066
Services financiers	3 872	4 070	5 493	13 435
Communications	782	1 304	1 015	3 101
Produits de consommation courante	3 159	3 714	3 238	10 111
Énergie	1 806	2 041	866	4 713
Produits industriels	1 544	3 727	1 748	7 019
Technologie	591	1 094	485	2 170
Transport	2 407	828	1 144	4 379
Services publics	7 310	4 332	4 277	15 919
Total des obligations à long terme	43 830	32 112	40 057	115 999
Obligations à court terme	2 474	78	1 653	4 205
<b>Total</b>	<b>46 304 \$</b>	<b>32 190 \$</b>	<b>41 710 \$</b>	<b>120 204 \$</b>

## Notes annexes

### 9. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des prêts hypothécaires par secteur opérationnel.

	2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Résidences unifamiliales	2 104 \$	– \$	– \$	2 104 \$
Résidences multifamiliales	4 686	2 434	497	7 617
Prêts hypothécaires rechargeables	26	–	787	813
Biens commerciaux	7 223	4 006	3 251	14 480
<b>Total</b>	<b>14 039 \$</b>	<b>6 440 \$</b>	<b>4 535 \$</b>	<b>25 014 \$</b>

	2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
Résidences unifamiliales	2 139 \$	– \$	– \$	2 139 \$
Résidences multifamiliales	4 163	2 190	413	6 766
Biens commerciaux	6 840	3 257	3 183	13 280
<b>Total</b>	<b>13 142 \$</b>	<b>5 447 \$</b>	<b>3 596 \$</b>	<b>22 185 \$</b>

#### iii) Qualité de l'actif

Portefeuille d'obligations selon la notation

	2018	2017
AAA	23 558 \$	24 889 \$
AA	33 793	32 405
A	41 008	40 328
BBB	25 553	21 449
BB ou inférieure	950	1 133
<b>Total</b>	<b>124 862 \$</b>	<b>120 204 \$</b>

Portefeuille de dérivés selon la notation

	2018	2017
Contrats négociés sur le marché hors cote (notations des contreparties) :		
AA	252 \$	135 \$
A	110	235
BBB	47	13
Dérivés négociés en bourse	8	1
<b>Total</b>	<b>417 \$</b>	<b>384 \$</b>

#### iv) Prêts en souffrance n'ayant pas subi de dépréciation

Les prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés, sont des prêts dont les paiements n'ont pas été reçus aux dates prévues, mais pour lesquels la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le montant total du capital et des intérêts. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas considérés comme étant dépréciés.

	2018	2017
Moins de 30 jours	1 \$	1 \$
De 30 à 90 jours	2	–
Plus de 90 jours	–	1
<b>Total</b>	<b>3 \$</b>	<b>2 \$</b>

#### v) Les données qui suivent représentent la correction de valeur pour pertes de crédit futures pour les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Ces montants s'ajoutent à la provision pour pertes sur actifs comprise dans l'actif.

	2018	2017
Polices avec participation	885 \$	1 254 \$
Polices sans participation	1 710	1 637
<b>Total</b>	<b>2 595 \$</b>	<b>2 891 \$</b>

**b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif. Environ 66 % (environ 67 % en 2017) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont non encaissables avant l'échéance ou assujettis à des rajustements à la juste valeur.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie détient des liquidités de 350 \$ par l'intermédiaire de marges de crédit obtenues par Lifeco auprès de banques à charte canadiennes. De plus, la compagnie dispose d'une facilité de crédit de 150 \$ par l'intermédiaire de la Great-West, d'une facilité de crédit renouvelable de 500 \$ US auprès d'un syndicat de banques qui est mise à la disposition de Putnam, ainsi qu'une marge de crédit de 50 \$ US mise à la disposition de Great-West Financial.

Dans le cours normal de ses activités, la compagnie conclut des contrats qui donnent lieu à des engagements à l'égard de paiements minimaux futurs qui ont une incidence sur ses liquidités à court et à long terme. Le calendrier de remboursement du capital lié à certains des passifs financiers de la compagnie est résumé dans le tableau suivant :

	Paiements exigibles par période						Plus de 5 ans
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
Débitures et autres instruments d'emprunt	5 879 \$	– \$	500 \$	– \$	– \$	779 \$	4 600 \$
Titres de fiducies de capital <sup>(1)</sup>	150	–	–	–	–	–	150
Obligations d'achat	237	90	91	37	17	2	–
Cotisations au titre des régimes de retraite	295	295	–	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>6 561 \$</b>	<b>385 \$</b>	<b>591 \$</b>	<b>37 \$</b>	<b>17 \$</b>	<b>781 \$</b>	<b>4 750 \$</b>

(1) Le montant des paiements exigibles n'a pas été réduit afin de refléter le fait que la compagnie détient des titres de fiducies de capital d'une valeur nominale de 37 \$ (valeur comptable de 51 \$).

**c) Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

**Mise en garde au sujet des sensibilités au risque**

Les présents états financiers consolidés contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs en fonction des hypothèses ci-dessus. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires correspondra à celle qui est indiquée.

### 9. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

#### i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif. La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de change auquel la compagnie est exposée :

- La compagnie utilise certaines mesures financières, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux observer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises.
- Les placements sont normalement effectués dans la même devise que les passifs couverts par ces placements. Les lignes directrices en matière de placement par secteur prévoient une tolérance maximale en ce qui a trait au risque non couvert lié à la non-concordance des devises.
- Dans le cas d'actifs couvrant des passifs qui ne sont pas libellés dans la même devise, la compagnie reconvertit généralement ces actifs dans la monnaie des passifs en question au moyen de contrats de change.
- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation non significative du bénéfice net.

#### ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart de valeur entre l'actif et le passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lorsque ces produits sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (rentes, régimes de retraite et demandes d'indemnisation relatives à l'assurance-invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but de couvrir le montant réel de ses flux de trésorerie liés au passif. La compagnie bénéficie d'une certaine protection contre les fluctuations de l'indice d'inflation puisque toute variation connexe de la juste valeur de l'actif sera largement contrebalancée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe ou des biens immobiliers dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des placements sont effectués dans des titres de participation et les autres sont appariés en fonction de la durée. En l'absence de placements permanents convenables, on a recours, au besoin, à des instruments de couverture pour réduire les risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt. Dans la mesure où il y a appariement de ces flux de trésorerie, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation, tel qu'il est indiqué ci-dessous.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de rendement de l'actif qui les couvre, aux titres à revenu fixe, aux capitaux propres et à l'inflation. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des taux de réinvestissement futurs et de l'inflation (en supposant qu'il y ait corrélation), et incluent des marges servant à couvrir les écarts défavorables, déterminées conformément aux normes de la profession. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les flux de trésorerie projetés des instruments à revenu fixe utilisés dans les calculs actuariels sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. La réduction du taux de rendement net réel s'est établie en moyenne à 0,10 % en 2018 (0,13 % en 2017). Les pertes de crédit futures sur les actifs sont évaluées en fonction de la qualité de crédit du portefeuille d'actifs sous-jacents.

Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt, qui prévoient tour à tour l'augmentation, la diminution et la fluctuation des taux. La provision totale relative aux taux d'intérêt suffit à couvrir un ensemble plus étendu ou plus strict de risques que l'ensemble de risques minimal défini dans les scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

## Notes annexes

La fourchette des taux d'intérêt couverts par ces provisions est établie en tenant compte des résultats historiques à long terme et elle fait l'objet d'une surveillance trimestrielle et d'un examen exhaustif annuel. De l'avis de la compagnie, une modification parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement n'aurait pas une incidence significative sur la fourchette des taux d'intérêt devant être couverts par les provisions. Toutefois, si elle se prolongeait, cette modification parallèle pourrait avoir une incidence sur les scénarios envisagés par la compagnie.

Le total de la provision relative aux taux d'intérêt tient également compte des scénarios actuels prescrits par l'Institut canadien des actuaires.

- Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, une augmentation parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.
- Au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017, une diminution parallèle immédiate de 1 % de la courbe de rendement en vertu des scénarios prescrits se serait traduite par des fluctuations des taux d'intérêt pour les actifs et les passifs qui se seraient compensées, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net.

Une autre façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une modification de 1 % de la fourchette des taux d'intérêt qui, selon la compagnie, devraient être couverts par ces provisions sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se répercutant sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. L'incidence qu'aurait une augmentation ou une diminution immédiate de 1 % des taux de la partie inférieure et supérieure de la fourchette des taux d'intérêt prise en compte dans les provisions se présente comme suit :

	2018		2017	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
<b>Variation des taux d'intérêt</b>				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(165) \$	639 \$	(215) \$	720 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	115 \$	(465) \$	150 \$	(523) \$

### iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer le risque de prix, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts a été atténué au moyen d'un programme de couverture des garanties de retrait minimum à vie, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme standardisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux. En ce qui a trait aux polices comportant des garanties liées aux fonds distincts, la compagnie calcule généralement les passifs relatifs aux contrats d'assurance selon un niveau d'espérance conditionnelle unilatérale 75 (ECU 75).

Certains passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sont soutenus par des immeubles de placement, des actions ordinaires et des titres de capitaux propres non cotés en bourse, notamment des produits de fonds distincts et des produits aux flux de trésorerie de durée indéterminée. Ces passifs fluctuent généralement en fonction des valeurs des actions. Toutefois, les variations des valeurs des actions pourraient avoir d'autres répercussions sur le marché et les passifs qui feront en sorte que les fluctuations des passifs différeront de celles des valeurs des actions. Les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse de 10 % des valeurs des actions se présentent comme suit :

	2018		2017	
	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
<b>Variation des valeurs des actions</b>				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement sans participation	(87) \$	338 \$	(58) \$	109 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	73 \$	(266) \$	48 \$	(85) \$

Les hypothèses les plus probables liées au rendement des actions se fondent principalement sur les moyennes historiques à long terme. Des changements sur le marché actuel pourraient donner lieu à des modifications de ces hypothèses et auraient une incidence sur les flux de trésorerie de l'actif et du passif. Les répercussions attendues d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des hypothèses les plus probables se présentent comme suit :

	2018		2017	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
<b>Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions</b>				
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation	(591) \$	680 \$	(542) \$	591 \$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	476 \$	(539) \$	439 \$	(470) \$

## Notes annexes

### 9. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

#### d) Conventions-cadres de compensation exécutoires ou accords similaires

La compagnie a recours à des conventions-cadres de l'International Swaps and Derivatives Association (l'ISDA) dans la négociation de dérivés sur le marché hors cote. La compagnie reçoit et donne des garanties conformément à l'annexe sur le soutien du crédit qui fait partie de la convention-cadre de l'ISDA. Ces conventions-cadres ne satisfont pas aux critères de compensation aux bilans consolidés puisqu'elles donnent un droit de compensation qui est exécutoire uniquement en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

Les dérivés négociés en bourse assujettis à des accords de compensation de dérivés conclus avec des bourses et des chambres de compensation ne sont pas assortis de clauses de compensation en cas de défaillance. Le tableau ci-après exclut la marge initiale puisque celle-ci deviendrait alors une composante d'un processus de règlement collectif.

Les prises en pension de titres de la compagnie font également l'objet de droits de compensation en cas de défaillance. Ces transactions et ces accords comprennent des conventions-cadres de compensation qui prévoient la compensation des obligations de paiement entre la compagnie et ses contreparties en cas de défaillance.

Les tableaux présentent l'incidence potentielle, sur les bilans consolidés de la compagnie, des instruments financiers qui ont été présentés à leur montant brut lorsqu'il existe un droit de compensation dans certaines circonstances qui ne sont pas admissibles à la compensation dans les bilans consolidés.

	2018			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie <sup>(1)</sup>	Garanties financières reçues ou versées <sup>(2)</sup>	
<b>Instruments financiers – actifs</b>				
Instruments financiers dérivés	417 \$	(276) \$	(101) \$	40 \$
Prises en pension de titres <sup>(3)</sup>	15	–	(15)	–
<b>Total des instruments financiers – actifs</b>	<b>432 \$</b>	<b>(276) \$</b>	<b>(116) \$</b>	<b>40 \$</b>
<b>Instruments financiers – passifs</b>				
Instruments financiers dérivés	1 562 \$	(276) \$	(599) \$	687 \$
<b>Total des instruments financiers – passifs</b>	<b>1 562 \$</b>	<b>(276) \$</b>	<b>(599) \$</b>	<b>687 \$</b>
	2017			
	Montant brut des instruments financiers présentés dans le bilan	Montants connexes non compensés dans le bilan		Exposition nette
		Position de compensation de la contrepartie <sup>(1)</sup>	Garanties financières reçues ou versées <sup>(2)</sup>	
<b>Instruments financiers – actifs</b>				
Instruments financiers dérivés	384 \$	(331) \$	(26) \$	27 \$
Prises en pension de titres <sup>(3)</sup>	29	–	(29)	–
<b>Total des instruments financiers – actifs</b>	<b>413 \$</b>	<b>(331) \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>27 \$</b>
<b>Instruments financiers – passifs</b>				
Instruments financiers dérivés	1 336 \$	(331) \$	(359) \$	646 \$
<b>Total des instruments financiers – passifs</b>	<b>1 336 \$</b>	<b>(331) \$</b>	<b>(359) \$</b>	<b>646 \$</b>

(1) Comprend les montants des contreparties comptabilisés dans les bilans consolidés lorsque la compagnie a une position de compensation potentielle (tel qu'il est décrit plus haut), mais que les critères de compensation au bilan ne sont pas satisfaits, à l'exclusion des garanties.

(2) Les garanties financières présentées dans le tableau ci-dessus excluent le surdimensionnement et, pour les dérivés négociés en bourse, la marge initiale. Les garanties financières reçues à l'égard de prises en pension de titres sont détenues par un tiers. Le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 113 \$ (77 \$ au 31 décembre 2017), un montant de 15 \$ a été reçu à l'égard de prises en pension de titres (29 \$ au 31 décembre 2017) et un montant de 691 \$ a été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (437 \$ au 31 décembre 2017).

(3) Les actifs liés aux prises en pension de titres sont compris dans les obligations dans les bilans consolidés.

**10. Évaluation à la juste valeur**

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme standardisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et d'actions privées, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2018			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 168 \$	– \$	– \$	4 168 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	–	91 834	67	91 901
Prêts hypothécaires	–	–	813	813
Actions	8 254	–	404	8 658
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	8 254	91 834	1 284	101 372
Actifs financiers disponibles à la vente				
Obligations	–	13 239	–	13 239
Actions	9	–	2	11
Total des actifs financiers disponibles à la vente	9	13 239	2	13 250
Immeubles de placement	–	–	5 218	5 218
Fonds détenus par des assureurs cédants	230	6 925	–	7 155
Dérivés <sup>(1)</sup>	8	409	–	417
Actifs détenus en vue de la vente	134	731	29	894
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	597	246	–	843
Autres <sup>(2)</sup>	–	84	–	84
<b>Total des actifs évalués à la juste valeur</b>	<b>13 400 \$</b>	<b>113 468 \$</b>	<b>6 533 \$</b>	<b>133 401 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Dérivés <sup>(3)</sup>	2 \$	1 560 \$	– \$	1 562 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 711	–	1 711
Passifs relatifs aux contrats d'investissement détenus en vue de la vente	–	1	26	27
Autres passifs	–	84	–	84
<b>Total des passifs évalués à la juste valeur</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 356 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>3 384 \$</b>

(1) Compte non tenu de garanties de 109 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

(3) Compte non tenu de garanties de 612 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

## Notes annexes

### 10. Évaluation à la juste valeur (suite)

	2017			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 551 \$	– \$	– \$	3 551 \$
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Obligations	–	89 833	65	89 898
Actions	7 854	–	243	8 097
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net</b>	<b>7 854</b>	<b>89 833</b>	<b>308</b>	<b>97 995</b>
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>				
Obligations	–	12 347	–	12 347
Actions	49	5	1	55
<b>Total des actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>49</b>	<b>12 352</b>	<b>1</b>	<b>12 402</b>
Immeubles de placement	–	–	4 851	4 851
Fonds détenus par des assureurs cédants	132	7 806	–	7 938
Dérivés <sup>(1)</sup>	1	383	–	384
Actifs détenus en vue de la vente	–	169	–	169
<b>Autres actifs :</b>				
Actifs du compte de négociation	503	220	–	723
<b>Total des actifs évalués à la juste valeur</b>	<b>12 090 \$</b>	<b>110 763 \$</b>	<b>5 160 \$</b>	<b>128 013 \$</b>
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
Dérivés <sup>(2)</sup>	2 \$	1 334 \$	– \$	1 336 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	–	1 819	22	1 841
<b>Total des passifs évalués à la juste valeur</b>	<b>2 \$</b>	<b>3 153 \$</b>	<b>22 \$</b>	<b>3 177 \$</b>

(1) Compte non tenu de garanties de 77 \$ reçues de contreparties.

(2) Compte non tenu de garanties de 374 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

## Notes annexes

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente que la compagnie a classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	2018									
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs détenus en vue de la vente	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement	Passifs détenus en vue de la vente	Total du passif de niveau 3
<b>Solde au début de l'exercice</b>	65 \$	– \$	243 \$	1 \$	4 851 \$	– \$	5 160 \$	22 \$	– \$	22 \$
Total des profits (pertes)										
Compris dans le résultat net	–	(24)	20	–	33	–	29	–	–	–
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	2	20	–	–	70	–	92	–	–	–
Acquisition d'entreprise (note 3)	–	799	–	–	–	–	799	–	–	–
Achats	–	–	203	1	356	–	560	–	–	–
Émissions	–	76	–	–	–	–	76	–	–	–
Ventes	–	–	(62)	–	(63)	–	(125)	–	–	–
Règlements	–	(58)	–	–	–	–	(58)	–	–	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	4	–	4
Transferts vers le niveau 3 <sup>(2)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts hors du niveau 3 <sup>(2)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers les éléments détenus en vue de la vente	–	–	–	–	(29)	29	–	(26)	26	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	67 \$	813 \$	404 \$	2 \$	5 218 \$	29 \$	6 533 \$	– \$	26 \$	26 \$
<b>Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements</b>	– \$	(24) \$	20 \$	– \$	33 \$	– \$	29 \$	– \$	– \$	– \$
<b>Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2018</b>	– \$	(24) \$	19 \$	– \$	26 \$	– \$	21 \$	– \$	– \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

## Notes annexes

### 10. Évaluation à la juste valeur (suite)

2017

	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Obligations disponibles à la vente	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(3)</sup>	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Autres actifs – compte de négociation <sup>(4)</sup>	Total de l'actif de niveau 3	Passifs relatifs aux contrats d'investissement
Solde au début de l'exercice	1 \$	– \$	80 \$	1 \$	4 340 \$	1 \$	4 423 \$	20 \$
Total des profits (pertes)								
Compris dans le résultat net	1	–	10	–	176	–	187	–
Compris dans les autres éléments du résultat global <sup>(1)</sup>	4	–	(3)	–	68	–	69	–
Achats	–	–	166	–	339	–	505	–
Ventes	–	–	(14)	–	(72)	(1)	(87)	–
Autres	–	–	–	–	–	–	–	2
Transferts vers le niveau 3 <sup>(2)</sup>	60	–	4	–	–	–	64	–
Transferts hors du niveau 3 <sup>(2)</sup>	(1)	–	–	–	–	–	(1)	–
Solde à la fin de l'exercice	65 \$	– \$	243 \$	1 \$	4 851 \$	– \$	5 160 \$	22 \$
Total des profits pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	1 \$	– \$	10 \$	– \$	176 \$	– \$	187 \$	– \$
Variation des profits latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2017	1 \$	– \$	10 \$	– \$	151 \$	– \$	162 \$	– \$

(1) Le montant des autres éléments du résultat global pour les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

(2) Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

(3) Comprennent les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

(4) Comprennent des titres de capitaux propres non liquides lorsqu'il n'existe pas de cours publié; toutefois, la compagnie est d'avis que le fait de changer les données de manière à modifier raisonnablement les hypothèses n'entraînerait pas de changement important en ce qui a trait à la valeur.

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin d'exercice aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation  Taux réversif  Taux d'inoccupation	Fourchette de 2,4 % à 10,3 %  Fourchette de 4,0 % à 6,8 %  Moyenne pondérée de 2,2 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.  Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires (juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	4,5 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

## Notes annexes

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie présentés à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie :

	2018				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	20 524 \$	95 \$	– \$	20 619 \$
Prêts hypothécaires	–	24 598	–	–	24 598
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 929	–	–	8 929
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	54 051	95	–	54 146
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions <sup>(1)</sup>	–	–	–	267	267
Autres actions <sup>(2)</sup>	285	–	–	8	293
Actifs détenus en vue de la vente	–	3	–	–	3
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	91	91
<b>Total des actifs présentés à la juste valeur</b>	<b>285 \$</b>	<b>54 054 \$</b>	<b>95 \$</b>	<b>366 \$</b>	<b>54 800 \$</b>
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>					
Débitures et autres instruments d'emprunt	475 \$	6 450 \$	– \$	– \$	6 925 \$
<b>Total des passifs présentés à la juste valeur</b>	<b>475 \$</b>	<b>6 450 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 925 \$</b>

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent les placements de la compagnie dans IGM, une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power.

	2017				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Autres actifs/passifs qui ne sont pas détenus à la juste valeur	Total
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>					
Actifs financiers classés comme prêts et créances					
Obligations	– \$	19 365 \$	105 \$	– \$	19 470 \$
Prêts hypothécaires	–	23 005	–	–	23 005
Avances consenties aux titulaires de polices	–	8 280	–	–	8 280
Total des actifs financiers classés comme prêts et créances	–	50 650	105	–	50 755
Actifs financiers disponibles à la vente					
Actions <sup>(1)</sup>	–	–	–	348	348
Autres actions <sup>(2) (3)</sup>	404	–	–	2	406
Fonds détenus par des assureurs cédants	–	–	–	106	106
<b>Total des actifs présentés à la juste valeur</b>	<b>404 \$</b>	<b>50 650 \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>456 \$</b>	<b>51 615 \$</b>
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>					
Débitures et autres instruments d'emprunt	428 \$	5 843 \$	– \$	– \$	6 271 \$
<b>Total des passifs présentés à la juste valeur</b>	<b>428 \$</b>	<b>5 843 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>6 271 \$</b>

(1) Comme la juste valeur de certaines actions disponibles à la vente ne peut être déterminée de façon fiable, ces placements sont comptabilisés au coût.

(2) Les autres actions comprennent les placements de la compagnie dans IGM, une société liée membre du groupe de sociétés de la Financière Power.

(3) En 2017, la compagnie a classé un placement dans un groupe destiné à être cédé comprenant des actifs détenus en vue de la vente, qui a été cédé en 2018 (note 4).

## Notes annexes

### 11. Goodwill et immobilisations incorporelles

#### a) Goodwill

i) La valeur comptable du goodwill et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

	2018	2017
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>6 179 \$</b>	<b>5 977 \$</b>
Acquisitions d'entreprises	331	182
Fluctuations des taux de change	38	20
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>6 548 \$</b>	<b>6 179 \$</b>

Le cumul des pertes de valeur du goodwill et les variations de ce cumul se présentent comme suit :

	2018	2017
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 133 \$</b>	<b>1 205 \$</b>
Fluctuations des taux de change	90	(72)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 223 \$</b>	<b>1 133 \$</b>

ii) Pour chacun des trois secteurs opérationnels, le goodwill a été affecté à des groupes d'unités génératrices de trésorerie, qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Lifeco n'affecte pas les montants négligeables de goodwill et d'immobilisations incorporelles à durée indéterminée à de multiples groupes d'unités génératrices de trésorerie. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation, qui consiste à comparer la valeur comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie auquel le goodwill a été attribué à sa valeur recouvrable, de la manière suivante :

	2018	2017
Exploitation canadienne		
Client collectif	1 470 \$	1 443 \$
Client individuel	2 545	2 526
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	2 325	2 015
Réassurance <sup>(1)</sup>	-	1
Exploitation américaine		
Services financiers	208	194
<b>Total</b>	<b>6 548 \$</b>	<b>6 179 \$</b>

(1) En 2018, le goodwill de 1 \$ du groupe d'unités génératrices de trésorerie Réassurance a subi une perte de valeur.

## Notes annexes

### b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles de 3 976 \$ (3 732 \$ au 31 décembre 2017) comprennent les immobilisations incorporelles à durée déterminée et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée. La valeur comptable de ces immobilisations incorporelles et la variation de cette valeur se présentent comme suit :

#### i) Immobilisations incorporelles à durée indéterminée :

	2018			Total
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	
Coût				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>964 \$</b>	<b>2 495 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>3 813 \$</b>
Fluctuations des taux de change	42	170	–	212
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>2 665 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>4 025 \$</b>
Cumul des pertes de valeur				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(132) \$</b>	<b>(1 019) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1 151) \$</b>
Fluctuations des taux de change	(8)	(82)	–	(90)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(140) \$</b>	<b>(1 101) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1 241) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>866 \$</b>	<b>1 564 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>2 784 \$</b>
	2017			
	Marques et marques de commerce	Liées aux contrats de clients	Tranche des profits futurs liés au compte de participation acquis revenant aux actionnaires	Total
Coût				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>979 \$</b>	<b>2 938 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>4 271 \$</b>
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 4)	–	(290)	–	(290)
Fluctuations des taux de change	(15)	(153)	–	(168)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>964 \$</b>	<b>2 495 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>3 813 \$</b>
Cumul des pertes de valeur				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(157) \$</b>	<b>(1 084) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1 241) \$</b>
Reprise d'une perte de valeur <sup>(1)</sup>	20	–	–	20
Fluctuations des taux de change	5	65	–	70
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(132) \$</b>	<b>(1 019) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(1 151) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>832 \$</b>	<b>1 476 \$</b>	<b>354 \$</b>	<b>2 662 \$</b>

(1) En 2017, la compagnie a procédé à la reprise d'une perte de valeur de 20 \$, comptabilisée initialement en 2008 relativement à certaines marques et marques de commerce de Putnam. La reprise a été comptabilisée au poste Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur, dans les états consolidés du résultat net.

#### ii) Les immobilisations incorporelles à durée indéterminée ont été affectées aux groupes d'unités génératrices de trésorerie comme suit :

	2018	2017
Exploitation canadienne		
Client collectif	354 \$	354 \$
Client individuel	619	619
Exploitation européenne		
Assurance et rentes	233	227
Exploitation américaine		
Gestion d'actifs	1 578	1 462
<b>Total</b>	<b>2 784 \$</b>	<b>2 662 \$</b>

## Notes annexes

### 11. Goodwill et immobilisations incorporelles (suite)

#### iii) Immobilisations incorporelles à durée déterminée :

	2018			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
	7 à 30 ans Linéaire	30 ans Linéaire	3 à 10 ans Linéaire	
Période d'amortissement				
Mode d'amortissement				
Coût				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>975 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>1 390 \$</b>	<b>2 473 \$</b>
Entrées	34	–	270	304
Fluctuations des taux de change	38	3	70	111
Cessions	–	–	(13)	(13)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 047 \$</b>	<b>111 \$</b>	<b>1 717 \$</b>	<b>2 875 \$</b>
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(505) \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>(846) \$</b>	<b>(1 403) \$</b>
Fluctuations des taux de change	(24)	(1)	(49)	(74)
Cessions	–	–	6	6
Amortissement	(57)	(4)	(151)	(212)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(586) \$</b>	<b>(57) \$</b>	<b>(1 040) \$</b>	<b>(1 683) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>461 \$</b>	<b>54 \$</b>	<b>677 \$</b>	<b>1 192 \$</b>
	2017			
	Liées aux contrats de clients	Canaux de distribution	Technologie et logiciels	Total
	9 à 30 ans Linéaire	30 ans Linéaire	3 à 10 ans Linéaire	
Période d'amortissement				
Mode d'amortissement				
Coût				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>831 \$</b>	<b>106 \$</b>	<b>1 264 \$</b>	<b>2 201 \$</b>
Entrées	154	–	187	341
Fluctuations des taux de change	(10)	2	(36)	(44)
Cessions	–	–	(25)	(25)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>975 \$</b>	<b>108 \$</b>	<b>1 390 \$</b>	<b>2 473 \$</b>
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(460) \$</b>	<b>(48) \$</b>	<b>(751) \$</b>	<b>(1 259) \$</b>
Fluctuations des taux de change	8	–	28	36
Cessions	–	–	8	8
Amortissement	(53)	(4)	(131)	(188)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(505) \$</b>	<b>(52) \$</b>	<b>(846) \$</b>	<b>(1 403) \$</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>470 \$</b>	<b>56 \$</b>	<b>544 \$</b>	<b>1 070 \$</b>

Au cours de 2017, la compagnie a comptabilisé une perte de valeur de 16 \$ au titre des logiciels comprise dans la provision aux fins de la transformation de l'exploitation canadienne (note 5).

La période d'amortissement moyenne pondérée restante des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux contrats de clients et aux canaux de distribution est de 13 ans et de 15 ans, respectivement (14 ans et 16 ans au 31 décembre 2017, respectivement).

## Notes annexes

### c) Valeur recouvrable

Pour les besoins du test de dépréciation annuel, la compagnie affecte le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à des groupes d'unités génératrices de trésorerie. Les pertes de valeur potentielles au titre du goodwill ou des immobilisations incorporelles à durée indéterminée sont établies en comparant la valeur recouvrable d'un groupe d'unités génératrices de trésorerie avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie.

La juste valeur est déterminée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure des mesures telles que le ratio cours/bénéfice ou le ratio cours/valeur comptable utilisées par les compagnies d'assurance-vie et les gestionnaires d'actif. Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour mesurer la juste valeur représentent des données de niveau 2.

Au cours du quatrième trimestre de 2018, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2018. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation importante.

Une modification raisonnable des hypothèses et estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie ne devrait pas faire en sorte que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie excède leur valeur recouvrable.

## 12. Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des biens immobiliers occupés par leur propriétaire ainsi que sa variation :

	2018	2017
<b>Valeur comptable au début de l'exercice</b>	<b>789 \$</b>	<b>721 \$</b>
Déduire : cumul des amortissements et des pertes de valeur	(83)	(72)
<b>Valeur comptable nette au début de l'exercice</b>	<b>706</b>	<b>649</b>
Entrées	28	73
Pertes de valeur	(9)	–
Amortissement	(12)	(11)
Change	18	(5)
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>731 \$</b>	<b>706 \$</b>

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles était de 448 \$ au 31 décembre 2018 (303 \$ au 31 décembre 2017).

Le tableau suivant présente la valeur comptable nette des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles par secteur opérationnels :

	2018	2017
Exploitation canadienne	612 \$	547 \$
Exploitation américaine	357	265
Exploitation européenne	210	197
<b>Total</b>	<b>1 179 \$</b>	<b>1 009 \$</b>

Aucune restriction ne s'applique au titre de propriété des biens immobiliers occupés par leur propriétaire et des immobilisations corporelles, et ceux-ci ne sont pas donnés en garantie de la dette.

## Notes annexes

### 13. Autres actifs

	2018	2017
Coûts d'acquisition différés	597 \$	633 \$
Actifs du compte de négociation <sup>(1)</sup>	843	723
Créances liées à des contrats de location-financement	410	350
Actif au titre du régime de retraite à prestations définies (note 24)	148	193
Charges payées d'avance	115	105
Autres actifs divers	454	420
<b>Total</b>	<b>2 567 \$</b>	<b>2 424 \$</b>

(1) Ce poste comprend des obligations d'un montant de 215 \$ et des actions d'un montant de 628 \$ au 31 décembre 2018 (obligations d'un montant de 114 \$, et actions d'un montant de 609 \$ au 31 décembre 2017).

Le total d'autres actifs d'un montant de 1 441 \$ (1 275 \$ au 31 décembre 2017) devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les coûts d'acquisition différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

Coûts d'acquisition différés	2018	2017
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>633 \$</b>	<b>597 \$</b>
Changement de méthode comptable (note 2)	(59)	–
Solde révisé au début de l'exercice	574	597
Entrées	86	139
Amortissement	(46)	(86)
Fluctuations des taux de change	18	24
Cessions	(35)	(41)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>597 \$</b>	<b>633 \$</b>

#### Créances liées à des contrats de location-financement

La compagnie a un contrat de location-financement relatif à une propriété au Canada qui a été louée pour une durée de 25 ans. La compagnie a cinq contrats de location-financement relatifs à des propriétés en Europe. Ces propriétés ont été louées pour des durées variant entre 27 ans et 40 ans.

Le tableau suivant présente le total des créances liées à des contrats de location-financement pour les six propriétés.

	2018	
	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location
1 an	29 \$	28 \$
Plus de 1 an à 5 ans	120	97
Plus de 5 ans	733	285
	882	410
Déduire : produits non acquis au titre des contrats de location-financement	472	–
<b>Total des créances liées à des contrats de location-financement</b>	<b>410 \$</b>	<b>410 \$</b>

Le taux de rentabilité interne des contrats s'établit entre 3,9 % et 7,6 %.

**14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement****a) Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement**

	2018		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	166 720 \$	6 126 \$	160 594 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 711	–	1 711
<b>Total</b>	<b>168 431 \$</b>	<b>6 126 \$</b>	<b>162 305 \$</b>

	2017		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	159 524 \$	5 045 \$	154 479 \$
Passifs relatifs aux contrats d'investissement	1 841	–	1 841
<b>Total</b>	<b>161 365 \$</b>	<b>5 045 \$</b>	<b>156 320 \$</b>

**b) Composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et actif connexe**

i) La composition des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se présente comme suit :

	2018		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	38 078 \$	(351) \$	38 429 \$
Exploitation américaine	11 871	14	11 857
Exploitation européenne	978	–	978
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	30 174	500	29 674
Exploitation américaine	31 042	271	30 771
Exploitation européenne	56 288	5 692	50 596
<b>Total</b>	<b>168 431 \$</b>	<b>6 126 \$</b>	<b>162 305 \$</b>

	2017		
	Passif, montant brut	Actif au titre des cessions en réassurance	Montant net
Polices avec participation			
Exploitation canadienne	36 430 \$	(356) \$	36 786 \$
Exploitation américaine	11 155	15	11 140
Exploitation européenne	1 286	–	1 286
Polices sans participation			
Exploitation canadienne	30 031	475	29 556
Exploitation américaine	28 814	272	28 542
Exploitation européenne	53 649	4 639	49 010
<b>Total</b>	<b>161 365 \$</b>	<b>5 045 \$</b>	<b>156 320 \$</b>

## Notes annexes

### 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

ii) Le tableau suivant présente la composition de l'actif couvrant les passifs ainsi que les capitaux propres.

	2018					Total
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	
<b>Valeur comptable</b>						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	18 044 \$	9 145 \$	5 397 \$	1 908 \$	3 584 \$	38 078 \$
Exploitation américaine	5 140	749	–	–	5 982	11 871
Exploitation européenne	708	24	68	18	160	978
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	19 204	3 845	1 916	196	5 013	30 174
Exploitation américaine	25 324	4 993	–	–	725	31 042
Exploitation européenne	35 174	4 511	191	2 795	13 617	56 288
Autres	15 504	1 038	940	99	214 279	231 860
Total des capitaux propres	5 764	709	778	202	19 945	27 398
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>124 862 \$</b>	<b>25 014 \$</b>	<b>9 290 \$</b>	<b>5 218 \$</b>	<b>263 305 \$</b>	<b>427 689 \$</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>125 759 \$</b>	<b>25 411 \$</b>	<b>9 229 \$</b>	<b>5 218 \$</b>	<b>263 305 \$</b>	<b>428 922 \$</b>
	2017					
	Obligations	Prêts hypothécaires	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Valeur comptable</b>						
Passifs relatifs aux polices avec participation						
Exploitation canadienne	17 262 \$	8 485 \$	5 032 \$	1 641 \$	4 010 \$	36 430 \$
Exploitation américaine	5 220	447	–	–	5 488	11 155
Exploitation européenne	928	27	110	48	173	1 286
Passifs relatifs aux polices sans participation						
Exploitation canadienne	19 486	3 777	2 027	134	4 607	30 031
Exploitation américaine	23 400	4 268	–	–	1 146	28 814
Exploitation européenne	33 037	3 569	262	2 810	13 971	53 649
Autres	15 165	943	881	72	215 876	232 937
Total des capitaux propres	5 706	669	552	146	18 463	25 536
<b>Total de la valeur comptable</b>	<b>120 204 \$</b>	<b>22 185 \$</b>	<b>8 864 \$</b>	<b>4 851 \$</b>	<b>263 734 \$</b>	<b>419 838 \$</b>
<b>Juste valeur</b>	<b>121 715 \$</b>	<b>23 005 \$</b>	<b>8 906 \$</b>	<b>4 851 \$</b>	<b>263 734 \$</b>	<b>422 211 \$</b>

L'appariement des flux de trésorerie de l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement se fait dans des limites raisonnables. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement.

Les variations de la juste valeur de l'actif couvrant le capital et le surplus, déduction faite de l'impôt sur le résultat, entraîneraient une variation correspondante du surplus avec le temps conformément aux méthodes comptables suivies à l'égard des placements.

## Notes annexes

### c) Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance

La variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance au cours de l'exercice tient aux affaires et aux modifications des hypothèses actuarielles suivantes :

	2018			Total, montant net
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>48 856 \$</b>	<b>(341) \$</b>	<b>49 197 \$</b>	
Incidence des nouvelles affaires	24	–	24	
Variations normales des affaires en vigueur	1 413	7	1 406	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(29)	(5)	(24)	
Transfert de passifs dans la catégorie « détenus en vue de la vente » (note 4)	(281)	–	(281)	
Incidence des fluctuations des taux de change	945	2	943	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>50 928 \$</b>	<b>(337) \$</b>	<b>51 265 \$</b>	
	Polices sans participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>110 668 \$</b>	<b>5 386 \$</b>	<b>105 282 \$</b>	<b>154 479 \$</b>
Incidence des nouvelles affaires	6 680	169	6 511	6 535
Variations normales des affaires en vigueur	(6 553)	(243)	(6 310)	(4 904)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(700)	25	(725)	(749)
Transfert d'affaires avec des parties externes	(134)	(2)	(132)	(132)
Acquisition de Retirement Advantage (note 3)	2 572	931	1 641	1 641
Transfert de passifs dans la catégorie « détenus en vue de la vente » (note 4)	(589)	–	(589)	(870)
Incidence des fluctuations des taux de change	3 848	197	3 651	4 594
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>115 792 \$</b>	<b>6 463 \$</b>	<b>109 329 \$</b>	<b>160 594 \$</b>
	2017			
	Polices avec participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	
Solde au début de l'exercice	47 176 \$	(429) \$	47 605 \$	
Incidence des nouvelles affaires	(15)	–	(15)	
Variations normales des affaires en vigueur	2 442	(2)	2 444	
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	61	92	(31)	
Conversion du fonds avec participation	(74)	–	(74)	
Incidence des fluctuations des taux de change	(734)	(2)	(732)	
Solde à la fin de l'exercice	48 856 \$	(341) \$	49 197 \$	
	Polices sans participation			
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Total, montant net
Solde au début de l'exercice	108 764 \$	6 056 \$	102 708 \$	150 313 \$
Incidence des nouvelles affaires	6 550	210	6 340	6 325
Variations normales des affaires en vigueur	(2 737)	(162)	(2 575)	(131)
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	(1 222)	(971)	(251)	(282)
Conversion du fonds avec participation	74	–	74	–
Transfert d'affaires avec des parties externes	(344)	–	(344)	(344)
Incidence des fluctuations des taux de change	(417)	253	(670)	(1 402)
Solde à la fin de l'exercice	110 668 \$	5 386 \$	105 282 \$	154 479 \$

### 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

Selon la comptabilisation à la juste valeur, les variations de la juste valeur des actifs connexes ont une influence majeure sur les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les variations de la juste valeur de l'actif sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur du passif. Les variations de la juste valeur des passifs relatifs aux contrats d'assurance associées aux variations de la juste valeur des actifs connexes sont incluses dans les variations normales des affaires en vigueur ci-dessus.

En 2018, les principaux facteurs à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été l'incidence des nouvelles affaires de 6 535 \$, l'acquisition de Retirement Advantage de 1 641 \$ et l'incidence nette des fluctuations des taux de change de 4 594 \$, partiellement contrebalancés par des baisses attribuables aux variations normales des affaires en vigueur de 4 904 \$, au transfert prévu des activités existantes au Royaume-Uni à Scottish Friendly de 870 \$ ainsi qu'aux mesures prises par la direction et à la modification des hypothèses de 749 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 725 \$ en 2018, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 562 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et la réassurance, une diminution de 107 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne et une diminution de 56 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses économiques de 197 \$, la révision de la provision pour sinistres de 19 \$ et la révision de la provision pour bonifications de 10 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 62 \$, à la révision à l'égard du comportement des titulaires de polices de 46 \$ et à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 10 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 372 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 129 \$, le raffinement de la modélisation de 41 \$, la révision des hypothèses économiques de 39 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 25 \$ et la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 21 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 65 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 63 \$, de la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 16 \$ et de la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 15 \$, partiellement contrebalancées par des augmentations attribuables au raffinement de la modélisation de 21 \$ et à la révision des hypothèses économiques de 13 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 24 \$ en 2018, en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par le raffinement de la modélisation de 229 \$, la révision des hypothèses au chapitre des charges et de l'impôt de 133 \$ et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 5 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 232 \$, à la baisse du rendement des placements de 101 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 8 \$.

En 2017, le principal facteur à la base de l'augmentation du montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance a été l'incidence des nouvelles affaires de 6 325 \$. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par des baisses attribuables à l'incidence des fluctuations des taux de change de 1 402 \$ qui découle principalement de l'affaiblissement du dollar américain, de même qu'au transfert d'affaires avec des parties externes de 344 \$ et de l'incidence de 282 \$ des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance sans participation a diminué de 251 \$ en 2017 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses. Ce montant comprend une diminution de 61 \$ enregistrée par l'exploitation canadienne, une diminution de 200 \$ enregistrée par l'exploitation européenne et une augmentation de 10 \$ enregistrée par l'exploitation américaine.

La diminution enregistrée par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 148 \$, la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité de 49 \$, la révision des hypothèses économiques de 41 \$ et le raffinement de la modélisation de 5 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 113 \$, à la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 59 \$, à la révision de la provision pour les fonds tarifés selon les résultats techniques de 8 \$ et à la révision de la provision pour sinistres de 6 \$.

La diminution enregistrée par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité de 296 \$ et la révision des hypothèses économiques de 180 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 128 \$, à la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 41 \$, à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 61 \$, au raffinement de la modélisation de 32 \$, à la révision des provisions pour sinistres de 7 \$ et à la révision des provisions de 5 \$.

L'augmentation enregistrée par l'exploitation américaine découle principalement de la révision des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 62 \$, partiellement contrebalancée par la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie de 44 \$ et par le raffinement de la modélisation de 5 \$.

Le montant net des passifs relatifs aux contrats d'assurance avec participation a diminué de 31 \$ en 2017 en raison des mesures prises par la direction et de la modification des hypothèses actuarielles. Cette diminution s'explique principalement par la révision des provisions au titre des participations des titulaires de polices futures de 4 409 \$ et des hypothèses au titre des charges et de l'impôt de 500 \$, facteurs partiellement contrebalancés par des augmentations attribuables à la baisse du rendement des placements de 4 257 \$, à la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité de 289 \$, au raffinement de la modélisation de 243 \$ et à la révision des hypothèses à l'égard du comportement des titulaires de polices de 89 \$.

## Notes annexes

### d) Variations des passifs relatifs aux contrats d'investissement, évalués à la juste valeur

	2018	2017
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 841 \$</b>	<b>2 009 \$</b>
Variations normales des affaires en vigueur	(190)	(171)
Résultats au chapitre des placements	(26)	93
Mesures prises par la direction et modification des hypothèses	15	(22)
Transfert de passifs dans la catégorie « détenus en vue de la vente » (note 4)	(27)	–
Incidence des fluctuations des taux de change	98	(68)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 711 \$</b>	<b>1 841 \$</b>

La valeur comptable des passifs relatifs aux contrats d'investissement se rapproche de leur juste valeur. Aucun passif relatif à des contrats d'investissement n'a été réassuré.

### e) Primes brutes souscrites et montants bruts des prestations aux titulaires de polices

#### i) Primes reçues

	2018	2017
		(note 2)
Primes directes	26 083 \$	25 154 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	13 901	13 107
<b>Total</b>	<b>39 984 \$</b>	<b>38 261 \$</b>

#### ii) Prestations aux titulaires de polices

	2018	2017
Primes directes	17 830 \$	16 947 \$
Primes liées à la réassurance prise en charge	14 527	13 854
<b>Total</b>	<b>32 357 \$</b>	<b>30 801 \$</b>

### f) Hypothèses actuarielles

Dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent des marges pour tenir compte des écarts défavorables. Ces marges sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future des meilleures estimations et donnent une assurance raisonnable que les passifs relatifs aux contrats d'assurance couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

#### **Mortalité**

Une étude de la mortalité en assurance-vie est effectuée annuellement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées ont été constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard.

#### **Morbidité**

La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

#### **Réassurance IARD**

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le Groupe de réassurance London (le GRL), une filiale de la London Life, sont établis au moyen de pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs dans le domaine de l'assurance IARD au Canada. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance ont été établis au moyen de techniques d'évaluation des flux de trésorerie, notamment l'actualisation. Les passifs relatifs aux contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs relatifs aux contrats d'assurance comprennent un montant au titre des sinistres survenus mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés dans les résultats. Le GRL analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

### 14. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement (suite)

#### ***Rendement des placements***

Les actifs qui correspondent aux différentes catégories de passif sont répartis par segments. Pour chaque segment, les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs actuels sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour qu'il soit tenu compte des pertes prévues pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est déterminé au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt et de capitaux propres, qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux (note 9c).

#### ***Frais***

Les frais contractuels afférents aux polices (les commissions, par exemple) et l'impôt sont comptabilisés selon les hypothèses les plus probables. Les études portant sur les charges d'exploitation indirectes sont révisées régulièrement afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif visé. Les projections ne tiennent pas compte de l'amélioration des charges d'exploitation unitaires. L'évaluation des charges d'exploitation futures tient compte d'hypothèses sur l'inflation conformes aux scénarios de taux d'intérêt utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan, compte tenu du fait que l'inflation est liée aux taux d'intérêt de l'argent frais.

#### ***Résiliation de polices***

Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance-vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance de la période de renouvellement pour les polices temporaires renouvelables au Canada et dans l'unité Réassurance. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses sur ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très limitée.

#### ***Utilisation d'options facultatives liées aux polices***

Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance-vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est clairement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

#### ***Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices***

Les participations futures des titulaires de polices et d'autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs relatifs aux contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice attribuable aux actionnaires est reflétée dans les modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

## Notes annexes

### g) Gestion des risques

#### i) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque qu'un événement assuré survienne et que d'importants écarts existent entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles posées, notamment en ce qui concerne la mortalité, le maintien en vigueur, la longévité, la morbidité, la fluctuation des frais et le rendement des placements.

La compagnie accepte le risque associé aux passifs relatifs aux contrats d'assurance. La compagnie a pour objectif d'atténuer son exposition au risque découlant de ces contrats en ayant recours à divers moyens, soit la conception des produits, la diversification des produits et la diversification géographique, la mise en œuvre des lignes directrices liées à la stratégie de tarification de la compagnie et le recours à des ententes de réassurance.

L'information sur l'incidence approximative qu'auraient, selon la meilleure estimation de la direction, certaines modifications des hypothèses utilisées pour établir les passifs relatifs aux contrats d'assurance de la compagnie sur les passifs en question est présentée ci-dessous.

	Augmentation (diminution) du bénéfice net	
	2018	2017
Mortalité – augmentation de 2 %	(270) \$	(296) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	(457) \$	(446) \$
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(271) \$	(256) \$
Rendement des placements		
Modification parallèle de la courbe de rendement		
Hausse de 1 %	– \$	– \$
Baisse de 1 %	– \$	– \$
Variation des taux d'intérêt		
Hausse de 1 %	115 \$	150 \$
Baisse de 1 %	(465) \$	(523) \$
Variation de la valeur des actions		
Hausse de 10 %	73 \$	48 \$
Baisse de 10 %	(266) \$	(85) \$
Modifications aux hypothèses les plus probables liées au rendement des actions		
Hausse de 1 %	476 \$	439 \$
Baisse de 1 %	(539) \$	(470) \$
Charges – augmentation de 5 %	(128) \$	(127) \$
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	(649) \$	(672) \$

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance est décrite ci-dessous, par région géographique.

	2018			2017		
	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net	Passif, montant brut	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Exploitation canadienne	68 252 \$	149 \$	68 103 \$	66 461 \$	119 \$	66 342 \$
Exploitation américaine	42 913	285	42 628	39 969	287	39 682
Exploitation européenne	57 266	5 692	51 574	54 935	4 639	50 296
<b>Total</b>	<b>168 431 \$</b>	<b>6 126 \$</b>	<b>162 305 \$</b>	<b>161 365 \$</b>	<b>5 045 \$</b>	<b>156 320 \$</b>

#### ii) Risque de réassurance

Des limites maximales quant aux montants des prestations par vie assurée (qui varient selon le secteur d'activité) sont établies pour l'assurance-vie et l'assurance-maladie, et l'on a recours à la réassurance pour couvrir les montants excédant ces limites.

L'évaluation tient compte des frais et des recouvrements au titre de la réassurance, lesquels sont définis dans l'entente de réassurance, en tenant compte des hypothèses directes.

Les contrats de réassurance ne libèrent pas la compagnie de ses obligations envers les titulaires de polices. Le défaut de la part des réassureurs de respecter leurs engagements pourrait causer des pertes à la compagnie. Pour réduire son exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité de réassureurs, la compagnie évalue la situation financière de ses réassureurs.

Certains contrats de réassurance ont été conclus suivant la méthode des fonds retenus, selon laquelle la compagnie conserve l'actif couvrant les passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont réassurés, ce qui réduit l'exposition à des pertes importantes pouvant résulter de l'insolvabilité des réassureurs de ces contrats.

### 15. Fonds distincts et autres entités structurées

Au Canada, aux États-Unis et en Europe, la compagnie offre des produits de fonds distincts qui sont désignés soit comme des fonds distincts, des comptes distincts ou des fonds en unités de compte, selon la région. Il s'agit de contrats établis par les assureurs à l'intention des titulaires de polices de fonds distincts, aux termes desquels le montant des prestations est directement lié au rendement des placements ainsi qu'aux risques et aux avantages inhérents aux fluctuations de la juste valeur, et les produits nets tirés des placements sont réalisés par les titulaires de polices de fonds distincts. Ces derniers doivent choisir des fonds distincts qui comprennent une gamme de placements sous-jacents. Bien que la compagnie détienne les titres de propriété de ces placements, elle a l'obligation contractuelle de remettre les résultats de placement aux titulaires de polices de fonds distincts, et elle sépare ces placements de ses propres placements.

Au Canada et aux États-Unis, les actifs des fonds et des comptes distincts sont juridiquement séparés de l'actif général de la compagnie selon les modalités du contrat à l'intention des titulaires de polices, et ils ne peuvent être utilisés pour régler les obligations de la compagnie. En Europe, les actifs des fonds sont séparés de façon fonctionnelle et implicite de ceux de la compagnie. En raison des modalités juridiques et implicites associées à ces fonds, leurs actifs et leurs passifs sont présentés dans des postes distincts des bilans consolidés, soit au poste Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts.

Dans les cas où l'actif du fonds distinct est investi dans des entités structurées et que l'on considère que le fonds exerce un contrôle sur ces entités, la compagnie a présenté les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds distincts pour le risque lié aux titulaires de polices à titre de montants égaux et correspondants dans l'actif et le passif. Les montants ainsi présentés s'établissaient à 864 \$ au 31 décembre 2018 (1 602 \$ au 31 décembre 2017).

Dans les états consolidés du résultat net, toutes les sommes relatives aux produits liés aux titulaires de polices de fonds distincts, y compris les variations de la juste valeur et les produits nets tirés des placements, sont créditées aux titulaires de polices de fonds distincts et incluses dans les actifs et les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts dans les bilans consolidés. Étant donné que ces montants n'ont pas d'incidence directe sur les produits et les charges de la compagnie, ils ne sont pas inclus séparément dans les états consolidés du résultat net.

#### *Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts*

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement. Bien que ces fonds soient semblables aux fonds communs de placement, ils en diffèrent principalement du fait qu'ils sont assortis de garanties qui protègent les titulaires de polices de fonds distincts contre les reculs subis par les placements sous-jacents sur le marché. Ces garanties constituent la principale exposition de la compagnie liée à ces fonds. La compagnie comptabilise ces garanties au titre des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement dans ses états financiers consolidés. Outre son exposition à ces garanties, la compagnie court un risque à l'égard des honoraires qu'elle touche sur ces produits, car ils sont tributaires de la valeur de marché des fonds.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Great-West, de la London Life et de la Canada-Vie. Ces produits procurent des garanties de retrait minimum au décès ainsi que des garanties de retrait minimum de capitalisation à l'échéance.

Aux États-Unis, la compagnie offre des rentes variables assorties de prestations minimales garanties au décès par l'intermédiaire de Great-West Financial. La plupart des produits autonomes assortis de prestations minimales garanties au décès prennent la forme de primes au décès, et la garantie vient à expiration lorsque le titulaire de police atteint 70 ans. Great-West Financial offre également aux États-Unis un produit assorti d'une garantie de retrait minimum, lequel comprend une option de prestations minimales garanties au décès qui ne vient pas à échéance avec l'âge.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires à profit par l'entremise de la Canada-Vie et des produits en unités de compte assortis de garanties de placement par l'entremise d'Irish Life. Ces produits sont semblables aux produits de fonds distincts, mais comprennent le regroupement des fonds des titulaires de polices et des taux d'intérêt crédités minimaux.

La compagnie offre également des produits assortis d'une garantie de retrait minimum au Canada, aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que précédemment en Irlande. Certains produits assortis d'une garantie de retrait minimum de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2018, la valeur des produits assortis d'une garantie de retrait minimum en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 4 169 \$ (4 225 \$ au 31 décembre 2017).

## Notes annexes

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

### a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 458 \$	13 300 \$
Obligations	42 142	42 270
Prêts hypothécaires	2 746	2 610
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	89 853	93 465
Fonds communs de placement	50 956	54 658
Immeubles de placement	12 319	11 520
	211 474	217 823
Produits à recevoir	380	373
Autres passifs	(3 191)	(2 441)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	864	1 602
<b>Total</b>	<b>209 527 \$</b>	<b>217 357 \$</b>

### b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2018	2017
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>217 357 \$</b>	<b>200 403 \$</b>
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	24 475	24 885
Produits nets tirés des placements	3 611	2 704
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 876	5 298
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(16 757)	5 361
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	5 472	2 523
Retraits des titulaires de polices	(26 271)	(23 834)
Acquisition d'entreprise <sup>(1)</sup>	950	–
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	69	(42)
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	(219)	(17)
Virement du fonds général, montant net	21	21
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(738)	55
Actifs détenus en vue de la vente (note 4)	(3 319)	–
<b>Total</b>	<b>(7 830)</b>	<b>16 954</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>209 527 \$</b>	<b>217 357 \$</b>

(1) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts acquis dans le cadre de l'acquisition de Retirement Advantage (note 3).

### c) Produits tirés des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	2018	2017
Produits nets tirés des placements	3 611 \$	2 704 \$
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	4 876	5 298
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	(16 757)	5 361
Profits latents attribuables aux fluctuations des taux de change	5 472	2 523
<b>Total</b>	<b>(2 798)</b>	<b>15 886</b>
Variation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	(2 798)	15 886
<b>Montant net</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

## Notes annexes

### 15. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

#### d) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur (note 10)

	2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>(1)</sup>	131 603 \$	67 199 \$	13 235 \$	212 037 \$
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente <sup>(2)</sup>	3 297	5	9	3 311
<b>Total des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur</b>	<b>134 900 \$</b>	<b>67 204 \$</b>	<b>13 244 \$</b>	<b>215 348 \$</b>

	2017			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts <sup>(1)</sup>	136 469 \$	70 034 \$	12 572 \$	219 075 \$

(1) Compte non tenu d'un montant de 2 510 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

(2) Compte non tenu d'un montant de 8 \$ au titre des autres actifs, déduction faite des autres passifs.

En 2018, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 1 842 \$ ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 (629 \$ transférés du niveau 1 au niveau 2 au 31 décembre 2017), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères à la fin de l'exercice. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut évaluer les actifs sous-jacents.

Au 31 décembre 2018, un montant de 7 770 \$ (8 521 \$ au 31 décembre 2017) des fonds distincts était investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine (auparavant le Groupe Investors) et Placements Mackenzie, des parties liées membres du groupe de sociétés de la Financière Power (note 26).

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	2018			2017
	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	Total	Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	12 572 \$	– \$	12 572 \$	12 045 \$
Total des profits inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	404	–	404	422
Achats	651	–	651	926
Ventes	(425)	–	(425)	(943)
Transferts vers le niveau 3	51	–	51	137
Transferts hors du niveau 3	(9)	–	(9)	(15)
Transferts vers les actifs détenus en vue de la vente	(9)	9	–	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>13 235 \$</b>	<b>9 \$</b>	<b>13 244 \$</b>	<b>12 572 \$</b>

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

En plus des fonds distincts, la compagnie détient des participations dans un certain nombre d'entités structurées non consolidées, notamment des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Ces entités sont créées afin d'offrir des options stratégiques aux porteurs de parts, selon les directives de chaque fonds.

Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Les honoraires de gestion sont variables en raison de divers facteurs, comme le rendement des marchés et des secteurs dans lesquels le fonds investit. L'augmentation ou la diminution des honoraires de gestion des fonds de placement est généralement directement liée aux variations de l'actif géré, lesquelles subissent l'incidence de la conjoncture du marché, ainsi que des entrées et des sorties d'actifs de clients.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à une diminution de l'actif géré et des honoraires comprennent les replis des marchés boursiers, les fluctuations des marchés des titres à revenu fixe, les variations des taux d'intérêt, les défaillances, les rachats et les autres retraits, les risques politiques et les autres risques économiques, l'évolution des tendances en matière de placement et le rendement de placement relatif. Le risque provient du fait que les honoraires peuvent fluctuer, mais que les charges et le recouvrement des charges initiales demeurent relativement fixes, ainsi que du fait que la conjoncture du marché peut entraîner une modification de la composition de l'actif se traduisant éventuellement par une variation des produits.

En 2018, les honoraires et autres produits que la compagnie a gagnés en raison de ses participations dans ces entités structurées se sont chiffrés à 4 786 \$ (4 557 \$ en 2017).

Au 31 décembre 2018, les autres actifs (note 13) comprenaient des placements de 733 \$ (632 \$ au 31 décembre 2017) que la compagnie a effectués dans des obligations et des actions de fonds commandités par Putnam, ainsi que des placements de 110 \$ (91 \$ au 31 décembre 2017) effectués dans des titres de fiducies d'investissement à participation unitaire commandités en Europe.

## 16. Débentures et autres instruments d'emprunt

	2018		2017	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>À court terme</b>				
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme à un taux d'intérêt de 2,511 % à 2,693 % (1,455 % à 1,726 % au 31 décembre 2017), non garantis	135 \$	135 \$	126 \$	126 \$
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au LIBOR majoré de 0,70 % (250 \$ US/240 \$ US au 31 décembre 2017), non garantie	340	340	302	302
<b>Total à court terme</b>	<b>475</b>	<b>475</b>	<b>428</b>	<b>428</b>
<b>Capital :</b>				
<b>Courant</b>				
<b>Lifeco</b>				
Débentures à 6,14 %, exigibles le 21 mars 2018, non garanties, remboursées au cours de l'exercice	–	–	200	202
<b>À long terme</b>				
<b>Lifeco</b>				
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031, non garanties	194	261	193	270
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033, non garanties	393	522	393	542
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039, non garanties	342	442	342	460
Débentures à 4,65 %, exigibles le 13 août 2020, non garanties	500	516	499	529
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028, non garanties	497	502	–	–
Débentures à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023, non garanties (500 €)	778	837	752	830
Débentures à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026, non garanties (500 €)	774	781	749	786
	<b>3 478</b>	<b>3 861</b>	<b>2 928</b>	<b>3 417</b>
<b>Canada-Vie</b>				
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028, non garanties	100	126	100	128
<b>Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV)</b>				
Titres à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052, non garantis, valeur nominale de 150 \$	159	209	160	221
<b>Great-West Life &amp; Annuity Insurance Capital, LP</b>				
Débentures différées à 6,625 %, exigibles le 15 novembre 2034, non garanties (175 \$ US)	235	266	218	269
<b>Great-West Life &amp; Annuity Insurance Capital, LP II</b>				
Débentures subordonnées exigibles le 16 mai 2046, portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois, non garanties (300 \$ US), assorties d'un swap de taux d'intérêt prévoyant le paiement d'un taux d'intérêt fixe de 4,68 %, remboursées le 18 juin 2018	–	–	378	376
<b>Great-West Lifeco Finance 2018 LP</b>				
Billets de premier rang exigibles le 17 mai 2028, non garantis (300 \$ US), portant intérêt à un taux de 4,047 %	405	415	–	–
Billets de premier rang exigibles le 17 mai 2048, non garantis (500 \$ US), portant intérêt à un taux de 4,581 %	673	685	–	–
	<b>1 078</b>	<b>1 100</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP</b>				
Billets de premier rang exigibles le 3 juin 2047, non garantis (700 \$ US), portant intérêt à un taux de 4,15 %	934	888	865	720
<b>Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II</b>				
Débentures subordonnées exigibles le 26 juin 2068, portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'au 26 juin 2018, soit la première date de remboursement par anticipation au pair, et, par la suite, à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes de 90 jours majoré de 3,78 %, non garanties, remboursées au cours de l'exercice	–	–	500	510
<b>Total à long terme</b>	<b>5 984</b>	<b>6 450</b>	<b>5 349</b>	<b>5 843</b>
<b>Total</b>	<b>6 459 \$</b>	<b>6 925 \$</b>	<b>5 777 \$</b>	<b>6 271 \$</b>

Le 28 février 2018, la compagnie a émis à la valeur nominale des débentures à 3,337 % d'un montant en capital de 500 \$, échéant le 28 février 2028. Les intérêts sur les débentures sont payables semestriellement à terme échu, le 28 février et le 28 août, à compter du 28 août 2018 jusqu'à la date à laquelle les débentures sont remboursées. Les débentures sont remboursables en tout temps, en totalité ou en partie, au prix selon le rendement des obligations du Canada ou à la valeur nominale, selon le plus élevé des deux montants, avant le 28 novembre 2027, et en totalité ou en partie, à la valeur nominale à compter du 28 novembre 2027, plus les intérêts courus et impayés dans chaque cas.

Le 21 mars 2018, les débentures de 200 \$ à 6,14 % de la compagnie sont arrivées à échéance et ont été remboursées à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 17 mai 2018, Great-West Lifeco Finance 2018, LP a émis des billets de premier rang à 4,047 % d'un montant en capital total de 384 \$ (300 \$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2028 et des billets de premier rang à 4,581 % d'un montant en capital total de 640 \$ (500 \$ US) arrivant à échéance le 17 mai 2048. Les tranches des billets de premier rang sont garanties entièrement et sans condition par Lifeco.

## Notes annexes

### 16. Débentures et autres instruments d'emprunt (suite)

Le 18 juin 2018, Great-West Life & Annuity Insurance Capital, LP II a remboursé le montant total de 399 \$ (300 \$ US) du capital de ses débentures subordonnées non garanties portant intérêt à un taux de 2,538 % majoré du LIBOR à trois mois et arrivant à échéance le 16 mai 2046. Les paiements d'intérêts sur cette créance étaient couverts par un swap de taux d'intérêt désigné comme couverture de flux de trésorerie. La couverture du taux d'intérêt a pris fin avant le remboursement des débentures sous-jacentes. Au moment du remboursement des débentures, des profits de 65 \$ avant impôt sur la couverture du taux d'intérêt ont été comptabilisés dans les charges financières (note 17) et une charge d'impôt sur le résultat de 14 \$ a été comptabilisée au titre de l'exploitation américaine dans les états consolidés du résultat net.

Le 26 juin 2018, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP II a remboursé en totalité le montant en capital de 500 \$ des débentures subordonnées non garanties, arrivant à échéance le 26 juin 2048 et portant intérêt à un taux de 7,127 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 26 juin 2018, et par la suite à un taux équivalant au taux des acceptations bancaires canadiennes majoré de 3,78 %. Le remboursement des débentures était couvert par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Le remboursement des débentures et la décomptabilisation du swap ont donné lieu à une hausse de 21 \$ avant impôt des produits nets tirés des placements et à une hausse de 8 \$ avant impôt de la charge d'impôt sur le résultat au titre de l'exploitation américaine dans les états consolidés du résultat net.

Le 8 février 2017, Irish Life Assurance, une filiale indirecte entièrement détenue de la compagnie, a remboursé ses débentures subordonnées de 284 \$ (200 €) à 5,25 % à leur montant en capital plus les intérêts courus.

Le 26 mai 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a émis des billets non garantis de premier rang à 4,150 % d'un montant en capital de 925 \$ (700 \$ US), qui sont garantis entièrement et sans condition par Lifeco et qui arriveront à échéance le 3 juin 2047.

Le 21 juin 2017, Great-West Lifeco Finance (Delaware) LP a remboursé le montant total de 1 000 \$ du capital des débentures subordonnées à 5,691 %, à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital des débentures, plus les intérêts courus jusqu'à la date de remboursement (mais à l'exclusion de cette date). Les débentures étaient couvertes par un swap de devises désigné comme couverture de flux de trésorerie. Au moment du remboursement des débentures, les profits réalisés sur les débentures et les pertes réalisées sur l'instrument de couverture ont été comptabilisés dans les états consolidés du résultat net, sans qu'il y ait d'incidence sur le résultat net. L'impôt différé lié à la couverture de flux de trésorerie a donné lieu à une diminution de 97 \$ des autres éléments de bénéfice global qui n'avait pas été comptabilisée auparavant (note 25).

#### Titres de fiducies de capital

La Fiducie de capital Canada-Vie (la FCCV), une fiducie établie par la Canada-Vie, a émis un total de 150 \$ en titres de série B de la Fiducie de capital Canada-Vie (CLiCS de série B), et elle a utilisé le produit de cette émission pour faire l'acquisition de débentures de premier rang de la Canada-Vie d'un montant de 150 \$.

Les distributions et les intérêts sur les titres de fiducies de capital sont classés dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net (note 17). La juste valeur des titres de fiducies de capital est déterminée par le cours acheteur et vendeur. Se reporter à la note 9 pour prendre connaissance des déclarations concernant la gestion des risques liés aux instruments financiers.

Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps.

### 17. Charges financières

Les charges financières s'établissent comme suit :

	2018	2017
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Intérêts sur les marges de crédit à l'exploitation et les instruments d'emprunt à court terme	10 \$	7 \$
<b>Charges financières :</b>		
Intérêts sur les débentures à long terme et les autres instruments d'emprunt	182	253
Intérêts sur les titres de fiducies de capital	11	11
Autres	18	29
	211	293
<b>Total</b>	<b>221 \$</b>	<b>300 \$</b>

### 18. Autres passifs

	2018	2017
Prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 24)	1 331 \$	1 416 \$
Découverts bancaires	457	435
Provisions au titre des produits différés	441	303
Autres	1 626	1 598
<b>Total</b>	<b>3 855 \$</b>	<b>3 752 \$</b>

Un montant de 2 083 \$ (2 033 \$ au 31 décembre 2017) du total des autres passifs devrait être réalisé au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Ce montant exclut les provisions au titre des produits différés, dont la variation est indiquée ci-dessous.

	2018	2017
<b>Provisions au titre des produits différés</b>		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>303 \$</b>	<b>309 \$</b>
Entrées <sup>(1)</sup>	200	45
Amortissement	(61)	(35)
Fluctuations des taux de change	11	8
Cessions	(12)	(24)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>441 \$</b>	<b>303 \$</b>

(1) En 2018, une variation de l'estimation liée à certains contrats à prime unique de 154 \$ a été comptabilisée.

**19. Participations ne donnant pas le contrôle**

Aux 31 décembre 2018 et 2017, la compagnie détenait une participation lui assurant le contrôle dans la GreatWest, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial et Putnam.

Les participations ne donnant pas le contrôle liées au surplus attribuable au compte de participation représentent la proportion des capitaux propres attribuable au compte de participation des filiales de la compagnie.

En 2018, Irish Life Group Limited a acquis une participation donnant le contrôle dans Invesco Ltd. (Ireland). Cette transaction a augmenté les participations ne donnant pas le contrôle de 20 \$ (note 3).

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales comprennent également la participation de Nippon Life dans PanAgora, une filiale de Putnam, ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle relatives aux actions émises et en circulation de Putnam et de PanAgora détenues par les employés de ces sociétés. En 2018, la compagnie a acquis la participation de Nippon Life dans PanAgora. Cette transaction a diminué les participations ne donnant pas le contrôle de 21 \$ (note 3).

**a) Les participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales inscrites dans les états consolidés du résultat net et les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :**

	2018	2017
Bénéfice net attribuable au compte de participation avant les participations des titulaires de polices		
Great-West	155 \$	180 \$
London Life	902	847
Canada-Vie	273	299
Great-West Financial	2	3
	<u>1 332</u>	<u>1 329</u>
Participations des titulaires de polices		
Great-West	(167)	(159)
London Life	(862)	(814)
Canada-Vie	(320)	(312)
Great-West Financial	(3)	(4)
	<u>(1 352)</u>	<u>(1 289)</u>
<b>Bénéfice net (perte nette) – compte de participation</b>	<b>(20)</b>	<b>40</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales</b>	<b>1</b>	<b>(10)</b>
<b>Total</b>	<b>(19) \$</b>	<b>30 \$</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant des participations ne donnant pas le contrôle dans la Great-West, la London Life, la Canada-Vie, Great-West Financial, Putnam et leurs filiales et qui figure dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) s'est chiffré à (27) \$ [(63) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2017].

**b) La valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle s'établit comme suit :**

	2018	2017
Surplus attribuable au compte de participation de filiales :		
Great-West	608 \$	622 \$
London Life	1 827	1 796
Canada-Vie	288	339
Great-West Financial	14	14
<b>Total</b>	<b>2 737 \$</b>	<b>2 771 \$</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales</b>	<b>138 \$</b>	<b>164 \$</b>

## Notes annexes

### 20. Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, d'actions privilégiées de catégorie A et d'actions privilégiées de second rang

Nombre illimité d'actions ordinaires

Émises, en circulation et libérées

	2018		2017	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série F, à dividende non cumulatif de 5,90 %	7 740 032	194 \$	7 740 032	194 \$
Série G, à dividende non cumulatif de 5,20 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série H, à dividende non cumulatif de 4,85 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série I, à dividende non cumulatif de 4,50 %	12 000 000	300	12 000 000	300
Série L, à dividende non cumulatif de 5,65 %	6 800 000	170	6 800 000	170
Série M, à dividende non cumulatif de 5,80 %	6 000 000	150	6 000 000	150
Série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans	8 524 422	213	8 524 422	213
Série O, à dividende non cumulatif variable	1 475 578	37	1 475 578	37
Série P, à dividende non cumulatif de 5,40 %	10 000 000	250	10 000 000	250
Série Q, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série R, à dividende non cumulatif de 4,80 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série S, à dividende non cumulatif de 5,25 %	8 000 000	200	8 000 000	200
Série T, à dividende non cumulatif de 5,15 %	8 000 000	200	8 000 000	200
<b>Total</b>	<b>108 540 032</b>	<b>2 714 \$</b>	<b>108 540 032</b>	<b>2 714 \$</b>
<b>Actions ordinaires</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>988 722 659</b>	<b>7 260 \$</b>	<b>986 398 335</b>	<b>7 130 \$</b>
Achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(2 127 300)	(69)	(1 800 000)	(63)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	–	53	–	50
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	1 144 049	39	4 124 324	143
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>987 739 408</b>	<b>7 283 \$</b>	<b>988 722 659</b>	<b>7 260 \$</b>

#### Actions privilégiées

Le 18 mai 2017, la compagnie a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série T, à dividende non cumulatif de 5,15 % au prix de 25,00 \$ par action pour un produit brut de 200 \$. Les actions sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2022 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2026, plus, dans chaque cas, tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date prévue du rachat, exclusivement. Des coûts de transaction de 5 \$ (3 \$ après impôt) engagés relativement à l'émission des actions privilégiées ont été imputés au surplus cumulé.

Les actions privilégiées de premier rang, série F, à dividende non cumulatif de 5,90 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série G, à dividende non cumulatif de 5,20 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série H, à dividende non cumulatif de 4,85 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série I, à dividende non cumulatif de 4,50 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série L, à dividende non cumulatif de 5,65 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série M, à dividende non cumulatif de 5,80 % sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2019, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang, série N, à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans comportent un taux annuel fixe de dividende non cumulatif de 2,176 % jusqu'au 31 décembre 2020 exclusivement et sont rachetables au gré de la compagnie le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite au prix de 25,00 \$ par action, plus les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série N, chaque action de série N peut être convertie en une action de série O, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

## Notes annexes

Les actions privilégiées de premier rang, série O, à dividende non cumulatif variable comportent un taux variable de dividende non cumulatif équivalant au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada correspondant plus 1,30 % et sont rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,50 \$ par action, sauf si les actions sont rachetées le 31 décembre 2020 ou à l'une des dates prévues du 31 décembre tous les cinq ans par la suite, auquel cas le prix de rachat serait de 25,00 \$ par action, plus, dans chaque cas, les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement. Sous réserve du droit de rachat de la compagnie et de certaines autres restrictions à la conversion décrites dans les modalités concernant les actions de série O, chaque action de série O peut être convertie en une action de série N, au gré des détenteurs, le 31 décembre 2020 et le 31 décembre tous les cinq ans par la suite.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,40 %, série P, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 mars 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,15 %, série Q, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 septembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,80 %, série R, sont actuellement rachetables au gré de la compagnie au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 31 décembre 2021, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,25 %, série S, sont rachetables au gré de la compagnie à compter du 30 juin 2019 au prix de 25,00 \$ par action, montant majoré d'une prime si les actions sont rachetées avant le 30 juin 2023, plus tous les dividendes déclarés et impayés jusqu'à la date du rachat, exclusivement.

### Actions ordinaires

#### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 janvier 2018, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 15 janvier 2018 et se terminera le 14 janvier 2019.

En 2018, la compagnie a, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, racheté puis annulé 2 127 300 actions ordinaires au coût de 69 \$ (1 800 000 au cours de 2017 dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au coût de 63 \$). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne du capital déclaré s'est établi à 53 \$ et a été comptabilisé à titre de réduction des capitaux propres (50 \$ en 2017, dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

#### Événement postérieur à la date de clôture

Le 28 janvier 2019, la compagnie a annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 1<sup>er</sup> février 2019 et se terminera le 31 janvier 2020.

## 21. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire :

	2018	2017
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	3 094 \$	2 278 \$
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(133)	(129)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>2 961 \$</b>	<b>2 149 \$</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires</b>		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	988 588 610	989 185 333
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	510 961	1 513 422
<b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué</b>	<b>989 099 571</b>	<b>990 698 755</b>
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>	<b>2,996 \$</b>	<b>2,173 \$</b>
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>	<b>2,994 \$</b>	<b>2,170 \$</b>
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	<b>1,556 \$</b>	<b>1,468 \$</b>

## 22. Gestion du capital

### a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est examiné par le comité de direction du conseil d'administration et approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

### b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance-vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le BSIF a remplacé l'ancienne mesure, soit le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (le MPRCE), par le test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV).

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le coussin de solvabilité de base, défini par le BSIF, correspond à la somme des exigences de capital définies, multipliée par un facteur scalaire de 1,05. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Great-West, pour l'exercice de présentation de l'information financière clos le 31 décembre 2018.

	2018
Capital de première catégorie	12 455 \$
Capital de deuxième catégorie	3 686
<b>Total du capital disponible</b>	<b>16 141</b>
Provision d'excédent et dépôts admissibles	10 665
<b>Total des ressources en capital</b>	<b>26 806 \$</b>
<b>Coussin de solvabilité de base (comprend le facteur scalaire de 1,05)</b>	<b>19 165 \$</b>
<b>Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %) <sup>(1)</sup></b>	<b>140 %</b>

(1) Ratio total (en %) = (total des ressources en capital / coussin de solvabilité de base [après le facteur scalaire de 1,05])

Pour les entités dont le siège social est situé en Europe, les politiques locales en matière de solvabilité correspondent à Solvabilité II. Aux 31 décembre 2018 et 2017, toutes les entités réglementées en Europe répondaient aux exigences de capital et de solvabilité prescrites en vertu de Solvabilité II.

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents. Aux 31 décembre 2018 et 2017, la compagnie maintenait la capitalisation à un niveau excédant les exigences minimales réglementaires locales dans chacun des territoires de ses autres établissements à l'étranger.

**23. Paiements fondés sur des actions**

a) La compagnie offre un régime d'options sur actions (le régime) en vertu duquel des options permettant de souscrire des actions ordinaires de Lifeco peuvent être accordées à certains dirigeants et salariés de Lifeco et de ses sociétés liées. Le comité des ressources humaines de la compagnie (le comité) gère le régime et, sous réserve de certaines dispositions du régime, établit les conditions selon lesquelles les options sont attribuées. Le prix d'exercice de chaque option accordée en vertu du régime, qui est fixé par le comité, ne peut en aucun cas être inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire de Lifeco négocié à la Bourse de Toronto pendant les cinq jours de négociation précédant le jour de l'attribution. À compter de 2019, la période d'acquisition des nouvelles options accordées sera de quatre ans et la période d'exercice maximale sera de dix ans. Avant 2019, la période d'acquisition des options était généralement de cinq ans et la période d'exercice maximale, de dix ans. Dans certaines circonstances, une cessation d'emploi peut entraîner la déchéance des options, à moins que le comité n'en décide autrement. À l'heure actuelle, le nombre maximal d'actions ordinaires de Lifeco qui peut être émis en vertu du régime est de 65 000 000.

Au cours de 2018, 2 127 300 options sur actions ordinaires ont été attribuées (1 817 900 en 2017). La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions ordinaires attribuées au cours de 2018 était de 1,18 \$ par option (2,78 \$ par option en 2017). La juste valeur de chaque option sur actions ordinaires a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui s'appuie sur les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour les options attribuées en 2018 : rendement des actions de 4,55 % (3,98 % en 2017), volatilité prévue de 8,75 % (14,06 % en 2017), taux d'intérêt sans risque de 2,09 % (1,41 % en 2017) et durée prévue de huit ans (huit ans en 2017).

Le tableau qui suit résume les changements survenus relativement aux options en circulation, ainsi que le prix d'exercice moyen pondéré.

	2018		2017	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options en circulation au début de l'exercice</b>	<b>13 400 064</b>	<b>32,10 \$</b>	<b>16 527 750</b>	<b>31,42 \$</b>
Attribuées	2 127 300	34,21	1 817 900	36,87
Exercées	(1 144 049)	30,62	(4 124 324)	30,61
Frappées de déchéance ou expirées	(326 120)	34,02	(821 262)	36,51
<b>Options en circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>14 057 195</b>	<b>32,49 \$</b>	<b>13 400 064</b>	<b>32,10 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>8 680 938</b>	<b>30,95 \$</b>	<b>7 737 717</b>	<b>29,98 \$</b>

Le cours moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 33,46 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 (37,13 \$ en 2017).

La charge de rémunération liée aux transactions du régime comptabilisées à titre de paiements fondés sur des actions réglées en instruments de capitaux propres de 5 \$ après impôt en 2018 (8 \$ après impôt en 2017) a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Le tableau qui suit résume l'information relative à la fourchette des prix d'exercice, y compris la durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée au 31 décembre 2018.

Fourchette des prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées		
	Options	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Expiration
23,16 \$ – 35,62 \$	259 931	0,50	29,16	259 931	29,16	2019
23,16 \$ – 36,87 \$	656 146	1,43	29,53	650 726	29,48	2020
23,16 \$ – 36,87 \$	1 031 500	2,24	28,98	1 001 820	28,79	2021
23,16 \$ – 36,87 \$	1 589 515	3,23	26,26	1 589 515	26,26	2022
27,13 \$ – 36,87 \$	1 767 099	4,29	30,64	1 767 099	30,64	2023
30,33 \$ – 36,87 \$	1 234 543	5,17	31,76	896 227	31,33	2024
35,62 \$ – 36,63 \$	1 907 839	6,17	35,66	1 206 471	35,66	2025
34,68 \$ – 35,52 \$	2 333 422	7,16	34,68	1 003 269	34,68	2026
36,87 \$ – 36,87 \$	1 411 400	8,16	36,87	296 680	36,87	2027
34,21 \$ – 34,21 \$	1 865 800	9,16	34,21	9 200	34,21	2028

## Notes annexes

### 23. Paiements fondés sur des actions (suite)

- b)** Afin de favoriser l'harmonisation des intérêts des administrateurs et des actionnaires de la compagnie, celle-ci et certaines de ses filiales disposent de régimes d'unités d'actions différées obligatoires et de régimes d'unités d'actions différées facultatifs (les régimes obligatoires et les régimes facultatifs) qui s'adressent à ses administrateurs. En vertu des régimes obligatoires, chaque administrateur qui réside au Canada ou aux États-Unis doit toucher 50 % de sa provision annuelle pour participation au conseil en unités d'actions différées. En vertu des régimes facultatifs, chaque administrateur a le choix de toucher le solde de sa provision annuelle pour participation au conseil et la rémunération liée aux comités du conseil soit entièrement en unités d'actions différées, soit entièrement en trésorerie, ou en parts égales en trésorerie et en unités d'actions différées. Dans tous les cas, le nombre d'unités d'actions différées attribuées est établi en divisant le montant de la rémunération payable à l'administrateur par le cours moyen pondéré de l'action ordinaire de Lifeco à la Bourse de Toronto (TSX) pendant les cinq derniers jours de bourse du trimestre précédent. Les administrateurs reçoivent des unités d'actions différées supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires de la compagnie en fonction de la valeur des unités à la date de versement du dividende. Au moment où un administrateur ou, le cas échéant, un dirigeant ou un employé de la compagnie ou de l'une de ses filiales quitte ses fonctions, il peut faire racheter ses unités d'actions différées en contrepartie d'une somme forfaitaire en trésorerie établie en fonction du cours moyen pondéré d'une action ordinaire de Lifeco à la TSX pendant les cinq derniers jours de bourse précédant la date du rachat. En 2018, une tranche de 5 \$ de la rémunération des administrateurs a servi à acquérir des unités d'actions différées (3 \$ en 2017).
- c)** Certains employés de la compagnie ont droit à des unités d'actions liées au rendement. En vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement, ces employés se font attribuer des unités d'actions liées au rendement équivalentes aux actions ordinaires de la compagnie et dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les employés reçoivent des unités d'actions liées au rendement supplémentaires à l'égard des dividendes payables sur les actions ordinaires en fonction de la valeur des unités à ce moment. À l'échéance, les employés reçoivent un montant en trésorerie correspondant à la valeur des unités d'actions liées au rendement à ce moment. La compagnie utilise le modèle de la juste valeur pour comptabiliser les unités d'actions liées au rendement attribuées aux employés en vertu du régime. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 22 \$ (23 \$ en 2017) dans les états consolidés du résultat net relativement au régime d'unités d'actions liées au rendement. Au 31 décembre 2018, la valeur comptable du passif au titre des unités d'actions liées au rendement était de 40 \$ (41 \$ en 2017), montant qui a été comptabilisé dans les autres passifs.
- d)** Le plan d'achat d'actions pour les employés de la compagnie est un régime facultatif en vertu duquel les employés admissibles peuvent cotiser jusqu'à 5 % de leurs revenus admissibles de l'exercice précédent pour acheter des actions ordinaires de Great-West Lifeco Inc. La compagnie verse une cotisation égale à 50 % de la cotisation totale de l'employé. Les droits aux cotisations de la compagnie sont acquis immédiatement et sont passés en charge. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la compagnie a comptabilisé une charge de rémunération de 11 \$ (12 \$ en 2017) dans les états consolidés du résultat net, au poste Charges d'exploitation et frais administratifs, relativement au plan d'achat d'actions pour les employés.
- e)** Putnam est le promoteur du régime d'intéressement en titres de participation de Putnam Investments, LLC. Conformément aux modalités du régime d'intéressement en titres de participation, Putnam est autorisée à attribuer ou à vendre des actions de catégorie B de Putnam (les actions de catégorie B de Putnam), sous réserve de certaines restrictions, et à attribuer des options visant l'achat d'actions de catégorie B de Putnam (collectivement, les attributions) à certains membres de la haute direction et employés clés de Putnam, à la juste valeur au moment de l'attribution. La juste valeur est déterminée à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée dans le cadre du régime d'intéressement en titres de participation. La période d'acquisition des droits peut être d'au plus cinq ans; celle-ci est précisée dans la lettre d'attribution. Les détenteurs d'actions de catégorie B de Putnam n'ont pas droit de vote, sauf en ce qui concerne certains éléments liés au régime d'intéressement en titres de participation, et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre maximal d'actions de catégorie B de Putnam qui peuvent être visées par les attributions en vertu du régime d'intéressement en titres de participation s'établit à 10 555 555.
- Au cours de 2018, Putnam a attribué 1 159 000 actions ordinaires incessibles de catégorie B (1 138 580 en 2017), et aucune option à certains membres de la haute direction et employés clés en 2018 et en 2017.
- La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 relativement aux actions ordinaires de catégorie B incessibles et aux options sur actions de catégorie B dont les droits étaient acquis s'est chiffrée à 20 \$ (27 \$ en 2017) et elle est comptabilisée au titre des charges d'exploitation et frais administratifs dans les états consolidés du résultat net.
- f)** Certains employés de PanAgora, une filiale de Putnam, sont admissibles à la participation au régime d'actionnariat de la direction en vertu duquel des actions de catégorie C de PanAgora et des options et des droits à l'appréciation d'actions de catégorie C de PanAgora peuvent être émis. Les détenteurs d'actions de catégorie C de PanAgora n'ont pas droit de vote et n'ont pas le droit de convertir leurs actions en d'autres titres. Le nombre d'actions de catégorie C de PanAgora ne peut excéder 20 % des capitaux propres de PanAgora, en supposant un taux d'exercice et de conversion de 100 %.
- La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 relativement aux actions incessibles de catégorie C et aux droits à l'appréciation de ces actions était de 13 \$ en 2018 (13 \$ en 2017), ces charges étant comprises dans les charges d'exploitation et frais administratifs, dans les états consolidés du résultat net.

### 24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

---

#### *Caractéristiques, capitalisation et risque*

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations définies à l'intention de certains salariés et conseillers. Les filiales de la compagnie ont également établi des régimes de retraite à cotisations définies à l'intention de certains salariés et conseillers.

Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Pour la plupart des régimes, les participants actifs assument une part du coût au moyen de cotisations à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général.

Les régimes à prestations définies des filiales de la compagnie n'acceptent pas de nouveaux participants et certains régimes dans plusieurs territoires sont aussi fermés aux prestations définies futures. Les nouveaux employés ne sont admissibles qu'aux prestations des régimes à cotisations définies. Les participants actifs à des régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes à cotisations définies. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies continuera de s'atténuer au cours des exercices à venir.

Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales cumulées. Les cotisations patronales correspondent à un pourcentage du salaire annuel des employés et peuvent être assujetties à certaines conditions d'acquisition.

Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie postérieures à l'emploi. Les employés retraités assument une part du coût des avantages au moyen de franchises, de coassurances et de plafonds liés aux avantages. Ces régimes, qui sont désormais fermés aux nouveaux employés, ont été préalablement modifiés afin de restreindre le nombre d'employés qui peuvent y participer. Le montant de certains avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes de retraite dépend de l'indexation future des coûts. Ces avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas préalablement capitalisés, et le montant relatif à l'obligation pour ces prestations est inclus dans les autres passifs et soutenu par l'actif général.

Les filiales de la compagnie ont des comités de retraite, ou des accords fiduciaires, en ce qui a trait à la supervision de leurs régimes de retraite. Les régimes de retraite sont suivis de façon continue afin d'évaluer les politiques en matière de prestations, de capitalisation et de placement ainsi que la situation financière et les obligations de capitalisation des filiales de la compagnie. Des changements importants aux régimes de retraite requièrent l'approbation du conseil d'administration de la filiale concernée de la compagnie.

La politique de capitalisation des filiales de la compagnie en ce qui a trait aux régimes de retraite capitalisés prévoit des cotisations d'un montant égal ou supérieur aux exigences posées par les règlements applicables et les dispositions qui régissent la capitalisation des régimes. Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies, la compagnie détermine s'il existe un avantage économique sous forme de possibles réductions des cotisations futures de la compagnie, sous forme de paiements de dépenses liées aux régimes ou sous forme d'un remboursement des excédents des régimes, lorsque les règlements applicables et les dispositions des régimes le permettent.

En raison de leur conception, les régimes à prestations définies exposent la compagnie aux risques auxquels ils font face normalement, tels que le rendement des placements, les variations des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, la longévité des participants aux régimes et l'inflation future. La gestion du risque lié aux régimes et aux prestations de retraite s'effectue au moyen d'un suivi régulier des régimes, de la réglementation applicable et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la compagnie.

## Notes annexes

### 24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Les tableaux suivants reflètent la situation financière des régimes contributifs et non contributifs à prestations définies des filiales de la compagnie :

#### a) Actif des régimes, obligation au titre des prestations et situation de capitalisation

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
<b>Variation de la juste valeur de l'actif des régimes</b>				
<b>Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice</b>	<b>6 670 \$</b>	<b>6 207 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
Produits d'intérêts	206	205	–	–
Rendement réel en sus des (inférieur aux) produits d'intérêts	(338)	298	–	–
Cotisations patronales	176	178	19	19
Cotisations salariales	13	17	–	–
Prestations versées	(350)	(314)	(19)	(19)
Règlements	(7)	–	–	–
Frais administratifs	(8)	(8)	–	–
Transferts hors des régimes, montant net	(8)	(7)	–	–
Fluctuations des taux de change	130	94	–	–
<b>Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice</b>	<b>6 484 \$</b>	<b>6 670 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Variation de l'obligation au titre des prestations définies</b>				
<b>Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice</b>	<b>7 401 \$</b>	<b>6 942 \$</b>	<b>400 \$</b>	<b>396 \$</b>
Coût des services rendus au cours de la période	110	139	2	2
Coût financier	228	227	14	15
Cotisations salariales	13	17	–	–
Prestations versées	(350)	(314)	(19)	(19)
Modifications des régimes	6	(1)	–	–
Réductions et indemnités de cessation d'emploi <sup>(1)</sup>	(3)	(37)	–	1
Règlements	(8)	–	–	–
Écart actuariels liés aux modifications des hypothèses financières	(292)	334	(19)	15
Écart actuariels liés aux modifications des hypothèses démographiques	(85)	6	(9)	(9)
Écart actuariels découlant des résultats techniques liés aux participants	26	10	(1)	1
Transferts hors des régimes, montant net	(8)	(7)	–	–
Fluctuations des taux de change	151	85	2	(2)
<b>Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice</b>	<b>7 189 \$</b>	<b>7 401 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>400 \$</b>
<b>Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés</b>				
Situation de capitalisation des régimes – surplus (déficit)	(710) \$	(731) \$	(370) \$	(400) \$
Montant non comptabilisé en raison du plafond de l'actif	(103)	(92)	–	–
<b>Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés</b>	<b>(813) \$</b>	<b>(823) \$</b>	<b>(370) \$</b>	<b>(400) \$</b>
Comptabilisé dans :				
Autres actifs (note 13)	148 \$	193 \$	– \$	– \$
Autres passifs (note 18)	(961)	(1 016)	(370)	(400)
<b>Actif (passif) comptabilisé dans les bilans consolidés</b>	<b>(813) \$</b>	<b>(823) \$</b>	<b>(370) \$</b>	<b>(400) \$</b>
<b>Analyse de l'obligation au titre des prestations définies</b>				
Régimes capitalisés en tout ou en partie	<b>6 886 \$</b>	<b>7 092 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
Régimes non capitalisés	<b>303 \$</b>	<b>309 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>400 \$</b>

(1) L'incidence des réductions et des indemnités de cessation d'emploi découlant de la transformation de l'exploitation canadienne a été comptabilisée au titre de la provision pour restructuration en 2017 (note 5) et n'est pas comprise dans la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.

## Notes annexes

Aux termes de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'IFRIC) 14, *Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction*, la compagnie doit déterminer si l'actif au titre de chaque régime de retraite lui donne un avantage économique par l'entremise de réductions de contributions futures, de paiements de dépenses liées au régime, ou du remboursement des excédents; si ce n'est pas le cas, le bilan doit présenter un « plafond de l'actif ». Le tableau suivant présente de l'information sur la variation du plafond de l'actif :

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2018	2017
<b>Variation du plafond de l'actif</b>		
Plafond de l'actif au début de l'exercice	92 \$	91 \$
Intérêts sur le plafond de l'actif	3	4
Variation du plafond de l'actif	8	(3)
<b>Plafond de l'actif à la fin de l'exercice</b>	<b>103 \$</b>	<b>92 \$</b>

### b) Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Tous les régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus au cours de la période au titre des prestations définies	123 \$	156 \$	2 \$	2 \$
Coût des services rendus au cours de la période au titre des cotisations définies	104	72	–	–
Cotisations salariales	(13)	(17)	–	–
Coût des services rendus au cours de la période engagé par l'employeur	214	211	2	2
Frais administratifs	8	8	–	–
Modifications des régimes	6	(1)	–	–
Réductions	(2)	(22)	–	–
Règlements	(1)	–	–	–
Coût financier, montant net	25	26	14	15
<b>Charge – résultat net</b>	<b>250</b>	<b>222</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
Écarts actuariels comptabilisés	(351)	350	(29)	7
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	338	(298)	–	–
Variation du plafond de l'actif	8	(3)	–	–
Perte actuarielle – placement dans une entreprise associée	–	1	–	–
<b>Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments (de bénéfice global) de perte globale</b>	<b>(5)</b>	<b>50</b>	<b>(29)</b>	<b>7</b>
<b>Total de la charge (des produits), y compris les réévaluations</b>	<b>245 \$</b>	<b>272 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>24 \$</b>

### c) Répartition de l'actif par principales catégories, pondérée en fonction de l'actif des régimes

	Régimes de retraite à prestations définies	
	2018	2017
Titres de participation	41 %	44 %
Titres de créance	49 %	43 %
Biens immobiliers	8 %	8 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 %	5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Aucun actif de régime n'est investi directement dans les titres de la compagnie ou de parties liées. Les actifs des régimes comprennent des placements dans des fonds distincts et d'autres fonds gérés par des filiales de la compagnie qui s'élevaient à 5 501 \$ au 31 décembre 2018 et à 5 694 \$ au 31 décembre 2017, dont un montant de 5 431 \$ (5 616 \$ au 31 décembre 2017) était inclus dans les bilans consolidés. Les actifs des régimes ne comprennent pas d'immeubles ou d'autres actifs utilisés par la compagnie.

## Notes annexes

### 24. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (suite)

#### d) Informations sur l'obligation au titre des prestations définies

##### i) Partie de l'obligation au titre des prestations définies assujettie aux augmentations futures de la rémunération

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Obligation au titre des prestations compte non tenu de la croissance future de la rémunération	6 581 \$	6 710 \$	370 \$	400 \$
Incidence de la croissance future présumée de la rémunération	608	691	–	–
<b>Obligation au titre des prestations définies</b>	<b>7 189 \$</b>	<b>7 401 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>400 \$</b>

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures de la rémunération.

##### ii) Partie de l'obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Obligation au titre des prestations définies compte non tenu des augmentations futures des rentes	6 567 \$	6 834 \$	370 \$	400 \$
Incidence de la croissance future présumée des rentes	622	567	–	–
<b>Obligation au titre des prestations définies</b>	<b>7 189 \$</b>	<b>7 401 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>400 \$</b>

Les autres avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas assujettis aux augmentations futures des rentes.

##### iii) Profil du statut des participants aux régimes

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
Employés en service	38 %	37 %	19 %	21 %
Participants avec droits acquis différés	23 %	26 %	s.o.	s.o.
Employés retraités	39 %	37 %	81 %	79 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
Durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies	17,9 ans	18,7 ans	11,4 ans	12,2 ans

#### e) Renseignements sur les flux de trésorerie

	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Total
<b>Cotisations patronales prévues pour 2019 :</b>			
Régimes à prestations définies capitalisés (en tout ou en partie)	146 \$	– \$	146 \$
Régimes non capitalisés	15	21	36
Régimes à cotisations définies	113	–	113
<b>Total</b>	<b>274 \$</b>	<b>21 \$</b>	<b>295 \$</b>

## Notes annexes

### f) Hypothèses actuarielles et sensibilités

#### i) Hypothèses actuarielles

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
<b>Pour le calcul du coût des prestations :</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,1 %	3,3 %	3,5 %	3,8 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	3,4 %	3,4 %	3,8 %	4,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,1 %	3,2 %	–	–
Augmentations futures des rentes <sup>(1)</sup>	1,3 %	1,1 %	–	–
<b>Pour le calcul du coût de l'obligation au titre des prestations définies :</b>				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	3,4 %	3,1 %	3,8 %	3,5 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,1 %	–	–
Augmentations futures des rentes <sup>(1)</sup>	1,4 %	1,3 %	–	–
<b>Taux tendanciel du coût des soins médicaux :</b>				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,8 %	5,0 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,1 %	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2029

(1) Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

#### ii) Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2018	2017	2018	2017
<b>Aperçu de l'espérance de vie en fonction des hypothèses à l'égard de la mortalité :</b>				
<b>Hommes</b>				
65 ans au cours de l'exercice	22,6	22,9	22,3	22,3
65 ans pour ceux qui ont 35 ans au cours de l'exercice	24,7	25,1	24,0	23,9
<b>Femmes</b>				
65 ans au cours de l'exercice	24,7	24,8	24,7	24,7
65 ans pour celles qui ont 35 ans au cours de l'exercice	26,7	26,9	26,2	26,2

La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est sensible aux hypothèses liées à la mortalité. L'incidence d'une augmentation de un an de l'espérance de vie donnerait lieu à une augmentation de 221 \$ de l'obligation au titre des prestations définies et de 13 \$ au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi.

#### iii) Incidence des variations des hypothèses sur l'obligation au titre des prestations définies

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2018	2017	2018	2017
<b>Régimes de retraite à prestations définies :</b>				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(1 109) \$	(1 187) \$	1 444 \$	1 553 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	277	313	(252)	(270)
Incidence de la variation du taux d'inflation	526	582	(477)	(514)
<b>Autres avantages postérieurs à l'emploi :</b>				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	26	32	(23)	(27)
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(38)	(43)	46	52

Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

## 25. Cumul des autres éléments du résultat global

	2018							
	Profits de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	1 031 \$	(100) \$	109 \$	44 \$	(699) \$	385 \$	1 \$	386 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	766	(50)	(108)	(46)	34	596	32	628
Impôt sur le résultat	–	7	21	13	(5)	36	(5)	31
	766	(43)	(87)	(33)	29	632	27	659
Solde à la fin de l'exercice	1 797 \$	(143) \$	22 \$	11 \$	(670) \$	1 017 \$	28 \$	1 045 \$

	2017							
	Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	Profits (pertes) de change latents sur les titres d'emprunt libellés en euros désignés comme couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger	Profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Actionnaires
Solde au début de l'exercice	1 526 \$	(22) \$	160 \$	(209) \$	(647) \$	808 \$	(62) \$	746 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(495)	(90)	(65)	417	(57)	(290)	80	(210)
Impôt sur le résultat	–	12	14	(164)	(8)	(146)	(17)	(163)
	(495)	(78)	(51)	253	(65)	(436)	63	(373)
Cession d'une participation dans une entreprise associée <sup>(1)</sup>	–	–	–	–	13	13	–	13
	(495)	(78)	(51)	253	(52)	(423)	63	(360)
Solde à la fin de l'exercice	1 031 \$	(100) \$	109 \$	44 \$	(699) \$	385 \$	1 \$	386 \$

(1) Au cours de 2017, la compagnie a transféré des pertes actuarielles de 13 \$ du cumul des autres éléments de bénéfice global au surplus cumulé. Ces pertes découlent du cumul des réévaluations des régimes de retraite pour une participation dans une entreprise associée qui a été cédée.

## 26. Transactions entre parties liées

La Financière Power, constituée en société par actions et domiciliée au Canada, est la société mère de la compagnie et en exerce le contrôle de droit. La compagnie est liée à d'autres membres du groupe de sociétés de la Financière Power, dont la Société financière IGM Inc., société qui exerce ses activités dans le secteur des services financiers, et ses filiales IG Gestion de patrimoine, la Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel, ainsi que Pargesa, société de portefeuille qui détient des intérêts importants dans un groupe de sociétés industrielles diversifiées établies en Europe.

## a) Principales filiales

Les états financiers consolidés de la compagnie comprennent les activités des filiales suivantes et de leurs propres filiales :

Société	Pays de constitution	Principale activité	% de participation
La Great-West, compagnie d'assurance-vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Canada	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Great-West Life & Annuity Insurance Company	États-Unis	Assurance et gestion du patrimoine	100,00 %
Putnam Investments, LLC	États-Unis	Services financiers	100,00 % <sup>(1)</sup>

(1) Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,72 % du total des actions en circulation.

**b) Transactions entre parties liées comprises dans les états financiers consolidés**

Dans le cours normal des activités, la Great-West et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, transactions qui comprennent l'offre de prestations d'assurance et de services de sous-conseillers à d'autres sociétés du groupe de sociétés de la Financière Power. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la Great-West a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membres du groupe de sociétés de la Financière Power, et leur en a rendu. La Great-West a également fourni des produits d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. La London Life a fourni des services de distribution à IGM. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable et des fiducies d'investissement à participation unitaire. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées à la compagnie, et la compagnie touche des honoraires de gestion pour ces services. Toutes ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché (note 15).

La compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2018	2017
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	10 \$	10 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	16	16
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	13	14
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	13	13
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	20	21
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	9	–
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	5	–
<b>Total</b>	<b>86 \$</b>	<b>74 \$</b>

En 2018, la compagnie a acheté des débetures d'IGM d'une valeur de marché totale de 14 \$ au 31 décembre 2018 (31 \$ en 2017).

En 2018, la compagnie a acquis d'IGM des prêts hypothécaires résidentiels d'une valeur de 61 \$ (137 \$ en 2017).

La compagnie détient des placements dans Portag3 Ventures Limited Partnership, dans Portag3 Ventures II Limited Partnership et dans d'autres entités qui investissent dans le secteur de la technologie financière. Ces placements ont été effectués dans le cadre d'un partenariat avec la Financière Power, avec IGM et, dans certains cas, avec des investisseurs externes.

La compagnie fournit des services de gestion d'actifs et d'avantages du personnel ainsi que des services administratifs à l'égard des régimes de prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de la compagnie et de ses filiales. Ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Aucun prêt ni aucune garantie n'étaient en cours, et aucun prêt significatif ni aucune garantie significative n'avaient été émis en 2018 ou en 2017. Aucune provision n'a été constituée relativement aux montants non recouvrables de parties liées en 2018 ou en 2017.

**c) Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de Lifeco, directement ou indirectement, y compris les administrateurs. Les personnes considérées comme les principaux dirigeants sont les membres du conseil d'administration ainsi que certains dirigeants clés.

Le tableau qui suit présente toute la rémunération versée ou attribuée aux principaux dirigeants, ou gagnée par ces derniers, pour des services rendus à la compagnie et à ses filiales, quelle que soit la fonction qu'ils occupent.

	2018	2017
Salaire	17 \$	14 \$
Attributions fondées sur des actions	12	9
Attributions fondées sur des options	5	2
Rémunération incitative annuelle autre qu'en actions	23	21
Valeur de rente	5	5
Autres	–	2
<b>Total</b>	<b>62 \$</b>	<b>53 \$</b>

## Notes annexes

### 27. Impôt sur le résultat

#### a) Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

##### i) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

Impôt exigible

	2018	2017
<b>Total de l'impôt exigible</b>	<b>321 \$</b>	<b>259 \$</b>

Impôt différé

	2018	2017
Création et résorption de différences temporaires	52 \$	(8)
Incidence de la variation des taux d'imposition ou des nouveaux impôts	(2)	142
Charge d'impôt découlant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non comptabilisés	16	29
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>66 \$</b>	<b>163 \$</b>
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>387 \$</b>	<b>422 \$</b>

##### ii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (note 25)

	2018	2017
Charge (économie) d'impôt exigible	(2) \$	(13)
Charge (économie) d'impôt différé	(34)	159
<b>Total</b>	<b>(36) \$</b>	<b>146 \$</b>

##### iii) Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés des variations des capitaux propres

	2018	2017
Charge d'impôt exigible	– \$	–
Économie d'impôt différé	(16)	(10)
<b>Total</b>	<b>(16) \$</b>	<b>(10) \$</b>

#### b) Pour les postes qui suivent, le taux d'imposition effectif comptabilisé dans les états consolidés du résultat net diffère du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) au Canada établi à 27 %.

	2018		2017	
Bénéfice avant impôt	3 462 \$		2 730 \$	
Taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) au Canada	935	27,00 %	730	26,75 %
Augmentation (diminution) du taux d'imposition attribuable aux éléments suivants :				
Produits non imposables tirés des placements	(216)	(6,24)	(205)	(7,51)
Taux d'imposition effectif inférieur applicable au bénéfice non assujéti à l'impôt au Canada <sup>(1)</sup>	(313)	(9,03)	(207)	(7,58)
Incidence d'autres changements de taux sur l'impôt différé	(2)	(0,06)	7	0,25
Autres	(17)	(0,49)	(38)	(1,39)
Incidence du changement de taux de la réforme fiscale américaine sur l'impôt différé	–	–	135	4,94
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat et du taux d'imposition effectif</b>	<b>387 \$</b>	<b>11,18 %</b>	<b>422 \$</b>	<b>15,46 %</b>

(1) En 2018, le pourcentage du bénéfice assujéti à des taux d'imposition inférieurs dans des territoires étrangers est plus élevé, ce qui comprend l'incidence du taux d'imposition fédéral des sociétés aux États-Unis en raison de la réforme fiscale américaine de 2017.

#### c) Le montant net et les variations de l'actif d'impôt différé se composent de ce qui suit :

	2018						
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>(976) \$</b>	<b>(602) \$</b>	<b>1 132 \$</b>	<b>(401) \$</b>	<b>391 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>(264) \$</b>
Comptabilisé dans les états du résultat net	(395)	227	129	(63)	(44)	80	(66)
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	40	–	–	–	(6)	34
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	9	–	–	–	–	7	16
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	41	–	–	–	–	(8)	33
Fluctuations des taux de change et autres	(66)	(24)	96	(15)	16	11	18
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>(1 387) \$</b>	<b>(359) \$</b>	<b>1 357 \$</b>	<b>(479) \$</b>	<b>363 \$</b>	<b>276 \$</b>	<b>(229) \$</b>

## Notes annexes

2017

	Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	Placements de portefeuille	Reports en avant de pertes	Immobilisations incorporelles	Crédits d'impôt	Autres	Total
Solde au début de l'exercice	(1 429) \$	(654) \$	1 775 \$	(458) \$	375 \$	463 \$	72 \$
Comptabilisé dans les états du résultat net	391	28	(596)	88	30	(104)	(163)
Comptabilisé dans les états du résultat global	–	8	–	–	–	(167)	(159)
Comptabilisé dans les états des variations des capitaux propres	–	–	–	–	–	10	10
Acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	–	–	2	(42)	–	1	(39)
Fluctuations des taux de change et autres	62	16	(49)	11	(14)	(11)	15
Solde à la fin de l'exercice	(976) \$	(602) \$	1 132 \$	(401) \$	391 \$	192 \$	(264) \$

	2018	2017
Comptabilisés dans les bilans consolidés :		
Actifs d'impôt différé	981 \$	930 \$
Passifs d'impôt différé	(1 210)	(1 194)
<b>Total</b>	<b>(229) \$</b>	<b>(264) \$</b>

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre de différences temporaires déductibles, de pertes et d'autres reports en avant non utilisés dans la mesure où la réalisation des avantages d'impôt connexes par l'entremise des bénéfices imposables futurs est probable.

La comptabilisation se fonde sur le fait qu'il est probable que l'entité enregistrera des bénéfices imposables ou qu'elle pourra tirer parti d'occasions de planification fiscale, et ainsi utiliser les actifs d'impôt différé. Des changements de circonstances au cours de périodes futures pourraient avoir des répercussions défavorables sur l'appréciation du caractère recouvrable des actifs. L'incertitude quant à la recouvrabilité est prise en compte au moment de déterminer les actifs d'impôt différé. Le processus annuel de planification financière de la compagnie constitue un point de départ important pour l'évaluation des actifs d'impôt différé.

La direction évalue la recouvrabilité de la valeur comptable des actifs d'impôt différé en fonction des projections relatives au bénéfice imposable des exercices futurs. La direction estime que la valeur comptable de l'actif d'impôt différé, au 31 décembre 2018, sera recouvrable.

Au 31 décembre 2018, la compagnie a comptabilisé un actif d'impôt différé de 1 357 \$ (1 132 \$ au 31 décembre 2017) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 8 568 \$ (7 670 \$ en 2017). De ce montant, une tranche de 7 527 \$ expirera entre 2019 et 2038; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 1 041 \$. La compagnie réalisera cette économie d'impôt au cours des prochains exercices au moyen de la diminution de l'impôt sur le résultat exigible.

Une des filiales de la compagnie a enregistré des pertes. Le solde net de l'actif d'impôt différé de cette filiale se chiffre à 775 \$ (570 \$ US) au 31 décembre 2018 et est principalement constitué du montant net des pertes d'exploitation et de déductions futures liées au goodwill, pour lequel une perte de valeur a été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs. La direction a conclu qu'il est probable que la filiale, et d'autres filiales traditionnellement rentables avec lesquelles la filiale présente ou prévoit présenter une déclaration de revenus consolidée aux États-Unis, produira un bénéfice imposable suffisant auquel pourront être imputées les pertes et déductions américaines non utilisées.

La compagnie n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 37 \$ (41 \$ en 2017) sur ses pertes fiscales reportées totalisant 179 \$ (186 \$ en 2017). De ce montant, une tranche de 112 \$ expirera entre 2019 et 2038; il n'existe aucune date d'expiration pour la tranche restante de 67 \$.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux placements effectués dans les filiales, les divisions et les sociétés associées, car la compagnie est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle la différence temporaire se résorbera, et il est probable que la différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

### 28. Charges d'exploitation et frais administratifs

	2018	2017
Salaires et autres avantages du personnel	3 296 \$	3 177 \$
Frais généraux et administratifs	1 641	1 442
Amortissement des immobilisations corporelles	96	86
<b>Total</b>	<b>5 033 \$</b>	<b>4 705 \$</b>

**29. Instruments financiers dérivés**

Pour se protéger des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que des risques du marché, la compagnie a recours, comme utilisateur final, à plusieurs instruments financiers dérivés. La compagnie a pour politique de réaliser des transactions au moyen de dérivés uniquement avec des intermédiaires financiers qui ont une réputation de solvabilité. La note 9 présente le risque auquel la compagnie est exposée à l'égard de la qualité de crédit de ses contreparties. Les montants du risque de crédit équivalent sont présentés déduction faite des garanties reçues, compte tenu de la marge initiale sur les dérivés négociés en bourse de 113 \$ au 31 décembre 2018 (77 \$ au 31 décembre 2017).

a) **Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie et du risque de crédit correspondant, en fonction des définitions du risque, tel que le BSIF le prescrit.**

Risque de crédit maximal	Le coût de remplacement total de tous les contrats sur produits dérivés qui présentent une valeur positive.
Risque de crédit futur	Le risque de crédit potentiel futur est calculé au moyen d'une formule prescrite par le BSIF. Les facteurs à considérer dans ce calcul sont le type et la durée du dérivé.
Risque de crédit équivalent	La somme du risque de crédit maximal et du risque de crédit potentiel futur moins les garanties détenues.
Équivalent pondéré en fonction du risque	Le risque de crédit équivalent, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, tel que le BSIF le prescrit.

	2018				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	72 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Swaps	2 716	118	34	143	42
Options achetées	351	43	1	43	8
	3 139	161	35	186	50
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	2 098	8	42	49	5
Swaps de devises	11 737	219	794	910	241
	13 835	227	836	959	246
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	618	8	6	6	–
Contrats à terme standardisés – achat	12	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	1 059	8	14	22	2
Autres contrats à terme de gré à gré	951	13	91	98	10
	2 640	29	111	126	12
<b>Total</b>	<b>19 614 \$</b>	<b>417 \$</b>	<b>982 \$</b>	<b>1 271 \$</b>	<b>308 \$</b>
	2017				
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Risque de crédit futur	Risque de crédit équivalent	Équivalent pondéré en fonction du risque
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	25 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	52	–	–	–	–
Swaps	2 845	125	35	158	11
Options achetées	307	50	2	52	4
	3 229	175	37	210	15
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	1 430	10	33	38	3
Swaps de devises	11 128	198	728	858	56
	12 558	208	761	896	59
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	70	–	4	4	1
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	–	–
Contrats à terme standardisés – vente	626	1	–	–	–
Autres contrats à terme de gré à gré	93	–	–	–	–
	802	1	4	4	1
<b>Total</b>	<b>16 589 \$</b>	<b>384 \$</b>	<b>802 \$</b>	<b>1 110 \$</b>	<b>75 \$</b>

## Notes annexes

- b) Le tableau suivant présente le montant nominal, la durée jusqu'à l'échéance et la juste valeur estimative du portefeuille d'instruments dérivés de la compagnie par catégorie.

	2018				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	46 \$	26 \$	– \$	72 \$	– \$
Swaps	118	456	2 112	2 686	78
Options achetées	47	225	79	351	43
	211	707	2 191	3 109	121
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	1 058	–	–	1 058	(16)
Swaps de devises	560	1 968	9 209	11 737	(1 224)
	1 618	1 968	9 209	12 795	(1 240)
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	618	–	–	618	(8)
Contrats à terme standardisés – achat	12	–	–	12	–
Contrats à terme standardisés – vente	1 059	–	–	1 059	6
Autres contrats à terme de gré à gré	951	–	–	951	13
	2 640	–	–	2 640	11
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Swaps	–	–	30	30	8
<b>Couvertures d'investissement net</b>					
Contrats de change à terme	524	516	–	1 040	(45)
<b>Total</b>	<b>4 993 \$</b>	<b>3 191 \$</b>	<b>11 430 \$</b>	<b>19 614 \$</b>	<b>(1 145) \$</b>

## Notes annexes

### 29. Instruments financiers dérivés (suite)

	2017				Juste valeur estimative totale
	Montant nominal			Total	
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
<b>Dérivés non désignés comme couvertures aux fins comptables</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Contrats à terme standardisés – achat	17 \$	8 \$	– \$	25 \$	– \$
Contrats à terme standardisés – vente	43	9	–	52	–
Swaps	312	343	1 783	2 438	78
Options achetées	46	202	59	307	50
	418	562	1 842	2 822	128
<b>Contrats de change</b>					
Contrats à terme de gré à gré	955	–	–	955	7
Swaps de devises	338	2 004	8 286	10 628	(930)
	1 293	2 004	8 286	11 583	(923)
<b>Autres contrats dérivés</b>					
Contrats sur actions	70	–	–	70	(1)
Contrats à terme standardisés – achat	13	–	–	13	–
Contrats à terme standardisés – vente	626	–	–	626	(1)
Autres contrats à terme de gré à gré	93	–	–	93	–
	802	–	–	802	(2)
<b>Couvertures de flux de trésorerie</b>					
<b>Contrats de taux d'intérêt</b>					
Swaps	–	–	407	407	10
<b>Contrats de change</b>					
Swaps de devises	500	–	–	500	(123)
<b>Couvertures d'investissement net</b>					
Contrats de change à terme	–	475	–	475	(42)
<b>Total</b>	<b>3 013 \$</b>	<b>3 041 \$</b>	<b>10 535 \$</b>	<b>16 589 \$</b>	<b>(952) \$</b>

Les contrats à terme standardisés du tableau ci-dessus sont des contrats négociés en bourse; tous les autres contrats sont négociés sur le marché hors cote.

#### c) **Contrats de taux d'intérêt**

Des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés dans le cadre d'un portefeuille d'actifs pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. Les contrats de swap de taux d'intérêt exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans que soit échangé le montant nominal sur lequel les paiements sont calculés. Les options d'achat permettent à la compagnie de conclure des swaps assortis de versements à taux fixe préétablis sur une période déterminée à la date d'exercice. Les options d'achat sont en outre utilisées dans la gestion des fluctuations des paiements d'intérêts futurs découlant de la variation des taux d'intérêt crédités et de la variation potentielle connexe des flux de trésorerie en raison des rachats. Finalement, les options d'achat sont aussi utilisées pour couvrir les garanties de taux minimal.

#### **Contrats de change**

Des swaps de devises sont utilisés conjointement avec d'autres placements pour gérer le risque de change lié aux activités d'investissement et aux passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement. En vertu de ces contrats, les montants de capital ainsi que les versements d'intérêts à taux fixe et à taux variable peuvent être échangés dans des devises différentes. La compagnie conclut également certains contrats de change à terme pour couvrir le passif relatif à certains produits.

Il n'y avait aucune tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie en 2018. Les flux de trésorerie variables sont couverts sur une période maximale de 50 ans.

#### **Autres contrats dérivés**

Des swaps sur indice, des contrats à terme standardisés et des options sont utilisés afin de couvrir le passif relatif à certains produits. Les swaps sur indice sont en outre utilisés comme substituts d'instruments de trésorerie et sont utilisés de temps à autre pour couvrir le risque de marché lié à certains honoraires. Des options de vente de titres de capitaux propres sont utilisées pour gérer l'incidence éventuelle du risque de crédit découlant des replis importants observés sur certains marchés boursiers.

### 30. Provisions liées à des poursuites judiciaires et passif éventuel

De temps à autre, la compagnie et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs, dans le cours normal de leurs activités. Les provisions sont constituées si, de l'avis de la direction, il est probable qu'un paiement sera nécessaire et le montant du paiement peut être estimé de manière fiable. Il est difficile de se prononcer sur l'issue de ces poursuites avec certitude, et une issue défavorable pourrait nuire de manière significative à la situation financière consolidée de la compagnie. Toutefois, selon l'information connue à l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction.

Une filiale de la compagnie aux États-Unis est défenderesse dans le cadre d'une poursuite en justice relativement à son rôle à titre de gestionnaire de garanties à l'égard d'un titre garanti par des créances, poursuite engagée par une institution partie à ce titre garanti par des créances. Le 28 avril 2014, la poursuite a été rejetée. Le 2 juillet 2014, le plaignant a interjeté appel du rejet et, le 15 avril 2015, la United States Court of Appeals for the Second Circuit a rendu sa décision, annulant le rejet de la poursuite et renvoyant la cause devant une instance inférieure où les procédures suivent leur cours. La résolution de cette question n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

Des filiales de la compagnie aux États-Unis sont défenderesses dans le cadre de poursuites judiciaires, dont des recours collectifs au sujet de la gestion des régimes de retraite de leurs employés ou au sujet du coût et des caractéristiques de certains de leurs produits de retraite ou de fonds. La direction estime que les demandes sont sans fondement et défendra énergiquement sa position. Selon l'information connue à l'heure actuelle, ces poursuites n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

Une filiale de la compagnie qui agit à titre de réassureur est partie à une procédure d'arbitrage liée à l'interprétation de certaines dispositions d'un traité de réassurance et à des allégations de sous-déclaration relative à des réclamations et de paiement excédentaire de primes. Selon l'information connue à l'heure actuelle, il est difficile de se prononcer sur l'issue de cette question avec certitude. Toutefois, on ne s'attend pas à ce que cette question ait une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la compagnie.

### 31. Engagements

#### a) Lettres de crédit

Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les facilités de lettres de crédit totalisent 2 127 \$ US, dont une tranche de 1 712 \$ US était émise au 31 décembre 2018.

L'unité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit comme garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan.

#### b) Engagements à l'égard d'investissements

Les engagements à l'égard d'opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités, conformément aux politiques et lignes directrices, qui doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies, se chiffraient à 955 \$ au 31 décembre 2018, une tranche de 894 \$ étant assortie d'une échéance de moins de un an et une tranche de 61 \$ étant assortie d'une échéance de moins de deux ans.

#### c) Obligations locatives

La compagnie conclut des contrats de location simple pour les locaux à bureaux, les terrains et certains éléments du matériel utilisés dans le cours normal de ses activités. Les paiements de location sont imputés aux résultats sur la période d'utilisation. Les paiements minimaux futurs globaux au titre de la location et par exercice se présentent comme suit :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et par la suite	Total
Paiements futurs au titre de la location	111 \$	98 \$	85 \$	76 \$	66 \$	464 \$	900 \$

#### d) Actifs donnés en garantie

En plus des actifs donnés en garantie qui ont été présentés dans les autres rubriques des états financiers consolidés :

- i) Le montant des actifs inclus dans le bilan de la compagnie qui ont été donnés en garantie au titre d'ententes de réassurance se chiffre à 1 464 \$ (1 562 \$ au 31 décembre 2017).

De plus, en vertu de certains contrats de réassurance, les obligations présentées dans les portefeuilles de placements sont détenues dans des comptes en fidéicommiss et des comptes entiercés. Les actifs sont déposés dans ces comptes afin de respecter les exigences de certaines obligations juridiques et contractuelles visant le soutien des passifs relatifs aux contrats d'assurance qui sont repris.

- ii) La compagnie a, dans le cours normal de ses activités, donné en garantie des actifs d'une valeur de 76 \$ (66 \$ au 31 décembre 2017) afin de fournir une sûreté à la contrepartie.

**32. Information sectorielle**

Les secteurs opérationnels de la compagnie sont l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et l'exploitation générale de Lifeco. Ces secteurs reflètent la structure de gestion et l'information financière interne de la compagnie, de même que ses emplacements géographiques. Chaque secteur exerce des activités dans le secteur des services financiers et tire ses produits principalement de participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Les activités commerciales qui ne sont pas liées à des emplacements géographiques précis sont regroupées dans le secteur Exploitation générale de Lifeco.

Les transactions entre secteurs opérationnels sont effectuées selon les conditions du marché et ont été éliminées au moment de la consolidation.

La compagnie a un modèle de répartition du capital visant à mesurer le rendement de ses secteurs opérationnels. L'information sectorielle présentée ci-dessous tient compte de l'incidence du modèle de répartition du capital.

**a) Résultat net consolidé**

	2018				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
<b>Produits</b>					
Total des primes, montant net	13 093 \$	4 250 \$	18 118 \$	– \$	35 461 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 608	1 836	1 901	13	6 358
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(1 285)	(890)	(1 431)	–	(3 606)
Total des produits nets tirés des placements	1 323	946	470	13	2 752
Honoraires et autres produits	1 736	2 603	1 480	–	5 819
	<b>16 152</b>	<b>7 799</b>	<b>20 068</b>	<b>13</b>	<b>44 032</b>
<b>Prestations et charges</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	11 024	4 447	16 597	–	32 068
Autres <sup>(1)</sup>	3 406	2 741	1 832	23	8 002
Charges financières	128	55	37	1	221
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	81	90	41	–	212
Charges de restructuration	–	–	67	–	67
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	–	–	–	–	–
<b>Bénéfice (perte) avant impôt</b>	<b>1 513</b>	<b>466</b>	<b>1 494</b>	<b>(11)</b>	<b>3 462</b>
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	268	66	56	(3)	387
<b>Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 245</b>	<b>400</b>	<b>1 438</b>	<b>(8)</b>	<b>3 075</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(21)	2	–	–	(19)
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>1 266</b>	<b>398</b>	<b>1 438</b>	<b>(8)</b>	<b>3 094</b>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	114	–	19	–	133
<b>Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital</b>	<b>1 152</b>	<b>398</b>	<b>1 419</b>	<b>(8)</b>	<b>2 961</b>
Incidence de la répartition du capital	123	(10)	(108)	(5)	–
<b>Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>1 311 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>2 961 \$</b>

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

## Notes annexes

	2017				Total (note 2)
	Exploitation canadienne (note 2)	Exploitation américaine (note 2)	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
<b>Produits</b>					
Total des primes, montant net	13 146 \$	4 471 \$	16 285 \$	– \$	33 902 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	2 534	1 816	1 787	4	6 141
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	806	339	321	–	1 466
Total des produits nets tirés des placements	3 340	2 155	2 108	4	7 607
Honoraires et autres produits	1 684	2 538	1 386	–	5 608
	18 170	9 164	19 779	4	47 117
<b>Prestations et charges</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	12 977	5 814	16 852	–	35 643
Autres <sup>(1)</sup>	3 433	2 737	1 623	22	7 815
Charges financières	123	128	48	1	300
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	72	65	31	–	168
Charges de restructuration	215	17	27	–	259
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	–	202	–	–	202
Bénéfice (perte) avant impôt	1 350	201	1 198	(19)	2 730
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	231	243	(47)	(5)	422
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 119	(42)	1 245	(14)	2 308
Participations ne donnant pas le contrôle	42	(10)	(2)	–	30
Bénéfice net (perte nette)	1 077	(32)	1 247	(14)	2 278
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	104	–	19	6	129
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	973	(32)	1 228	(20)	2 149
Incidence de la répartition du capital	101	(18)	(76)	(7)	–
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	1 074 \$	(50) \$	1 152 \$	(27) \$	2 149 \$

(1) Comprend les commissions, les charges d'exploitation et frais administratifs et les taxes sur les primes.

## Notes annexes

### 32. Information sectorielle (suite)

#### b) Total consolidé de l'actif et du passif

	2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	75 647 \$	47 500 \$	54 334 \$	177 481 \$
Actifs détenus en vue de la vente	–	–	897	897
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 516	2 130	2 878	10 524
Autres actifs	3 110	4 495	18 336	25 941
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	76 633	31 816	101 078	209 527
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	–	–	3 319	3 319
<b>Total</b>	<b>160 906 \$</b>	<b>85 941 \$</b>	<b>180 842 \$</b>	<b>427 689 \$</b>
	2018			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Passif</b>				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	68 252 \$	42 912 \$	57 267 \$	168 431 \$
Passifs détenus en vue de la vente	–	–	897	897
Autres passifs	7 863	5 100	5 154	18 117
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	76 633	31 816	101 078	209 527
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts détenus en vue de la vente	–	–	3 319	3 319
<b>Total</b>	<b>152 748 \$</b>	<b>79 828 \$</b>	<b>167 715 \$</b>	<b>400 291 \$</b>
	2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Actif</b>				
Actif investi	73 110 \$	44 263 \$	50 562 \$	167 935 \$
Actifs détenus en vue de la vente	–	169	–	169
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 447	1 975	2 489	9 911
Autres actifs	2 804	3 618	18 044	24 466
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
<b>Total</b>	<b>161 760 \$</b>	<b>84 063 \$</b>	<b>174 015 \$</b>	<b>419 838 \$</b>
	2017			
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Total
<b>Passif</b>				
Passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement	66 460 \$	39 970 \$	54 935 \$	161 365 \$
Autres passifs	7 254	4 505	3 821	15 580
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	80 399	34 038	102 920	217 357
<b>Total</b>	<b>154 113 \$</b>	<b>78 513 \$</b>	<b>161 676 \$</b>	<b>394 302 \$</b>

### 33. Événement postérieur à la date de clôture – Entente de réassurance liée aux activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine

Le 24 janvier 2019, Great-West Financial a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Protective Life Insurance Company visant la vente, par voie de convention de réassurance à caractère indemnitaire, de presque toutes les activités d'assurance-vie et de rentes individuelles de l'exploitation américaine. La compagnie conservera les flux de trésorerie découlant des contrats ainsi que son obligation envers les titulaires de contrat, et comptabilisera des actifs au titre des cessions en réassurance dans le cadre de cette entente. En plus de ces actifs, la compagnie prévoit comptabiliser une perte dans ses états consolidés du résultat net à la clôture de cette transaction. Les négociations liées à cette transaction ne font que commencer et devraient se conclure au cours du premier semestre de 2019, sous réserve des approbations réglementaires et des conditions de clôture habituelles.

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Great-West Lifeco Inc.,

## *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Great-West Lifeco Inc. et de ses filiales (la « compagnie »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la compagnie aux 31 décembre 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS).

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la compagnie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

## *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la compagnie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la compagnie.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la compagnie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la compagnie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la compagnie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la compagnie pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Paul Stauch.

/s/ **Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.**

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)

Le 7 février 2019

## Sources de bénéfices

L'information qui suit est présentée conformément à la ligne directrice du BSIF concernant la présentation des sources de bénéfices (les SDB). Les SDB ne sont pas une mesure conforme aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Il n'existe aucune méthode d'analyse standard des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthode, des estimations et des hypothèses utilisées.

Les SDB décrivent les différentes sources du bénéfice net établi selon les normes IFRS. Elles constituent une analyse des écarts entre le bénéfice net réel et le bénéfice net attendu en fonction des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

### Bénéfice prévu sur les polices en vigueur

La fraction du bénéfice net consolidé sur les polices en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en supposant la concrétisation des hypothèses les plus probables. Cette mesure tient compte des libérations de provisions pour écarts défavorables, du bénéfice net prévu à l'égard des dépôts et des frais de gestion nets prévus.

### Incidence des nouvelles affaires

L'incidence sur le bénéfice net au point de vente de la souscription de nouvelles polices au cours de la période visée. Il s'agit de l'écart entre les primes reçues et la somme des frais engagés à l'égard des souscriptions et des nouveaux éléments de passif établis au point de vente.

### Gains et pertes actuariels

Les gains et les pertes attribuables aux écarts entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de cette même période.

### Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses

L'incidence sur le bénéfice net des mesures prises par la direction, des modifications des méthodes et des hypothèses actuarielles, des modifications des marges pour écarts défavorables et de la correction d'erreurs.

### Autres

Les montants qui n'ont pas été pris en compte dans les autres composantes des sources de bénéfices. En 2017, l'incidence de la réforme fiscale américaine a été présentée séparément.

### Bénéfice relatif au surplus

Le bénéfice gagné à l'égard du surplus de la compagnie.

Les tableaux ci-dessous présentent les sources de bénéfices de Great-West Lifeco pour les exercices 2018 et 2017.

### Sources de bénéfices

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 219 \$	500 \$	1 215 \$	(17) \$	2 917 \$
Incidence des nouvelles affaires	8	(129)	(74)	–	(195)
Gains et pertes actuariels	212	(29)	(73)	(7)	103
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	208	56	453	–	717
Autres	–	(9)	(67)	–	(76)
Bénéfice relatif au surplus	84	66	(68)	8	90
<b>Bénéfice net avant impôt</b>	<b>1 731</b>	<b>455</b>	<b>1 386</b>	<b>(16)</b>	<b>3 556</b>
Impôt	(342)	(66)	(56)	3	(461)
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>1 389</b>	<b>389</b>	<b>1 330</b>	<b>(13)</b>	<b>3 095</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(1)	–	–	(1)
<b>Bénéfice net – actionnaires</b>	<b>1 389</b>	<b>388</b>	<b>1 330</b>	<b>(13)</b>	<b>3 094</b>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(114)	–	(19)	–	(133)
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>1 275 \$</b>	<b>388 \$</b>	<b>1 311 \$</b>	<b>(13) \$</b>	<b>2 961 \$</b>

## Sources de bénéfiques (suite)

### Sources de bénéfiques

(en millions de dollars canadiens)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017	Bénéfice net attribuable aux actionnaires				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Exploitation générale de Lifeco	Total
Bénéfice prévu sur les polices en vigueur	1 141 \$	487 \$	1 059 \$	(15) \$	2 672 \$
Incidence des nouvelles affaires	56	(128)	(43)	–	(115)
Gains et pertes actuariels	336	50	(38)	(7)	341
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	57	54	248	–	359
Incidence de la réforme fiscale américaine sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur les charges	–	(72)	(47)	–	(119)
Autres	(172)	(203)	(27)	–	(402)
Bénéfice relatif au surplus	33	(5)	(28)	(4)	(4)
Bénéfice net avant impôt	1 451	183	1 124	(26)	2 732
Impôt (à l'exclusion de l'incidence de la réforme fiscale américaine)	(254)	(45)	(54)	5	(348)
Incidence de la réforme fiscale américaine sur les soldes d'impôt différé	(19)	(223)	88	–	(154)
Économie d'impôt liée à l'incidence de la réforme fiscale américaine sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et sur les charges	–	25	13	–	38
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	1 178	(60)	1 171	(21)	2 268
Participations ne donnant pas le contrôle	–	(9)	–	–	(9)
Incidence de la réforme fiscale américaine sur les participations ne donnant pas le contrôle	–	19	–	–	19
Bénéfice net – actionnaires	1 178	(50)	1 171	(21)	2 278
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	(104)	–	(19)	(6)	(129)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	1 074 \$	(50) \$	1 152 \$	(27) \$	2 149 \$

### Analyse des résultats

Le bénéfice prévu sur les polices en vigueur est la principale composante du bénéfice, puisqu'il compte pour 82 % du bénéfice avant impôt de 2018. En 2018, le bénéfice prévu sur les polices en vigueur s'est chiffré à 2 917 \$, une augmentation de 245 \$ par rapport à 2017. Cette augmentation d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la hausse des marges prévues dans les activités d'assurance collective au sein de l'exploitation canadienne, à la croissance des affaires dans tous les secteurs et à l'incidence des fluctuations des devises.

Les pressions exercées sur les nouvelles souscriptions ont augmenté de 80 \$ par rapport à 2017, pour s'établir à 195 \$ en 2018, principalement en raison de la hausse des pressions au sein de l'exploitation canadienne, ainsi que des profits liés aux nouvelles affaires souscrites en matière de swaps de longévité et de rentes dans l'exploitation européenne en 2017.

Les gains actuariels ont été de 103 \$ en 2018, ce qui représente une baisse de 238 \$ par rapport à 2017. En 2018, les gains étaient principalement attribuables aux résultats aux placements (notamment l'amélioration du rendement) au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation américaine et aux résultats au chapitre de la morbidité au sein de l'exploitation canadienne et de l'exploitation européenne. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et des honoraires et par les résultats défavorables au chapitre du comportement des titulaires de polices dans toutes les régions. En 2017, les gains étaient principalement attribuables aux résultats au chapitre des placements (notamment l'amélioration du rendement) dans tous les secteurs, ainsi qu'à la hausse des honoraires et à la baisse des charges dans les exploitations américaine et canadienne, et aux résultats au chapitre de la mortalité et de la longévité au sein de l'exploitation européenne. Ces gains ont été contrebalancés en partie par les résultats en matière de réassurance IARD au sein de l'exploitation européenne et par les résultats au chapitre du comportement des titulaires de polices au sein de l'exploitation canadienne.

L'apport des mesures prises par la direction et des modifications des hypothèses au bénéfice avant impôt s'est chiffré à 717 \$ en 2018, comparativement à 359 \$ en 2017. Les modifications des hypothèses et les mesures prises par la direction représentent des montants de 208 \$, 56 \$ et 453 \$ pour les exploitations canadienne, américaine et européenne, respectivement.

Le montant de 208 \$ enregistré par l'exploitation canadienne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité et la révision des hypothèses économiques. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices et la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie.

Le montant de 56 \$ enregistré par l'exploitation américaine s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie et la révision des hypothèses au chapitre de la longévité. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par le raffinement de la modélisation et par la révision des hypothèses économiques.

Le montant de 453 \$ enregistré par l'exploitation européenne s'explique principalement par la révision des hypothèses au chapitre de la longévité, la révision des hypothèses au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance-vie, le raffinement de la modélisation, la révision des hypothèses économiques et la révision des hypothèses au chapitre de la morbidité. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par la révision des hypothèses au chapitre du comportement des titulaires de polices.

Le montant de (76) \$ imputé au poste Autres en 2018 est surtout attribuable aux coûts de restructuration au Royaume-Uni.

Le bénéfice relatif au surplus s'est chiffré à 90 \$ en 2018, une hausse de 94 \$ par rapport à 2017, essentiellement en raison d'une opération de refinancement de la dette au sein de l'exploitation américaine et de la hausse des autres produits tirés des placements dans toutes les régions. Ces gains ont été contrebalancés en partie par la baisse des profits liés aux capitaux de lancement et par la diminution des autres gains au sein de l'exploitation américaine.

# Sommaire de cinq ans

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Aux 31 décembre	2018	2017	2016	2015	2014
Total de l'actif administré	1 398 873 \$	1 349 913 \$	1 248 239 \$	1 212 517 \$	1 063 333 \$
<b>Pour les exercices clos les 31 décembre</b>					
Primes et dépôts :					
Primes reçues, montant net (produits d'assurance-vie, de rentes garanties et d'assurance-maladie) <sup>(1)</sup>	35 461 \$	33 902 \$	31 125 \$	24 501 \$	21 222 \$
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats de services administratifs seulement)	3 068	2 827	2 751	2 625	2 603
Dépôts des fonds distincts :					
Produits individuels	16 668	17 037	13 512	12 983	11 826
Produits collectifs	7 807	7 848	7 846	8 609	9 083
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	76 258	61 490	62 232	56 257	45 306
Total des primes et dépôts	139 262 \$	123 104 \$	117 466 \$	104 975 \$	90 040 \$
<b>États résumés du résultat net</b>					
<b>Produits</b>					
Total des primes, montant net <sup>(1)</sup>	35 461 \$	33 902 \$	31 125 \$	24 501 \$	21 222 \$
Produits nets tirés des placements					
Produits nets tirés des placements – réguliers	6 358	6 141	6 252	6 271	6 010
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 606)	1 466	3 903	(2 010)	7 527
Total des produits nets tirés des placements	2 752	7 607	10 155	4 261	13 537
Honoraires et autres produits <sup>(1)</sup>	5 819	5 608	5 101	5 058	4 422
Total des produits	44 032	47 117	46 381	33 820	39 181
<b>Prestations et charges</b>					
Sommes versées ou créditées aux titulaires de polices	32 068	35 643	34 675	22 842	29 160
Autres <sup>(1)</sup>	8 223	8 115	8 114	7 326	6 468
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée et reprise de perte de valeur	212	168	177	146	132
Charges de restructuration	67	259	63	35	32
Perte sur les actifs détenus en vue de la vente	–	202	–	–	–
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>3 462</b>	<b>2 730</b>	<b>3 352</b>	<b>3 471</b>	<b>3 389</b>
Impôt sur le résultat	387	422	396	460	628
<b>Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>3 075</b>	<b>2 308</b>	<b>2 956</b>	<b>3 011</b>	<b>2 761</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(19)	30	192	123	93
<b>Bénéfice net – actionnaires</b>	<b>3 094</b>	<b>2 278</b>	<b>2 764</b>	<b>2 888</b>	<b>2 668</b>
Dividendes – détenteurs d'actions privilégiées	133	129	123	126	122
<b>Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>2 961 \$</b>	<b>2 149 \$</b>	<b>2 641 \$</b>	<b>2 762 \$</b>	<b>2 546 \$</b>
<b>Bénéfice par action ordinaire</b>	<b>2,996 \$</b>	<b>2,173 \$</b>	<b>2,668 \$</b>	<b>2,774 \$</b>	<b>2,549 \$</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>14,0 %</b>	<b>10,9 %</b>	<b>13,8 %</b>	<b>14,7 %</b>	<b>15,7 %</b>
<b>Valeur comptable par action ordinaire</b>	<b>22,08 \$</b>	<b>20,11 \$</b>	<b>19,76 \$</b>	<b>20,06 \$</b>	<b>16,80 \$</b>
<b>Dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires – par action</b>	<b>1,556 \$</b>	<b>1,468 \$</b>	<b>1,384 \$</b>	<b>1,304 \$</b>	<b>1,230 \$</b>

(1) Les chiffres correspondants pour 2017 ont été reclassés, comme il est expliqué à la note 2 des états financiers consolidés de la compagnie au 31 décembre 2018.

# Administrateurs et membres de la haute direction

## Conseil d'administration

### **R. Jeffrey Orr** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Président du conseil de Lifeco  
Président et chef de la direction,  
Corporation Financière Power

### **Michael R. Amend** <sup>3, 6, 7</sup>

Président, Commerce en ligne,  
Lowe's Companies, Inc.

### **Deborah J. Barrett, CPA, CA, IAS.A** <sup>1, 3, 7</sup>

Administratrice de la compagnie

### **Marcel R. Coutu** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Administrateur de la compagnie

### **André Desmarais, O.C., O.Q.** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Président délégué du conseil,  
président et co-chef de la direction,  
Power Corporation du Canada  
Co-président exécutif du conseil,  
Corporation Financière Power

### **Paul Desmarais, Jr., O.C., O.Q.** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Président du conseil et co-chef de la direction,  
Power Corporation du Canada  
Co-président exécutif du conseil,  
Corporation Financière Power

### **Gary A. Doer, O.M.** <sup>3, 6, 7</sup>

Conseiller principal, Affaires,  
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.

### **David G. Fuller** <sup>3, 6, 7</sup>

Administrateur de la compagnie

### **Claude Généreux** <sup>3, 5, 6, 7</sup>

Vice-président exécutif,  
Power Corporation du Canada et  
Corporation Financière Power

### **Chaviva M. Hošek, O.C., Ph.D., LL.D.** <sup>1, 2</sup>

Administratrice de la compagnie

### **J. David A. Jackson, LL.B.** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Avocat-conseil principal,  
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

### **Elizabeth C. Lempres** <sup>1, 3, 6, 7</sup>

Administratrice de la compagnie

### **Paula B. Madoff** <sup>3, 6, 7</sup>

Administratrice de la compagnie

### **Paul A. Mahon** <sup>3, 6</sup>

Président et chef de la direction de Lifeco,  
La Great-West, compagnie d'assurance-vie,  
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie,  
Corporation Financière Canada-Vie,  
La Compagnie d'Assurance du Canada  
sur la Vie

### **Susan J. McArthur** <sup>3, 5, 6, 7</sup>

Associée-directrice,  
GreenSoil Investments

### **Donald M. Raymond, Ph.D., CFA** <sup>3, 6, 7</sup>

Associé-directeur et chef des placements,  
Alignvest Management Corporation et  
Alignvest Investment Management Corporation

### **T. Timothy Ryan** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Administrateur de la compagnie

### **Jerome J. Selitto** <sup>2, 3, 6, 7</sup>

Président,  
Better Mortgage Corporation

### **James M. Singh, CPA, CMA, FCMA (R.-U.)** <sup>1, 2, 3, 6, 7</sup>

Président du conseil dirigeant,  
CSM Bakery Solutions Limited

### **Gregory D. Tretiak, FCPA, FCA** <sup>3, 6, 7</sup>

Vice-président exécutif et  
chef des services financiers,  
Power Corporation du Canada et  
Corporation Financière Power

### **Siim A. Vanaselja, FCPA, FCA** <sup>1, 3, 6, 7</sup>

Administrateur de la compagnie

### **Brian E. Walsh** <sup>3, 4, 5, 6, 7</sup>

Directeur et chef des stratégies,  
Titan Advisors LLC

## Comités

#### **1. Comité d'audit**

Président : Siim A. Vanaselja

#### **2. Comité de révision**

Présidente : Chaviva M. Hošek

#### **3. Comité de direction**

Président : R. Jeffrey Orr

#### **4. Comité de gouvernance et des mises en candidature**

Président : R. Jeffrey Orr

#### **5. Comité des ressources humaines**

Président : Claude Généreux

#### **6. Comité des placements**

Président : Donald M. Raymond

#### **7. Comité de gestion des risques**

Président : Gregory D. Tretiak

## Haute direction

### **Paul A. Mahon**

Président et chef de la direction

### **Arshil Jamal**

Président et chef de l'exploitation,  
Europe

### **Jeffrey F. Macoun**

Président et chef de l'exploitation,  
Canada

### **Robert L. Reynolds**

Président,  
Great-West Lifeco U.S. LLC

### **Philip Armstrong**

Vice-président exécutif et  
chef des systèmes d'information,  
Échelle mondiale

### **Graham R. Bird**

Vice-président exécutif et  
chef de l'évaluation des risques

### **Sharon C. Geraghty**

Vice-présidente exécutive et  
chef du contentieux

### **Garry MacNicholas**

Vice-président exécutif et  
chef des services financiers

### **Grace M. Palombo**

Vice-présidente exécutive et  
chef des ressources humaines

### **Ross J. Petersmeyer**

Vice-président principal,  
Affaires réglementaires

### **Nancy D. Russell**

Vice-présidente principale et  
chef de l'audit interne

### **Anne C. Sonnen**

Vice-présidente principale et  
chef de la conformité

### **Raman Srivastava**

Vice-président exécutif et  
chef des placements, Échelle mondiale

### **Dervla M. Tomlin**

Vice-présidente exécutive et  
actuaire en chef

### **Jeremy W. Trickett**

Vice-président principal,  
secrétaire général et  
chef de la gouvernance

# Renseignements à l'intention des actionnaires

## Siège social

100, rue Osborne Nord,  
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3  
Téléphone : 204-946-1190  
Site Web : greatwestlifeco.com

## Inscriptions en bourse

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO.

Les actions suivantes sont inscrites à la Bourse de Toronto : les actions ordinaires (**GWO**); et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries F (**GWO.PR.F**), G (**GWO.PR.G**), H (**GWO.PR.H**), I (**GWO.PR.I**), L (**GWO.PR.L**), M (**GWO.PR.M**), N (**GWO.PR.N**), O (**GWO.PR.O**), P (**GWO.PR.P**), Q (**GWO.PR.Q**), R (**GWO.PR.R**), S (**GWO.PR.S**) et T (**GWO.PR.T**).

## Services à l'intention des actionnaires

Pour obtenir des renseignements ou de l'aide au sujet de votre compte d'actions inscrit, y compris en ce qui a trait aux dividendes, aux changements d'adresse ou de droit de propriété, aux certificats d'actions, à l'inscription directe, ou pour demander que cessent des envois superflus ou pour recevoir les documents aux actionnaires par voie électronique, veuillez communiquer directement avec nos agents des transferts au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Irlande. Si vous détenez vos actions par l'entremise d'un courtier, veuillez communiquer directement avec celui-ci.

## Agent des transferts et agent comptable des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de Great-West Lifeco Inc. est **Services aux investisseurs Computershare inc.**

Au Canada, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, peuvent être transférées aux endroits suivants :

### Bureaux au Canada

Services aux investisseurs Computershare inc.  
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis), 514 982-9557 (ligne directe)  
100, University Avenue, 8<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1  
530, 8th Avenue S.W., bureau 600, Calgary (Alberta) T2P 3S8  
1500, boul. Robert-Bourassa, 7<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S8  
510, Burrard Street, 2<sup>e</sup> étage, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B9

Les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, séries G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R, S et T ne peuvent être transférées qu'au bureau de Toronto de Services aux investisseurs Computershare inc.

Ailleurs dans le monde, les actions ordinaires et les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série F, peuvent également être transférées aux endroits suivants :

### Bureau aux États-Unis

Computershare Trust Company, N.A.  
Téléphone : 1 888 284-9137 (sans frais au Canada et aux États-Unis)  
250 Royall Street, Canton MA 02021  
480 Washington Boulevard, Jersey City NJ 07310  
462 South 4th Street, Louisville KY 40202

### Bureau au Royaume-Uni

Computershare Investor Services PLC  
Téléphone : 0370-702-0003  
The Pavilions, Bridgwater Road, Bristol BS99 6ZZ

### Bureau en Irlande

Computershare Investor Services (Ireland) Limited  
Téléphone : 216 3100  
Heron House, Corrig Road, Sandyford Industrial Estate, Dublin 18

Les actionnaires peuvent communiquer avec l'agent des transferts par courrier électronique à l'adresse [GWO@computershare.com](mailto:GWO@computershare.com).

## Renseignements à l'intention des actionnaires (suite)

### Dividendes

*Actions ordinaires et actions privilégiées de premier rang, séries F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R, S et T*: les dates de clôture des registres sont généralement fixées entre les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jours de mars, de juin, de septembre et de décembre. Les dividendes sont généralement versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre.

### Renseignements à l'intention des investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuille et les autres investisseurs souhaitant obtenir de l'information peuvent téléphoner au service des relations avec les investisseurs au 416-552-3208 ou envoyer un courriel à l'adresse [investorrelations@gw1.ca](mailto:investorrelations@gw1.ca). L'information financière se trouve également à l'adresse [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com).

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez visiter le site [www.greatwestlifeco.com](http://www.greatwestlifeco.com) ou communiquer avec le Secrétariat général à l'adresse [corporate.secretary@gw1.ca](mailto:corporate.secretary@gw1.ca).

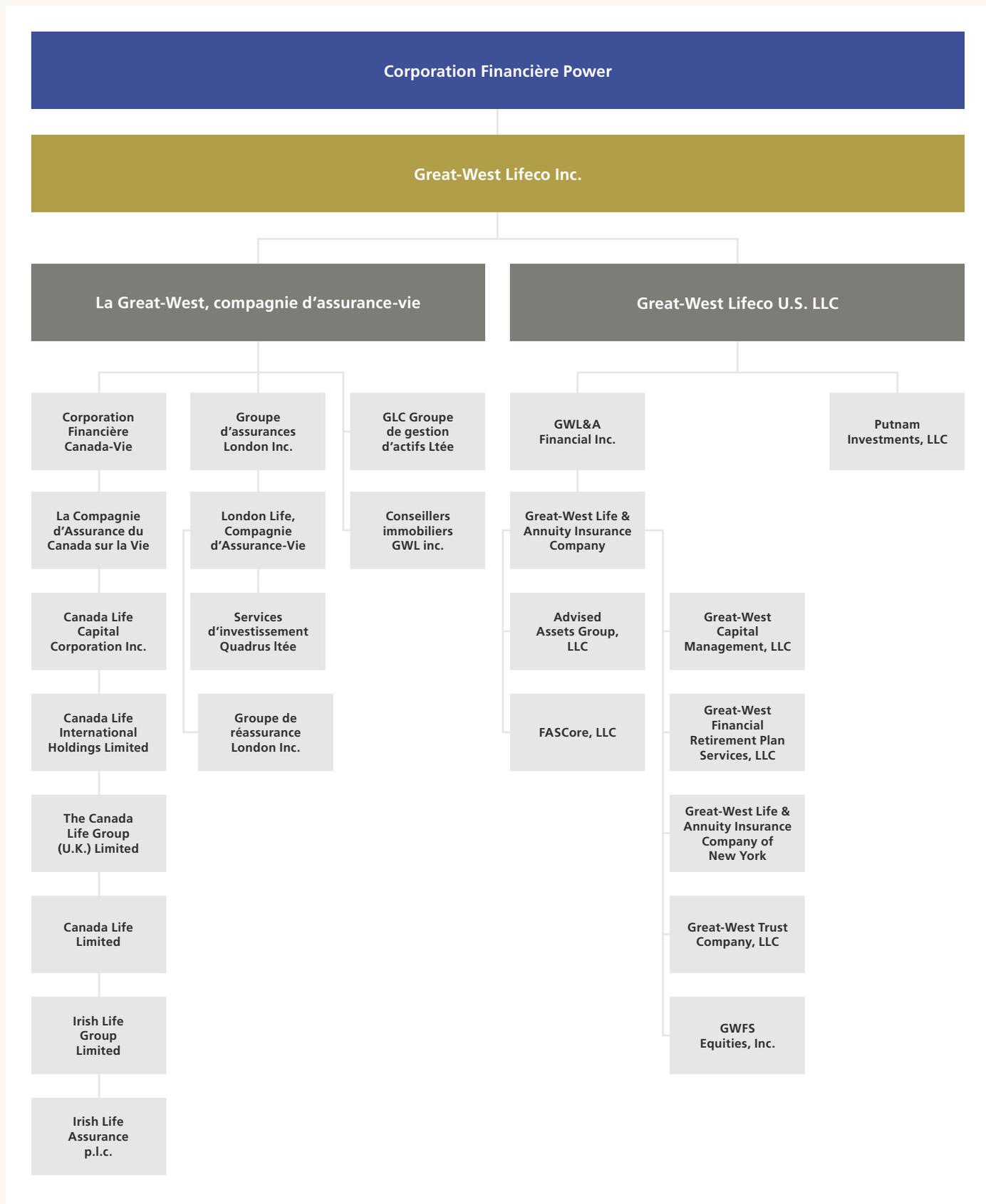
### Données sur les actions ordinaires

	Cours de l'action ordinaire (\$)			Dividende versé (\$)	Ratio de distribution <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>	Taux de rendement <sup>(2)</sup>
	Plafond	Plancher	Clôture			
2018	35,51	27,10	28,18	1,556	51,9 %	5,0 %
2017	37,74	33,32	35,10	1,468	67,6 %	4,1 %
2016	37,03	31,01	35,17	1,384	51,9 %	4,1 %
2015	37,52	31,31	34,53	1,304	47,0 %	3,8 %
2014	33,87	28,95	33,59	1,23	48,3 %	3,9 %

(1) Ratio fondé sur le bénéfice net selon les normes IFRS.

(2) Dividendes exprimés en pourcentage de la moyenne des cours plafond et plancher pour la période de présentation de l'information financière.

# ORGANIGRAMME



L'organigramme ci-dessus illustre les liens qui existaient entre Great-West Lifeco Inc. et certaines de ses filiales au 31 décembre 2018. Great-West Lifeco est le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de la totalité des titres avec droit de vote de chacune de ces filiales. La Corporation Financière Power contrôlait directement ou indirectement 71,81 % des actions ordinaires de Great-West Lifeco en circulation, soit environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Great-West Lifeco en circulation au 31 décembre 2018.

GREAT-WEST  
**LIFECO** INC.

100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3  
[greatwestlifeco.com](http://greatwestlifeco.com)

